

S O M M A I R E

Séance plénière du 15 octobre 2020

Pages

Approbation du procès-verbal des débats relatifs à la Séance plénière du 2 juillet 2020.....	3
Plan de relance régional	7
Amendement n°1 présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre	39
Amendement n°2 présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre	42
Décision modificative n° 2 pour l'exercice 2020	45
Maintien du tarif de la majoration Grenelle de la TICPE pour le financement de projets structurants en 2021	45
Amendement présenté par le groupe Rassemblement National	63
Amendement présenté par le groupe Ecologiste.....	66
Adoption de l'Accord COP Région Centre-Val de Loire	70
Amendement présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre	96
Mobilisation pour l'insertion et l'emploi des jeunes.....	98
Amendement présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre	115
Rapport Orientations stratégiques pour un Plan régional des mobilités à vélo	119
Amendement présenté par le groupe Rassemblement National	132
Communication Réparer les dommages de la crise et préparer l'avenir avec le nouveau fonds européen REACT-EU.....	135
Présentation des actions entreprises suite aux recommandations de la Chambre régionale des comptes dans son rapport d'observations définitives du 18 juin 2019.....	148
Délégation au Président du Conseil régional - Communication sur les marchés et les avenants passés du 01/04/2020 au 30/06/2020 et sur les actions contentieuses introduites et closes devant les tribunaux du 15/06/2020 au 15/09/2020.....	149
Vœu présenté par les groupes Socialistes, Radicaux et Démocrates, Union de la Droite et du Centre et Rassemblement National « pour l'accueil des jeux olympiques et paralympiques sur le site équestre de lamotte-beuvron -chambord ».....	150
Vœu présenté par les groupes Ecologiste et Socialistes, Radicaux et Démocrates152_« amortir les dégâts sociaux entraînés par la crise »	152
Vœu présenté par le groupe Ecologiste « pour une expérimentation par notre région de l'accompagnement de territoires volontaires vers la sortie des pesticides ».....	156
Vœu présenté par le groupe Union de la Droite et du Centre « pour un moratoire régional sur la construction d'éoliennes »	159

CONSEIL RÉGIONAL

Réunion du jeudi 15 octobre 2020

Le jeudi 15 octobre 2020 s'est tenue à Orléans, à l'Hôtel régional, une réunion du Conseil régional sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Madame Annick GOMBERT étant secrétaire de séance.

Étaient présents : Madame Tania ANDRÉ (jusqu'à 18h00), Madame Jeanne BEAULIER, Madame Kaltoum BENMANSOUR, Madame Anne BESNIER, Madame Nadine BOISGERAULT, Monsieur François BONNEAU (jusqu'à 16h45 et à partir de 17h22), Madame Michèle BONTHOUX (jusqu'à 15h00 et à partir de 18h00), Monsieur Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED, Monsieur Michel CHASSIER, Monsieur Patrick CINTRAT (à partir de 12h30), Madame Estelle COCHARD, Monsieur Matthieu COLOMBIER (jusqu'à 19h55), Monsieur Pierre COMMANDEUR, Monsieur Louis COSYNS, Madame Dominique COTILLON-DUPOUX, Monsieur Jean-René COUEILLE, Madame Christelle DE CRÉMIERS, Monsieur Joël CROTTÉ, Monsieur Alexandre CUIGNACHE, Monsieur Christian DUMAS (jusqu'à 19h00), Madame Mireille ELOY, Monsieur Benoît FAUCHEUX, Madame Christine FAUQUET, Monsieur Nicolas FORISSIER, Madame Mélanie FORTIER (jusqu'à 18h10), Monsieur Philippe FOURNIÉ, Monsieur Charles FOURNIER, Monsieur Daniel FRACZAK (jusqu'à 16h30), Monsieur Olivier FREZOT (jusqu'à 10h30, de 11h30 à 17h50 et à partir de 18h45), Madame Jalila GABORET, Monsieur Valentino GAMBUTO, Madame Isabelle GAUDRON, Monsieur Charles DE GEVIGNEY (jusqu'à 17h15), Monsieur Jean-Patrick GILLE (jusqu'à 16h30), Monsieur Charles GIRARDIN, Monsieur Gilles GODEFROY, Madame Christine GOIMBAULT, Madame Annick GOMBERT (jusqu'à 18h55), Madame Claude GREFF, Monsieur Marc GRICOURT, Madame Sabrina HAMADI, Monsieur Harold HUWART (jusqu'à 18h10), Madame Anne LECLERCQ, Monsieur Philippe LECOQ, Madame Marie-Agnès LINGUET, Monsieur Philippe LOISEAU (jusqu'à 19h55), Madame Isabelle MAINCION (jusqu'à 20h00), Monsieur Ludovic MARCHETTI, Monsieur Jacques MARTINET (jusqu'à 20h00), Monsieur Serge MECHIN, Monsieur Florent MONTILLOT (de 12h30 à 13h15 et de 15h20 à 17h15), Monsieur Mohamed MOULAY, Madame Cathy MÜNSCH-MASSET (jusqu'à 16h30), Monsieur Gérard NICAUD, Monsieur Xavier NICOLAS, Madame Isabelle PAIN, Madame Mathilde PARIS, Madame Véronique PÉAN, Madame Constance DE PÉLICHY, Monsieur Guillaume PELTIER (jusqu'à 19h40), Madame Josette PHILIPPE, Madame Fanny PIDOUX, Madame Martine RAIMBAULT, Madame Laurence RENIER, , Monsieur Pierre-Alain ROIRON, Madame Audrey ROUSSELET, Madame Sylvie ROUXEL, Monsieur Stanislas DE LA RUFFIE, Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT (jusqu'à 16h30 et à partir de 17h50), Madame Alix TERY-VERBE, Madame Sandrine TRICOT, Monsieur Fabien VERDIER (jusqu'à 16h50).

Ont donné pouvoir : Madame Tania ANDRÉ (pouvoir à Monsieur Jean-Pierre CHARLES GUIMPIED à partir de 18h00), Monsieur François BONNEAU (pouvoir à Monsieur Marc GRICOURT de 16h45 à 17h22), Madame Michèle BONTHOUX (pouvoir à Monsieur Valentino GAMBUTO de 15h00 et à 18h00), Monsieur Christian BOULEAU (pouvoir à Madame Isabelle PAIN), Monsieur Jacques CHEVTCHENKO (pouvoir à Madame Claude GREFF), Monsieur Patrick CINTRAT (pouvoir à Monsieur Louis COSYNS jusqu'à 12h30), Monsieur Matthieu COLOMBIER (pouvoir à Monsieur Stanislas DE LA RUFFIE à partir de 19h55), Monsieur Christian DUMAS (pouvoir à Monsieur Joël CROTTÉ à partir de 19h00), , Madame Mélanie FORTIER (pouvoir à Monsieur Charles GIRARDIN à partir 18h10), Monsieur Daniel FRACZAK (pouvoir à Monsieur Gilles GODEFROY à partir de 16h30), Monsieur Olivier FREZOT (pouvoir à Madame Jalila GABORET de 10h30 à 11h30 et de 17h50 à 18h45), Monsieur Charles DE GEVIGNEY (pouvoir à Madame Véronique PÉAN à partir de 17h15), Monsieur Jean-Patrick GILLE (pouvoir à Madame Fanny PIDOUX à partir de 16h30), Madame Annick GOMBERT (pouvoir à Madame Kaltoum BENMANSOUR à partir de 18h55), Monsieur Jean-Philippe GRAND (pouvoir à Monsieur Benoît FAUCHEUX), Monsieur Harold HUWART (pouvoir à Monsieur Valentino GAMBUTO à partir de 18h10), Monsieur Philippe LOISEAU (pouvoir à Monsieur Jean-René COUEILLE à partir de 19h55), Madame Isabelle MAINCION (pouvoir à Madame Marie-Agnès LINGUET à partir de 20h00), Monsieur Jacques MARTINET (pouvoir à Madame Mireille ELOY à partir de 20h00), Monsieur Florent MONTILLOT

(pouvoir à Madame Constance DE PÉLICHY de 10h50 à 12h30, de 13h15 à 15h20 et à partir de 17h15), Madame Cathy MÜNSCH-MASSET (pouvoir à Madame Isabelle GAUDRON à partir de 16h30), Monsieur Guillaume PELTIER (pouvoir à Monsieur Nicolas FORISSIER à partir 19h40), Madame Michelle RIVET (pouvoir à Monsieur Charles FOURNIER), Monsieur Dominique ROULLET (pouvoir à Monsieur Philippe FOURNIÉ), Madame Agnès SINSOULIER-BIGOT (pouvoir à Monsieur Mohamed MOULAY de 16h30 à 17h50), Monsieur Fabien VERDIER (pouvoir à Monsieur Pierre COMMANDEUR à partir de 16h50).

(La séance est ouverte à 9 heures 12 sous la présidence de Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional)

M. le Président.- Chers collègues, je vous salue. Nous allons procéder à l'appel.

(Madame BIDAULT, directrice du secrétariat général, procède à l'appel nominatif)

M. le Président.- Merci pour ce temps qui nous permet de vérifier très largement le quorum.

En termes de procédure, vous le savez, il y a des règles sanitaires qui s'imposent à nous tous, bien évidemment. Nous sommes suffisamment nombreux, au sein de l'hémicycle, pour tenir cette session en présentiel avec tous les élus.

Pour autant, de manière à ne prendre aucun risque, j'ai indiqué à l'instant aux présidents de vos groupes que je souhaitais que nous puissions garder nos masques, y compris pendant les prises de parole, car on circule, et c'est une bonne solution. On vient de voir grâce à l'appel et la voix de Catherine BIDAULT que nous entendions très bien avec le masque. Je crois que c'est une nécessaire précaution et je vous remercie à la fois d'utiliser le dispositif du gel hydroalcoolique qui est aux différents endroits de ce bâtiment et de conserver votre masque. Il vous sera donné des indications pour les conditions du repas de ce midi, afin que les choses fonctionnent dans de bonnes conditions.

S'agissant de nos travaux, je propose qu'Annick GOMBERT soit notre secrétaire de séance. Merci à elle.

Je dois solliciter votre approbation pour le procès-verbal de la séance du 2 juillet.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DEBATS RELATIFS A LA SEANCE PLENIERE DU 2 JUILLET 2020

M. le Président.- Y a-t-il des questions ou des observations sur ce compte rendu, ce procès-verbal ?

Je n'en vois pas, il est donc adopté en l'état et je vous remercie.

Je précise qu'au regard du temps de parole dont dispose chacun des élus, les élus non-inscrits disposeront d'un temps de parole de quatre minutes qui sera utilisé à leur convenance en une ou plusieurs fois ; ils signaleront bien évidemment autant que nécessaire leur désir de prendre la parole.

Nous allons aborder une session qui se déroule, vous le savez, dans des conditions, dans un contexte particulier qui est celui d'une crise inégalée dans sa violence, dans sa durée et dans sa nature, une crise qui prend en tenaille à la fois la sécurité sanitaire, à laquelle chacun aspire, la vitalité des entreprises, l'économie, l'emploi et les protections sociales, la sécurité que revendique légitimement chacun et que revendiquent notamment les personnes les plus vulnérables.

Cette crise souligne aussi, et nous en aurons des manifestations, des traductions dans notre session, les dérives d'un modèle de développement et des impacts climatiques de ce modèle de développement.

À travers cette session, qu'il s'agisse du Plan de relance, de la DM, des aspects de la formation ou, à certains égards, de la COP, nous voyons bien qu'à cette situation exceptionnelle doit répondre une mobilisation exceptionnelle qui doit allier de manière très forte, articulée, l'intervention des différentes actions publiques, que ce soit celle de l'Europe, et on parlera de REACT-EU, celle de notre pays, de la France, ou celle des régions, et nous aurons, pour ce qui nous concerne, le Plan de relance régional au cœur de nos débats avec ses déclinaisons dans le plan vélo, dans le plan formation et, là aussi, avec sa déclinaison, son articulation avec la COP, mais aussi son articulation avec l'intervention des collectivités infrarégionales.

Je le dis, nous avons besoin, à l'échelle de cette Région comme à l'échelle de toutes les régions, d'une mobilisation exceptionnelle, des convergences entre Europe, France, régions et collectivités infraterritoriales. L'ampleur du besoin d'intervention publique impose véritablement que nous allions chercher tous les moyens, en convergence, en articulation, pour répondre au bon niveau, et c'est ce que nous vous proposons aujourd'hui.

C'est absolument fondamental, notamment à l'échelle de l'Europe. On a d'ailleurs eu l'autre jour à Blois, Monsieur le Premier Vice-président, une excellente concertation avec ce qu'on appelle le partenariat, partenariat économique, partenariat social, partenariat des élus, pour définir ce que sera la programmation 21-27 au niveau de l'Europe. Toujours au niveau de l'Europe, vous l'avez vu, on a un engagement important, le plan de relance Europe, avec REACT-EU et, sur les deux années qui viennent, une mobilisation que nous devons aller chercher, que nous devons aller mettre à disposition des territoires et des acteurs. Nous aimerions que les choses aillent beaucoup plus vite. Nous sommes également engagés – quand je dis « nous », c'est la Région, les départements, les collectivités territoriales – dans la préparation d'une contractualisation avec l'État qui s'appelle le CPER, Contrat de plan État-Région, et nous voulons évidemment, là-dessus, que cette contractualisation apporte des moyens à des sujets qui sont majeurs pour le développement du territoire.

De la même manière, dans le travail avec l'État, il y a le plan de relance État qui a été annoncé, et ce plan de relance État, nous voulons dans tous les domaines le mettre là aussi en convergence avec les territoires. Rien ne va de soi : ce n'est pas parce qu'il y a un plan de relance pour l'aéronautique que nos PME de l'aéronautique seront immédiatement bénéficiaires. Rien ne va de soi : ce n'est pas parce qu'on parle de relocalisation que celle-ci sera mise en œuvre au service de nos territoires, au service de l'emploi dans notre Région. C'est par la convergence des interventions publiques qu'on peut y parvenir, et nous allons nous y engager.

Nous allons parler beaucoup dans cette session des moyens pour agir. Les moyens pour agir, cela n'a pas été simple. En cette année 2020, nous nous étions quittés au mois de juillet avec une loi de finances rectificative qui avait apporté un certain nombre de compensations au bloc communal, compensations aux départements eu égard aux pertes de ressources liées à la crise. Vous vous souvenez, nous avons partagé le fait que cette loi de finances n'avait pas apporté de moyens pour les régions.

C'est la raison pour laquelle Régions de France, Renaud MUSELIER et moi-même avons exercé une très forte pression sur l'actuel Premier ministre, pour lui demander instamment que la perte considérable de ressources que connaissent les régions dans cette année 2020 soit compensée. Nous n'avons certes pas obtenu la totalité du 1,2 milliard qui est évalué aujourd'hui comme le niveau de perte réel, mais nous avons obtenu 600 millions d'euros, et cela constitue une part absolument nécessaire des moyens dont nous devons disposer à la fois pour faire fonctionner les services publics qui dépendent de nous et pour participer à la relance.

Pour 2021, le même travail a été engagé par les régions, par Régions de France. Au moment où le gouvernement a souhaité réduire les impôts de production, lesquels produisaient de la ressource pour les régions, non pas exclusivement pour l'économie mais globalement pour faire face aux responsabilités, aux compétences nouvelles qui nous ont été données ces dernières années, nous avons demandé avec insistance qu'en lieu et place de la recette de l'impôt de production CVAE, il puisse y avoir une autre ressource, et ce sera une part de TVA qui nous sera accordée. Bien évidemment, nous sommes très attentifs aux débats qui ont lieu actuellement dans les assemblées pour la préparation de ce budget et il est impératif, urgent, nécessaire que nous disposions au minimum de ressources qui se situent au même niveau que celles qui étaient apportées par la CVAE jusqu'à maintenant.

Le combat pour les moyens est toujours mené, notamment avec REACT-EU. C'est la raison pour laquelle nous votons aujourd'hui un premier dispositif, REACT-EU. Il s'agit de la mobilisation d'un engagement européen à un niveau élevé au bénéfice de secteurs prioritaires pour notre Région, tels que la santé, l'économie, la transition écologique, la transition numérique, l'évolution des compétences. Dans tous ces domaines, il nous faut converger.

Et, au regard d'un échange qu'on a eu hier – il était là, peut-être est-il sorti – au terme de la CP avec Nicolas FORISSIER sur les enjeux concrets du déploiement du numérique à l'échelle de notre Région, il est évident que nous voulons, je l'ai dit en votre nom, que tous les territoires de notre Région puissent disposer d'une couverture numérique dans les mêmes délais, dans les mêmes conditions, en sachant que c'est plus difficile sur les territoires peu denses parce que la prise coûte plus cher. Nous voulons véritablement la convergence des moyens et, pour y parvenir, nous irons chercher non seulement la contribution de la Région, qui a toujours été apportée et elle le sera à nouveau dans cette nouvelle tranche, mais aussi les moyens de l'Europe, qui sont indispensables dans cette période, comme je l'ai précisé hier.

Ainsi, convergence des moyens, aller chercher des moyens nécessaires, car l'action publique est appelée à un niveau supérieur à celui auquel elle était appelée jusqu'à maintenant. Convergence, convergence absolue des interventions publiques pour aller vers l'efficacité.

Le Plan de relance qui va vous être présenté se déploie sur la base d'un certain nombre de fondamentaux comme la sécurisation des habitants, la sécurisation des jeunes. Je crois important que, dès le début de l'engagement de ce Plan de relance, nous ayons à un niveau très élevé une mobilisation en faveur de la jeunesse, qui sera présentée dans l'après-midi par Isabelle GAUDRON avec ces 5 000 jeunes supplémentaires qui vont être accueillis dans des formations, avec un niveau de rémunération qui leur permettra de vivre.

Bien évidemment, il y a cette dimension de la sécurité que nous devons aux jeunes, que nous devons aux habitants, mais il y a aussi une très forte mobilisation dans la transition environnementale. La transition environnementale est fondamentale au moment de la reprise économique. Si nous voulons véritablement que cette crise permette un dépassement par le haut des contradictions que nous connaissons aujourd'hui, il faut faire de la transition environnementale un moteur de la reprise économique, un moteur pour des biens nouveaux, des services nouveaux, des services publics nouveaux, etc. Ce sont des choses qui seront très largement abordées à travers cette COP, COP Action, qui sera présentée par Charles FOURNIER en deuxième partie de notre matinée.

DEFI pour les entreprises, et quand je dis « les entreprises », c'est DEFI pour les entreprises et l'emploi, priorité aux entreprises et à l'emploi, c'est absolument fondamental.

On travaille de manière, je crois, très articulée avec les territoires et avec les entreprises, on travaille à cette reprise et je vous invite, chers collègues, à en être fiers. J'ai vu, au travers des échanges qui ont précédé notre session, qu'un certain nombre d'entre vous souhaitaient l'efficacité, la simplification. Oui, je le redis parce que je termine un tour de l'ensemble des départements en tant que président de Dev'up, de notre Agence de développement économique, nous avons avec Harold rencontré l'ensemble des élus des territoires, l'ensemble des forces économiques des territoires, et vous pouvez avoir la fierté de

ce que nous avons construit en la matière, unanimement – unanimement – au cours de six réunions. Et je prends à témoin Jacques MARTINET, avec lequel nous travaillons ardemment. Unanimement a été saluée l'efficacité de l'outil que nous avons mis en place, sa simplification, la possibilité d'avoir pour chaque entreprise un interlocuteur et non pas cinquante, la réactivité des outils que nous avons mis en place, et je crois que, dans ce moment, nous devons poursuivre.

Vous l'avez vu, on a eu le plaisir d'installer récemment ce club des ETI. Ce n'est pas un « machin ». Le club des ETI, c'est fondamental dans notre Région, qui est une grande région d'industrie. C'est fondamental, pourquoi ? Si on veut simplifier la présentation du tissu économique, je dirai qu'on a d'une part des PME, qui sont importantes en région et il faut les soutenir, et, d'autre part, à l'autre bout de la chaîne, des entreprises qui sont la traduction d'une économie mondialisée, des unités de multinationales, et celles-là, vous pouvez faire ce que vous voulez et termes d'accompagnement, en termes de dialogue, etc., quand elles choisissent de délocaliser, quand elles choisissent de considérer que la seule performance financière doit être considérée pour leur développement, c'est extrêmement difficile. Et on a au milieu de cela ces entreprises de taille intermédiaire, qui sont des entreprises enracinées dans le territoire, qui sont véritablement en lien avec les PME et qui, dans différents secteurs comme la pharmacie, l'agroalimentaire, les secteurs de la production mécanique, etc., portent le projet du territoire.

Je crois véritablement, autour de ces outils, autour de notre Agence de développement économique, autour de ces partenariats avec nos PME, autour de ces partenariats avec les collectivités territoriales, que nous devons, dans ce moment si particulier, nous hypermobiliser, et c'est ce que nous proposons tout au long de ce Plan de relance. Nous devons nous hypermobiliser, car c'est à l'évidence un moment très difficile pour notre société. Des choses peuvent tenir bon et nous faisons donc tout pour, mais on a aussi, on le sait, des secteurs qui sont en grande fragilité et qui ont besoin de l'appui de la Région, de l'appui des territoires pour sortir de la crise en étant des structures de référence pour le développement économique et social de nos territoires.

Ainsi, c'est une session qui est tout sauf hors sol, qui est marquée par la solidarité aux habitants, qui est marquée par la solidarité au pouvoir d'achat, qui est marquée par l'engagement en faveur de l'économie, qui est marquée par la vision de l'aménagement équilibré du territoire.

Je souhaite que, par nos débats, qu'il s'agisse du débat sur le Plan de relance, du débat sur la COP, du débat sur cette très belle perspective du vélo du quotidien, du débat sur la formation des jeunes, je souhaite qu'autour de tout cela et du débat sur l'Europe, nous puissions ce soir avoir produit des échanges et des convergences, car ce qui compte aujourd'hui, ce sont les convergences pour l'efficacité de l'action publique, qui montrent à quel point notre Région est attachée à servir ses territoires et ses habitants.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Nous allons aborder l'ordre du jour avec tout d'abord la présentation par Marc GRICOURT du Plan de relance régional.

Monsieur le Premier Vice-président.

PLAN DE RELANCE REGIONAL

(RAPPORT N° 4)

M. GRICOURT. - Merci, Président. Chers collègues, bonjour à toutes et à tous.

Il s'agit d'un document, comme vous avez pu le constater, très riche, qui a demandé un travail très important de tous les élus de la majorité et avec l'appui, bien sûr, des services.

C'est un plan de relance qui accompagne, comme vient de le dire le Président, les mesures annoncées par le gouvernement en réponse à cette crise économique et sociale majeure que nous traversons. C'est aussi un travail qui s'appuie sur un diagnostic, et ce diagnostic est rappelé au début du document. Ce plan de relance, c'est accompagner, mais accompagner, c'est déjà ne pas oublier ce que fut la réactivité de notre collectivité dès le début de la crise Covid, une réactivité en direction de tous les habitants, de tous les territoires, des acteurs économiques, une réactivité reconnue de façon objective et factuelle et saluée par les acteurs économiques.

Ce Plan de relance, je ne vais pas, bien sûr, vous en faire une lecture complète, c'est confirmer cette réactivité qui est la nôtre depuis le début de cette année, c'est une Région que nous souhaitons toujours réactive et solidaire. Pendant la crise, cela a été les 100 millions d'euros qui ont été dès le printemps mobilisés et que nous avons pu partager à l'occasion de l'examen de la Décision modificative n° 1 au budget.

Ce Plan de relance s'inscrit aussi dans une situation financière particulière. Je vous rappelle la perte de recettes de 50 millions d'euros pour notre collectivité cette année, avec 60 millions d'euros de dépenses supplémentaires. Ces 60 millions d'euros, c'est important de le rappeler, correspondent à une année entière d'accompagnement de tous les secteurs économiques, et Harold HUWART pourra y revenir.

La Région est engagée au service des habitants, des territoires, de l'emploi et de l'économie, c'est véritablement notre cible, notre objectif, et, à travers ce Plan de relance, vous avez pu en découvrir les 40 actions et la mobilisation globale de 500 millions d'euros. Quarante actions, ce n'est pas rien, 40 actions au plus près des besoins et ancrées dans les territoires, qui forment tout simplement le levier indispensable d'une relance à la fois économique, sociale et environnementale, et les trois items sont évidemment pour nous indissociables, car on doit agir de façon cohérente sur ces trois leviers.

On pourrait, comme l'a dit le Président, rappeler que ce sont trois grandes priorités. D'abord, faire de la transition écologique le levier d'un nouveau développement. Ensuite, c'est sécuriser et accompagner les acteurs économiques et sociaux qui sont au cœur de ces transitions. Enfin, c'est défendre l'emploi de nos concitoyens dans notre région – je crois que c'est la préoccupation majeure du moment – et la vitalité des territoires, car soyons conscients d'une réalité, qui sera la dureté de l'année 2021 dans certains domaines de l'activité industrielle, avec malheureusement des plans sociaux, dont certains sont d'ailleurs déjà engagés et dont le nombre devrait augmenter dans ce domaine partout en France et dans d'autres pays européens.

Cette crise sanitaire a un impact d'une ampleur rarement égalée et dans tous les domaines de la vie publique, de l'action publique, avec des répercussions sociales, économiques importantes. On a bien sûr la relance qui se joue dans les territoires, et quand on parle des territoires, c'est évidemment au service de l'économie, au service de l'emploi, au service des habitants de notre Région.

C'est un plan de relance qui décline 40 actions majeures sur la période 2020-2021 jusqu'en 2022 pour essayer d'apporter les meilleures réponses à la hauteur des enjeux auxquels nous sommes confrontés. Et essayer de répondre au mieux, c'est, j'y reviens, en nous appuyant sur le diagnostic de cette crise, un diagnostic partagé avec tous les acteurs du territoire par les échanges, la concertation, l'écoute que nous avons dans cette Région.

Au cœur du Plan de relance, il y a des choix qu'on peut qualifier d'ambitieux, et, à travers leurs interventions, les vice-présidents, au regard de leur délégation, y reviendront de façon plus complète et précise. Le Président a évoqué les mesures en direction des jeunes ; oui, 5 000 formations supplémentaires, c'est quelque chose d'important, de majeur. Ce sont des formations pour essayer de mieux accompagner le retour vers l'emploi des jeunes. Mais un retour vers l'emploi, Isabelle GAUDRON y reviendra, c'est aussi anticiper les besoins des entreprises de demain dans ce qu'on appelle aussi la nouvelle économie, dans la perspective aussi d'une relocalisation de productions que nous espérons pouvoir connaître et accompagner dans cette Région.

C'est, en matière de déplacements, et là, cela concerne bien sûr tous nos concitoyens, le renouveau des lignes de chemin de fer du quotidien et des lignes de fret ; le Vice-président pourra rappeler ce qui a pu être, dans une négociation exemplaire et unique en France, obtenu auprès de l'État. En juillet dernier, c'était l'accroissement du nombre de personnes formées aux métiers de soins ; beaucoup d'efforts sont déjà une réalité dans notre Région, une Région exemplaire sur les formations paramédicales. Nous pourrons, grâce à une augmentation du nombre de ces personnes formées, répondre là aussi aux besoins qui se sont avérés plus que nécessaires et qui ont été mis en exergue durant cette crise.

C'est, pour les jeunes toujours, l'aide à l'acquisition d'outils informatiques indispensables, et Cathy MÜNSCH-MASSET a eu raison de souvent le rappeler, de confirmer l'engagement qui fut le nôtre dans la dématérialisation de certains enseignements, des programmes, que nous avons accompagnés pour garantir l'égalité d'accès à l'éducation de tous nos jeunes. Dans cette période, c'est faciliter encore plus l'acquisition d'ordinateurs pour tous les jeunes. Pour tous les jeunes, c'est également un soutien, à travers le dispositif qui a été mis en place, au pouvoir d'achat des familles.

Concernant nos territoires, c'est l'amplification du soutien aux territoires à travers toutes ces mesures, mais aussi, comme nous le verrons dans l'examen de la Décision modificative n° 2 au budget, un engagement financier plus fort dès cette année. Alors que nous imaginions au printemps dernier, par les informations que nous avions des collectivités dans notre Région, une baisse, un coup de frein, c'est une reprise dans les engagements qui ont été contractualisés, une reprise plus forte qu'attendu. Tant mieux, car c'est de l'activité pour les entreprises de nos territoires, notamment dans le domaine de la construction du bâtiment, des travaux publics, et c'est donc du soutien à l'emploi.

C'est aussi, à travers ce Plan de relance, le souhait d'accélérer le projet sur tout ce qui concerne les économies d'énergie, notamment dans nos responsabilités et sur nos bâtiments publics que sont les lycées. C'est la question des productions d'énergies renouvelables, et il y a derrière cela le développement de la filière hydrogène, la recherche, mais sans laisser de côté toutes les autres propositions en matière d'énergies renouvelables, qu'il nous faut intensifier, et encore plus demain.

J'ai parlé du ferroviaire, on pourrait aussi parler, dans le domaine des transports collectifs, les questions de mobilité rurale avec de nouvelles actions – Philippe FOURNIÉ ne manquera pas d'y revenir –, avec là aussi un volontarisme sur les matériels roulants, ce que la DSP dans le Département d'Eure-et-Loir confirme, avec une ambition très forte sur des matériels roulants moins polluants.

C'est le soutien au réseau des PME et TPE, notamment dans les grandes filières industrielles qui sont profondément impactées par la crise, mais nous aurons aussi plus que jamais à être attentifs à l'accompagnement des porteurs de projet si nous souhaitons accompagner ce qu'on appelle, comme je l'ai dit, la nouvelle économie, les initiatives territoriales dans tous les domaines de l'économie. Cela concerne également les questions de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle territoriale et de l'économie sociale et solidaire.

Pour rejoindre cette thématique de l'économie, c'est le soutien aux structures de tourisme – notre collègue vice-présidente, Christelle, ne manquera pas, je pense, d'y revenir –, un secteur majeur dans notre Région. Quand on parle de tourisme, c'est l'évocation aussi de l'hôtellerie et de la restauration, des secteurs très touchés malgré une très bonne saison touristique en juillet et août, mais qui sont à nouveau victimes de la faiblesse de la fréquentation dans nos territoires, notamment des clientèles étrangères.

C'est l'accompagnement de nouveaux rapports production/consommation dans le cadre des circuits de proximité, des circuits courts, et je crois que c'est quelque chose qui a été conforté aussi par les habitudes de consommation qui ont évolué de façon positive, me semble-t-il, durant cette crise Covid. Il ne faut pas relâcher cette mobilisation différente des consommateurs au niveau de leurs habitudes.

Et puis, ce qui va avec, le soutien à l'agriculture dans l'accompagnement des filières, lesquelles ont été impactées par la crise climatique, mais aussi dans l'accompagnement à la mutation des modes de production, qui est déjà une réalité, notamment depuis de nombreuses années à travers les fonds européens, mais qu'il faudra intensifier pour aller plus vite.

Ce Plan de relance, Monsieur le Président, chers collègues, s'appuie sur l'ambition et les priorités qui sont les nôtres, celles de notre majorité pour cette mandature qui s'achève. Il nous incombera, selon moi, d'accélérer dans les années qui viennent ces mutations, ces transitions de façon plus volontariste. Ce temps viendra dès le BP 2021 que nous examinerons au lendemain des élections régionales, si celles-ci sont maintenues à la date prévue.

Nous avons une responsabilité au regard des enjeux environnementaux et sociaux, encore plus forts qu'hier, qui sont face à nous ; ce plan de relance est, selon moi, une première impulsion forte. Dans l'immédiat, ce qu'il faut aussi avoir en-tête, c'est que ces mesures fortes et la situation vont fortement inspirer – nous aurons l'occasion d'y revenir dans les semaines et les mois qui viennent – nos priorités d'intervention demain à travers le Contrat de plan État-Région et la future maquette du plan opérationnel fonds européens, FEDER/FSE, pour la période 2021-2027.

Relancer, c'est aussi tout simplement être en capacité de tenir les engagements qui ont été pris au moment du BP 2020, et nos engagements du BP 2020 sont tenus. Nous aurions pu, face aux difficultés financières que nous traversons, face à la perte de recettes, faire des coupures, des arbitrages pour diminuer par exemple telle ou telle prévision d'investissement. Ce n'est pas le cas et nous aurons plutôt un bon taux de réalisation de nos investissements. C'est garder la capacité d'agir, et c'est la force aussi de nos agents, car si cette capacité à faire est possible, c'est grâce à la force et au travail de nos agents territoriaux, que je veux à cette occasion saluer et remercier pour leur engagement, leur professionnalisme et leur accompagnement des politiques publiques que nous portons.

Je terminerai en rappelant que si nous sommes en capacité de porter ce plan, c'est parce que la situation budgétaire et financière de notre collectivité est bonne et que nous assumons. Nous assumons en effet, dans ce contexte, de dégrader cette situation, de la dégrader dans une dimension limitée, bien sûr, pour toujours garder cette capacité à agir dans la durée. On verra, Monsieur le Président, que c'est le cas et nous le confirmerons quand nous examinerons les orientations budgétaires, je l'espère, et le BP 2021 dans quelques mois.

En tout cas, j'ai pensé ce matin aux Rendez-vous de l'histoire qui viennent de se produire à Blois et dont le thème était « Gouverner ». Eh bien oui, gouverner, c'est gérer, c'est choisir, c'est arbitrer, c'est anticiper, c'est notre méthode de travail et elle se confirme encore aujourd'hui, Monsieur le Président, à travers ce Plan de relance.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci pour cette présentation, Monsieur le Premier Vice-président.

Je vais prendre les demandes de parole.

Monsieur PELTIER, vous avez la parole.

M. PELTIER. - Monsieur le Président, mes chers collègues.

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, gouverner, c'est prévoir, anticiper et décider, mais gouverner, ce n'est pas subir. Or, depuis maintenant trop longtemps dans notre pays, la classe politique subit la fin d'un monde. Nous vivons tous l'enchevêtrement d'au moins cinq crises majeures : la crise sanitaire, la crise économique, la crise sécuritaire, la crise identitaire et la crise sociale. Et chacun de nos compatriotes vit cette crise, quels que soient son statut et sa situation quotidiennement.

Ce n'est pas une évolution du monde, c'est véritablement la fin d'un monde qui avait été vendu et construit par une classe politique déconnectée. On nous a vendu l'Europe éloignée et on en paie le prix aujourd'hui, voire parfois l'Europe impuissante. On nous avait vendu un mondialisme financier qui méprisait le monde de l'entreprise, les PME, les TPE, qui vantait et qui vendait au monde un système de délocalisation très éloigné de la relocalisation nécessaire attendue par nos compatriotes. Comme le dit très souvent Nicolas FORISSIER, on nous a vendu la haute administration qui concentre tous les pouvoirs, méprisant les principes de proximité, de souplesse et de démocratie. Et, aujourd'hui, notre pays, comme tant d'autres en Europe, est fragmenté, est divisé.

Je ne reviendrai pas, même si vous l'avez fait, Monsieur le Président, sur les annonces du président de la République. Le couvre-feu est peut-être un mal nécessaire, mais il est surtout révélateur de l'incapacité du pouvoir politique à se réorganiser et à anticiper le monde qui vient. Et nos compatriotes, hier soir et ce matin, se réveillent en ne comprenant pas tout : le couvre-feu la nuit dans les métropoles alors le métro et le RER continuent à fonctionner, les métropoles qui se ferment, mais un appel à tous les Français à partir en vacances à la campagne, et pas un mot, comme le disait Philippe JUVIN ce matin, sur le nécessaire recrutement et la revalorisation du statut des soignants ou la mise en place de lits de réanimation. Plus dur encore pour nos compatriotes de première ligne, pour tous nos entrepreneurs, nos travailleurs, nos éboueurs, nos caissiers, nos infirmiers, nos ouvriers, nos employés, nos facteurs, nos instituteurs, on annonçait hier soir une énième prime de RSA pendant que tous ceux qui « bossent », qui tiennent le pays et qui avaient été vantés par toute la classe politique unanime au printemps dernier, ne reçoivent toujours rien.

Eh bien n'ajoutons pas, dans notre Région, à l'absurdie nationale un labyrinthe régional. Il ne faut pas que le labyrinthe du Minotaure s'ajoute au monde de KAFKA. Et ce que nous proposons et ce que nous proposerons tout au long de cette journée, avec le groupe de l'Union de la Droite et du Centre, c'est une vision fondée sur trois valeurs chocs.

- La première de ces valeurs, c'est un choc de simplification, de proximité, de souplesse. Je sais que mes collègues en parleront, vous n'imaginez pas le nombre d'entrepreneurs, de maires, d'élus locaux, de responsables associatifs qui viennent nous voir en disant : « On n'y comprend pas grand-chose. Où trouver les aides ? Quel est le bon interlocuteur ? »

Nous vous proposerons ce choc de simplification à travers une idée toute simple, qui est appliquée d'ailleurs dans d'autres régions, qui est que nous puissions enfin en Centre-Val de Loire bénéficier d'un guichet unique, au minimum par département, avec un numéro de téléphone unique dédié à toutes celles et tous ceux qui portent des projets ou qui sont dans la détresse économique, financière ou sociale.

- La deuxième valeur choc, qui est l'inverse de ce que font les gouvernements depuis près de quarante ans, consiste à engager un choc de baisse fiscale. La France se meurt d'être épuisée et asphyxiée, non seulement par la paperasse et les normes, mais aussi par les impôts et les taxes nouvelles. Il nous faut pour cela anticiper le monde d'après, et ce monde d'après, oui, il sera fondé entre autres sur la relocalisation, vous l'avez dit, sur tous nos savoir-faire et sur la croissance écologique, à la condition que celle-ci ne soit pas punitive, à la condition que nous quittions, là encore, le monde absurde de la taxe et de la punition écologique, pour basculer dans la récompense des comportements vertueux.

Nous avons pour cela un certain nombre de propositions. Nous souhaitons notamment solliciter une expérimentation de la part de l'État dans notre Région pour une TVA à 0 % sur la vente directe pour l'alimentation de nos agriculteurs, une TVA à 0 % pour toutes celles et tous ceux qui utilisent les transports collectifs. Plutôt que de punir ceux qui roulent au diesel et qui n'ont pas d'autre choix, récompensons, encourageons ceux qui utilisent d'autres modes de transport. Anticipons la filière électrique, la filière hydrogène. Et puis une TVA à 0 % sur la rénovation thermique et énergétique de tous les logements privés, afin de soutenir le secteur du bâtiment et de supprimer au moins un tiers des émissions de gaz à effet de serre qui émanent des passoires énergétiques que sont les logements privés.

- Enfin, porter une vision, une vision sur la valeur du travail et pour notre jeunesse. Vous savez que près de 700 000 jeunes arrivent sur le marché du travail, que le chômage progresse partout sur notre territoire et particulièrement dans notre Région et que nous devons, nous, incarner, de manière plus que symbolique, de manière très forte, la défense absolue de l'émancipation et de la dignité par le travail.

Vous le connaissez, nous le connaissons tous, Rodolphe DELORD, le patron du ZooParc de Beauval, nous disait encore hier qu'il était aujourd'hui en situation de proposer près d'une centaine d'emplois à Saint-Aignan-sur-Cher pour le ZooParc de Beauval et que malgré tous les forums de l'emploi, tous les entretiens, toute la diffusion dans nos territoires, il ne parvenait pas à embaucher alors que le nombre de chômeurs et de jeunes au chômage augmente. Pourquoi ?

Il y a une raison toute simple, ou deux, précisément. D'abord, parce qu'il n'y a plus d'écart entre les revenus du travail et les revenus de l'assistance. Tant que nous n'aurons pas l'audace de mieux rémunérer celles et ceux qui « bossent », on ne s'en sortira jamais. Et le chemin proposé par le président de la République hier soir est un mauvais chemin, car il ne récompense pas suffisamment le travail. La deuxième priorité, c'est la mobilité. Tous ceux qui sont entendus, reçus et potentiellement recrutés répondent : « Je n'ai pas les moyens de faire 30 ou 40 kilomètres en voiture entre mon domicile et le lieu de travail. » Ainsi, nous devons proposer des dispositifs concrets, comme le chèque-carburant ou tant d'autres choses – nous y reviendrons tout au long de cette journée.

L'objectif de notre groupe, c'est évidemment d'être constructif, de vous apporter des propositions complémentaires, de ne pas être dans l'opposition caricaturale et systématique, nous ne l'avons jamais été et nous n'allons pas commencer aujourd'hui, mais nous vous demandons solennellement et avec une forme de gravité d'écouter davantage les propositions du premier groupe d'opposition que nous constituons, parce qu'on est toujours plus fort à plusieurs et parce que c'est ainsi que nous pourrions, unis et soudés, refaire de notre Région Centre-Val de Loire une région attractive, forte et dynamique.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur PELTIER.

Monsieur Charles FOURNIER a la parole.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, quelques mots sur le contexte dans lequel nous nous trouvons, qui est évidemment un contexte extrêmement inquiétant, qui inquiète à la fois nos concitoyens et tous les acteurs, qu'ils soient acteurs économiques ou acteurs sociaux. Dans un moment comme celui-là, il faut être critique, capable d'être critique, mais aussi faire preuve de modestie dans une situation inédite qui invite quand même à une complexité. De ce fait, même si j'apporterai quelques éléments de regard sur ce qui est en train de se passer, je crois qu'il nous faut tous essayer de trouver des solutions dans une situation qui, tout de même, nous bouscule très profondément.

Sans doute est-il utile pour cela de retravailler la question de notre démocratie, et je crois que les échelons locaux, effectivement, ont un rôle à jouer dans la compréhension de ce qui nous arrive, dans la capacité à prendre des décisions. Nous avons besoin de transparence, nous avons besoin de savoir, finalement, sur quelles données nous construisons des décisions. Par exemple, en feuilletant les documents de l'ARS, on s'aperçoit que l'essentiel des clusters naissent en milieu scolaire et en milieu professionnel et plutôt dans la journée, et la décision qui est prise est de mettre en œuvre un couvre-feu le soir. On peut donc penser qu'il y a là un questionnement légitime. Cela ne veut pas forcément dire que cela ne naît pas dans la famille, dans les réunions de famille, mais on peut penser qu'il y a des contradictions.

Je crois qu'aujourd'hui on manque de tiers de confiance, qu'on n'a pas suffisamment accès à des informations qui éclairent nos concitoyens ; les décisions tombent de manière un peu verticale et je pense qu'on a là-dessus beaucoup à réinventer.

Mais, évidemment, il faudra aussi une démocratie sanitaire. En effet, nous le voyons dans le monde hospitalier, dans le monde de la médecine, nous avons besoin de tirer les leçons des premières étapes de la crise que nous avons vécues, nous avons besoin de mettre des moyens à la hauteur de la situation que nous vivons, et force est de constater qu'aujourd'hui ces moyens ne sont pas à la hauteur. Ils sont de natures nombreuses, mais la capacité à avoir des lits et le personnel qui va avec, mais aussi la capacité d'avoir des personnes qui viennent à domicile, c'est très important, car plus il y a de personnes qui viennent à l'hôpital, plus le risque de contamination est important et on peut donc travailler sur des personnels qui peuvent aller à domicile et qui sauront respecter les gestes barrières.

Je crois que nous avons besoin de responsabilité individuelle et collective et qu'il faut donc de la pédagogie et pas simplement des décisions administratives. Les collectivités territoriales et la Région sont des échelons qui pourraient largement contribuer à la recherche de solutions.

Je voudrais dire que, face à cela, évidemment, nous devons imaginer ce fameux monde d'après. D'ailleurs, l'expression est de moins en moins employée, tant on a le sentiment que, finalement, cette rupture ne se fait pas. Alors oui, il y a des crises et il est étonnant, dans les crises qui ont été citées par Guillaume PELTIER, que la crise du climat, la crise de la biodiversité n'était pas dans la liste. J'imagine que c'est un oubli, mais, quand même, cette crise que nous vivons, nous en vivons peut-être d'autres, d'une ampleur encore plus grande, et si nous n'avons pas collectivement une culture de la prévention, une capacité à nous organiser, nous voyons bien que nous irons dans des difficultés profondes.

Il faut réorganiser, transformer, bien plus que relancer. Relancer laisserait à penser qu'on va relancer la machine telle qu'elle est, et on peut regarder, dans cette période, que ce que nous vivons est tout à fait insupportable. Pendant que nous étions dans cette crise, des entreprises, des grands groupes ont continué à percevoir des dividendes, ont continué à licencier. Je pourrais prendre l'exemple du groupe Total, qui a licencié 1 100 personnes pendant la période et qui a distribué 7 milliards d'euros de dividendes, lesquels ont augmenté de 4,5 %, ce qui est juste insupportable. Quatorze des entreprises du CAC40 ont continué à distribuer des dividendes, ce qui est évidemment un manque à gagner pour tout le monde. C'est évidemment scandaleux dans la période dans laquelle nous nous trouvons.

Et quand on regarde le plan de relance national, on peut être inquiet sur la lutte contre la pauvreté, et il ne faut pas opposer ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas, qui sont privés de travail. Dans ce plan de relance, seul 0,8 % du plan est orienté vers la grande pauvreté. Pourtant, pendant la période, on peut s'apercevoir que, par exemple, les colis alimentaires – c'est un indicateur – ont augmenté de 40 %. Nous allons donc avoir des dégâts, des situations extrêmement préoccupantes. Dès lors, nous pensons qu'il faut de la solidarité nationale, et cette solidarité nationale nécessite de rétablir des impôts justes, des impôts équitables ; il ne faut pas simplement enlever. Il faut repenser globalement le système pour assurer les services et l'égalité dans notre pays.

On va avoir une crise sociale majeure, on annonce 800 000 chômeurs supplémentaires. Des plans sociaux, il y en a partout dans notre Région : on peut parler d'Auxitrol Weston, on peut parler de Comatelec, on peut parler de Rosières, on peut parler de Rasec à Romorantin, on peut parler d'Astronics PGA, on peut parler de Duralex évidemment. On voit la catastrophe annoncée.

Face à cela, la Région mobilise ses moyens avec un plan de relance que nous aurions intitulé plan de transformation si nous en avions eu la totale responsabilité, et nous l'aurions articulé beaucoup plus fortement avec la COP. Le document n'y fait pas référence, c'est pour nous un oubli qui est dommage, car de nombreuses mesures inscrites dans ce plan sont aussi des mesures qui ont été portées et construites dans le cadre de la dynamique de la COP. Mais ce n'est qu'un oubli, vous l'avez dit en introduction, Monsieur le Président, toutes ces démarches s'articulent pour répondre aux préoccupations qui sont devant nous.

Globalement, nous nous retrouvons dans ce plan ; beaucoup de mesures vont dans le bon sens, même si, et je le dirai, nous ne nous y retrouvons pas totalement.

Dans ce Plan de relance, de nombreuses mesures viennent de la COP régionale, je l'ai dit, on travaille sur un fonds d'énergies renouvelables, l'extension de tous les contrats territoriaux pour produire de l'énergie renouvelable, un budget participatif sur le climat, le travail avec la jeunesse autour de ces enjeux, le Fonds Renaissance avec son volet COP, la formation des développeurs de l'économie, etc., un travail est engagé et j'y reviendrai tout à l'heure quand nous parlerons de la COP. Nous sommes satisfaits d'y retrouver des mesures d'accompagnement de la transformation écologique de l'économie. Il ne s'agit pas simplement de faire naître une économie verte, mais bien d'accompagner un changement de modèle ; de ce point de vue, la conversion écologique est un enjeu essentiel, l'innovation sociale et écologique en est un également.

Mais, face à cela, nous sommes évidemment vigilants sur les moyens qui seront affectés pour mettre en œuvre concrètement ces mesures, pour que ce ne soit pas que des mots. Nous sommes devant une obligation de réussir. En ayant installé la COP, en ayant ce Plan de relance, nous nous mettons dans l'obligation d'être concrets, d'avoir des résultats à court terme, sinon, évidemment, nous allons décevoir.

Dans ce plan, il y a des sujets qui nous paraissent apporter des réponses immédiates et d'autres qui vont aider à transformer notre avenir. Je vais donner un exemple de débat que nous avons entre nous ; c'est sur la question de l'énergie et, en particulier, sur l'emballage pour l'hydrogène. Nous sommes favorables à l'hydrogène, nous pensons que l'hydrogène fait partie du mix énergétique, sans être une énergie. J'entends ici qu'elle fait partie des énergies, l'hydrogène transporte de l'énergie mais il faut de l'énergie pour fabriquer de l'hydrogène. Aujourd'hui, ce n'est pas totalement mature, cela le sera probablement, on peut imaginer des progrès là-dessus, mais regardons aussi l'argent public qui va être investi ici. Surtout, cela doit être couplé avec l'énergie renouvelable. Et si l'argent que nous investissons dans l'hydrogène ne l'est pas dans l'énergie renouvelable, nous aurons un dysfonctionnement et cet hydrogène ne sera pas au rendez-vous. Il sert à stocker de l'énergie, c'est en cela qu'il est pertinent, c'est en cela qu'il va permettre d'organiser le mix énergétique dont tout le monde parle mais, finalement, personne ne veut, parce qu'on va critiquer sans arrêt telle ou telle source d'énergie, et, à la fin, nous serons dans une situation intenable. Ainsi, oui à l'hydrogène, mais cela ne peut pas être la

seule voie. Attention à ne pas en faire le « champagne » des énergies renouvelables et veillons à avoir une approche beaucoup plus mesurée. Cela ne remplacera pas le pétrole, nous avons besoin de sobriété et nous devons absolument engager cette sobriété.

Ce plan dit les changements qui pourraient s'opérer, mais, pour nous, il ne doit pas simplement vouloir faire imaginer qu'une économie verte, qu'une économie qui deviendrait propre remplacera le modèle dans lequel nous sommes aujourd'hui. Nous devons aller plus en profondeur, nous devons donner des preuves des changements qui vont s'organiser. L'urgence économique est là, l'urgence sociale est déjà palpable, donc nous devons aussi avoir des réponses courageuses, audacieuses à tous les échelons de notre pays pour répondre à la lutte contre la pauvreté. Et, oui, il faudra des réponses aussi du côté des minima sociaux, du côté d'une extension des réponses pour les jeunes, qui aujourd'hui vivent une situation dramatique.

Il faut faire avec les entreprises, avec les salariés, et on y reviendra quand on parlera de la COP. Nous avons beaucoup travaillé avec les corps intermédiaires, avec les entreprises pour qu'il y ait une mobilisation générale autour des changements qui s'annoncent.

Alors, oui à la relance, mais attention, cette relance peut aussi nous conduire dans le mur si nous ne sommes pas à la hauteur du défi qui est devant nous. Nous devons donc être totalement mobilisés pour engager les changements. D'autres crises risquent d'advenir, il faudra savoir y faire face et développer collectivement un nouveau modèle. Cela ne peut pas être que des mots, cela doit être des actes.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FOURNIER.

Monsieur CHASSIER a la parole.

M. CHASSIER. - Monsieur le Président, avant de commencer mon intervention, je souhaiterais faire un rappel au règlement. En effet, nous étions d'accord ce matin sur des temps de parole, nous faisons tous les efforts de notre côté pour les respecter, j'ai demandé à tous les intervenants de mon groupe de réduire leurs interventions de façon à ce que nous soyons dans les délais, et je vois dès le début de ces échanges que les temps de parole sont largement dépassés. Je vous remercie donc de les faire respecter.

(Applaudissements)

M. le Président. - Monsieur CHASSIER, vous avez la parole et nous savons que vous n'en abuserez pas.

M. CHASSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Nous sommes tous d'accord sur le constat, encore n'est-il que provisoire, vous nous rappelez les effets de cette crise et les mesures d'urgence prises par la Région.

Toutefois, je refuse de considérer qu'il s'agit d'une crise sans précédent qui remettrait en cause tous nos modèles. Cette crise sanitaire, c'est une crise sanitaire dont l'ampleur, rapportée à la population mondiale, demeure du même ordre de grandeur que les précédentes épidémies survenues depuis la guerre, comme la grippe asiatique ou la grippe de Hong Kong. Ce qui est sans précédent, c'est la réaction de nos gouvernants, cette panique planétaire, qui s'explique sans doute par la diffusion instantanée d'informations contradictoires et la tyrannie de d'immédiateté.

Il est important de rappeler ce contexte. En effet, vous nous présentez un plan de relance au moment où, dans la confusion la plus totale, le gouvernement prend de nouvelles mesures de restriction, pénalisant de nouveaux secteurs et pénalisant donc la reprise.

Si on ajoute à cela les incertitudes sur la sortie de crise – voyez le message que donne l'annulation du Salon de l'agriculture –, il est bien difficile de se projeter dans l'avenir, car la première condition de la relance, c'est la confiance. Or, nous n'avons pas confiance dans ce gouvernement de rencontre, dont la feuille de route n'a jamais été l'intérêt national. Les Français n'ont pas confiance et je crains que ce plan, au-delà des mesures de soutien, ne soit pas, à véritablement parler, un plan de relance.

Ce plan est articulé autour de 40 actions qui représenteraient 500 millions d'euros sur deux ans. Or, il est évident, au regard du budget de la Région, qu'il ne peut pas s'agir de dépenses nouvelles, ce qui ferait 250 millions d'euros par an alors que les recettes sont annoncées en baisse. Même en incluant le fonds REACT-EU, soit entre 80 et 100 millions d'euros pour la Région, on est encore loin du compte. Et quand on examine le détail, il est extrêmement difficile de distinguer les dépenses nouvelles, qu'il s'agisse de nouvelles actions ou d'accélération sur des projets déjà en cours, et plusieurs actions ne sont même pas chiffrées. Des mesures du plan d'urgence sont également reprises, on additionne les fonds de solidarité, les prêts de la BPI, etc. Tout cela n'entre pas dans le Plan de relance 2021-2022, pas plus que les 19 millions d'euros supplémentaires des CRST qui portent sur 2020.

Je poserai donc une seule question, Monsieur le Président : quel sera exactement le montant de l'effort financier propre de la Région sur les deux années à venir ? Nous espérons avoir une réponse, je pense que nos concitoyens l'attendent, d'autant plus que nous n'aurons pas de débat budgétaire.

On peut noter également l'obsession autour de la transition écologique et énergétique, avec beaucoup de mesures qui ne répondent en rien, ni aux attentes de nos concitoyens, ni aux attentes des entreprises, mais nous comprenons parfaitement qu'elles correspondent à un calendrier électoral. En tout cas, il est certain que nous serons très loin des 500 millions d'euros affichés, ce qui n'est pas surprenant, vu les contraintes budgétaires que j'ai évoquées.

En effet, si l'État peut être en déficit – on parle de 10,7 % cette année, presque 7 % l'an prochain –, *a contrario* les régions doivent équilibrer leur budget, et vous avez rappelé les 50 millions d'euros de pertes de recettes et les 60 millions d'euros de dépenses supplémentaires pour cette année, avec beaucoup d'incertitudes pour 2021 : l'impasse budgétaire des régions serait globalement d'1,4 milliard d'euros alors que l'État promet de compenser seulement à hauteur de 600 millions.

Enfin, il faut être bien conscient des ordres de grandeur. L'impact de la crise sur l'économie régionale, c'est une perte de 8 milliards d'euros en 2020, en espérant que cela ne s'aggrave pas. L'essentiel des mesures d'urgence reposait sur des dispositifs gouvernementaux, que seul le budget de l'État peut supporter. La relance économique dépendra, de la même manière, de décisions qui seront prises au niveau national – on parlait des taux d'imposition, c'est évidemment du niveau national –, en sachant que nous sommes déjà mal partis en France, puisque nous sommes considérablement défavorisés par le plan de relance européen.

Au niveau régional, nous préconisons des aides ciblées sur les PME, TPE, artisans, commerçants et indépendants, exploitants agricoles. Les acteurs de l'économie que nous avons consultés demandent surtout de la simplicité, de la réactivité et de la souplesse. Trop de dispositifs régionaux, sans parler des dossiers européens, demeurent difficilement accessibles aux petites structures qui n'ont pas le temps, pas les moyens humains et pas la technicité pour monter des dossiers complexes, avec des délais d'instruction trop longs.

C'est pourquoi, dans ce contexte, nous refusons de faire de la surenchère et il est déplorable que le gouvernement, par la voix de Madame GOURAULT, ajoute à la confusion avec le projet de loi dite 3D, décentralisation, différenciation, déconcentration. On devrait dire « 4D » en ajoutant « déconstruction » de la France.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur GILLE a la parole.

M. GILLE. - Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, je voulais, au nom de notre groupe, saluer le travail mené par mes collègues ainsi que par les services depuis plusieurs mois face à cette crise, face à cette épidémie pour protéger chacun et accompagner le mieux possible chacun, mais aussi, comme nous l'avons fait, pour accompagner les entreprises, accompagner les associations, et, aujourd'hui, avec ce Plan de relance, pour relancer l'activité et en même temps essayer de transformer notre économie.

Ce Plan de relance, cette stratégie n'aurait pas été possible, comme Monsieur le Premier Vice-président l'a dit, sans les bases saines sur lesquelles repose l'action régionale. Évidemment, on le verra dans la DM2, la santé financière de notre institution nous permet de porter un plan de relance dans le cadre des multiples projets que nous portons au sein des territoires – je reviendrai sur notre ancrage, notre articulation avec les territoires – et des relations, des pratiques de concertation que nous avons avec les acteurs locaux. Ce sont autant de facteurs qui nous permettent d'avoir, et je veux porter un message d'espoir, même si on est face à des crises importantes, une opportunité qui est de faire que la Région continue son travail de chef de filât tant sur l'innovation sociale que sur la transition écologique.

De ce point de vue, une crise peut également être une opportunité, notamment d'accélérer les transitions que nous avons mises en marche depuis le début de ce mandat pour un monde plus solidaire, pour un monde aussi plus digital, plus numérique, pour un monde moins carboné, mais aussi d'accélérer cette transition sociale et écologique, comme nous le disons. Finalement, je rejoins Charles FOURNIER, c'est le sens de cette session avec, d'un côté, le Plan de relance et, de l'autre, la COP régionale, les deux se complétant et, si je puis dire, se nourrissant l'un l'autre.

Alors, quelle est l'action de la Région ?

Premièrement, je crois que nous ciblons les habitants, les territoires, l'emploi et les entreprises, en grande capillarité, et cela montre la qualité du travail que nous sommes en capacité de faire, notamment mobiliser 500 millions d'euros d'investissement et de fonctionnement qui vont nous permettre, je pense, d'agir en proximité et au plus près de nos administrés. Et, je voudrais insister sur ce point, avec une priorité qui est l'emploi, qui est de préserver l'emploi. En effet, derrière ces emplois, et cela a été dit de différentes manières à travers nos diverses sensibilités, il faut se battre contre le risque d'effondrement des revenus, des revenus provenant du travail, des divers revenus de l'activité économique, car on sent là aussi une vague arriver, celle des difficultés qui touchent les plus modestes, les salariés les plus fragiles, les plus précaires.

Ainsi, en urgence, des solutions ont été mises en place – je pense par exemple au Fonds Renaissance – et nous devons continuer ce travail en grande capillarité, notamment auprès des emplois les plus précaires mais aussi pour l'économie des TPE, des PME, qui est la force de notre Région. Je dis cela et ce n'est pas une critique, on voit bien que le plan d'État, et on peut s'en féliciter, va toucher les grandes infrastructures, va toucher l'économie, les grandes sociétés, et, on l'a vu, heureusement, tandis que le rôle de la Région est de venir beaucoup plus en proximité, en capillarité. J'y reviendrai.

Deuxième cible importante, la jeunesse, mais nous l'évoquerons cet après-midi en détail et je m'en félicite.

Et, troisièmement, résorber les fractures territoriales. Je pense qu'à travers ce plan, nous continuerons d'améliorer l'accès au numérique avec la couverture en très haut débit, qui est très attendue, avec l'achat d'équipements dédiés. Et puis il y a les transports, avec le soutien aux lignes du quotidien ; je pense que c'est une priorité très importante et un investissement très lourd de notre Région. Pour autant, j'ai pu voir à travers divers contacts ces derniers temps que cet investissement n'était pas toujours perçu par le grand public. Il y a une telle inquiétude sur ces sujets que celle-ci a pris le pas sur les solutions que nous apportons. Je le dis à mon collègue, je pense qu'on a besoin de faire encore mieux connaître le travail que nous engageons et les investissements que nous portons.

Alors, quel est le rôle de la Région ? Je crois qu'on peut s'arrêter un moment là-dessus, entre la dimension européenne, que nous verrons cet après-midi, le plan de relance, mais aussi, à côté, les contrats de plan ainsi que les collectivités locales qui essaient de se mobiliser.

Je voudrais attirer votre attention sur le fait qu'il faudrait éviter que les plans de relance, notamment celui de l'État, accentuent les inégalités entre les territoires. Ce n'est pas une critique que je porte, mais plutôt une proposition que je vous fais, je pense que nous pouvons avoir un rôle utile pour accompagner les diverses collectivités de notre Région dans leur réponse. On nous annonce des milliards de tous les côtés, mais sur la façon d'y accéder, on voit bien que cela devient assez difficile.

Et puis, c'est le charme de notre pays, on voit déjà s'installer une sorte de conflit, je dirais entre Bercy et Beauvau, pour ne pas trop personnaliser, même si cela personnalise un peu quand même, avec des « c'est moi qui dirige », « moi je vais avoir des sous-préfets », « mais c'est moi qui ai les finances ». Je suis élu dans une métropole et, déjà, on a du mal à voir comment on va répondre, alors j'imagine comment les collectivités de taille plus petite peuvent faire face. On nous annonce des milliards et on se demande comment on va y avoir accès.

Je pense que la Région peut être chef de file, accompagnatrice, médiatrice, je ne sais pas comment dire, puisque nous sommes une région qui porte – Dominique ROULLET n'est malheureusement pas là ce matin – des contrats de solidarité et qu'on a une pratique de concertation avec l'ensemble des niveaux de collectivités. Je pense qu'on peut avoir un rôle tout à fait positif à jouer et qui viendra en complément, sûrement, des sous-préfets à la relance que nous allons voir arriver avec plaisir. En tout cas, je me permets de faire cette proposition, car cela peut être aussi une fonction importante de la Région.

Sans vouloir être trop long, je voudrais revenir et porter la réflexion sur le rôle de la Région, encore une fois, face à cette crise avec à la fois la question du climat, la question sanitaire et, on le sent bien aussi, la question d'un modèle économique, d'un modèle de développement qui s'essouffle et qui ne peut plus tenir ses promesses – en tout cas, même ses promesses ne sont plus tenables. Ce sont autant d'événements que nous ne maîtrisons pas, il faut avoir la modestie de le reconnaître, et on peut être au mieux dans des stratégies d'accompagnement pour préparer un nouveau monde, un monde nouveau, un monde d'après. Je pense que tout le monde a compris que nous étions en train de basculer dans quelque chose dont nous ne connaissons pas les contours ; nous nous y inscrivons tous avec les valeurs que nous portons, qui nous opposent parfois, mais c'est tout à fait respectable.

Pour notre part, je le disais, faisons de cette crise et des moyens dont nous disposons une opportunité pour transformer notre économie, pour transformer notre modèle de développement. En ce sens, on est certes dans un plan de relance, qui est aussi l'envoi d'un message d'espoir, mais, comme c'est dit dans le rapport du CESER, c'est un plan de transformation, c'est une originalité. Ce n'est pas seulement réinjecter du financement, du fonctionnement, on en profite, j'allais presque dire, et c'est un message positif, pour infléchir toute une série de modes de pensée, pour accompagner les nouvelles activités, pour accompagner la transformation numérique.

Je pense que personne ne peut avoir de certitudes, nous avons des convictions et cela nous honore, personne ne peut avoir la certitude de ce que sera le monde de demain, mais je pense qu'on peut se réunir avec pragmatisme, avec concertation pour porter ces transformations. Moi, je me félicite de participer à cette majorité et j'espère que le vote sera le plus large possible pour qu'il porte ces projets.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci aux présidents de groupe qui se sont exprimés.

Dans le débat général, j'invite chacune et chacun à respecter la règle des trois minutes que nous avons en effet – Monsieur CHASSIER le rappelait – fixée ce matin.

Je donne la parole à Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, quelques mots en complément de ce qu'a très bien dit tout à l'heure Guillaume PELTIER au nom de notre groupe, notamment sur les nécessités d'avoir une approche simplificatrice, claire, mobilisatrice, ce qui rappelle la nécessité, Monsieur le Président, de mettre de l'ordre. Quand on voit ce qu'on offre à nos concitoyens, voilà le Plan de relance, en gros, plus de mille pages ! Comment voulez-vous que les gens s'y retrouvent ? Je pense que c'est un message qu'il faut bien comprendre, bien entendre et à voir en tête.

De ce point de vue, j'ai envie de faire une remarque, même si nous voterons pour le Plan de relance, parce que nous accompagnons la Région. D'abord, cette remarque, c'est que, pour reprendre ce qu'a dit Jean-Patrick GILLE, on a le sentiment qu'on passe son temps à être en transition. Mais la réalité, c'est que ce Plan de relance, c'est essentiellement un moment de communication – disons les choses – et c'est l'agrégation d'une multitude de mesures, pour certaines, accélérées, pour d'autres, avec des crédits supplémentaires, mais qui existent déjà.

Quand je vois, Monsieur le Président, permettez-moi de le dire, avec regret, que vous mettez dans le Plan de relance un crédit supplémentaire pour l'aéroport de Châteauroux, et Dieu sait que j'y suis sensible, j'ai envie de vous dire que cela fait des années qu'on en parle. D'ailleurs, à chaque élection, on parle du hangar de l'aéroport de Châteauroux. Ces 2 millions environ qu'on va voir dans la DM2, ils sont inscrits comme un élément du plan de relance, mais ils étaient prévus. Ce n'est donc pas de la relance, c'est de la « com' », il faut quand même le dire.

Moi, j'aurais souhaité, et je reprends ce que disait Guillaume tout à l'heure, qu'il y ait un choc de simplification. Pour relancer les choses, il faut mettre de l'ordre, il faut faire table rase, il faut que les gens sachent exactement ce qui est possible.

Et je vous repose la question que j'ai déjà posée à de multiples reprises dans cette enceinte ou en Commission permanente, ou encore en commission tout court. Est-ce qu'on peut avoir des réponses précises sur l'état des consommations des fonds européens et sur ce que vous attendez des fonds REACT-EU, comme on en parlait hier ? On a besoin de le savoir, car ce n'est pas clair aujourd'hui. J'ai besoin d'un tableau.

Deuxièmement, est-ce que vous faites du *benchmarking*, comme on le dit dans les entreprises, c'est-à-dire de la comparaison avec ce que font les autres régions en matière de réponse à la crise, notamment pour les entreprises ? J'ai été frappé de voir – on a reçu cela hier – que la Région des Hauts-de-France allait mettre 80 millions d'euros sur le projet de *gigafactory* pour fabriquer les piles à combustible du futur, 80 millions d'euros, et, de notre côté, on nous explique qu'on ne peut pas dépasser 400 000 € pour aider une entreprise. Il y a une dérogation, certes, on peut aller jusqu'à 800 000 euros, pour l'instant, et elle est temporaire, autorisée par l'Union européenne. Est-ce que c'est systématique ? Est-ce qu'on met le « paquet » pour aider nos entreprises ? Moi, je n'en ai pas l'impression. Je vais vous dire, même le préfet, chez moi, ne comprend pas comment les choses s'articulent et a du mal à suivre la politique de la Région ; je vous le dis, il me la dit.

Franchement, nous avons besoin de simplifier, notamment dans le domaine des aides aux entreprises, et nous avons besoin de mettre le « paquet », de concentrer le tir, parce qu'il y a un certain nombre d'entreprises, un certain nombre d'investissements industriels qui sont aujourd'hui en train de se préparer et pour lesquels il faudrait que nous allions beaucoup plus loin que ce qui est proposé. On va en perdre un certain nombre, j'ai un exemple très précis en tête.

Je vous le dis, Monsieur le Président. Évidemment, on est là pour accompagner l'action pour faire en sorte que la relance de l'économie régionale soit la meilleure possible, mais cela suppose beaucoup plus de simplicité et beaucoup plus de clarté, et non pas un grand plan de communication de 1 000 pages et 500 millions d'euros qui ne veulent rien dire, car c'est une agrégation de crédits qui existent déjà. Il faut des messages très précis, en particulier en direction des entreprises.

Et puisque je ne suis pas de très bonne humeur ce matin, j'ai envie de vous dire qu'il y a encore des efforts à faire dans le domaine des entreprises. Récemment, dans le cadre de mes fonctions à l'Assemblée nationale sur le commerce extérieur, j'ai auditionné un certain nombre de responsables au niveau national, et ils m'ont tous dit que sur la relance de l'export, il y avait pour la première fois dans notre pays un effort important fourni par le gouvernement. Eh bien, sur la relance de l'export, la Région Centre a une réaction très molle, et cela me fait mal, quand j'entends cela.

Par conséquent, j'ai envie de vous dire qu'il faut aller beaucoup plus loin et que le Plan de relance, cela ne doit pas être simplement 500 millions d'euros qu'on annonce, mais 500 millions qu'on met en œuvre de façon pratique, claire pour les entreprises.

Enfin, dernière chose...

M. GRICOURT.- Merci de conclure, cher collègue.

M. FORISSIER.- ...pour tenir mon temps, je vous ai rappelé ce matin la question que j'avais posée sur le très haut débit pour l'Indre et le Cher. Vous m'avez donné une réponse hier qui était assez claire, plus claire que la première image que, les uns et les autres, nous avions.

Est-ce que vous pouvez, Monsieur le Président, nous redonner cette position qui consiste à dire « oui, la Région va s'engager pour financer les 32 millions, à parité avec l'État, qui sont nécessaires pour terminer la couverture du très haut débit dans l'Indre et le Cher, et nous le ferons, y compris au-delà de la disposition éventuelle des fonds REACT-EU, donc au-delà de 2003 » ? Est-ce que vous pouvez nous le redire très clairement pour que ce soit au moins porté au compte rendu ? Parce que j'ai compris que vous ne vouliez pas de délibération et que vous ne m'avez pas dit que vous alliez écrire aux présidents des deux départements concernés, ce qui était peut-être la meilleure solution.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. le Président. - Je ne vais pas laisser notre collègue dans le désarroi en ce qui concerne la politique économique de la Région et sa capacité exportatrice. Je pensais que chacun le savait après cinq ans de mandat ici, mais il faut le répéter, notre Région, soyez-en fiers, est la première région exportatrice, avec 2,6 milliards d'euros d'excédent commercial, sachez-le. Nous sommes une des toutes premières régions pour l'exportation, et ce rang est tenu.

M. GRICOURT. - Monsieur le Député Conseiller régional, merci de respecter le port du masque.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

D'abord, je croyais, Monsieur le Vice-président Maire de Blois, que nous pouvions enlever notre masque quand nous parlions au micro. Eh bien, écoutez, c'est ainsi que cela se passe ailleurs.

Deuxièmement, je n'ai pas remis en cause, Monsieur le Président, les chiffres du commerce extérieur de la Région ; d'ailleurs, ils ne veulent pas dire grand-chose en soi. Ce qui compte, c'est de savoir combien il y a d'entreprises supplémentaires, notamment de PME et de TPE, qui vont se battre sur les marchés extérieurs, y compris dans cette période très difficile où le commerce mondial s'est contracté de façon très importante. Il faut les aider à tenir le cap, à rester dans la dynamique de l'exportation. Et là, honnêtement, j'ai des retours qui sont ceux de la mollesse, excusez-moi de le dire, mais si cela ne plaît pas.

M. le Président. - Eh bien, écoutez, vous prenez mal vos sources.

Monsieur HUWART.

M. HUWART. - Au-delà des chiffres qui font que la Région Centre est la plus exportatrice de toutes les régions de France, je ne peux que m'étonner de ce retour. Lorsque le gouvernement a décidé de résumer et de réorganiser autour d'un guichet unique toute la politique de l'export en France, et cela a été une décision fondamentale prise avec Jean-Yves LE DRIAN, ils ont explicitement dit à l'époque que c'était sur la base du modèle de la Région Centre, qui avait créé Centrexport. Nous avons été la première région de France à organiser les choses avec la CCI régionale, avec les services de l'État, et à caler le dispositif. Nous sommes aujourd'hui également, au regard de la population, la région qui concentre le plus d'investissements directs étrangers. Je ne vois donc pas sur quoi repose cette réalité.

De la même façon, je m'étonne que le préfet de l'Indre n'ait pas compris et se perde dans les dispositifs régionaux. On aura peut-être l'occasion d'en rappeler, je crois qu'ils sont assez simples. Par contre, j'ai une interrogation de fond sur la lisibilité des dispositifs de l'État aujourd'hui. J'entends les ministres parler des territoires à longueur de journée, mais tous les

matins au Journal officiel, je vois un nouvel appel à projets national, avec des crédits d'État, piloté depuis des ministères, et dans toutes les réunions auxquelles je participe avec des préfets – on est tous élus ici, on participe tous à des réunions avec des préfets de département –, ceux-ci nous disent tous : « Il y a beaucoup d'appels à projets, regardez ce qui vous intéresse, regardez et revenez vers nous si vous voyez des choses, et nous vous aiderons à monter des dossiers à Paris. » Ce n'est pas comme cela qu'on fait une politique de relance sur les territoires. C'est une politique hypercentralisée.

Il faudrait quand même alerter les services de l'État sur cette espèce de dérive qui est aujourd'hui à l'œuvre et qui est extrêmement problématique si on veut qu'à un moment donné le plan de relance finisse par arriver jusqu'au bout, y compris dans les zones rurales, jusqu'à la dernière entreprise, jusqu'au dernier kilomètre. En effet, la logique qu'on voit aujourd'hui, c'est une logique où les grandes masses du plan de relance vont être absorbées par des grands projets portés par les plus grosses structures dans les territoires les plus urbanisés, et nous n'aurons, dans les territoires ruraux et en particulier dans une région comme la nôtre, que les dernières miettes. Et cela, c'est quelque chose sur lequel, je pense, il faudrait plutôt cultiver un réflexe collectif, au-delà des sensibilités, dans l'intérêt de la Région.

(Applaudissements.)

M. le Président. - Merci.

Nous poursuivons, après cet échange, les prises de parole.

Monsieur FAUCHEUX.

M. FAUCHEUX. - Merci de me donner la parole, Monsieur le Président.

À ce stade des débats, je voulais souligner deux ou trois choses.

La première, c'est qu'effectivement ce Plan de relance, que nous aurions, nous, souhaité plutôt appeler « plan de transformation de l'économie », arrive à un moment critique, extrêmement difficile de notre société, de notre pays et de notre économie. Tout le monde l'a souligné et je pense que, là-dessus, le diagnostic est partagé par toutes les familles politiques.

Mais face à ces grandes difficultés, c'est vrai que la pensée et l'action écologistes essaient de remettre les différentes crises et les différents enjeux dans leur globalité et que, pour nous, il est extrêmement important qu'on arrive à la fois à stimuler et à soutenir l'économie et à accélérer la transition écologique et sociale. Dit autrement, l'idée, ce n'est pas d'accélérer d'un côté l'économie en détruisant l'environnement, voire le social – il arrive que quand on accélère l'économie, on n'améliore pas les questions sociales, ce n'est pas toujours lié –, et, après, d'essayer de corriger le tir en améliorant les questions environnementales, mais plutôt de trouver les voies d'une nouvelle façon de produire et de consommer qui permette de soutenir l'économie et l'emploi et d'accélérer la transition écologique et sociale.

Finalement, ce que j'ai envie de dire, c'est que la véritable punition, ce serait de tout faire comme avant, de continuer comme durant les Trente Glorieuses, cette époque où on pensait qu'il n'y avait pas de limites planétaires, et d'accélérer la destruction de l'environnement tout en essayant de sauvegarder des emplois à très court terme.

Dans ce contexte, je voulais souligner qu'au mois de juin, le groupe Écologiste avait proposé plusieurs mesures qu'il se félicite de retrouver dans le Plan régional, mesures qui étaient dans ce document qu'on vous avait fait parvenir, « Pour une région écologique et résiliente », comprenant 19 mesures, et il y en a particulièrement 2 sur lesquelles je voulais mettre l'accent.

D'abord, c'est l'accompagnement des entreprises avec un guichet unique de la transition écologique, parce qu'il ne s'agit pas simplement de déclarer qu'il faut accélérer la transition écologique, il faut aussi fournir de l'ingénierie aux acteurs économiques pour qu'ils puissent avancer dans cette direction. Mais l'ingénierie n'est pas suffisante si on ne met pas en place des moyens dans le cadre d'un contrat de conversion écologique pour accompagner et soutenir les projets des entreprises, des projets qui devront obligatoirement comporter des avancées sur le plan écologique et social. L'idée, c'est bien de lier ces différentes dimensions, économie, écologie et social, dans un projet que la Région soutiendra.

Je voulais également souligner un manque ou une alerte : il me semble que le secteur de la culture n'est pas suffisamment soutenu dans notre plan de relance. On a alerté plusieurs fois la majorité sur le sujet. Certes, la Région a fait beaucoup durant la période de confinement, la première période, mais le secteur culturel est dans une situation extrêmement difficile, il y a énormément de spectacles annulés et beaucoup d'artistes qui se retrouvent avec des revenus considérablement diminués. Il y a dans ce Plan un appel à projets pour la transition écologique et le soutien à la résilience qui s'adresse aux acteurs de la culture, c'est intéressant, mais il nous semble qu'il faut aller beaucoup plus loin si on ne veut pas avoir un effondrement ou une destruction forte de ces acteurs.

Enfin, je voulais vous dire que, sur le plan de l'industrie et des secteurs clés pour notre Région qui sont l'aéronautique et l'automobile...

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vous remercie de conclure, cher collègue, s'il vous plaît.

M. FAUCHEUX.- ...il faut qu'on arrive à mettre en phase nos visions, la vision qui découle de l'accord de Paris, qui, nécessairement, fait qu'il y a moins de besoins pour l'automobile et moins de besoins pour l'avion, et la sauvegarde des emplois. Pour cela, il faut qu'on arrive à la fois à être d'accord sur le diagnostic et à accompagner les mutations des entreprises pour qu'elles continuent à garder les savoir-faire et les hommes et les femmes, mais aussi qu'elles se projettent sur des besoins qui sont en phase avec les réalités du moment. Nous espérons que les contrats de conversion écologique le permettront.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur FAUCHEUX.

Monsieur GODEFROY a la parole.

M. GODEFROY.- Monsieur le Président, chers collègues, je vais m'entretenir avec vous de la question des transports. Dans votre Plan de relance, ce qui m'amuse beaucoup, c'est, en première page, que vous dites qu'un des secteurs à protéger en priorité, c'est l'automobile. Et vous la mettez au même niveau que l'hôtellerie et la restauration qui, nous le savons tous, ont beaucoup souffert. Je trouve cela assez plaisant que vous mettiez comme secteur à protéger l'automobile quand on sait tout ce que vous faites pour la combattre parce que c'est un moyen de transport individuel.

Cela donne bien le ton de ce qu'est votre Plan de relance sur les transports. On se demande ce qu'il y a de nouveau. Ce que vous annoncez comme la lutte de la Région pour relancer l'activité était déjà programmé.

Je prends pour exemple les lignes de train, sauvées, comme vous dites, comme Tours-Loches. Cela fait longtemps qu'on retrouve ce sujet dans cette enceinte. Mais il ne s'agit que d'une signature avec l'État pour un financement à 50 %. Idem pour les 32 rames à haut niveau de confort pour remplacer les vieilles rames Corail. Leur achat a été confirmé, c'est vous qui le dites – confirmé –, ce qui prouve bien que c'était déjà prévu. C'est la même chose dans des domaines comme le centre de maintenance d'Orléans, tout cela était prévu. Je reviens aussi à votre plan de transports scolaires, avec la gratuité qui est déjà mise en place depuis deux ou trois ans.

Alors, quoi de neuf ? On se le demande. Il y a de vagues projets sur l'hydrogène, mais en oubliant de préciser que, pour l'instant, l'hydrogène utilisable pour les piles à combustible vient des produits pétroliers. C'est quand même un peu gênant. On mentionne l'hydrogène vert, mais on voit dans la DM2 que vous ne lui accordez que 6 000 euros. 6 000 euros pour la recherche sur l'hydrogène vert, on sent que vous-mêmes, vous n'y croyez pas.

De plus, dans tout cela, il n'y a pas un mot sur l'aéroport de Tours. C'est vrai que, politiquement parlant, il est assez dangereux de le mentionner, puisque vos alliés Écologistes, enfin alliés pour l'instant, ont pris nettement position contre. Comment peut-on parler de relance dans les transports sans parler de l'aéroport ? Je me le demande. De toute manière, l'aéroport, on va en parler cet après-midi, au vu de la liste des amendements.

De ce fait, comment est-ce qu'on peut parler de relance ? Point final. Pour l'instant, tout ce que je vois, c'est qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GODEFROY.

Madame ROUSSELET a la parole.

Mme ROUSSELET. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Avant de faire un focus sur la mesure 36, car je vais parler de celle-là spécifiquement, relative à l'investissement massif de 229 millions d'euros, fléché pour l'accessibilité et la performance énergétique, je voudrais vous livrer un témoignage qui, du coup, va un peu à l'encontre de ce que je viens d'entendre.

J'ai l'honneur et la satisfaction, Monsieur le Président, de vous représenter au Comité départemental d'examen des problèmes de financement des entreprises, le CODEFI. Cela se fait auprès du préfet du Loir-et-Cher, et il se trouve que ce Comité réunit l'ensemble des acteurs de l'économie et de l'emploi, les branches, les chambres, les services de l'État, l'URSSAF, Pôle emploi, etc., et j'ai quand même le plaisir de constater que toutes ces personnes ont compris et ont trouvé assez claires les mesures qui ont été mises jusque-là en place. Et ils sont unanimes pour dire que la réactivité de la Région envers ces acteurs économiques a été très positive et surtout que les mesures sont adaptées, adaptées parce que nous connaissons le territoire et grâce à notre habitude de travail avec eux, qui se fait dans le cousu main. Tous ont confiance en nous pour pouvoir réagir, c'est clair, ils nous témoignent de la confiance et ils sont en attente de propositions, de bons dispositifs avec le bon tempo. Mais, je le répète, ils sont dans la confiance.

Le plan qui est proposé aujourd'hui part des besoins et des forces de notre Région en toute connaissance du territoire, du milieu, ce qui m'amène, j'y arrive, à la fameuse mesure 36. Un des leviers importants de l'accélération de la commande publique et du soutien du BTP, c'est notre parc immobilier. Il est parfois vécu comme un poids, mais là, pour le coup, on va s'en servir. Je ne vous détaille pas la mesure, puisque tout le monde connaît le Plan par cœur, que je n'ai que deux minutes et que je vais tâcher de les respecter.

En tout cas, le COEPI, c'est une enveloppe de 100 millions d'euros dédiée à la réalisation d'actions de performance énergétique dans 62 lycées. Très clairement, cette mesure nous permet d'accélérer la réduction de notre impact environnemental en assurant des locaux et un accueil de qualité pour nos jeunes. Elle nous permet de développer la filière de l'isolation grâce aux marchés publics et la création d'emplois non délocalisables dans une filière essentielle pour notre avenir.

À terme, cette mesure va aussi nous assurer une réduction de nos dépenses de fonctionnement, ce qui n'est pas neutre, et elle répond à notre objectif de placer la Région comme chef de file de l'innovation sociale et d'en faire un modèle écologique.

Pour conclure, cette mesure démontre elle aussi l'intelligence de ce Plan qui fait le lien avec l'ensemble de nos politiques, telles que la COP régionale, le fonctionnement quotidien de la collectivité, la formation professionnelle, l'accueil des publics, etc.

Je vous remercie. Ah, j'ai grignoté cinq secondes, pardon !

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame ROUSSELET.

Madame GREFF a la parole.

Mme GREFF. - Merci, Monsieur le Président.

(Brève coupure de micro)

Cela me fait plaisir que vous m'entendiez ! Cela me fait plaisir, parce que je vous ai entendu, Monsieur le Président, tout à l'heure. Moi, au contraire de mon collègue, j'étais de « super-bonne » humeur ce matin, j'envoyais des messages à mes collègues de droite, de gauche parce que je les apprécie, donc j'étais en superforme, et, d'ailleurs, je le suis encore, rassurez-vous. Je suis en forme pour vous dire qu'il y a quelque chose qui me gêne terriblement, Monsieur le Président, si vous m'écoutez.

Monsieur le Président, votre fierté, votre fierté inlassablement répétée me gêne considérablement, comme ce matin, comme dans les médias, comme dans vos inaugurations, comme dans tout ce que vous faites depuis cinq ans. Et si cette fierté était vraiment louable, nous n'en serions pas là aujourd'hui. Alors pourquoi en sommes-nous là aujourd'hui ?

(Brouhaha)

Non, mais je vous le dis sincèrement, parce que je le pense. J'ai donc attendu beaucoup du Plan de relance. Dans le mot « relance », il y a relance, et j'ai cherché ce qui pouvait être de la relance. J'ai eu du mal. Malheureusement, nous sommes habitués à avoir des rapports avec des pages très nombreuses, qui sont là pour faire croire. Je ne vois pas le cap, je ne vois pas la vision, je ne sais pas où on va, et malheureusement je crois que beaucoup de nos concitoyens sont dans cette même situation.

J'ai vu qu'en matière de numérique, vous alliez nous proposer la fibre noire. Moi, je siège au SMO, et le numérique n'est pas déjà sur tout le territoire. Est-ce que cela ne devrait pas être la priorité de la Région, surtout dans une période de crise comme celle que nous connaissons aujourd'hui ? Les citoyens ont besoin du réseau Internet, les entreprises, les collectivités, les écoles, les lycées ; la fibre noire est prévue pour les lycées, les enseignants et les chercheurs. Avec Anne, on est content, les chercheurs vont enfin avoir de l'Internet. Cela, c'est nouveau, la fibre noire.

Je voudrais aussi dire que, dans ce rapport, vous avez multiplié les actions, 40 actions. J'ai peur que ce saupoudrage nuise singulièrement à l'efficacité de votre Plan.

Monsieur le Président, j'ai des doutes, car je vois bien l'avis de nos concitoyens, aujourd'hui, vous êtes tous autosatisfaits, mais, globalement, les gens sont perdus. Il y a une anxiété majeure dans le territoire, il y a un manque de confiance vis-à-vis des élus, parce qu'ils disent beaucoup, mais qu'au bout du compte, ils ne font pas beaucoup.

C'est une période très particulière, en ce moment, je vous l'ai dit, anxiogène, instable. Nous devons avoir des vraies propositions, Monsieur le Président. Et même les Conseils départementaux nous alertent ; le recours au RSA aujourd'hui est un indicateur majeur de développement de la pauvreté et de la précarité, et dans notre Région Centre, les départements alertent. Le nombre de nos concitoyens frappés par la pauvreté et la précarité est croissant. Dans ce plan de relance, que proposez-vous pour cela ? Que proposez-vous ? Parce que cela, c'est du concret, c'est du vital. On est aujourd'hui dans l'obligation de résultat, et je ne le vois pas.

Par contre, dans cette période, je suis aussi inquiète, car Monsieur le Vice-président a parlé tout à l'heure du futur budget en fonction de la future déclaration de la date des élections, mais cela va durer combien de temps, Monsieur le Vice-président ? Est-ce qu'on va avoir un budget ? Est-ce qu'on saura demain où on va ? Si les élections ont lieu en décembre prochain, cela veut-il dire qu'on n'aura pas de budget jusqu'en décembre prochain ?

Je pense qu'il y a une meilleure organisation à avoir dans cette instance aujourd'hui, avec une clarté...

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vous remercie de conclure, chère collègue.

Mme GREFF.- Je termine juste ma phrase, si vous me permettez.

Avec une clarté pour savoir véritablement où on va. Je vous dis simplement que vous avez proposé beaucoup de choses, mais, au-delà des mots, j'ai très envie d'avoir des actes. Je suis désolée de ne pas satisfaire l'ensemble de la majorité, mais, majoritairement, c'est la population qui n'est pas satisfaite.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci.

S'agissant des relations avec les départements, je veux juste dire ceci : si le département dont vous êtes originaire et tous les départements auront tous, partout sur tous les territoires – vous êtes venus à deux ce matin –, la fibre optique, c'est parce que la Région, et regardez autour, car ce n'est pas le cas dans toutes les régions, y compris dans les régions qui font référence pour vous, met le « paquet » et continue à mettre le « paquet ».

Et, deuxièmement...

Mme GREFF.- C'est faux.

M. le Président.- Ah, c'est faux.

(Intervention hors micro de Madame GREFF – inaudible)

M. le Président.- Comment ?! Mais c'est leur « boulot » ! C'est leur responsabilité ! Madame GREFF, est-ce que les départements paient le ferroviaire ? Non ! Nous payons et nous avons la fierté de le faire parce que nous croyons à l'égalité des territoires, nous aidons les départements. C'est la solidarité, nous aidons les départements à se développer !

Deuxièmement, vous avez parlé des familles, qui ne voient rien. Dans le département dans lequel vous êtes élue, dont vous êtes originaire, les parents ne paient rien pour le transport scolaire. S'ils ont deux enfants, ils économisent 500 euros par an ; cela, c'est la solidarité.

Enfin, Madame GREFF – parce qu'il faut quand même que les choses soient concrètes, vous cherchez des choses concrètes, on va vous en donner –, un lycéen aujourd'hui qui est boursier, s'il est boursier 6 parts, il paie son ordinateur 20 euros. Cela, c'est le Plan de relance. L'ordinateur coûte 850 euros, faites la différence. S'il est boursier une part, il paie l'ordinateur 200 euros ; l'ordinateur coûte toujours 850 euros. S'il n'est pas boursier, il paie 330 euros ; l'ordinateur coûte toujours 850 euros. La différence, c'est la Région. Intéressez-vous à ce qu'on fait, dans nos responsabilités.

Je pourrais continuer sur les transports, sur ce qu'on fait pour les jeunes quand ils prennent le train le week-end et qu'ils paient moins cher que pour utiliser BlaBlaCar. Cela, c'est la Région.

Soyez-en fière ! Oui, Madame GREFF, soyez-en fière. Connaissez les politiques de la Région et soyez-en fière. C'est important. On ne peut pas dire tout et son contraire. On ne peut pas dire que les départements font la solidarité et que la Région ne la ferait pas. Ce n'est pas vrai, c'est faux. Je voulais juste vous préciser cela.

(Applaudissements)

Mme GREFF.- Je voulais juste vous préciser, Monsieur le Président, que la Région n'est pas là pour aider, elle est là pour insuffler et pour proposer, pour aller au-delà. Aujourd'hui, on a le devoir de réussir...

(Brouhaha)

Monsieur le Président, il n'y a pas que des lycéens et des écoliers dans la Région Centre, il y a aussi des familles, des hommes, des femmes qui n'ont pas d'enfant mais qui travaillent sur le territoire.

M. le Président.- Je ne vais pas vous donner les tarifs pour les salariés de cette Région quand ils prennent le train, chacun les connaît.

Nous passons à l'orateur suivant – merci, Madame GREFF –, et ce sera Monsieur MECHIN.

M. MECHIN.- Merci, Président.

J'ai l'impression d'écouter ce matin des discours de Jacques CHIRAC, mais je vais changer.

Le Plan de relance, c'est aussi celui de la Région pour l'investissement massif dans les lycées, garantissant de grands travaux aux entreprises régionales et permettant le maintien de l'emploi, voire des embauches avec, bien entendu, des clauses sociales pour aider les plus démunis. Ce sont des travaux sur 20 lycées, non seulement en cours mais qui vont commencer et qui sont à venir sur 2021, pour 99,6 millions d'euros, cela sur l'ensemble de la Région, laquelle mobilise, pour la plupart, les entreprises locales. C'est aussi à travers la centrale Approlys Centr'Achats, dont la Région est le premier financeur du fonctionnement, qui donne une bouffée d'oxygène aux entreprises locales pour plusieurs millions d'euros.

Je vous rappelle aussi que, pour une durée de six ans, les contrats de pays et d'agglomération représentent 409 millions d'euros de subventions de la Région pour notre territoire. Ces contrats concernent la vie quotidienne de nos concitoyens, avec trois priorités : le développement économique et l'emploi, le mieux-être et le développement rural et urbain.

Face à la crise sanitaire qui provoque un ralentissement économique de grande ampleur, la Région a l'exigence de s'adapter et il a été décidé d'apporter plus de souplesse dans ce cadre d'intervention des contrats régionaux, ce qui doit permettre une relance de l'activité économique et de l'emploi pour les trois priorités, à enveloppe constante.

Rappelons que pour un euro investi en subventions par la Région, ce sont 4 euros qui sont investis sur le territoire grâce à l'engagement aux côtés de la Région des communautés de communes, des communes, de l'État, des départements et de l'Europe. Par exemple, pour un contrat de 6 millions d'euros, ce sont 24 millions d'euros investis en six ans sur le territoire concerné, ce qui se traduit donc par autant de travaux et d'heures de travail.

Enfin, il est proposé aux porteurs de projet de prévoir le 1 % artistique, 1 % des travaux pour la réalisation d'une œuvre d'art, afin de soutenir les artistes, artisans d'art du territoire et de sensibiliser nos concitoyens à la création.

Rappelons aussi que le dispositif Fonds Sud permet au Pays de l'Indre et à l'agglomération de bénéficier de 1 million d'euros en plus, au titre de la solidarité de la Région pour le Sud, 2 millions d'euros pour l'agglomération de Châteauroux, puisque l'agglomération et le pays sont regroupés. Rappelons aussi que les crédits CRST sont portés de 35 millions à plus de 51 millions d'euros pour honorer nos engagements, engagements que nous tenons, pour l'emploi, pour les entreprises.

Un petit détail, Monsieur le Député de l'Indre, Nicolas – il est parti –, je voudrais dire qu'il peut passer un message auprès de son préfet. J'ai recensé dernièrement dans le Cher les 60 derniers projets qui ont été réalisés et inaugurés. Pour 40 d'entre eux, c'est la Région qui est le premier financeur, loin devant l'État, très loin devant les départements. Et sur ces 60 projets, 20 sont financés par la Région, hors compétence. Il faudrait donc peut-être le rappeler aussi à Monsieur le Préfet de l'Indre !

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur MECHIN.

Monsieur COMMANDEUR a la parole.

M. COMMANDEUR. - Merci, Monsieur le Président.

Quand j'écoute les prises de parole, aussi bien localement qu'au niveau national, parce qu'on a aussi des représentants des partis nationaux ici, il y a trois mots qui me viennent à l'esprit : le populisme, la démagogie et l'irresponsabilité.

Je commencerai par l'irresponsabilité avec le vote récent du Sénat d'un amendement présenté par le Parti socialiste interdisant au gouvernement de fermer les bars et les discothèques. Je pense que cette décision était irresponsable. J'espère que le Sénat reviendra dessus, et cela montre bien toute la complexité de l'action du gouvernement qui est pris entre deux feux, entre deux pressions, d'une part celle d'un corps médical qui, dans sa grande majorité – on a bien sûr la Sainte Trinité, RAOULT, PERRONNE, TOUSSAINT qui pensent qu'il n'y a pas de virus en France –, trouve qu'il y a une reprise du virus et qui fait plutôt pression sur le gouvernement pour reprendre des mesures plus dures, et, d'autre part, celle des corps économiques qui font en sorte qu'on prenne moins de mesures. Je pense qu'ici personne n'aimerait à être à la place d'Olivier VÉLAN et d'Emmanuel MACRON pour prendre ces décisions qui sont difficiles.

Je regrette aussi le populisme de Monsieur PELTIER qui fait s'affronter une nouvelle fois les plus pauvres entre eux, d'un côté ceux qui ont un travail peu payé et, de l'autre, ceux qui n'ont pas de travail et bénéficient du RSA. Je trouve regrettable qu'on oppose ces deux types de populations.

La démagogie de Madame GREFF sur la fibre optique me laisse un peu pantois ; d'ailleurs, pas seulement celle de Madame GREFF, celle aussi de Monsieur FORISSIER. En effet, s'il y a quelque chose qu'on ne peut pas reprocher à la Région – je sais pourtant être critique parfois –, c'est bien la manière dont la Région a soutenu le déploiement de la fibre optique à 100 % sur le territoire. Le 100 %, ce n'était pas gagné au début, j'en avais parlé au tout début du mandat, il a fallu du temps pour convaincre tout le monde et je crois que maintenant tout le monde est convaincu, et la Région est au rendez-vous sur ce sujet. J'aimerais tout de même rappeler que les Départements de l'Indre et du Cher auraient pu s'associer à l'Indre-et-Loire et au Loir-et-Cher pour bénéficier d'un financement privé bien plus important, et que c'est la décision des deux présidents des Conseils départementaux de ne pas y participer qui nous amène à cette situation où, finalement, il faudra plus de financements publics et on arrivera plus tard. Je trouve cela un peu dommage.

Pour revenir sur le Plan de relance, je partage un peu la position des Verts sur le fait que c'est plus un plan de transformation qu'un plan de relance, quand on voit l'ensemble des mesures. Après, je pense que 70 à 80 % des mesures qui sont annoncées étaient déjà existantes, et on a donc un « repackaging », même si notre Région n'est pas la seule à le faire, à montrer un peu ses muscles sur le sujet. La réalité de ce plan de transformation est certainement plus proche d'une centaine de millions d'euros que de 500 millions d'euros, mais c'est déjà un effort extrêmement important et je pense qu'il faut le souligner.

Cela mériterait effectivement un peu de simplification pour éviter de retrouver des choses un peu surprenantes dans un plan de relance, comme le soutien aux logiciels libres ou un budget participatif sur « Ma solution pour le climat », qui est quelque chose d'extrêmement bien mais qui, à mon avis, n'a pas grand-chose à voir avec un plan de relance.

Par ailleurs, je trouve qu'il y a quelques « ratés » sur le numérique inclusif, dans lequel on a manqué des appels d'offres gouvernementaux. J'aimerais bien qu'on revienne dessus, et je n'ai pas vu d'éléments importants dans ce plan de transformation.

Le soutien de la téléphonie mobile, c'est un grand sujet, heureusement que la Région s'est emparée du sujet sur le fixe, sur la fibre. J'aimerais bien aussi qu'elle s'engage sur la téléphonie mobile, car on voit bien qu'en cette période de Covid, le télétravail est important.

Je vais conclure, car il ne me reste plus beaucoup de temps. Je vais essayer de respecter le temps qu'on a sur ce sujet, sur deux points. Je suis extrêmement réservé sur le projet de fibre noire, car je considère que ce n'est pas à un opérateur comme le GIP Recia de remplacer des opérateurs qui savent très bien faire de la fibre optique, de même sur la solution qui a été choisie pour les commerçants et qui, contrairement à ce qui est écrit dans le rapport, ne permet pas les achats en ligne.

Bref, je voterai ce Plan de relance ou de transformation, parce qu'il contient des mesures extrêmement pertinentes. Je pense qu'il ne va pas encore assez loin, malheureusement, mais on verra ce qu'il en sera sur les prochaines actions.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur COMMANDEUR.

Je donne la parole à Madame TRICOT.

Mme TRICOT. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, une crise économique sans précédent s'amorce, elle est indissociable de la crise sociale, et, comme toujours, les plus démunis seront les plus exposés.

Vanessa GIRAUD, politiste et docteur à la Sorbonne, nous encourage à aller vers une exigence de cohérence entre la politique et la réalité. C'est pourquoi notre Plan Région doit être ambitieux, tant par ses idées que par les moyens mis à sa disposition pour passer des paroles aux actes.

Le Plan 100 % santé décliné depuis le mois de novembre 2019 est indéniablement une avancée significative. C'est pourquoi nous aurions pu espérer que les actions en direction de la santé et des questions sociales soient plus nombreuses dans ce Plan de relance, afin de venir en aide à notre système sanitaire percuté par la crise et qui met à mal nos professionnels de santé.

En ce jour de mobilisation nationale des soignants, permettez-moi de commencer cette intervention en attirant votre attention sur l'inégalité que créent les accords du Ségur de la santé. En effet, le secteur médico-technique, la fonction publique territoriale ou bien les prestataires d'aide et de soins à domicile sont exclus de la revalorisation salariale prévue, soit 180 euros nets par mois. Nous risquons de voir s'accroître les problématiques de recrutement sur ces filières déjà en grande difficulté. Y aurait-il plusieurs types de soignants ?

Dans ces circonstances, l'élargissement du GIP Pro Santé à des professionnels paramédicaux serait un signal fort envoyé aux professionnels de santé non médicaux.

Et même si le plan de relance contient de nombreuses actions, nous aurions pu également accroître nos actions en poursuivant le travail déjà engagé sur la qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, du logement ou sur les perturbateurs endocriniens, car ils influent directement sur notre état de santé sans distinction d'âge ou de sexe et sont un levier de prévention indispensable des pathologies chroniques.

Enfin, afin de limiter l'impact social de cette crise, plusieurs solutions peuvent encore être envisagées. D'abord, le soutien et l'engagement de la Région auprès des territoires qui se portent candidats au dispositif « zéro chômeur de longue durée ». Le dispositif à destination des personnes les plus reculées de l'emploi doit permettre de limiter leur précarité. Ensuite, la mise en place d'un revenu de transition écologique qui serait conditionné à la mise en œuvre d'une action de transition. Dans le cadre de l'accroissement des inégalités au niveau des territoires et des groupes sociaux, les solidarités apparaissent plus que jamais comme un levier indispensable pour qu'aucun habitant de notre Région ne se retrouve exclu.

Nous l'avons compris, ce plan représente certainement une première étape que nous devons compléter, enrichir. Soyons inventifs face à cette situation inédite, car cela nous permettra d'être plus armés face aux crises qui s'amorcent.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame TRICOT.

Monsieur de LA RUFFIE a la parole.

M. de LA RUFFIE.- Merci, Monsieur le Président.

Je voudrais revenir avec vous sur les actions 16, 17 et 18 de ce Plan de relance qui sont relatives à l'aménagement du territoire.

L'action 16 évoque le fait que la Région va débloquer 16 millions d'euros supplémentaires sur des chantiers communaux qui s'inscrivent dans les objectifs climat du SRADDET. Là-dessus, j'ai deux observations.

La première porte sur la réalité même de ce déblocage complémentaire. Je crois que, là aussi, il faut être sérieux. Vous le savez, Monsieur le Président, ces 16 millions supplémentaires pour les CRST ne concernent pas réellement le Plan de relance. Lors de l'élaboration du Budget primitif 2020, vous aviez volontairement sous-évalué l'engagement de la Région au titre des CRST, prétextant que les communes et les intercommunalités allaient ralentir leurs dépenses, du fait que c'était une année électorale. En réalité, cela n'a pas été le cas, ce qui oblige la Région à corriger cette mauvaise prévision, mais cela ne concerne certainement pas le Plan de relance. Je crois qu'il faut être honnête, il faut rappeler qu'il ne s'agit pas d'un réel nouveau déblocage mais simplement d'un rattrapage qui n'avait pas été fait initialement.

Deuxième observation sur cet article 16, sur les conditions imposées. Ne pensez-vous pas que limiter le bénéfice de ces 16 millions au sein de chantiers qui répondent aux objectifs du Plan énergie air climat du SRADDET est un peu réducteur ? Tout un pan de notre économie doit-il être abandonné au prétexte qu'il ne correspondra pas à ces objectifs ? Qu'en est-il des filières du nucléaire, de l'aéronautique, de toute notre industrie, de notre agriculture ou même du secteur tertiaire qui ne répondent pas à ces critères ? La crise sanitaire et le confinement ont affecté toute notre économie et il est illogique et inéquitable de privilégier certains secteurs plus que d'autres.

Venons-en maintenant à l'article 17, la relance par un aménagement du territoire au service de la transition. Il est question de la limitation de l'artificialisation des sols, de la préservation des terres agricoles. Nous sommes parfaitement d'accord, je passe.

L'article 18, c'est la relance par un investissement massif avec l'État, avec le dispositif « petites villes de demain ». Nous sommes, vous le savez, de fervents supporters et partisans d'un aménagement équilibré et harmonieux de notre territoire national ou régional. Je l'ai déjà dit, la France ne se résume pas à « Paris et le désert français », et la Région Centre-Val de Loire, ce n'est pas uniquement deux métropoles qui ont souvent les yeux plus grands que le ventre, c'est aussi plusieurs chefs-lieux de département, c'est une quarantaine de villes de plus de 8 000 habitants et c'est un nombre encore plus important de petites communes.

À ce titre, la Région s'engage à conforter les dynamiques déjà engagées dans le cadre d'un programme « Action cœur de ville » et va s'engager dans le dispositif « petites villes de demain ». Tout cela est très joli, c'est très bien, mais, pour reprendre l'expression de mon collègue GODEFROY, j'ai envie de dire : rien de nouveau sous le soleil de l'aménagement. Nous aurions aimé des dispositions un peu plus concrètes, un peu plus précises plutôt que ces mesures déjà connues et qui, en définitive, seront financées par l'État.

Nous considérons donc que ce Plan de relance reste plutôt très modeste en matière d'aménagement du territoire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur de LA RUFFIE.

Une information, Monsieur de LA RUFFIE. Reprenez bien le texte, il est dit, sur l'intervention au bénéfice des territoires, que les actions qui sont financées s'inscrivent dans le SRADDET. Oui, ces actions sont nécessairement, sur le plan des objectifs environnementaux, etc., qualifiées dans notre SRADDET, mais il ne s'agit pas exclusivement de choses qui sont de l'ordre de la performance énergétique. Nous finançons des rénovations de structures sportives, nous finançons des rénovations de structures culturelles, nous finançons des rénovations de cantines scolaires, etc.

Elles sont directement compatibles, ce qui est bien normal, avec notre SRADDET, mais il ne s'agit pas exclusivement de choses liées à la production d'énergie par exemple. C'est juste une précision et c'est marqué dans le texte.

M. de LA RUFFIE.- Monsieur le Président, j'entends ce que vous dites, mais quand je lis l'article 16, je vois c'est « *pour mettre en œuvre des chantiers portés par les communes qui s'inscrivent dans les objectifs énergie climat du SRADDET* ».

M. le Président.- Absolument. C'est une précision que je souhaitais vous apporter.

Merci, Monsieur de LA RUFFIE.

Madame PIDOUX a la parole.

Mme PIDOUX.- Monsieur le Président, mes chers collègues, bonjour à toutes et à tous.

Je dois vous dire que je suis un peu surprise de la tenue de nos débats au vu de l'urgence de la situation, du contexte dans lequel on se trouve. À la fois on nous reproche le fait que ce document est trop lourd, trop précis et trop important et on nous dit que parfois on fait trop d'aides, pas assez d'aides, qu'il y a trop d'informations ou pas assez, trop de transition ou pas assez. Honnêtement, on voit bien que le débat qui a lieu ici ne porte pas sur l'urgence du Plan de relance mais sur d'autres enjeux. Au regard de notre responsabilité, il me semble important qu'on se repositionne sur l'essentiel, qui est d'être aux côtés des citoyens et des citoyennes de nos territoires et qu'on se mobilise tous ensemble, qu'on remonte les manches et qu'on dépasse à ce moment précis nos querelles parfois électorales.

Car, oui, on peut constater la chute du tourisme, la crise de l'industrie, la chute de l'emploi salarié, les annonces de plans, de procédures de sauvegarde qui se suivent, qui s'accroissent, et le Plan de relance se doit d'y répondre ; c'est indispensable pour nos entreprises et pour l'emploi. On a parlé tout à l'heure des salariés, des familles. Oui, sauver nos entreprises, c'est sauver les familles, sauver les emplois salariés, sauver les plus précaires.

Aujourd'hui, en France, il y a un million de pauvres supplémentaires. Les stigmatiser, et là, je rejoins Pierre COMMANDEUR, les opposer les uns aux autres alors qu'on a par exemple dans le Loiret plus 10 % de bénéficiaires du RSA, cela n'a aucun sens et il nous faut être aux côtés des entreprises pour préserver l'emploi et faciliter le rebond après la crise que nous vivons.

Ainsi, 47 millions d'euros pour les TPE et les PME, 4,6 millions pour la transition écologique et numérique, création d'un fonds de soutien de 3 millions d'euros, plus 1 million d'euros pour la recherche et développement. Ce travail a été fait avec les chambres, il a été fait avec les acteurs, avec les entreprises, avec Dev'up, avec des gens qui sont au plus proche des entreprises, au plus proche du territoire et qui ont conscience des enjeux et de l'urgence dans laquelle nous devons aller. Quand on fait cela, on sauve les entreprises et, du coup, on préserve aussi nos familles.

Autre sujet, la transition. Effectivement, c'est un plan de transition également, mais je trouve que c'est une excellente nouvelle, une excellente nouvelle qu'on accélère la transition vers laquelle on doit aller. Les entreprises qui se « cassent la figure » sont celles qui, souvent, n'innovent pas assez ou celles qui ne prennent pas les bons tournants. Non, contrairement à ce qui a été dit, les entreprises ont conscience qu'il faut prendre ce tournant. Dès lors, nous, nous leur proposons d'accélérer ce tournant et que chacun prenne ses responsabilités.

Nous serons donc à leurs côtés, et si cet argument économique relatif à la nécessaire innovation des entreprises pour pouvoir s'adapter au marché ne vous satisfait pas, il y a un autre argument qui est l'urgence environnementale à laquelle on fait face, urgence environnementale qui, là encore, touche les plus précaires. C'est donc à nous de prendre nos responsabilités.

Oui, c'est vrai, nous sommes fiers, fiers de prendre nos responsabilités, fiers d'être dans l'action et de porter le maximum de dispositifs pour être au plus proche de nos citoyens et de nos citoyennes et également des entreprises pour préserver la qualité de vie en Région Centre-Val de Loire.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame PIDOUX.

Madame COTILLON-DUPOUX a la parole.

Mme COTILLON-DUPOUX. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, dans ce contexte extrêmement délétère, j'ai, comme vous tous, lu avec attention ce Plan de relance régional et je suis restée sur ma faim. Ce rapport de 138 pages, annexes comprises, a pour qualité essentielle d'énumérer 40 actions porteuses de subventions régionales destinées à amortir les conséquences financières du choc économique que nous subissons. Je dirais : tout cela pour cela. En effet, si les constats sont réels, toutes les actions proposées semblent quelque peu minimalistes, voire manquer parfois de cohérence, et je vais vous citer trois exemples.

- En premier lieu, une ambition affichée de 100 % de couverture de notre territoire par le très haut débit. Certes, mais quand on connaît l'état de déploiement dans le Cher et l'Indre, toujours parents pauvres de notre Région, on ne peut que s'interroger sur le réalisme de cette proposition. Vous savez, bien entendu, que le Berry en est toujours à la phase 2 du développement des prises, qui vise 75 % de couverture, ce qui laisse quand même de la marge pour atteindre l'ambition annoncée. Mais serons-nous financés par le CPER, comme prévu initialement, ou à travers le Plan de relance ? Va-t-on assister à une partie de ping-pong entre les deux ? En tout cas, c'est une des interrogations du RIP 36, auquel j'ai participé très récemment. Je pose donc la question : où est la cohérence entre ces deux plans de financement ?

- Deuxième point, sont détaillés dans différentes actions les soutiens à l'emploi dans les entreprises du BTP, PME, TPE, dans le secteur agricole ou le tourisme, mais qu'en est-il de l'industrie aéronautique, qui est pourtant très présente dans notre Région ? Je n'ai trouvé qu'un petit engagement dans l'action n° 15 sur l'aéroport de Châteauroux et la construction du hangar géant de 8 500 mètres carrés que, soit dit en passant, vous avez inauguré en 2015, absolument, en pleine campagne des élections régionales.

En tant que membre du Conseil d'administration de l'aéroport, je tiens également à rappeler que c'est un projet ancien, qui à mon avis n'a rien à faire dans ce Plan de relance, puisque les financements étaient programmés bien avant la crise sanitaire.

Quant à l'aéroport de Tours, en grande difficulté, il serait opportun de s'y intéresser plus concrètement, au-delà de la compensation du désengagement de la CCI. Ce, pour la sauvegarde d'un service à la population et le maintien d'emplois dans cette période économiquement très difficile. Mais vos amis Écologistes, qui pourraient d'ailleurs être aussi les miens s'ils n'étaient submergés par une idéologie punitive, ne sont pas enclins à soutenir ce mode de transport réputé fort polluant.

Alors, en attendant l'avion à hydrogène, l'avion électrique, bref, l'avion vert, comment pourrions-nous continuer à participer aux différentes COP, à envisager la conquête des marchés étrangers ou à participer à des salons internationaux, comme vous le souhaitez, Monsieur le Président ? Encore une fois, où est la cohérence ?

- J'attaque le dernier sujet, l'augmentation de l'offre médicale et l'amélioration de l'accès aux soins. La crise sanitaire actuelle n'a fait qu'aggraver une situation déjà fort préoccupante, et cette action 22 nous propose finalement que peu de solutions, avec l'augmentation du nombre de maisons de santé pluridisciplinaires. Mais combien de nouveaux médecins se sont installés dans ces structures ? On attend toujours la réponse. Vous mettez également en avant une augmentation des quotas pour les formations sanitaires, mais les résultats se feront sentir dans 3 à 5 ans ; en tout cas, cela ne répondra pas à l'urgence de la situation actuelle.

Quant au déploiement effectif de la télémédecine, faut-il avoir un médecin à l'autre bout de la ligne et une communication Internet de qualité. Une fois de plus, les territoires qui en auraient le plus besoin ne sont pas les mieux servis. Pourquoi nous resservir au travers d'un plan de relance des sujets déjà traités par la plateforme pour une « région 100 % santé » en novembre 2019, c'est-à-dire bien avant la pandémie ? Où est la cohérence des actions régionales ?

Je terminerai par votre cheval de bataille, le GIP Santé, qui met en place des centres de santé destinés à accueillir des médecins salariés. Je dirais que c'est une fausse bonne idée, car je reste un peu dubitative sur l'efficacité de ce genre de structure. D'ailleurs, il serait peut-être intéressant de se rapprocher des départements qui expérimentent des centres de santé départementaux depuis maintenant deux ans. Certes, en matière de coût, on est à la hauteur des espérances, mais, pour le reste, c'est à démontrer.

En conclusion, je vous ai cité trois exemples de situations qui, à mon sens, n'ont rien à faire dans ce Plan de relance. Ils ne sont que des effets d'annonce, puisque ces actions sont déjà financées par d'autres dispositifs et ont été initiées bien avant cette crise sanitaire, devenue crise économique, qui nécessite bien entendu qu'on s'y intéresse.

Je vous remercie de votre écoute.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame COTILLON-DUPOUX.

Madame BESNIER, Anne BESNIER a la parole.

Mme BESNIER. - Merci, Monsieur le Président.

Les 40 actions pour aujourd'hui et pour demain qui vous sont présentées sont indispensables et immédiates. Je ne reviendrai bien évidemment pas sur toutes ces actions indispensables, mais j'insisterai sur deux d'entre elles.

En premier lieu, l'intelligence artificielle. Elle fait peur, parce qu'elle est méconnue et souvent présentée comme une boîte noire. Le but de mon propos n'est pas de vous exposer le débat scientifique entre l'interprétabilité et l'explicabilité des algorithmes, mais de vous rappeler que les scientifiques n'aiment pas l'inexplicable et travaillent toujours à l'éliminer. L'arrivée de l'intelligence artificielle représente bel et bien une révolution et elle concerne tous les secteurs d'activité. On peut avoir peur d'une révolution, on peut également en extraire le meilleur. Sensibiliser, former, accompagner, voilà les moyens de le faire. Sensibiliser les entrepreneurs, former les salariés, les accompagner pour intégrer ces outils dans leur *process*. Sensibiliser les habitants, former les jeunes et les moins jeunes, accompagner la société à cette transformation, voilà ce qui est proposé, voilà ce qui va être fait.

Le deuxième sujet sur lequel je veux intervenir, vous vous en doutez, est celui de l'hydrogène. J'en parle souvent, même trop souvent pour certains, mais j'entends ce matin que je ne suis pas la seule. Je suis persuadée de l'utilité de ce vecteur d'énergie. En voyant les prises de position de nombreuses entreprises, grandes et moyennes, en voyant les prises de position des scientifiques spécialistes dans ce domaine, en voyant les prises de position des collectivités territoriales et en particulier des régions, je peux vous dire que je ne suis pas la seule à penser cela.

Pouvons-nous nous permettre de passer à côté de cette opportunité ? Pouvons-nous nous permettre d'éviter ce qui accélérera le déploiement des énergies renouvelables ? Pouvons-nous nous permettre d'empêcher les entreprises et les habitants de la Région de bénéficier d'un réel projet dans le domaine énergétique ? À ces questions je réponds non et mille fois non. Ce serait plus qu'une erreur, une faute. C'est pourquoi la Région, dès maintenant, organise et coordonne le travail des acteurs afin de structurer une filière hydrogène vert à l'échelle régionale.

Les deux points que je viens de présenter, l'intelligence artificielle et l'hydrogène vert, sont des sources de progrès. Il ne faut pas avoir peur du progrès, il faut juste que la raison l'accompagne. Émile ZOLA a écrit : « *Je crois que l'avenir de l'humanité est dans le progrès de la raison par la science* ».

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame BESNIER.

Madame PÉAN a la parole.

Mme PÉAN. - Merci, Monsieur le Président.

Au printemps dernier, les Français ont été saisis d'effroi lorsqu'ils ont constaté la disparition de leur souveraineté médicale et sanitaire. Depuis, aux yeux de tous, le rapatriement d'une partie significative de la production de nos médicaments et équipements de base est devenu une priorité. Au-delà, la crise sanitaire a surtout montré que le pays peut tenir quelques semaines, à la condition toutefois que l'agroalimentaire, les transports et l'électronique tiennent. Et c'est une réindustrialisation intelligente de notre pays et de nos territoires qui pourra garantir la sauvegarde de ces secteurs stratégiques.

Pour réindustrialiser, le plus simple dans un premier temps, c'est de relocaliser la production. Le Plan de relance est bien timide dans ce domaine, puisqu'il n'envisage que le développement d'une offre de services aux entreprises et une expérimentation sous forme d'appels à projets chichement dotée de 300 000 euros.

Pourtant, surmonter la crise et relancer l'économie impliquent, en plus du soutien à l'économie traditionnelle, de préparer l'économie de demain. Ce qui importe pour demain, ce sont les domaines où s'annoncent des ruptures technologiques majeures. On a parlé ici à juste titre d'intelligence artificielle, de microélectronique, on peut ajouter les matériaux composites. Et là, l'indispensable préalable, c'est la recherche fondamentale et la recherche appliquée. Nous avons déjà, nous, souligné en juillet dernier que les projets de recherche soutenus par la Région nous paraissaient tout à fait pertinents et prometteurs.

Pour encourager la Région dans cette voie, je voudrais dire un mot sur le prix Nobel de chimie qui vient d'être attribué à notre compatriote Emmanuelle CHARPENTIER.

Elle a été formée à Jussieu et à l'Institut Pasteur. Mais depuis l'obtention de ses doctorats, c'est à l'étranger qu'elle travaille, qu'elle enseigne et qu'elle réussit, c'est-à-dire en Suisse, en Allemagne, en Autriche, là où elle a pu trouver les moyens nécessaires à la poursuite de ses travaux.

Emmanuelle CHARPENTIER, j'en parle ici car c'est un bon exemple de ces cerveaux français contraints de s'exiler pour pouvoir donner la pleine mesure de leur génie. À ce titre et à la lumière de cet exemple, encourageons la Région à se mobiliser encore plus, si possible, pour soutenir les chercheurs et les entreprises françaises.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame PÉAN.

Madame PHILIPPE a la parole.

Mme PHILIPPE. - Monsieur le Président, merci.

Je vais essayer d'être concise, parce que c'est justement ce que je vais vous reprocher très rapidement, je vais parler de la forme. Dans ce rapport, ce qui pourrait se dire en une phrase est souvent trop étalé, cela nuit terriblement à la compréhension du texte et je pense qu'on gagnerait du temps et du papier.

Cela étant dit, ce Plan régional – tout le monde a beaucoup parlé, je vais donc essayer de ne pas répéter – aurait peut-être gagné en séparant davantage les actions déjà commencées, qu'il faut sans doute évidemment renforcer et prolonger, des très nouvelles mesures.

Je voudrais parler en particulier de l'action 27. On est sur un plan d'urgence, ce qui veut dire des engagements pris rapidement pour éviter les plans sociaux. Or, là, on nous parle de dispositifs censés apporter des idées un jour pour développer un jour des dispositifs dans lesquels un panel de citoyens va commencer à réfléchir sur des actions qui devraient être 100 % éducatives.

J'ai déjà posé cette question, ces panels sont composés de gens. Qui les a choisis ? Qui va choisir les jeunes pour le chapitre qui s'appelle « Jeunesse pour le climat » ? Qui choisira les COPérateurs ? Ce sont des grandes idées, générales, qui reviennent régulièrement, et le temps de l'urgence n'est pas celui de la réflexion et de la concertation.

Il faut aujourd'hui des mesures immédiates, y compris en matière évidemment d'économie d'énergie, parce que sauver l'économie, c'est permettre de tendre la main – et tant pis si on me trouve populiste – à ceux qui en ont le plus besoin.

On a parlé de pauvreté aujourd'hui et je voudrais juste mettre un petit accent sur ceux qui ne sont dans aucune des statistiques. Je veux parler des travailleurs pauvres, qui ne touchent pas le RSA, parce qu'ils sont censés avoir un salaire, je veux aussi parler des retraités pauvres, qu'on ne recense pas non plus, parce qu'ils sont censés vivre de leur pension.

Aujourd'hui, je trouve que les dispositifs des Verts, comme d'autres, sentent plus la campagne électorale qu'une véritable volonté d'aider massivement les secteurs en danger.

Tandis qu'il faut trouver des solutions pour des actions à mettre en place tout de suite, vous nous proposez dans une partie de ce document de prendre le temps de la concertation citoyenne. Une partie de nos concitoyens est en train de perdre pied, une partie est en train de se noyer, une partie est en train de couler. Ne discutons pas trop de la couleur des bouées, concentrons-nous davantage sur les actions qui permettront de tenir les engagements que vous avez décrits.

Et j'ai encore une seconde pour vous souhaiter à tous de ne pas attraper ce « fichu » virus et vous souhaiter à tous une bonne santé.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame PHILIPPE.

Dernier orateur inscrit, Monsieur ROIRON.

M. ROIRON. - Monsieur le Président, je crois qu'on peut être fier d'habiter dans cette Région et on peut être fier de la tournure qu'a prise notre Région depuis un certain nombre d'années. Et il me semble que lorsqu'on est élu, il faut avoir la fierté de défendre sa région. Je voulais le dire dans un premier temps.

Après, je crois qu'on ne connaît pas forcément toujours les mêmes choses. Quand on rencontre les entreprises, et je suis aussi un élu local, elles sont très satisfaites du travail qui est fait par la Région, notamment à travers le guichet unique. En effet, on nous parle de guichet unique, mais il existe, il s'appelle Dev'up. Il existe, et avec des moyens qui ont été donnés, qui sont redonnés de façon de plus en plus importante, et je pense notamment au plan de relance de près de 50 millions d'euros que nous avons mis en place.

La question qui a été aussi posée par un certain nombre d'orateurs jusqu'à maintenant, c'est la question humaine. Bien sûr que tout élu doit être sur la question humaine, chacun dans ses responsabilités. Quand vous êtes maire, vous êtes responsable des écoles primaires, quand vous êtes conseiller départemental, vous êtes responsable des collèges et, ici, nous sommes responsables des lycées et d'autres choses. Néanmoins, on intervient, je le dis, sur beaucoup de choses, notamment sur la question humaine.

On nous a dit tout à l'heure que si on ne prenait pas le train, on n'était pas aidé par la Région ou par un certain nombre de choses. Mais on intervient très concrètement. Tout à l'heure, on nous a expliqué que le chômage était plus important dans notre Région. C'est faux. Le chômage est trop important, partout. Toutefois, aujourd'hui, heureusement, dans notre Région nous sommes un peu moins touchés, et je dis « aujourd'hui », parce que nous ne savons pas ce que sera demain. Nous sommes un peu moins touchés que dans d'autres régions.

Aussi, n'allons pas chercher des mesures ailleurs qui sont des mesures d'État ; je le dis aussi, parce que cela me semble important. On a fait un effort particulièrement important

sur la formation professionnelle, et c'est aussi pour tous les habitants qui se retrouvent sans emploi et qui demain voudront aller se former pour améliorer leur condition salariale.

Nous faisons aussi des choses sur la médecine ; 150 médecins qui sont salariés.

INTERVENANTE.- Ils ne sont pas arrivés.

M. ROIRON.- Mais qui vont arriver.

La vraie question... La vraie question, chère collègue – et je ne vous ai pas interrompue et je vous demande de faire de même ! –, elle n'est pas complètement là. Le problème, c'est que, depuis des années, on a décidé de baisser le numerus clausus dans les universités. Nous avons fait en sorte, en Région Centre-Val de Loire, et François BONNEAU est venu l'inaugurer il y a deux ou trois ans à Tours, même plus, qu'il y ait une nouvelle médecine, et on avait décidé d'avoir un peu plus de postes de médecins. Cela demande du temps. Nous avons commencé à le faire et je crois que nous pouvons être fiers de cela.

Sur les autres aspects, on va aller assez rapidement. Sur l'aspect énergétique, oui, on fait beaucoup de choses, on ne le fait pas du tout que maintenant, on le fait depuis, sur les lycées... Je vais terminer tout de suite. Sur la culture, il y a, je crois, un travail fort qui a été fait. Toute la Région a des PACT, c'est-à-dire des aides régionales pour la création artistique.

Je terminerai simplement en disant que le haut débit, c'est une vraie question et que la Région, contrairement à d'autres régions, est venue l'aider alors qu'elle n'était pas sur cette responsabilité. Mais je crois que ce qu'il est important de dire, Harold HUWART l'a dit, c'est qu'aujourd'hui nous sommes dans un État encore trop jacobin. C'est tout ce que veulent les régions, ce que veulent les Français, ce sont ces États qui s'en sortent le mieux, car ils sont plus décentralisés, et je crois que c'est dans cela aussi que réside l'avenir de notre pays.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur ROIRON.

Avant la présentation par le groupe UDC des deux amendements, je propose que le Premier Vice-président apporte quelques éléments par rapport à ce débat et on aura ensuite la présentation des amendements.

Monsieur le Premier Vice-président.

M. GRICOURT.- Merci, Président.

Je ne vais pas revenir dans une explication des objectifs qui sont les nôtres à travers ce Plan de relance ni dans l'articulation des différentes mesures.

J'ai entendu qu'on nous reprochait un manque d'ambition, de l'imprécision, un manque de mesures concrètes, mais je n'ai pas entendu de la bouche de ces mêmes personnes des propositions concrètes ou des mesures précises qui pouvaient enrichir ce Plan de relance ou éclairer nos concitoyens.

Je retiens juste que, d'après le Rassemblement National, la relance, ce serait conforter les filières d'hier, dont certaines n'ont plus l'avenir qui était le leur auparavant. C'est rester dans le monde d'avant. Concernant l'opposition de la Droite et du Centre, je cite la remarque de notre collègue Madame GREFF : « Je ne vois pas la vision, je ne sais pas où on va. » Était-ce un aveu ? J'ai compris que vous parliez de votre famille politique, et cela a d'ailleurs fait l'objet d'applaudissements d'élus du Rassemblement National.

Tout cela me conforte... Tout cela me conforte dans l'idée que notre majorité fait les bons choix, des choix d'orientation confirmés et confortés à travers ce Plan de relance.

(Applaudissements)

M. le Président. - Je vais inviter, je ne sais pas si ce sera Guillaume PELTIER, à présenter les amendements.

Je voulais juste dire à Nicolas FORISSIER – il est sorti, vous le lui direz – que s'agissant des FEDER programmation actuelle, la programmation courra jusqu'à 2023 et que nous sommes aujourd'hui à 84 % de programmé. S'agissant du FSE, nous sommes en surprogrammation, nous sommes à 105 % de programmé.

Il faut que vous partagiez cela, pour qu'à aucun moment vous ne puissiez redouter ou laisser dire qu'il y aurait du dégagement d'office en Centre-Val de Loire. C'est tout le contraire.

Monsieur le Président, pour les amendements.

M. PELTIER. - Monsieur le Président, mes chers collègues, avant de présenter ces amendements, je voudrais – je le regrette, d'ailleurs, et Dieu sait pourtant que je vous estime et que j'estime chacun des élus – dénoncer une méthode que je découvre à l'instant sur le compte Facebook de Marc GRICOURT, votre premier vice-président.

Monsieur Marc GRICOURT vient de se permettre de publier une photo prise il y a quelques instants, que j'assume d'ailleurs totalement, d'un échange que j'ai eu avec Michel CHASSIER, dans cet hémicycle.

Alors, Monsieur le Président, c'est à vous de vous positionner.

D'abord, je suis un élu du peuple et je parle avec qui je veux, quand je veux, où je veux. Premièrement.

(Applaudissements)

Faut-il, Monsieur le Président, que dans cet hémicycle, tout au long de cette journée, notre groupe publie des captations d'écran ou de discours de Monsieur GILLE parlant avec un élu du Rassemblement National ou d'un élu du Rassemblement National parlant avec un élu Vert pour qu'on crée des amalgames médiocres ? Ce n'est pas digne de notre institution démocratique. La politique, c'est le débat, le débat à l'infini en respectant les positions des uns et des autres.

Pour ma part, je suis fier de pouvoir échanger, discuter comme nous l'avons fait ce matin, d'ailleurs, dans le huis clos de votre bureau avec l'ensemble des présidents de groupe. Et tout au long de mon engagement politique, j'assumerai pleinement de parler avec des élus de gauche, de droite, du Rassemblement National, avec les amis de Monsieur MÉLÉNCHON, les amis de Charles FOURNIER, les amis de votre parti politique. Telle est la vigueur de notre démocratie !

À ce titre, je demande une suspension de séance !

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci.

S'il vous plaît... S'il vous plaît...

La suspension de séance est de droit, Monsieur PELTIER. Je vous propose dix minutes ?

M. PELTIER.- Elle est symbolique.

M. le Président.- Alors trois minutes, si elle est symbolique. Trois minutes.

M. FAUCHEUX.- Monsieur le Président, est-ce qu'on pourrait avoir simplement une explication sur le motif de la suspension de séance ? Elle est de droit, mais, du coup, elle concerne tout le monde. Est-ce que vous avez besoin de peaufiner une situation, une position ?

M. le Président.- Monsieur FAUCHEUX... Monsieur FAUCHEUX, conformément... Monsieur FAUCHEUX, conformément au règlement intérieur, la suspension de séance, vous l'avez dit, est de droit, donc trois minutes.

(La séance, suspendue à 11 heures 37, est reprise à 11 heures 40)

M. le Président.- Mesdames et Messieurs, nous reprenons nos travaux avec la présentation... Avec la présentation pour l'UDC des deux amendements qui ont été déposés.

Voilà, nous y sommes. Présentation des deux amendements du groupe de l'UDC en rapport avec ce Plan de relance. Ce sera Monsieur PELTIER ?

Monsieur PELTIER, vous avez la parole.

AMENDEMENT N° 1 PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE UNION DE LE DROITE ET DU CENTRE

M. PELTIER.- Oui, Monsieur le Président, je crois que dans nos débats en amont, on a pu, les uns et les autres, à l'instar de Nicolas FORISSIER, vous présenter de manière indirecte cet amendement.

Il s'agit d'un choc de simplification dans le cadre du plan de relance, afin de créer, comme cela existe dans d'autres régions, comme celle des Hauts-de-France, un guichet unique par département assorti d'un numéro de téléphone unique pour accompagner l'ensemble des entreprises et des entrepreneurs dans leurs démarches et faciliter ainsi la mise en place concrète du Plan de relance dont nous parlons depuis ce matin.

M. le Président.- Sur ce premier amendement, est-ce qu'il y aura une prise de parole ?

Monsieur CHASSIER, vous avez la parole.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, c'est une proposition qui nous semble de bon sens pour avoir échangé d'ailleurs avec des acteurs économiques, et je l'évoquais dans l'intervention ce matin, on nous présente toujours cette difficulté. Je sais bien que la Région essaie de faciliter les démarches, il y a déjà eu des mesures de prises, mais c'est quelque chose qui nous revient souvent, cette difficulté d'accès aux dispositifs. Après, c'est organisé avec les départements, mais cette idée de guichet unique nous semble intéressante.

Nous voterons donc cet amendement.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

L'idée nous paraît évidemment intéressante, mais nous avons l'impression qu'elle est à deux titres engagée ; une partie est déjà active et une partie est prévue dans le cadre de la COP régionale. Si chacun a lu le document, il verra qu'il y est indiqué l'idée d'un guichet unique de la transition écologique notamment. Je voudrais aussi rappeler que nous avons notre agence Dev'up dans tous les départements, qui est un guichet d'entrée pour les entreprises, non pas un guichet de distribution des financements mais un guichet d'information, d'accompagnement des entreprises, puisqu'en l'occurrence, la cible, c'est particulièrement les entreprises. Je crois donc qu'on a les outils, même s'il faut sans doute les renforcer, sans doute aller plus loin.

Mais, pour cela, il faut aussi des capacités à faire, des gens, des personnes derrière des guichets. Ce n'est pas juste des numéros de téléphone, ce n'est pas magique. Il faut donc pour cela garder des recettes, ne pas supprimer des capacités à agir. On en parlera tout à l'heure sur la TVA, d'autant plus qu'aujourd'hui nous avons des moyens qui sont indexés sur cette TVA. C'est une situation un peu malheureuse dans laquelle nous nous retrouvons aujourd'hui.

Nous avons besoin pour cela de renforcer nos capacités humaines à faire, et cela suppose donc des choix. Mais, souvent, on vient plutôt baisser les dépenses en matière de ressources humaines, on vient plutôt dire qu'on dépense trop, c'est souvent ce qu'on entend.

Moi, je vais vous dire, un guichet comme celui-là a des coûts, donc renforçons ce que nous faisons, et cela existe déjà. Il me semble que c'est plutôt cela qu'il faut faire et soutenir le projet de guichet unique de la transition, qui est travaillé avec la Banque publique d'investissement, avec les agences de l'eau, avec l'ADEME, avec l'ensemble du spectre des financeurs qui travaillent sur ces questions.

Nous avons largement avancé sur sa structure, et l'ingénierie, d'ailleurs, en fait partie, car ce n'est pas simplement l'accès aux financements, c'est souvent aussi le sujet de l'ingénierie pour accompagner dans le montage du projet, pour trouver la bonne ressource. Et, parfois, on a des projets qui n'aboutissent pas, faute de cet accompagnement. Ce ne sera pas simplement un guichet avec un numéro de téléphone, mais bien l'accompagnement complet dont ont besoin les acteurs pour réussir dans leurs projets.

M. le Président.- Merci, Monsieur FOURNIER.

INTERVENANT.- Vous votez quoi, alors ?

(Échanges croisés hors micro – Inaudible)

M. le Président. - Monsieur HUWART... Monsieur HUWART...

S'il vous plaît...

Monsieur HUWART, Vice-président chargé de l'économie va apporter, je crois, les éléments d'éclaircissement du sujet.

M. HUWART. - Merci, Monsieur le Président.

Tout d'abord, lorsque Xavier BERTRAND a pris son initiative pour les Hauts-de-France, on en a évidemment parlé en commission économique des Régions de France, on a échangé avec nos homologues – et j'ai beaucoup de respect pour Xavier BERTRAND, qui est un très grand président de région –, mais, pour le coup, une majorité pour ne pas dire la totalité des régions ont choisi une autre voie, pour une raison simple : c'est notre sentiment, quand on parle aux chefs d'entreprise, que ce dont ils ont besoin, ce n'est pas d'une permanence téléphonique « SOS détresse amitié », ce n'est pas d'un guichet téléphonique où les gens viendraient téléphoner. Par exemple, il y a 300 000 entreprises en Région Centre, 100 000 ont bénéficié du fonds d'indemnisation, plusieurs dizaines de milliers ont bénéficié du PGE, et nous en avons nous-mêmes aidé un grand nombre, mais il y en a au moins la moitié, voire 60 %, qui n'ont touché aucun dispositif parmi tous les milliards et les milliards d'euros qui ont été mis en place.

Par conséquent, la difficulté, ce n'est pas d'attendre qu'ils viennent vers nous, c'est d'aller les chercher. Et tout ce que nous avons voulu mettre en place, c'est ce que les autres régions mettent aussi en place aujourd'hui, c'est un système de visite, ce sont des milliers de « coups de fil », et nous en faisons nous-mêmes, pour les seules équipes de Dev'up, pourtant contraintes, 2 000 par semaine, démultipliés par tous les réseaux consulaires, tous les EPCI avec lesquels nous travaillons et qui, eux aussi, passent des dizaines de milliers de « coups de fil ». Il s'agit donc d'aller vers les chefs d'entreprise, parce qu'ils n'ont pas spontanément le réflexe de se tourner vers les pouvoirs publics quand ils sont une difficulté.

C'est donc à nous d'aller les aider et c'est dans cet esprit que Dev'up joue tout son rôle. En effet, notre politique ne consiste pas à nous substituer ou à assumer à la place des autres le rôle du développement économique, mais à travailler avec tout le monde et à faire en sorte de mobiliser toutes les énergies, d'unir toutes les forces sur le territoire pour être sûrs qu'à la fin nous puissions toucher la plus petite entreprise dans l'endroit le plus reculé de la Région. C'est notre méthode, elle est peut-être moins flamboyante, mais c'est la seule méthode qui permet à la fin de toucher le maximum de gens, en particulier ceux qui en ont le plus besoin.

Deuxième point, je me permets d'y revenir, il y a effectivement un problème de lisibilité par l'accumulation des mesures qui sont prises tous les jours dans les différentes filières sur les différents territoires. Mais, là aussi, dans le cadre du plan de relance qui se développe à grande vitesse et de façon très centralisée, le message qu'on doit faire passer – au-delà de nos sensibilités, on doit le faire passer ensemble –, c'est que c'est d'abord à l'État de remettre de l'ordre dans la lisibilité des choses.

Il y a une semaine, nous avons une réunion avec le préfet de Région et le DIRECCTE dans ce même hémicycle. Je suis aussi agent de l'État, mais c'était assez pathétique de voir les agents, les responsables de l'État déconcentré être obligés de confesser qu'ils ne mesureraient pas encore avec précision les différents dispositifs en cours de déploiement et les entendre dire qu'ils reviendraient vers nous rapidement pour nous préciser la portée des dispositifs et ce que nous pourrions éventuellement en tirer.

Je pense donc qu'il y a un problème de méthode, je pense que la relance doit partir des territoires, elle doit se construire avec les collectivités locales, et c'est un message qu'il est urgent de faire passer dans l'intérêt de nos entreprises.

M. le Président. - Merci.

Je mets aux voix l'amendement tel qu'il a été présenté et débattu.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe de l'UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste

Pour : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - L'amendement est adopté.

Deuxième amendement...

Pardon, on me signale qu'il manque une voix du côté des « pour », Monsieur CUIGNACHE n'ayant pas donné de pouvoir.

On a donc 37 pour et 38 contre. L'amendement n'est pas adopté.

Comment ? Non, il y a systématiquement des pouvoirs. Honnêtement, il n'y a pas de pouvoir de Monsieur CUIGNACHE. On ne peut pas le compter comme ayant pris position dans ce vote, ce ne serait pas correct. L'amendement n'est donc pas adopté.

Le second amendement ?

AMENDEMENT N° 2 PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

M. PELTIER. - Concernant le second amendement, nous l'évoquions ce matin lors des premiers débats, il s'agit donc de demander au gouvernement d'expérimenter l'article 76 de la Constitution et de permettre à notre Région Centre-Val de Loire de bénéficier d'une exonération de TVA dans trois secteurs : la vente directe pour nos agriculteurs et les consommateurs, la question, que nous évoquions, des transports collectifs pour encourager les comportements vertueux et cesser de pénaliser ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture individuelle, et, enfin, tout un plan de baisse fiscale pour la rénovation énergétique et thermique des logements privés qui, je le rappelle, constituent près de 30 % des émissions de gaz à effet de serre dans notre pays.

Il s'agirait donc d'une expérimentation pour le Centre-Val de Loire, et la question soulevée par Charles FOURNIER tout à l'heure du financement est inopérante. En effet, je rappelle que l'État a les moyens de compenser ces pertes de recettes fiscales par d'autres types de recettes. Une piste, mais il y en a beaucoup d'autres : notre excellent collègue député Pascal BRINDEAU a conclu les rapports d'une commission d'enquête parlementaire sur les fraudes sociales, qui sont évaluées à 50 milliards d'euros chaque année.

(Brouhaha)

Mais sortez de vos réflexes de Pavlov ! Oui, la fraude fiscale pénalise la République et elle pénalise les plus fragiles ! Toutes les fraudes, fiscales et sociales. Cela fait cinquante ans que quand la gauche évoque les fraudes fiscales, la droite crie et que quand la droite évoque les fraudes sociales, la gauche crie. Alors prenez un peu de hauteur, il faut combattre à égalité les fraudes sociales et les fraudes fiscales. Ce sont 100 milliards d'euros chaque année qui disparaissent du budget de l'État et qui permettraient d'aider la France silencieuse, la majorité silencieuse, les milieux de cordée, les éboueurs, les caissiers, les infirmiers, les ouvriers, les agriculteurs, toute cette France qui n'est jamais défendue !

C'est l'objet de cet amendement malgré vos quolibets.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur PELTIER.

Qui souhaite prendre la parole sur l'amendement ?

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, le constat et les motivations, bien sûr, on est en droit de les partager. Sur les moyens de compenser ces pertes de recettes, on pourrait ajouter aussi le coût énorme de l'immigration en France. C'est quelque chose, là, au moins, qui mettra tout le monde d'accord.

(Brouhaha)

M. le Président.- S'il vous plaît...

M. CHASSIER.- Cela étant dit, on a déjà débattu, je crois, de ce sujet. Le problème, c'est que c'est quelque chose qui n'est pas du ressort de la Région. Alors, cela peut être un vœu qu'on adresse à l'État. D'ailleurs, quand on a parlé du Plan de relance tout à l'heure, j'ai bien fait la distinction entre les moyens, les possibilités qu'avait l'État, et les nôtres, puisque l'État peut recourir au déficit budgétaire, alors que nous ne le pouvons pas. Au passage, j'ai demandé un chiffrage du delta des mesures supplémentaires, et je n'ai pas eu de réponse ; mais cela, c'est juste une remarque.

C'est effectivement un sujet qui a été soutenu, je m'en souviens, par notre candidate aux élections législatives pendant sa campagne, Mathilde PARIS, qui est ici, mais c'était normal en 2017, car c'est la compétence du législateur. Elle a défendu ce genre d'idée dans sa campagne, mais ce n'est pas le sujet dans cette assemblée.

Surtout, dès qu'on parle d'expérimentation, vous savez... Dans la situation actuelle et d'autant plus dans cette situation de crise que nous vivons, on est contre cette manie de l'expérimentation, de la différenciation. J'évoquais les propositions de Madame GOURAULT, ce n'est pas le moment de compliquer la situation, et si des mesures doivent être prises, elles doivent l'être au niveau national en ce qui concerne la TVA dans certains secteurs, à condition que l'Union européenne nous y autorise, ce qui n'est pas certain.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER.

Je donne la parole à Monsieur FOURNIER.

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

D'abord, une réaction sur la forme. C'est assez complexe de demander, sur la base de notre propre Plan de relance, à l'État de modifier ou d'engager une expérimentation, puisque tout cela se dessine nationalement. Je pense que c'est plutôt d'un vœu qu'il s'agit, vœu que nous avons déjà vu et qui s'est enrichi d'un autre sujet, puisque s'y est ajoutée la question de la rénovation thermique, et je partage l'enjeu et l'ambition autour de cela.

Sur les trois sujets, en particulier sur les transports, c'est une vieille revendication des Écologistes de diminuer la TVA sur les transports. Mais je voudrais rappeler que jusqu'en 2011, elle était à 5,5 %, qu'elle a été augmentée par le gouvernement FILLON à 7 % et qu'elle a ensuite été portée à 10 %. Je crois donc en effet qu'il est indispensable de revenir en arrière sur ce sujet.

Sur le deuxième sujet, c'est beaucoup plus compliqué. La qualification, et nous l'avons déjà dit, d'un circuit court reste aujourd'hui très complexe. On pourrait imaginer plutôt une baisse de la TVA sur les produits biologiques, mais il faudrait qu'il y ait bien sûr engagement de tous les transformateurs et veiller à ce que cela bénéficie aux producteurs et non pas à tous les intermédiaires.

Sur le troisième sujet, je pense que les leviers existent aujourd'hui, il y a un certain nombre de dispositifs pour accompagner la transition énergétique, mais je ne suis pas sûr que le moteur soit à cet endroit. Il faudrait, par contre, peut-être travailler sur les matériaux biosourcés, car il y aurait sans doute là un levier extrêmement intéressant de ce point de vue.

Pour toutes ces raisons, et peut-être la dernière, je l'ai évoquée tout à l'heure, on pourrait, certes, trouver des compensations nationales, sauf qu'aujourd'hui, ce qui a été décidé fait qu'on remplacerait la dotation de l'État pour les régions par des parts de TVA, donc, immédiatement, l'effet d'une telle expérimentation ferait chuter nos recettes et nous mettrait dans une situation intenable.

Nous, nous sommes pour une réforme fiscale globale, profonde. La TVA est un impôt injuste car non progressiste, non progressif, pardon – et non progressiste d'ailleurs –, et il nous semble donc que ce n'est pas des petits bouts... Il faut revisiter complètement cette fiscalité qui est écologiquement injuste, socialement injuste, et la TVA en fait partie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FOURNIER.

Monsieur HUWART a la parole.

M. HUWART. - Je crois que l'objet du Plan de relance, c'est de porter des mesures concrètes. On peut demander à l'État des expérimentations en matière fiscale, mais il faut quand même avoir lucidement à l'idée qu'en matière fiscale, sur un impôt national, il est très difficile d'obtenir des dérogations, des différenciations. En matière réglementaire, c'est possible, en matière législative, c'est très encadré, et, en matière fiscale, où le principe constitutionnel d'égalité devant l'impôt s'impose, c'est extrêmement compliqué à justifier. Je n'ajouterai pas la couche européenne qu'a évoquée Monsieur CHASSIER, tout le monde sait dans quelles conditions l'encadrement européen joue sur l'ajustement des taux de TVA.

On peut à travers différents amendements prendre des postures, on peut parler du coût de l'immigration, on peut parler des fraudes sociales, on peut parler des fraudes fiscales, on peut dire que la TVA est injuste, on peut parler de réforme fiscale, on peut parler d'énormément de choses. Moi, je retiens une chose, c'est que Madame GREFF se plaignait de ces hommes politiques qui parlent beaucoup et qui, à la fin, font peu, et c'est pour ce motif que je pense qu'il ne faut créer ni d'espoir ni d'illusion sur ce point. Il faut porter des mesures concrètes et non pas susciter des débats sans fin qui n'auront finalement aucun objet ni aucun résultat.

M. le Président. - Merci.

Je mets aux voix cet amendement.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe de l'UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

Pour : Union de la Droite et du Centre

Abstention : Monsieur VERDIER

NPPV : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Je mets aux voix le présent rapport portant Plan de relance régional non amendé.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR

Abstention : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Merci.

Nous abordons la DM et j'invite Madame la Rapporteuse générale du budget à rejoindre la tribune pour sa présentation.

Madame la Rapporteuse générale, vous avez la parole.

DECISION MODIFICATIVE N° 2 POUR L'EXERCICE 2020
ET
MAINTIEN DU TARIF DE LA MAJORATION GRENELLE DE LA
TICPE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS STRUCTURANTS EN
2021

(RAPPORT N° 1 ET RAPPORT N° 2)

Mme FORTIER. - Merci, Monsieur le Président.

La Décision modificative est relativement technique. Il s'agit de permettre d'affiner l'impact de la crise sanitaire avec de moindres dépenses et de prendre en compte des décisions non encore budgétées en lien avec la crise sanitaire et le Plan de relance régional. L'exercice est un peu difficile, pas forcément flamboyant, comme l'a souligné tout à l'heure Harold HUWART, mais nécessaire et responsable.

La DM2 modifie donc marginalement l'équilibre budgétaire de la Région en fonctionnement et ne marque pas de nouvelles dégradations de l'autofinancement régional après le choc de la DM1.

En investissement, les besoins nouveaux au titre de l'aménagement du territoire et des transports nécessitent une augmentation de l'emprunt d'équilibre de 23,2 millions d'euros pour un montant d'emprunt voté en 2020 après la DM1 de 122,7 millions.

Les mesures du Plan de relance qui ont un impact budgétaire immédiat sont financées par redéploiement de crédits, notamment ceux prévus en DM1 pour les dépenses imprévues.

Au total, cette Décision modificative permet d'ajuster les dépenses et recettes inscrites à hauteur de 24,993 millions d'euros, et cette Décision modificative comporte également des ajustements d'ouvertures et d'autorisations de programme à hauteur de 89 millions et une augmentation des autorisations d'engagement à hauteur de 157,9 millions. La Région, malgré la crise, ne renonce pas à ses engagements vis-à-vis de ses partenaires publics, des habitants et donc des entreprises.

- Cette décision comporte de nouveaux ajustements de crédits liés à la crise sanitaire, mais sans commune mesure avec le budget supplémentaire de juin.

- En fonctionnement, en effet, les diminutions de dépenses sont inscrites notamment sur la non-réalisation de manifestations pour l'orientation, moins 400 000 euros, sur la réduction des dépenses pour les Mobillico, moins 600 000 euros, et sur une diminution des aides aux employeurs d'apprentis encore versées par la région, moins 1,1 million d'euros.

On doit également constater une diminution de recettes liées à la crise sanitaire de l'ordre de 3,3 millions d'euros, notamment pour les recettes Rémi, de transport routier, moins 1,2 million d'euros, et des recettes liées à la restauration et à l'hébergement dans les lycées, moins 2,1 millions d'euros.

Enfin, des dépenses nouvelles sont inscrites pour 3,55 millions :

- la mise en place des assistants territoriaux hospitaliers, 75 000 euros, pour une autorisation d'engagement de 500 000 euros ;
- le renforcement du soutien aux groupements agréés pour 90 000 euros ;
- la mise en place des formations supplémentaires d'infirmiers pour 390 000 euros avec une recette de l'État de 177 500 euros, ainsi que l'aide aux étudiants infirmiers pour 145 000 euros ;
- Un nouvel effort pour Ciclic, abondement d'autorisations d'engagement de 60 000 euros et 30 000 euros de crédits de paiement ;
- Et, surtout, l'acquisition d'EPI et l'augmentation du développement renfort pour les lycées, à hauteur de 3 millions d'euros.

Une autorisation d'engagement de 3,5 millions est également proposée sans crédits de paiement pour la mise en œuvre de la mesure « permis de conduire » dans le cadre de la politique de formation professionnelle.

L'impact budgétaire de la crise sanitaire en fonctionnement en DM2 se traduit à nouveau par une légère diminution de notre épargne, de l'ordre de 4 millions d'euros.

- En investissement, contrairement à ce qui avait été anticipé en DM1 avec une diminution des dépenses votées de 12,1 millions d'euros, nous anticipons un besoin de 19,2 millions au titre des CRST, des contrats d'agglomération et du très haut débit. 3 millions d'euros de crédits sont nécessaires pour l'inscription du Programme d'investissements d'avenir 3 avec BPI à la Direction de l'économie.

Des opérations reportées sont à nouveau constatées pour :

- les lycées, moins 3,1 millions d'euros ;
- la culture, moins 2 millions d'euros ;
- les systèmes d'information, moins 500 000 euros ;
- et un moindre besoin pour les IFSI, moins 350 000 euros, et les TIC, moins 150 000 euros.

Trois millions d'euros d'autorisations de programme sont ouverts pour amplifier à nouveau les opérations d'amélioration du cadre de vie des lycéens, par redéploiement des crédits de paiement.

Enfin, la DM2 ouvre une mesure du Plan de relance pour l'agriculture avec une autorisation de programme d'1 million d'euros pour le programme « Transition agricole, agroécologie et climat », avec des crédits de paiement 2020 à hauteur de 400 000 euros.

L'ensemble de ces révisions entraînera une augmentation des dépenses d'investissement de 10,4 millions d'euros.

Ainsi, la crise sanitaire et la volonté de soutenir la relance continuent d'avoir des effets importants sur le budget régional, mais de façon beaucoup moins marquée en cette fin d'année, la DM2 ouvrant des besoins estimés pour une période de deux mois, notamment en investissement, du 15 octobre au 15 décembre.

- Les autres ajustements budgétaires.

- En fonctionnement, on peut noter en dépenses que 200 000 euros au titre de la CRD 36 pour l'Agence d'attractivité de l'Indre sont proposés, 250 000 euros au titre de la masse salariale pour les transferts DRONISEP, dépense compensée par la TICPE. En revanche, moins 967 000 euros au titre de l'apprentissage, ce qui constitue un nouvel ajustement des dépenses pour les CFA aux recettes versées par France compétences à la Région.

La DM2 retracera 3 opérations nouvelles sans impact sur l'équilibre budgétaire 2020 ; il s'agit du nouveau Plan régional de formation 2021-2024 qui est ouvert pour 2 autorisations d'engagement de 64,8 millions d'euros au total.

La nouvelle DSP 28, avec l'ouverture des autorisations d'engagement et autorisations de programme pour les exercices 2021 et 2025, pour un montant estimatif de 78 millions d'euros en fonctionnement et 8 millions en investissement. Ces montants seront revus en DM3 sur la base du résultat et de la négociation avec le délégataire.

Enfin, une autorisation des crédits FEADER gérés par l'Agence de services et de paiement de 1,2 million d'euros pour les financements des opérations LEADER en dépenses et en recettes.

- En investissement, les principales dépenses nouvelles concernent :
 - les ressources éducatives numériques pour 1,6 million d'euros ;
 - l'anticipation du renouvellement d'un cinémobile pour 768 000 euros ;
 - l'inscription des dépenses FEDER, 4 bons pour 4 millions, compensées par des recettes FEDER supplémentaires 2020 et une recette attendue en 2021 ;
 - des besoins de crédits de paiement supplémentaires sur la politique des transports pour les travaux engagés sur Dourdan-La Membrolle, 3,76 millions, et le pôle aéronautique de Châteauroux pour 2,25 millions ;
 - une nouvelle opération est également ouverte en DM2 pour la rénovation à mi-vie de 17 trams ZTER de la desserte Orléans-Tours pour un montant de 42 millions d'euros, et des crédits de paiement 2020 de 550 000 euros.

Des autorisations d'engagement sans crédits de paiement sont également ouvertes, notamment pour le très haut débit, dans le 28 et le 36, le SI transport, le système d'information transport, l'agrandissement du CFA Balsan.

Enfin, la DM2 complète l'inscription budgétaire de nouveaux crédits pour des nouvelles opérations liées au Plan de relance. Sans être exhaustive, il s'agit de :

- l'abondement de 80 000 euros du programme « Écologie industrielle et territoriale » ;
- l'abondement du Programme d'investissements d'avenir, 4,3 millions d'euros en autorisations de programme et 3 millions en crédits de paiement ;
- le réabondement du Fonds Opportunités Régions 3 pour 500 000 euros ;
- le programme « FAST » avec la BPI pour une autorisation de programme d'1 million ;
- la mise en place d'un budget participatif et d'un budget climat ;
- et un nouvel appel à projets « Innovation sociale », autorisation de programme de 500 000 euros.

Cette DM2 traduit donc la prise en compte par la Région de la nécessité d'adaptabilité et d'agilité budgétaire pour faire face à la crise sanitaire, sociale et économique que nous connaissons, en fonction de nos compétences à nous. La solidarité régionale est au cœur de notre travail.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame la Rapporteuse générale du budget.

Je prends les demandes de parole au nom des groupes.

Monsieur FORISSIER, vous avez la parole.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, on va faire un peu plus court, je pense que chacun s'y tiendra car le déjeuner approche et, au fond, nous avons ici une DM2 qui est d'abord une DM2 d'ajustement, je vais y revenir.

Mais, au préalable, si vous me le permettez, je voudrais d'un mot revenir sur l'incident de tout à l'heure. Moi, j'attendais qu'il y ait des excuses, formelles. Cela me paraîtrait comme la moindre des courtoisies de la part du vice-président, qui fait circuler des photos avec des commentaires qui sont très politiciens et assez médiocres, honnêtement. C'est plutôt du ressort de ce qu'on n'aime pas dans les réseaux sociaux. Je trouve donc que ce serait la moindre des choses et je pense que mes collègues le répéteront chaque fois tant que nous n'aurons pas ces excuses. Ou alors, *a contrario*, il faudrait qu'on prenne une photo, Monsieur le Président, par exemple de vous et moi en disant « rapprochement entre le PS et Les Républicains », pour faire la balance. Ou peut-être qu'on pourrait le faire avec Charles FOURNIER, ce serait sympathique. Je trouve qu'il y a une réponse à apporter à cette affaire.

(Intervention hors micro de Monsieur Charles FOURNIER – inaudible)

Alors il va falloir choisir entre les deux, si j'ai bien compris.

Sur le fond de la DM2, je l'ai dit à l'instant, nous avons une DM2 technique qui permet d'ajuster les dépenses et les recettes. On pourrait rentrer dans des débats interminables sur les différents choix d'investissement, mais on serait dans des débats plus techniques qu'autre chose et je ne veux évidemment pas le faire.

Je note simplement que, sur la question des aéroports, le CESER s'est interrogé sur le fait que dans cette DM2 on retrouve la compensation du désengagement – je crois que c'est à hauteur de 310 000 euros – de la Chambre de commerce et d'industrie de Tours. Ainsi, la Région, et là, je le salue personnellement, joue son rôle et quelque part sauve la situation. Mais le CESER insiste sur le fait que tout cela devrait se faire dans le cadre d'une stratégie plus globale, et j'insiste sur le mot « stratégie », car je l'ai souvent moi-même prononcé en matière de développement des aéroports dans notre Région.

Vous savez l'intérêt que nous sommes un certain nombre à porter – je le dis aussi au nom de Dominique ROULLET, qui n'est pas là aujourd'hui – sur l'idée que nous pourrions développer une stratégie sur la complémentarité utile, dans les deux sens d'ailleurs, entre les plateformes de l'Île-de-France, Orly étant totalement saturé et Roissy en voie de l'être d'ici 2025, et les deux grandes plateformes aéroportuaires de la Région Centre, l'aéroport de Châteauroux Marcel-Dassault dans l'Indre et l'aéroport de Tours en Indre-et-Loire.

Je crois, je me permets d'ouvrir cette parenthèse, qu'il serait vraiment très utile, Monsieur le Président, que nous puissions y travailler, et je veux vous dire encore une fois, à titre personnel mais je ne suis certainement pas le seul dans cet hémicycle, ma disponibilité à y concourir.

Pour le reste, c'est de l'ajustement ; le groupe s'abstiendra sur cette DM2 dans la foulée de notre position à l'occasion du budget qui est une position, évidemment, d'opposition classique, sinon nous ne serions plus une opposition.

Par contre, je voudrais dire un mot, puisque j'ai la parole et cela me permettra peut-être de ne pas avoir à le faire tout à l'heure, sur la TICPE, dont vous souhaitez, et je pense qu'on aura une deuxième délibération là-dessus si j'ai bien compris, le maintien du taux de la majoration maximale. On en parlait tout à l'heure avec Claude GREFF et quelques collègues, évidemment nous serons contre, car dans les temps actuels qui sont des moments difficiles pour nos concitoyens, nous le savons très bien, on aurait pu imaginer, et nous sommes plutôt favorables à la baisse des prélèvements obligatoires, c'est quand même une évidence, qu'on puisse baisser un peu la pression, ne pas garder le taux maximal.

Je comprends bien que la Région a besoin d'optimiser les rares ressources propres qu'elle a, on est bien d'accord, j'ai compris pourquoi vous le faisiez, mais au moins par principe, je trouve qu'on aurait pu avoir un petit geste en ces temps de crise, Monsieur le Président, avec une baisse même peu importante mais au moins symbolique. Cela aurait été un signe sur la majoration maximale de la TICPE. Je veux donc vous alerter sur ce qui me semble être une faiblesse, au fond, de la position de la majorité sur ce dossier. En tout cas, nous serons contre.

Enfin, dernier point, puisque j'ai encore un peu de temps, je vous le dis, Monsieur le Président, vous ne m'avez pas répondu tout à l'heure – d'ailleurs, c'est inscrit dans le Plan de relance, mais très partiellement, voire pas du tout dans le cadre de cette DM2 –, je souhaite vous reparler du financement et du séquençage du financement de la couverture du très haut débit dans l'Indre et dans le Cher.

Je vous en ai fait la demande tout à l'heure ; peut-être que je suis sorti à ce moment, quelques instants, pour une pause technique, mais vous ne m'avez pas de nouveau répondu en séance, comme vous avez su le faire hier, de façon à ce que ce soit dans le compte rendu, sur le fait que la Région s'engageait bien à couvrir les montants restant à financer, à parité avec l'État, pour l'Indre et le Cher. Il s'agit de 32 millions d'euros ; de mémoire, c'est 14 millions pour le Cher et 16 ou 18 millions pour l'Indre, je crois que ce sont les chiffres précis.

J'aurais donc voulu savoir si la Région s'engageait bien à les financer, le cas échéant en faisant appel, comme vous le disiez hier soir, aux fonds REACT-EU, donc aux fonds européens qui sont en train d'être finalisés, et au-delà de 2023, puisque l'application de ces fonds, c'est sur 2021-2023 mais que la DSP dans l'Indre et le Cher courrait, elle, de 2021 à 2025. Dès lors, le cas échéant et en tant que de besoin, comme vous l'avez dit hier soir, la Région prendrait, entre 2023 et 2025, le relais pour assurer, comme vous vous y êtes engagé, le financement de ces 32 millions d'euros, qui permettrait de gérer définitivement le financement du très haut débit dans toutes les zones rurales reculées, y compris les plus reculées, des deux Départements de l'Indre et du Cher, à l'instar de ce qu'il se passe dans les autres départements, même si les méthodes ou les organismes sont différents. Je pense qu'il est important que vous le disiez une nouvelle fois, et c'est pour cela que je tenais à vous en parler.

Merci beaucoup, Monsieur le Président. Pour le reste, je ne vais pas refaire le discours que nous avons tenu sur le Plan de relance, et la DM2 en est étroitement liée évidemment, mais nous avons besoin, au-delà de la communication sur un chiffre un peu important, que cela percole sur le terrain, que ce soit simplifié, que ce soit clair.

Harold HUWART nous disait tout à l'heure « tout va très bien », j'aime beaucoup dire « tout va très bien », mais souffrez que votre opposition, qui a toujours été constructive, vous dise de temps en temps que cela ne va pas si bien et qu'on a des remontées qui ne sont pas toujours positives, notamment de la part des entreprises. On ne le fait pas parce qu'on est dans l'opposition, on le fait parce que c'est notre devoir aussi de le dire de temps en temps, et cela nous fera progresser ensemble.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. le Président.- Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je vais répondre à l'interpellation, par les chiffres, de Nicolas FORISSIER, car, en effet, à un moment, il faut donner les chiffres.

Vous savez que quatre départements ont terminé leur déploiement sur le plan financier, sur le plan des marchés ; il est en train de s'opérer. Deux sont confrontés à cette dernière phase. On va s'intéresser juste à la première phase et vous allez être surpris, Monsieur FORISSIER.

Département 18, première phase. Intervention du Département 18 : 18 millions d'euros. Intervention de la Région pour le Département 18, combien ? 18 millions d'euros ? Non. Parce qu'il y a la solidarité, 30 millions d'euros.

Département 36 première phase. Intervention du Département : 13 millions d'euros. Intervention de la Région, 13 millions d'euros ? Non. 30 millions d'euros.

M. FORISSIER.- C'est normal, cela.

M. le Président.- Normal... Intervention de la Région sur le Département 18, 33 %.

Je n'ai pas terminé.

Intervention sur le Département 36, 29 %.

Je n'ai pas terminé, parce qu'en plus, il y a le fonds Sud, et c'est la Région. Il y a le fonds Sud et c'est la Région.

Vous comprenez donc que quand je dis à ces départements qu'ils n'ont pas réussi à monter, dans le cadre des quatre départements, le marché unique, je dis également que nous allons être présents, que nous prenons l'engagement de boucler l'opération.

Quand je prends cette responsabilité et que j'entraîne immédiatement la présence de l'État à un niveau élevé pour compléter, quand je prends cette décision en disant à ces deux départements que la Région va être présente mais ne veut pas mettre l'argent que peut apporter l'Europe, car on va aller chercher l'argent de l'Europe, un procès d'intention sur la place de la Région est totalement infondé, totalement malvenu. Je ne vois absolument pas à quoi font référence les départements qui ont bénéficié, beaucoup plus que les autres, de la solidarité régionale. Les départements qui ont entendu un président de région entraîner l'action des acteurs publics, notamment celle de l'État... Qui pourrait mettre en cause la volonté d'un président de région qui va chercher les fonds européens ? Franchement, c'est totalement infondé.

Oui, je le redis publiquement, ces deux départements vont bénéficier de l'aide de la Région, tout en mettant moins que les autres, mais ils sont moins riches que les autres, d'accord. Cela dit, l'un d'eux n'est pas du tout endetté. Je rappelle que nous, nous avons pris la responsabilité collectivement de porter notre capacité de désendettement à neuf années. Si le département considéré avait la même ambition, il n'aurait pas besoin de l'argent de la Région et on serait à égalité.

On a pris la responsabilité, on va la porter, mais pas de procès d'intention dans cette action qui est une action de solidarité envers les départements, envers surtout les habitants et les territoires, et on le sait. On le sait !

Ainsi, je vous dis très clairement que oui, la Région ira chercher l'argent de l'Europe au plus haut niveau, mais la Région ne se passera pas de l'argent de l'Europe, ne financera pas à la place de l'Europe, parce que si on finançait à la place de l'Europe, ce serait d'autres départements ou d'autres actions sur ces départements qu'on ne pourrait pas porter.

Ma responsabilité, c'est la gestion des fonds de l'Europe, c'est d'aller à fond sur l'Europe, mais, aujourd'hui, je ne suis pas en situation de dire précisément à quel niveau on pourra obtenir l'intervention de l'Europe. L'Europe sera présente et l'opération sera bouclée.

J'ai donc répondu et j'ai fait la preuve, nous avons fait collectivement la preuve, chers collègues, majorité et opposition, que la Région est hyperattentive.

Je me rappelle un jour où on avait communiqué sur l'intervention de la Région par habitant dans l'Indre, et c'est très sensiblement plus élevé qu'ailleurs. Est-ce injuste ? Non, c'est équitable. Mais pas de procès d'intention quand on a une politique équitable. Juste cela.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Juste un mot, je ne vous fais aucun procès d'intention, en tout cas pas moi.

Attendez... Je ne fais pas de procès d'intention.

M. le Président. - Ce n'est pas à vous que je pensais, Monsieur le Conseiller.

M. FORISSIER. - Rassurez-moi. Parce que la question, elle est uniquement, au fond, posée sous un angle technique. Alors peut-être qu'il y a des arrière-pensées chez certains de vos interlocuteurs, je n'en sais rien, je n'appartiens pas à ces assemblées.

Mais la question, vous l'avez bien compris et c'est pour cela qu'il était important que vous répondiez, y compris en précisant les délais, c'est qu'il y avait un double problème.

Moi, je soutiens l'idée que le Conseil régional aille optimiser les fonds européens, évidemment. Si on peut utiliser les fonds REACT-EU là-dessus, c'est beaucoup plus intelligent et c'est beaucoup mieux gérer la Région. Simplement, il y a un problème de départ, puisqu'on n'aura peut-être pas la réponse, alors que la DSP Indre et Cher doit commencer début janvier ; vous m'avez dit que vous étiez confiant là-dessus, que cela devrait se faire.

Et puis, deuxième élément, on avait un problème de délai. Le fonds REACT se termine en 2023 alors que la DSP, pour achever le déploiement de la fibre dans les deux départements, courrait jusqu'en 2025. Et vous m'avez dit hier – et je le redis pour que ce soit bien dans le compte rendu, donc je l'ai bien entendu – que la Région, entre 2023 et 2025, en tant que de besoin, le cas échéant, prendrait le relais avec d'autres financements.

Moi, je n'ai pas de problème. Franchement, je ne vous fais pas un procès d'intention, je vous fais juste remonter des interrogations. Point.

Deuxièmement, un mot là aussi sur la solidarité avec le Sud. Je veux bien qu'on dise toujours « les Départements du Cher et de l'Indre »... Ils sont quand même beaucoup plus pauvres, leur budget social a un poids proportionnellement plus élevé par rapport à leur budget global et ils ont peu de ressources. On n'est pas sur l'axe ligérien, je le rappelle, où se concentre la richesse dans tous les domaines ; il faut en tenir compte.

D'ailleurs, vous l'avez rappelé vous-même, c'est le rôle de la politique de solidarité qui avait été mise en œuvre il y a très longtemps, cela remonte à Maurice DOUSSET, et tous les présidents, quelles qu'aient été leurs couleurs politiques, ont toujours poursuivi cette politique de solidarité. Il ne faudrait pas que cela devienne, parce que j'entendais quelques bruissements et je devinais quelques sourires derrière les masques tout à l'heure ici ou là, un motif de moquerie, car l'Indre et le Cher, très clairement, sont très pauvres en ressources par rapport au reste de la Région et notamment par rapport à l'axe ligérien. Il est donc normal, et on la soutient, que cette politique soit mise en œuvre.

M. le Président. - Merci.

Je veux juste dire que lorsqu'on négocie sur des sujets de cette nature, si vous affirmez d'entrée de jeu que, de toute façon, quel que soit le résultat de l'engagement des autres, vous, vous allez assurer, cela ne vous donne pas énormément de force dans la négociation, et il faut aussi en tenir compte.

Merci en tous les cas d'avoir éclairé ce sujet.

Monsieur FAUCHEUX a la parole.

M. FAUCHEUX. - Merci, Président.

Bon, on va peut-être tout de suite évacuer cette question de la susceptibilité ou de se sentir heurté. Vous vous sentez heurté par une photo postée sur un réseau social par un élu de cet hémicycle qui commente en disant « est-ce qu'on assiste à un rapprochement politique entre deux forces politiques ? ». Cela n'a rien d'insultant, cela n'a rien d'humiliant, c'est un commentaire, c'est une question qui est posée.

Moi, je voulais vous dire que ce que j'ai lu... Ce que j'ai lu...

(Brouhaha)

Oui, continuez comme cela...

(Intervention hors micro de Monsieur PELTIER – Inaudible)

Continuez comme cela...

Moi, ce que je voulais vous dire, c'est que j'ai lu l'article de Mag'Centre hier, qui cite les propos du président de votre groupe, qui dénonce une COP régionale, je cite, ouvrez les guillemets, « *nombriliste et autocentrée sur les Verts et leurs copains. L'entre-soi, c'est fini !* ». Je pense que les personnes qui ont participé à cette COP... Alors les élus, bon, c'est une chose, on a l'habitude de s'envoyer des « trucs » sympathiques, mais, quand même, il y a beaucoup de gens qui ont participé à cette COP, qui l'ont fait sincèrement, qui sont des responsables d'entreprise, des responsables syndicaux, des responsables de chambres consulaires, des responsables d'associations, des citoyens et qui, je pense, vont se sentir un peu choqués par votre propos, « *nombriliste et autocentrée sur les Verts et leurs copains* ». Nous, on a plein de copains, évidemment on est content des intentions que vous leur prêtez, mais je pense que cela va un peu au-delà des réalités. Cela me semble relativement insultant et ce sont des propos qu'on avait plutôt l'habitude de retrouver dans les rangs du groupe qui est un peu plus à droite que vous. Mais bon.

Puisqu'on intervient sur la DM2, comme c'est le but du jeu, je voulais vous dire que le groupe Écologiste, dans cette DM2, retrouve des moyens pour mettre en œuvre à la fois des décisions de la COP et des propositions qui avaient été faites au mois de juin dans le document que je vous ai déjà montré, les 19 mesures pour la crise de la Covid-19.

On peut citer les contrats de conversion écologique, les filières des entreprises, le guichet unique de financement et d'ingénierie de la transition écologique, un appel à projets « Innovation sociale, soutien à la création de deux nouvelles agences locales pour l'énergie et le climat », un appel à projets pour « la transition écologique et la résilience à l'attention des acteurs culturels », donc des éléments qui nous satisfont.

Alors, le point de commentaire que je voulais faire sur cette DM, c'est que, cela a été dit, il va falloir emprunter et dégrader la situation de l'emprunt ; on va ajouter 35 millions d'euros supplémentaires, ce qui va porter l'emprunt à 145 millions d'euros. On peut se dire quand même que l'État s'était engagé à compenser les pertes subies depuis le début de la crise. On attend une enveloppe de compensation qui, si elle arrive en 2020, pourrait représenter environ 25 millions d'euros, qu'on pourra peut-être inscrire à l'occasion d'une DM3 au titre de l'exercice 2020 si elle est bien arrivée dans les temps. Cela permettra de moins recourir à l'emprunt, mais on verra bien.

De toute façon, tout cela pose une question essentielle, qu'on avait déjà posée en juillet mais qui devient encore plus importante, qui est de savoir comment on va faire pour préserver l'équilibre budgétaire de notre collectivité. On l'avait déjà exprimé en juillet, avec la décision du gouvernement de s'attaquer aux impôts de production, c'est finalement la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises qui est visée et cela représente tout de même aujourd'hui 30 % des ressources de notre collectivité. Ce n'est donc pas un petit sujet.

Je crois qu'il faut dire un mot de la baisse, au niveau national, de 20 milliards d'euros des impôts de production. Cela relève à nos yeux d'une vision purement libérale, selon laquelle notre pays a un taux de taxation du capital qui est plus élevé que ses voisins. Alors c'est vrai, on a un taux de taxation du capital qui est élevé, mais quand on a dit cela, il faut aussi dire que, de l'autre côté, on a un taux de redistribution qui est le plus élevé, que cet argent-là sert à quelque chose et qu'on le redistribue, mais qu'on a un taux de subventions à la production qui est le plus élevé. Ainsi, on prend d'un côté et on remet de l'autre, mais le fait de baisser cela est une orientation complètement antiécologique, puisque cette baisse des impôts de production n'est pas du tout assortie de conditionnalités écologiques et que cela bénéficie aux secteurs les plus polluants.

Enfin, on peut dire que 20 milliards d'euros de cadeau aux entreprises alors que, de l'autre côté de la chaîne, on a seulement 800 millions d'euros qui sont prévus pour les plus précaires, cela donne une idée des priorités nationales.

L'État s'est engagé à remplacer à partir de 2021 la part régionale de la CVAE par une part supplémentaire de TVA, de même montant la première année et, par la suite, en suivant le rythme d'évolution de la TVA. C'est déjà cela, mais on peut quand même être inquiet, car il y a de l'incertitude. Ce que vaudra l'engagement de l'État après 2022, on n'en est pas tout à fait certain, on ne sait pas ce qu'il va se passer, on ne sait même pas quand les élections régionales auront lieu, donc ce que seront les décisions nationales, on ne le sait pas. Et puis il y a une autre interrogation, qui est qu'on ne sait pas quel sera l'état de l'économie dans les années à venir et donc quelle sera l'évolution de la TVA.

Par conséquent, on risque de se retrouver dans une situation extrêmement difficile alors qu'il y a des solutions fiscales qui existent et qui permettraient de rendre la fiscalité plus écologique, tout en attribuant aux régions des ressources qui lieraient directement les compétences et les assiettes, comme affecter une partie de la contribution climat énergie à la mise en œuvre des schémas régionaux climat air énergie, transférer aux régions une part de la taxe d'aménagement des conseils départementaux pour qu'elles mettent en œuvre leurs schémas régionaux de cohérence écologique, réformer le versement transport en élargissant son assiette à tous les employeurs et en instaurant un taux supplémentaire pour le ferroviaire.

Bref, des solutions existent au niveau national et nous souhaitons qu'elles se mettent en œuvre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FAUCHEUX.

Monsieur CHASSIER a la parole.

M. CHASSIER. - Oui, Monsieur le Président, pour rebondir, Monsieur FAUCHEUX vient de nous expliquer que le taux élevé des impôts de production est compensé par les subventions, il dénonce en quelque sorte un système « Shadoks », mais je crains qu'en l'occurrence, dans ce petit jeu, les Écologistes ne soient les Gibis.

Ce que la Région présente comme le fait majeur de cette DM2, c'est un abondement de 19 millions d'euros pour les dépenses d'aménagement du territoire – c'est vous qui le dites. Bien que cette somme soit reprise aussi dans le Plan de relance, il ne s'agit pas d'une mesure nouvelle, encore moins d'un choix de la Région, dont on nous dit toujours qu'elle est le chef de file. En réalité, le niveau d'engagement des dépenses dans le cadre des CRST avait été sous-évalué, nous l'avons dit, au Budget primitif, en considérant qu'il y aurait un ralentissement lié à cette année électorale au niveau du bloc communal. Mais cela n'a pas été le cas, ce qui oblige la Région à corriger cette mauvaise prévision. On peut se demander d'ailleurs s'il s'agissait d'une erreur de prévision ou bien d'une minoration volontaire des dépenses afin d'afficher un niveau correct d'épargne brute.

La question se pose également pour un certain nombre d'ajustements qui ne sont pas à proprement parler des dépenses nouvelles mais l'abondement de crédits correspondant à l'avancement de programme en cours. Ainsi, les 2,25 millions d'euros pour les travaux en gare de l'aéroport de Châteauroux s'expliquent, nous dit-on, par l'avancement des travaux. Mais cet avancement des travaux n'était-il pas programmé ? C'est tout de même un peu étonnant. De même pour la rénovation à mi-vie des rames ZTER, qui semble un événement prévisible. Les rames n'ont pas vieilli tout d'un coup d'un an ou de deux ans. La mi-vie des rames était quelque chose de prévisible, et on est en droit de s'étonner de cette inscription budgétaire tardive d'une AP. Cela interroge forcément sur le réalisme des prévisions budgétaires initiales.

Nous remarquons également une diminution des crédits pour la rénovation des lycées de 3 millions d'euros, qui résulte des retards pris en raison de la crise dans les chantiers, comme dans les procédures d'appel d'offres. Mais, de ce fait, ce qui est affiché comme un coup de pouce dans la mesure 36 du Plan de relance, comme par hasard 3 millions d'euros, n'est que le strict rattrapage du retard qui a été pris.

En contrepartie, il faut inscrire 23,2 millions d'euros d'emprunt supplémentaires, après la DM2, et, si je refais le calcul, si on affectait la recette de la TICPE Grenelle en investissement, comme cela devrait être le cas, la capacité de désendettement atteindrait cette année – je dis bien « atteindrait » – 8,2 années, ce qui est très proche du seuil critique des 9 ans.

C'est pourquoi nous aurions voulu un chiffrage exact des dépenses nouvelles liées au Plan de relance, mais vous n'avez pas pu nous répondre, ce qui explique notre abstention.

Certes, cet emprunt d'équilibre supplémentaire devrait être neutralisé en fin d'année avec cette enveloppe budgétaire de 23 millions d'euros versée par l'État en 2021 mais rattachée comptablement à l'exercice 2020, ce qui n'est pas très clair. Malgré tout, et vous le concédez dans le rapport sur le Plan de relance, le niveau d'endettement de la Région devient un problème et risque de contraindre fortement la stratégie budgétaire.

Or, je ne vois pas bien comment nous pourrions rétablir notre capacité d'autofinancement avec ce qu'on sait aujourd'hui au niveau des recettes pour 2021, ce qui nous rend d'autant plus dubitatifs sur la réalité du Plan de relance, d'autant plus que les dépenses de fonctionnement progressent encore de 2 millions d'euros. Afin de permettre aux collectivités de débloquent des fonds dans la lutte contre le coronavirus et de soutenir l'économie, le Parlement a décidé de suspendre, certes, les objectifs de dépenses et la contractualisation dite du pacte de Cahors pour cette année, mais qu'en sera-t-il dans l'avenir et quelle sera la nouvelle base de calcul prise en compte ?

Tout cela fait beaucoup d'interrogations et on comprend bien pourquoi le vote du budget a été reporté, en raison d'un calendrier électoral aujourd'hui incertain. On peut le regretter, car on entend régulièrement parler de continuité républicaine, et le nouvel Exécutif aurait toujours eu la possibilité d'apporter des correctifs. Surtout, l'exercice aurait été particulièrement intéressant cette année en mettant chacun face à la responsabilité de construire un budget en cohérence avec ses promesses électorales. Mais le probable report des échéances électorales obligera chacun à se confronter à ce difficile exercice, bien loin des gesticulations d'estrade.

Et pour répondre indirectement à Monsieur COMMANDEUR, je ne pense pas – il est parti – que nous ayons jusqu'ici fait preuve de démagogie dans cette assemblée. Au contraire, nous avons pris nos responsabilités et nous saurons les prendre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur GILLE a la parole.

M. GILLE. - Merci, Monsieur le Président.

Je vais me concentrer sur la DM2, parce que j'ai un peu l'impression que soit on évite d'en parler par des débats un peu connexes, à l'exception de Monsieur CHASSIER – c'est vrai, tout à fait, j'allais y venir –, soit, et là, j'en ai une autre pour vous, on fait un peu la fine bouche en disant « ouais, finalement ce n'est pas grand-chose, il y a un petit "truc", on recycle », etc.

Non, moi, je ne crois pas. Je crois que cette Décision modificative aurait presque pu être qualifiée de budget supplémentaire. De plus, vous avez le document qui est de qualité et, Monsieur CHASSIER, quand on rentre dans le détail – je sais que vous êtes tout à fait en mesure de le faire et que vous le faites généralement –, on voit quelles sont les modifications qui sont apportées sur les différentes lignes budgétaires. C'est donc un vrai budget supplémentaire qui est présenté, car c'est une véritable réorientation, augmentation certes, mais aussi réorientation ou accélération, comme je le disais dans l'intervention précédente, d'une bonne partie de nos politiques publiques, de nos actions.

Alors, vous pouvez le critiquer, et je le comprends, vous êtes dans votre rôle, sur les transitions que nous souhaitons mettre en œuvre depuis le début de ce mandat, transitions qui demandent à être accélérées face à la situation aussi bien du point de vue du réchauffement climatique que de la crise économique et sociale qui suit la crise sanitaire que nous traversons. Je pense que nous sommes en pleine responsabilité de faire cela.

Après, quelques chiffres. On peut toujours discuter, mais quand je vois des autorisations de programme qui augmentent de 89 millions, des autorisations d'engagement de 157 millions, ce n'est quand même pas rien et cela ne peut pas être que du recyclage, même si, bien évidemment, et nous l'assumons, il y a une partie des choses qui sont une remise en ligne, je ne sais pas comment dire, une remise en perspective, comme je le disais, de certaines actions.

Et puis, je crois que c'est l'enjeu, le vrai débat, c'est sur l'emprunt, sur le risque qu'on prend d'augmenter à nouveau le recours à l'emprunt, puisque nous l'avons fait pour la DM1, ce qui nous conduit ici à 58 millions d'euros en tout, et là à 23 millions. Pourquoi on fait 23 millions ? Ce n'est pas un hasard, c'est le chiffre des pertes que nous avons par ailleurs. Alors, évidemment, en situation normale, équilibrer ses pertes directement par le recours à l'emprunt ne semblerait pas de bonne gestion. Mais comme nous sommes dans une situation extraordinaire, nous apportons une réponse extraordinaire et nous assumons ce choix, après réflexion et, en même temps, qui demeure tout à fait contenu et maîtrisé. Pour autant, je le reconnais, ce n'était pas le débat qu'on avait eu lors du DOB de l'année passée, ce n'était pas le propos qu'on tenait, mais on ne savait pas la situation à laquelle on allait devoir faire face.

Il s'agit donc d'un budget d'accompagnement, mais pas seulement, de relance également, et, comme on le dit tous, finalement de transformation et d'accélération de nos politiques mises en œuvre.

Une centaine de mesures sur 40 axes, on pourrait dire que c'est un peu compliqué, mais je crois qu'au contraire cela révèle non pas une complexification, même si je vais y revenir, mais notre souci du concret. On aurait pu penser qu'on « balance » des grandes masses, vous savez, comme ce qu'on appelle la relance « hélicoptère », c'est-à-dire qu'on lance de l'argent, puis on voit bien où cela tombe et, après, on espère que cela va pousser. Là, il y a l'idée... Et je remercie à nouveau les services d'être rentrés dans le concret des actions, dans la précision. Cela montre la proximité que nous avons avec les territoires, et, j'y reviens, je pense que c'est de notre responsabilité.

J'indique aussi que les mesures que nous mettons en œuvre ne sont pas redondantes avec celles de l'État ; cela aurait pu être l'autre piège, recycler de l'argent de l'État. Là, c'est bien sur nos propres mesures et sur nos propres financements, sur ce que nous sommes en capacité de faire et en proximité, en capillarité.

Je reviens sur mon propos de ce matin, sur ce qu'a dit aussi Harold HUWART, je crois que l'enjeu, et il nous mobilise tous, même au-delà des votes que nous allons émettre, c'est de savoir comment faire en sorte que ces crédits arrivent bien à leurs destinataires finaux. On voit bien qu'il y a énormément d'effets d'annonce, que tout le monde est un peu perdu, et l'enjeu est de savoir comment on met cela en œuvre, comment on le met concrètement en musique.

Moi, j'entends l'opposition, mais vous êtes dans votre rôle d'opposition, parler des risques de complexification, et j'ai bien aimé la formule, parce qu'il est orfèvre en la matière, de Guillaume PELTIER ce matin : « N'ajoutons pas un labyrinthe régional à l'absurdie nationale. » Oui, c'est cela la chose, et c'est notre responsabilité d'élus de faire connaître et de simplifier.

Nous avons tous ensemble, je pense, un rôle à jouer pour faire en sorte que ces crédits qui sont mobilisés aux différents niveaux de collectivités arrivent bien à ceux qui en ont besoin, que ce soient les entreprises, les associations, les particuliers, mais aussi les jeunes comme nous le verrons cet après-midi. Je pense que c'est une responsabilité collective.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GILLE.

Monsieur GODEFROY a la parole.

M. GODEFROY. - Monsieur le Président, chers collègues, je me contenterai d'intervenir sur la TICPE, sujet qui revient tous les ans. Mais, cette année, c'est quand même beaucoup plus grave vu que, à cause de la TICPE, les revenus vont baisser, tant les revenus de la Région que les revenus de ceux qui paient cette taxe, et je pense surtout aux territoires ruraux.

D'abord, il y a une injustice dans la manière dont cette taxe est découpée, car son augmentation est beaucoup plus forte sur le diesel que sur l'essence, et votre but est, dans la durée, d'amener le gazole au prix de l'essence. Ce n'est pas équitable, car nombre de nos compatriotes des campagnes ne peuvent utiliser les transports en commun et sont obligés de prendre leur véhicule, en majorité diesel, ne serait-ce que pour se rendre au travail.

Nous le disons tous les ans, il faut aligner vers le bas le taux de la TICPE du gazole sur celui de l'essence. C'est urgent. Cette année, les gens perdent leur travail, ils ont donc la double peine : payer plus pour gagner moins, voire beaucoup moins et même, parfois, pas du tout.

La deuxième injustice, c'est sur la manière dont la taxe est redistribuée. Il y a d'un côté les territoires urbains, qui profitent de la TICPE par le biais des bus et des trains, et les autres territoires ruraux qui, eux, paient mais ne reçoivent rien. Alors que fait-on pour les territoires oubliés de la République ? Rien. C'est la double peine, une fois encore.

Troisièmement, n'oublions pas que la TICPE est une taxe sur l'énergie et non pas sur des produits pétroliers, comme c'était le cas avec la TIPP. Or, on voit particulièrement dans les zones urbaines des bornes de rechargement pour voitures électriques, qui, soit dit en passant, sont une nouvelle manière élégante d'aller polluer plus loin que chez nous. L'électricité utilisée dans les bornes de rechargement n'est pas taxée de la même manière que les énergies fossiles traditionnelles, alors que ces bornes monopolisent de l'espace public et engendrent donc des baisses de recettes de stationnement pour les communes.

C'est, une fois de plus, une injustice. La TICPE doit être revue pour aider au développement des territoires ruraux, et non le contraire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GODEFROY.

Madame MÜNSCH-MASSET a la parole.

Mme MÜNSCH-MASSET. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, pour commencer mon intervention, quelques éléments en réponse à Monsieur CHASSIER, s'agissant de l'investissement et des travaux dans les lycées, et à son commentaire pour dire qu'en effet, les 3 millions d'euros qui ont été déclenchés dans le cadre du Plan de relance sont bien du Plan de relance. On est dans une situation où des grosses opérations de restructuration des lycées ont été mises à l'arrêt, comme n'importe quels travaux dans notre pays pendant cette crise sanitaire, et même si on a eu à cœur de redémarrer les chantiers le plus rapidement possible, évidemment, ce retard ne se rattrape pas sur les quelques mois de la fin de l'année. Ces opérations vont donc se poursuivre mais elles vont glisser.

Nous avons, de façon à la fois résolue, réactive et agile, décidé de déployer, pour l'amélioration du cadre de vie, des opérations de grosse maintenance à hauteur de 3 millions d'euros, ce qui a permis de continuer à améliorer notre patrimoine éducatif avec, comme corollaire immédiat, le fait de pouvoir faire travailler les artisans. S'agissant de ces marchés à bons de commande, nous nous sommes exclusivement adressés à des entreprises du territoire, TPE et PME, qui ont donc retrouvé une activité. À ce titre, je voudrais préciser qu'on n'est pas dans le remplacement d'un sujet par un autre, mais vraiment sur un plus, et qu'on s'inscrit pleinement dans le Plan de relance sur l'ensemble des départements de la Région.

S'agissant de la DM2, je voudrais mettre l'accent sur l'investissement dans le numérique éducatif. On l'a dit, on l'a vu, cette crise sanitaire a eu un effet loupe sur les inégalités, sur les fractures, et, parmi ces fractures, la question de la fracture numérique a été, je crois, au cœur des réflexions qui résultent de ces différentes périodes, qu'il s'agisse du confinement ou du post-confinement, et nos réponses doivent être sur ce sujet au bon niveau pour venir en soutien, je ne dirais pas du pouvoir d'achat mais presque du pouvoir de vivre.

On l'a dit, la crise sociale touche aujourd'hui les familles les plus fragiles et elle ne doit pas – je pense qu'il faut qu'on l'affirme ensemble – dresser un mur qui prive les jeunes de l'accès à la réussite et à la préparation de leur avenir.

Pour cette seconde rentrée, une aide à l'équipement numérique éducatif est mise en place à travers la plateforme Yep's. Je vous donne cette information aujourd'hui, cette plateforme compte 150 000 inscrits, c'est donc un instrument de dialogue avec la jeunesse de notre territoire, qui est pleinement à la hauteur des attentes que nous pouvions en avoir. Et ce dispositif de numérique éducatif, qui, lui, s'adresse aux lycéens spécifiquement, repose sur un marché régional, c'est-à-dire sur une négociation de tarifs en massifiant les achats, ce qui constitue une première économie pour les familles, en sachant que la Région ajoute pour chaque lycéen, pour chaque famille une aide qui est progressive en fonction des conditions de ressources. Le Président l'a rappelé tout à l'heure, le prix pour les familles s'échelonne, pour un ordinateur d'une valeur de 800 euros, de 330 euros pour les familles aux élèves non boursiers à 20 euros pour les familles les plus modestes, au taux 6 du taux de bourse.

Cet engagement pour la lutte contre la fracture numérique éducative est un réel succès, puisqu'aujourd'hui on constate que 1 600 ordinateurs ont été commandés et qu'ils vont être livrés ces jours-ci. On commence les livraisons.

J'en profite pour saluer et remercier les services, qui ont fait un travail remarquable. C'est un sujet qui a fait moins de bruit que la pénurie de masques ou de gants, mais il y a actuellement une tension, et c'est un faible mot, sur le marché des ordinateurs à l'échelle mondiale. Ainsi, le fait d'avoir pu préserver ce dispositif et assurer l'acheminement et l'achat des machines, c'est, dans ce contexte, une performance, je voulais le souligner.

Pour conclure, ce dispositif prend sa place dans l'ensemble de notre politique de numérique éducatif, et cette politique est le fruit – je le redis, car ce n'est pas le cas dans toutes les régions – d'un dialogue étroit avec les chefs d'établissement, avec les enseignants, avec le Rectorat et avec les parents d'élèves.

Aujourd'hui, nous vous soumettons dans cette DM2 le choix de renforcer cet accompagnement de l'aide à l'équipement numérique, pour un montant de 1,6 million, conscients que cette composante numérique est indéniablement désormais une condition majeure de l'égalité devant l'éducation.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame MÜNSCH-MASSET.

Monsieur COUEILLE a la parole.

M. COUEILLE. - Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, aujourd'hui la situation économique régionale est profondément dégradée et la reprise de l'épidémie que nous constatons actuellement ralentit le démarrage de nos entreprises. Les moyens de la politique économie et innovation restent à un niveau équivalent en fonctionnement, avec 30 millions d'euros, et augmentent de 3,4 millions d'euros en investissement, passant de 74,83 à 78 millions.

Tout repose cependant sur la juste répartition de ces moyens et le séquençage de leur emploi. En effet, s'il faut encourager la transition numérique et écologique, l'urgence est d'aborder d'aider les entreprises à survivre. Le fonds de soutien mis en place par la Région et la BPI, pour lequel une autorisation de programme d'1 million d'euros est ouverte, est pertinent de ce point de vue, le soutien à la structuration des filières stratégiques et le programme d'investissement d'avenir 3, qui est abondé de 4,3 millions d'euros en autorisation de programme, intervenant dans la phase post-crise.

Par ailleurs, nous regrettons que n'apparaisse pas plus clairement un soutien à l'artisanat, qui souffre énormément et qui constitue l'essentiel des entreprises autres qu'agricoles en milieu rural. Les TPE et l'artisanat sont certes inclus dans le Cap Renaissance, mais ils ne pourront vraisemblablement pas obtenir des aides d'État, celles-ci étant déjà fléchées vers des objectifs écologiques ou de transformation du numérique qui sont loin d'être leur priorité actuellement. À défaut de trésorerie suffisante pour à la fois assumer leurs charges et les faire vivre, de plus en plus d'artisans de notre Région ont recours au RSA.

Enfin, dans le domaine agricole, nous soutenons l'objectif de l'adaptation des filières aux effets du changement climatique, mais nous répétons une nouvelle fois qu'il ne peut y avoir de rentabilité et de viabilité de l'ensemble des filières sans une prise en compte volontariste de la gestion de l'eau. La DM2 comme le Plan de relance n'en font pas mention. Pourtant, la création de retenues est indispensable pour stocker l'eau en excédent en hiver et qui manque en été.

La profession agricole le réclame, de nombreux élus de cette assemblée le souhaitent, mais il y a comme un tabou sur ce sujet au sein de la majorité, sans doute pour ne pas déplaire au groupe Écologiste. Ce n'est pas le cas dans d'autres régions.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur COUEILLE.

Monsieur HUWART a la parole.

M. HUWART. - Merci, Monsieur le Président.

Je souhaitais signaler que ce que traduit cette DM, c'est aussi le doublement d'ores et déjà acquis du budget économique en Région Centre-Val de Loire, à la lueur des difficultés économiques que rencontrent nos entreprises.

Je voulais également attirer l'attention de nos collègues sur le fait que ce mouvement va sans doute s'amplifier et que les tribunaux de commerce et l'ensemble des acteurs responsables dans ce domaine nous signalent que le gros de la vague est devant nous et que les suppressions d'emplois et les défaillances d'entreprises vont surtout frapper au premier semestre de l'année prochaine.

Nous serons donc amenés, en responsabilité, à solliciter à nouveau des crédits supplémentaires dans le prochain budget et nous travaillons d'ores et déjà sur des solutions complémentaires, comme le prolongement du Fonds Renaissance, ainsi que la mise en place de nouvelles lignes de prêt telles que nous les avons déjà mises en œuvre avec notamment BPI ou éventuellement la Banque des Territoires.

Mais un dispositif me paraît également indispensable, qui est celui d'une intervention en quasi-fonds propres d'obligations non convertibles de prêts participatifs qui permettent d'intervenir en haut de bilan et d'aider les entreprises sans augmenter leur endettement, de sorte qu'à la fin de la crise elles puissent à nouveau réinvestir, ce qui aujourd'hui est une véritable incertitude, puisqu'on gève de trésorerie un certain nombre d'entreprises mais qu'à la fin, la nécessité de rembourser l'ensemble de ces prêts risque de plomber lourdement l'investissement au moment de la reprise.

Ce sont des sujets sur lesquels je voudrais simplement alerter nos collègues et attirer leur attention pour les discussions futures.

M. le Président. - Merci, Monsieur HUWART.

Dernier orateur inscrit, M. FOURNIÉ Philippe.

M. FOURNIÉ Philippe. - Monsieur le Président, chers collègues, déjà, juste un petit aparté, tout à l'heure je parlais avec Laurence RENIER – on parle souvent ensemble – et on se disait : « Mais nous, personne ne nous prend en photo. » C'est un vrai sujet. Alors on va se faire un selfie et on vous le passera !

(Rires)

Pour dédramatiser un peu l'atmosphère, tout à l'heure en arrivant, j'ai lu la DM – tout arrive ! –, la DM2, notamment sur les transports. Et je me suis dit en vous écoutant, pour la plupart d'entre vous, pour la plupart, pas tous, qu'on n'a pas lu la même DM. Pour les transports, elle est quand même profondément dynamique, elle est profondément novatrice si vous la lisez bien, si vous l'interprétez bien. Je vais donner trois éléments.

Elle correspond à ce qu'on a voulu, à ce que j'ai voulu pendant des années, à ce qu'on a voulu faire collectivement sur les transports en répondant aux grands enjeux : c'est l'aménagement du territoire, l'égalité des territoires, la transformation énergétique et, le corollaire, bien sûr, la redistribution sociale.

- L'aménagement du territoire et l'égalité, ce sont aujourd'hui des travaux qui vont commencer sur les lignes de desserte finales du territoire.

On a beaucoup parlé de l'accord qu'on a passé avec le gouvernement et on est toujours la première région à ce jour à avoir signé un accord, notamment sur le volet financier. La Région Pays de la Loire devait passer un protocole d'accord ce matin, mais je crois que la session est reportée et qu'on est donc toujours la seule.

Je souhaite vous dire que des travaux vont débiter, vont être réalisés, que des études vont être faites, hier à la Commission permanente sur Chartres-Courtalain et demain sur Dourdan-La Membrolle. Ce sont des lignes qui, si on n'avait pas accéléré les travaux, si on n'avait pas accéléré notre démarche, auraient roulé à 40 km/h. Je le dis assez régulièrement et Joël CROTTE nous l'expliquera mieux tout à l'heure, un cycliste avec de l'EPO serait allé plus vite.

Pour nous, il est indispensable de prendre en main la destinée de ces lignes, on s'engage financièrement mais on s'engage aussi dans le fait que SNCF Réseau fasse des travaux. Vous savez, les travaux pour ces territoires, ce ne sont pas uniquement des travaux hors sol, ce sont des gens qui viennent travailler sur les lignes, et quand vous parlez avec les élus locaux, les responsables, les restaurateurs, les maisons d'hôtes, vous voyez que cela correspond à beaucoup d'enjeux économiques indirects sur ces territoires. Le premier enjeu, c'est donc l'aménagement du territoire.

- Deuxième enjeu, la transformation énergétique. Il y a plus d'un an, on avait annoncé avec le Président qu'à l'horizon 2028, plus aucun car interurbain, c'est-à-dire un peu plus de 500 cars dans la Région, ne roulerait au diesel en 2028, à la conjonction de l'ensemble des marchés des délégations de service public.

Je ne vous parlerai pas de la future DSP du 28, on est en pleine négociation, donc je n'ai absolument pas le droit de vous en parler, mais il y a un enjeu que nous allons porter en termes d'investissement, qui est le renouvellement de la flotte, notamment avec des motorisations alternatives. Dans un premier temps, autour de Chartres, dès l'année 2021, ce sera du biogaz, mais après, vous le verrez par la suite, il pourrait y avoir d'autres motorisations alternatives, notamment électriques, hydrogène, en fonction des écosystèmes locaux. C'est donc un vrai changement, une vraie nouveauté ; on l'a annoncé et on commence à le faire dès 2021.

- Le troisième élément, c'est juste une réponse sur la redistribution sociale.

Oui, mais j'ai le temps... Il me reste 3 minutes 13. Mais, surtout, il faut me couper à un moment donné.

J'entends souvent la mise en place d'un chèque-transport. Il y en a un en Hauts-de-France. Le chèque-transport en Hauts-de-France, bon an mal an – mais je ne dirai pas qui est président des Hauts-de-France –, c'est 3,5 millions d'euros redistribués aux familles de la Région Hauts-de-France. Nous, avec la gratuité des transports scolaires et les nouvelles tarifications Rémi, c'est 18 millions d'euros qui sont donnés pour une région qui est largement moins peuplée que la Région Hauts-de-France.

Par conséquent, je crois que sur le pouvoir d'achat, sur la transition énergétique, sur l'aménagement et l'égalité des territoires, aujourd'hui, par les décisions modificatives, par les décisions budgétaires mais aussi par les politiques que nous portons, on change véritablement la donne au niveau des transports. Alors tout n'est pas parfait, certes, mais, je vous le rappelle, les transports en Région, c'est tous les matins 420 trains, 150 lignes de cars interurbains, 1 595 lignes de transport scolaire et 300 000 personnes transportées.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci pour votre contribution à ce débat.

Monsieur le Vice-président chargé des finances.

M. GRICOURT.- Oui, chers collègues, je ne vais pas revenir sur le détail de cette DM2 très largement commentée, reprécisée par les uns et les autres.

Mélanie FORTIER a d'ailleurs rappelé en détail le contenu de cette Décision modificative, qui nous permet d'affiner l'impact de la crise Covid, en fonctionnement comme en investissement, avec dans ce chapitre d'investissement une augmentation de plus de 10 millions d'euros des dépenses. C'est du soutien supplémentaire évident à l'activité de nos entreprises et à l'emploi. Pour l'essentiel, nous sommes en effet sur des ajustements.

Cette Décision modificative ne modifie que très marginalement l'équilibre budgétaire de notre collectivité en fonctionnement, sans nouvelle dégradation de l'autofinancement, après ce qu'on pourrait qualifier comme un choc de la Décision modificative n° 1 que nous avons partagée au début de l'été.

En investissement, les collègues vice-présidents, pour certains, ont reprécisé les choses, on est sur une augmentation de notre engagement, avec par conséquent un besoin d'emprunt d'équilibre nouveau, à un peu plus de 23 millions d'euros, ce qui porte le volume total de l'emprunt sur 2020 à 122,7 millions d'euros. On est donc bien aussi dans la traduction budgétaire des mesures du Plan de relance ; on est sur une Décision modificative qui n'est pas révolutionnaire, contrairement à celle du mois de juillet.

C'est tout le commentaire que je peux faire, Monsieur le Président.

Ensuite, si vous me le permettez et pour en terminer définitivement avec ce qu'une partie de l'opposition appelle un incident, je pourrai faire mien les propos de Benoît FAUCHEUX. En effet, il y a le rôle que jouent aujourd'hui les réseaux sociaux et on peut parfois à juste titre le regretter.

Je suis simplement très surpris qu'à partir d'un *post*, tel que celui que j'ai émis sans aucune diffamation, présenté sous forme interrogative au regard aussi des positions et des propos de votre président de groupe – je m'adresse à Monsieur FORISSIER – à travers les médias... À six mois des échéances, on peut aussi poser tout simplement une question sur ce que pourraient être demain des soutiens, des positions, notamment de second tour.

Alors moi aussi, je parle à tous, je parle très souvent à Monsieur CHASSIER, il en conviendra, je parle très souvent à Madame PARIS, à mes collègues blésois, mais personne, par contre, ne pourrait s'interroger sur une éventuelle proximité politique entre nous demain.

(Brouhaha)

Alors je vous demande... Je vous demande... Je vous demande de...

(Intervention hors micro de Monsieur PELTIER – inaudible)

Monsieur... Je vous demande de m'excuser de vous avoir piqué au vif...

M. PELTIER.- Non, non, non !

M. GRICOURT.- ...en tout cas d'avoir piqué au vif certains membres de votre groupe...

M. PELTIER.- Excusez-vous pour la démocratie !

M. GRICOURT.- Monsieur PELTIER... Monsieur PELTIER, cette séance est publique...

M. PELTIER.- Je parle avec qui je veux et quand je veux !

M. GRICOURT.- Bien sûr, nous sommes libres.

M. PELTIER.- Et où je veux ! Et certainement dans un hémicycle politique républicain !

M. GRICOURT.- La République, c'est aussi la liberté.

M. PELTIER.- (*inaudible*)*...aussi légitime que vous.

M. GRICOURT.- Monsieur PELTIER, je me permettrai juste à votre rencontre, et vous savez que je vous reconnais certaines qualités et certaines compétences, et je ne suis pas le seul dans cet hémicycle et dans la Région, mais, excusez-moi, cher Guillaume PELTIER, quand on prétend, comme vous, à la première responsabilité dans notre Région, je crois qu'il faut être aussi et d'abord en capacité de garder sa sérénité, son sang-froid et une certaine « zénitude » sur des choses aussi minimes que celle que nous avons évoquées et qui vous ont mis en émoi.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci pour ces échanges et cette synthèse.

J'ai été destinataire, comme vous-mêmes, de deux amendements.

Le premier est porté par le Rassemblement National. Qui le présente ?

Ce sera Monsieur de LA RUFFIE. Monsieur de LA RUFFIE, vous avez la parole.

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

M. de LA RUFFIE.- Merci, Monsieur le Président.

Oui, quelques mots sur cet amendement. Vous prévoyez dans cette DM2 de soutenir une somme totale de 200 000 euros pour des projets conduits au Sud.

J'avoue qu'on peut se poser des questions sur ce qu'est le Sud. S'agit-il du sud de notre Région, comme l'évoquait Monsieur FORISSIER tout à l'heure, les Départements de l'Indre et du Cher ? S'agit-il du sud de la France, marqué violemment par les intempéries il y a quelques semaines ? Et pourquoi pas le Nord, d'ailleurs, parce qu'on pourrait aussi se demander pourquoi les populations du Nord n'auraient pas besoin d'aide.

Plus sérieusement, Monsieur le Président, j'ai bien compris qu'il s'agissait de solidarité internationale, mais, vous le savez, cette solidarité nationale, qui d'ailleurs suppose une certaine réciprocité ou du moins des obligations réciproques, relève de la compétence de l'État et certainement pas de la Région.

C'est la raison pour laquelle il nous semble préférable d'économiser, si je puis dire, ces 200 000 euros que vous prévoyez au titre de la solidarité internationale pour par exemple mieux les affecter dans les Départements du Cher et de l'Indre, qui en ont peut-être autant besoin.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur de LA RUFFIE.

Sur cet amendement, qui souhaite intervenir ?

Monsieur PELTIER, vous avez la parole.

M. PELTIER. - Puisque, cher Marc GRICOURT, vous avez profité de votre temps de parole pour remettre ce sujet sur la table, j'y reviendrai pour ma part à nouveau. Eh oui, ne vous en déplaise.

D'abord, je tiens à rappeler, très calmement mais très fermement, pour que chacun le comprenne bien, que chaque élu est en droit de parler avec qui il veut, où il veut, quand il veut, et qu'il n'y a pas d'élus de seconde zone, pas plus qu'il n'y a de citoyens de seconde zone. Et que les élus du Rassemblement National sont aussi légitimes que quiconque pour représenter les voix qui les ont portés à leur responsabilité.

Deuxièmement, la photo a été prise par effraction, vous le savez très bien, au sein d'un hémicycle démocratique et républicain. Il y a des choses qui ne se font pas, Marc GRICOURT. Vous savez aussi le respect que je vous porte, je pense qu'on a pu, ces dernières années, dans notre Loir-et-Cher porter même des combats communs, et je crois qu'à aucun moment, dans nos discussions privées, publiques ou républicaines, qui que ce soit n'a utilisé nos échanges ou une photo pour commencer à dire qu'une collusion politique était à l'œuvre. Ce n'est pas parce qu'on discute avec un élu, quelle que soit sa couleur politique, quelle que soit sa sensibilité, qu'on rentre en complicité politique ou partisane avec lui ou avec elle.

C'est un principe de bon sens, et je ne veux laisser – en tout cas, c'est ma souveraineté – qui que ce soit croire qu'il existe des élus dans notre République avec lesquels nous n'aurions pas le droit d'échanger.

Je regrette – chacun a ses pratiques – la société ultraconsomériste et la tyrannie des réseaux sociaux. Vous lui donnez du carburant, à travers cela. Je considère qu'il y a une forme de sérénité dans notre hémicycle qui permet des échanges, qui permet d'ailleurs parfois de voir le groupe EELV voter avec le groupe Rassemblement National sans que nous nous en offusquions, qui me voit parfois annoncer à la presse ou dans cet hémicycle ma volonté que nous prenions un vrai tournant écologique sans qu'on dise qu'il y a une collusion entre les Verts et Les Républicains ou les partis centristes.

Si on pouvait apporter un peu de hauteur, un peu d'élégance au débat public, je pense qu'on apporterait une belle pierre ou, dirait-on en Sologne, une belle brique à la refondation de la confiance entre nos concitoyens et la chose publique.

M. le Président. - Merci.

S'agissant... S'il vous plaît.

Monsieur FREZOT, sur l'amendement ?

M. FREZOT. - Monsieur le Président, chers collègues, l'amendement laisse entendre que vous ne savez pas ce que la Région fait à l'international. Vous supposez que nous allons uniquement déposer des subventions à l'étranger, que ce n'est que cela, l'international. Or, nous regardons systématiquement – cela fait partie des textes que nous avons votés lors de la stratégie internationale – l'intérêt local à agir « global », toujours.

Tous les projets qui n'entraînent pas des acteurs de notre territoire, qui n'ont pas eu de retombée sur notre territoire, ne sont pas suivis. Ces projets, nous y faisons toujours attention, ils impliquent notre jeunesse. Sur cette jeunesse, quand même, on peut s'arrêter un instant. Pierre MOSCOVICI disait il y a quelques jours que le Covid va engendrer une dette de 6 000 euros sur chaque habitant en France ; on peut peut-être réfléchir un peu au coût que la jeunesse va payer. Elle paie aujourd'hui dans son développement, dans sa socialisation, dans l'emploi de demain, dans la dette qu'elle va porter plus tard. Cela devrait nous préoccuper davantage, et je crois qu'ouvrir la jeunesse à l'international, l'ouvrir aux enjeux du climat, c'est servir notre territoire mieux que n'importe quelle autre aide.

Nous souhaitons, nous, faire confiance dans les acteurs de notre territoire, préparer l'avenir et pas simplement supposer que faire de la politique et préparer la jeunesse, c'est faire pleuvoir une pluie de billets.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FREZOT.

M. FREZOT. - J'ai oublié de préciser que nous voterons contre cet amendement.

M. le Président. - Merci, Monsieur FREZOT.

Monsieur Charles FOURNIER pour le groupe Écologiste.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Précisément, l'amendement vise à supprimer un appel à projets « solidarité internationale post-Covid ». Nous sommes dans une crise complètement mondiale, nous sommes devant un sujet qui invite à de la coopération, qui ne trouvera pas de réponse dans du repli sur soi, dans du repli dans l'ignorance du reste du monde.

Cette crise, elle est aussi le fruit d'une mondialisation folle, elle est aussi le fruit de la détérioration à l'échelle mondiale de nos écosystèmes, et nous avons donc besoin de coopérer sur ces sujets, nous avons besoin que nos universités coopèrent sur ces sujets, nous avons besoin que des associations coopèrent sur ces sujets, nous avons besoin que des entreprises coopèrent autour de ces questions, nous avons besoin d'une réponse mondiale, solidaire, et c'est pour cela que nous avons besoin de lancer des appels à projets sur ce sujet.

Cela fait partie d'une relance autrement, cela fait partie d'une réponse à apporter à la crise que nous traversons, qui ne se réglera pas simplement en élaborant, à un endroit, un vaccin pour spéculer demain. Nous avons besoin de solidarité, de coopération et de réponses, et elles se construiront aussi par la coopération internationale.

Ainsi, nous voterons contre cet amendement.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur FOURNIER.

Je vais donc mettre aux voix cet amendement tel que présenté et débattu.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR

Pour : Rassemblement National

Non-participation au vote : Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Nous avons également un amendement qui est présenté par le groupe les Écologistes. Qui le présente ?

Madame HAMADI.

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE ECOLOGISTE

Mme HAMADI .- Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nous vous proposons un amendement en rapport avec l'augmentation de notre contribution à l'aéroport de Tours, à la suite du départ de la CCI.

Le CESER s'est interrogé là-dessus et, je le redis, il dénonce aussi une aide publique indirecte à une compagnie à bas coût qui ne respecte pas les normes sociales et environnementales françaises.

Nous, nous pensons que l'argent peut être mis ailleurs, notamment sur les acteurs culturels au niveau des PACT pour soutenir la commande publique en matière de culture. Cela ira directement sur les territoires, cela permettra d'aider les acteurs culturels à avoir un nouveau souffle. On préfère que cela aille aux acteurs de nos territoires qu'à une compagnie low-cost.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Monsieur de LA RUFFIE, vous avez la parole.

M. de LA RUFFIE.- Monsieur le Président, je ne comprends pas la logique de mes collègues Écologistes qui viennent nous faire la leçon de la solidarité internationale, mais qui sont contre les subventions au profit de l'aéroport de Tours. Pour une bonne solidarité internationale, pour une bonne communication internationale, il est indispensable de développer et de permettre à l'aéroport de Tours de subsister. Je ne comprends pas trop votre logique.

Bien évidemment, nous voterons contre cet amendement.

M. le Président.- Monsieur FORISSIER, je vous en prie.

M. FORISSIER.- Merci, Monsieur le Président.

Le groupe votera contre cet amendement, évidemment. Nous avons au contraire toujours plaidé, et je l'ai redit tout à l'heure en faisant référence à cet amendement, pour que le Conseil régional construise une stratégie sur les aéroports et notamment les principaux aéroports de la Région Centre-Val de Loire, c'est-à-dire Tours et Châteauroux, une stratégie qui soit ambitieuse. C'est un premier point. Je crois qu'il faut continuer à soutenir l'aéroport de Tours tant que cette stratégie et d'éventuels investissements ou partenariats ne sont pas mis en œuvre. Cela me paraît évident. C'est un équipement très important.

Deuxièmement, je voudrais dire aussi que je ne me vois pas en capacité de porter un jugement sur les prétendus manquements aux règles sociales ou fiscales, si j'ai bien lu l'exposé des motifs, d'un opérateur qui serait financé par ailleurs, comme dans de nombreux aéroports en France, par les opérateurs d'aéroports. Cela me paraît tout à fait surprenant que la loi ne puisse pas s'appliquer en France. Je pense qu'il faut peut-être faire attention aux exposés des motifs sur ce sujet.

En tout cas, sur le fond, il est évident que nous, nous souhaitons soutenir l'aéroport de Tours comme l'aéroport de Châteauroux, mais, encore une fois, nous souhaitons aussi que cela soit fait dans le cadre d'une stratégie ambitieuse.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Agnès SINSOULIER-BIGOT.

Mme SINSOULIER-BIGOT. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Cet amendement tend à répondre à une demande de soutien au secteur culturel, particulièrement frappé par la crise sanitaire.

Quelques éléments de réponse concernant les aides que la Région Centre-Val de Loire a apportées à ce secteur depuis la mi-mars maintenant.

D'abord, je voudrais souligner les contacts constants qui ont été réalisés par les services et par les élus auprès des acteurs culturels. C'est quelque chose qui a été très apprécié, dès la première semaine du confinement.

Dès le départ, nous avons annoncé un versement rapide des subventions 2019 et une augmentation de l'acompte pour 2020, et également la création de prêts pour de la trésorerie. Puis nous avons mis en place un fonds d'1 million d'euros de soutien à l'ensemble des acteurs culturels. Tout cela a été dépouillé et, lors d'une prochaine CP, vous aurez la présentation de tous les rapports.

De surcroît, nous avons mis en place un fonds de 100 000 euros pour de la commande artistique, car il faut savoir que les plasticiens ont été particulièrement touchés par cette crise. Comme c'est un secteur qui est déjà en grande précarité, nous avons eu une attention particulière pour les plasticiens. 100 000 euros ont été également dégagés pour des résidences artistiques pour que les artistes du spectacle vivant puissent continuer à travailler. Et lors de la CP de novembre, vous aurez également un abondement de 150 000 euros auprès du FRPCP, c'est-à-dire la convention avec la Fondation du patrimoine, ce qui nous permettra de soutenir des entreprises du bâtiment, de la couverture, des métiers d'art partout sur le territoire, qui travaillent sur des chantiers.

Nous avons donc le sentiment d'avoir été présents et, en tout cas, nous avons des retours positifs du secteur culturel sur notre présence dans cette crise sanitaire.

À ce titre, nous voterons contre cet amendement.

M. le Président.- Merci, je mets l'amendement aux voix.

Pardon, j'oubliais, Pierre COMMANDEUR.

M. COMMANDEUR.- Merci, Monsieur le Président.

Rapidement, je partage tout à fait les propos de Monsieur FORISSIER, je pense que cet aéroport est vital pour notre Région et que nous aurions tout à fait intérêt à en faire un aéroport régional en complément de l'aéroport de Châteauroux qui est un aéroport plus, je dirais, à vocation industrielle. L'aéroport de Tours a davantage vocation à accueillir des passagers.

De plus, je trouve dommage d'opposer le voyage à la culture, puisque les voyages forment la jeunesse. La subvention qui va à cet aéroport, et pas spécifiquement à Ryanair, contribue à ce que des jeunes de l'ensemble du territoire puissent voyager, aillent découvrir d'autres cultures, et je pense que ce serait dommage de se priver de cela.

Évidemment, je voterai contre cet amendement.

M. le Président.- Merci, Monsieur COMMANDEUR.

Je mets donc aux voix l'amendement.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Écologiste est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR / Madame RAIMBAULT
Pour : Écologiste

M. le Président.- Je mets aux voix notre Décision modificative sous la forme suivante.

Tout d'abord, un vote global des documents situés entre les pages 47 et 52. Vote de cette DM2, ce premier vote global.

(Mis aux voix, les documents des pages 47 à 52 sont adoptés)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Madame RAIMBAULT, Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Je mets aux voix le vote de l'architecture par politique régionale, telle que présentée page 53.

(Mise aux voix, l'architecture par politique régionale est adoptée)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Contre : Rassemblement National

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Madame RAIMBAULT, Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

M. le Président.- Vote global des dispositions diverses, et ce n'est toujours pas la TICPE. Vote global des dispositions diverses, des pages 54 à 56.

(Mises aux voix, les dispositions diverses sont adoptées)

Pour : *Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste*

Contre : *Rassemblement National*

Abstention : *Union de la Droite et du Centre / Madame RAIMBAULT, Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER*

M. le Président.- Enfin, vote du maintien du tarif majoré de la TICPE.

(Mis aux voix, le maintien du tarif majoré de la TICPE est adopté)

Pour : *Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR*

Contre : *Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National*

Abstention : *Madame RAIMBAULT et Monsieur VERDIER*

M. le Président.- La DM est donc adoptée et le tarif de TICPE également dans ces conditions.

Chers collègues, je ne vais pas abuser de votre appétit, je propose que nous suspendions nos travaux. Il est 13 heures 30, nous reprendrons à 15 heures exactes.

L'organisation du déjeuner a été adaptée à la situation sanitaire, afin de limiter les regroupements. On aura donc un déjeuner servi sous forme de plateaux-repas.

Dans la salle de réception au sous-sol, les groupes Écologiste et SRD ainsi que les élus non-inscrits, dans la salle verte au sous-sol, juste à côté, le groupe UDC et, au rez-de-chaussée, dans la salle Lentin 1, le groupe Rassemblement National, pour les raisons que vous connaissez.

Bon appétit à tous.

(La séance, suspendue à 13 heures 27, est reprise à 15 heures 06)

M. le Président.- Nous reprenons nos travaux avec le rapport qui porte accord sur la COP régionale, et c'est Charles FOURNIER qui va nous présenter ce rapport. J'appelle votre attention.

ADOPTION DE L'ACCORD COP **REGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

(RAPPORT N° 3)

M. FOURNIER Charles.- Merci, Monsieur le Président.

Je suis évidemment très heureux de venir présenter ce premier Accord de la COP régionale devant vous aujourd'hui.

Avant d'entrer dans le contenu, je voudrais remercier l'ensemble de mes collègues élus, à commencer par toi, François, de s'être engagés dans cette démarche, une démarche volontaire, puisqu'elle n'a évidemment aucun caractère réglementaire, une démarche qui voulait apporter une réponse nouvelle en termes d'organisation pour essayer de relever les enjeux du climat et, au-delà, les enjeux écologiques. Je souhaite remercier Anne BESNIER pour le travail fait avec le Conseil scientifique dans le cadre de la COP régionale, remercier Sabrina HAMADI, conseillère déléguée à la COP régionale, et puis l'ensemble des membres de l'Exécutif, car je crois que c'est un projet qui a été porté dans une dynamique transversale marquée, et je pense qu'on a aussi besoin de sortir parfois de nos propres silos. Ce type de sujet nous embarque dans une histoire collective.

Je voudrais remercier tous les partenaires qui s'y sont impliqués et ils sont très nombreux, j'y reviendrai. Ils sont nombreux dans toutes les parties prenantes, puisque l'esprit même de cette COP régionale, c'était de réussir à mobiliser les parties prenantes d'un territoire pour réussir à répondre ensemble, à confronter les points de vue, à faire des choix, à prendre des engagements pour notre avenir.

Je vais redire en quelques mots rapides le pourquoi de cette COP régionale. Évidemment, elle a à voir avec la situation d'urgence, qui se traduit par des faits, non seulement à l'échelle mondiale mais aussi dans notre Région. Les symptômes se voient au quotidien, nous sommes dans une région qui est frappée par des intempéries de plus en plus nombreuses, par des sécheresses, par des inondations, nous avons connu des arbres qui meurent sur pied par manque d'eau. Nous sommes dans une situation qui invite évidemment à réagir, à penser un changement de modèle et à mobiliser toutes les parties prenantes.

Alors, on peut souvent dire que la responsabilité vient d'ailleurs ou qu'elle ne serait qu'individuelle. Je crois qu'elle est collective, tout le monde est concerné par ce sujet, chacun à son endroit, et c'est bien une affaire de responsabilité et non pas de culpabilité. Il s'agit bien de réussir à ce que chacun puisse prendre place, puisse avoir la fierté d'avoir contribué à trouver des réponses face à la situation que nous vivons actuellement.

Nous sommes alertés depuis 2017, puisque 15 000 scientifiques du monde entier se sont mis d'accord pour adresser une alerte à l'humanité en disant que 8 des 9 limites planétaires étaient atteintes et qu'il nous fallait absolument agir, agir différemment et agir vite, et c'est bien l'esprit de la COP.

Le deuxième élément structurant de cette COP régionale, c'est de définir les trajectoires que nous devons suivre ; elles sont connues, elles ne font pas totalement consensus mais quasiment à l'échelle mondiale, à l'échelle européenne, à l'échelle nationale, à l'échelle régionale, traduites dans notre SRADDET. Le sujet, ce n'est pas de fixer des objectifs, le sujet, c'est de passer à l'acte, le sujet, c'est l'action. Ainsi, cette COP a pour signature « de l'ambition à l'action », il s'agit de savoir comment traduire concrètement ces trajectoires à l'échelle d'une région. Tout ne se joue pas là mais une partie se joue là, une partie de la concrétisation de ces trajectoires, une partie de la signification que peuvent prendre nos engagements auprès de nos concitoyens, c'est là que cette transition écologique, cette transformation écologique peut faire sens, au plus près des territoires, au plus près des habitants de notre Région.

Ce premier accord est le fruit d'un travail long et en même temps un peu bousculé évidemment par la crise de la Covid qui est venue mettre un coup d'arrêt au moment où nous étions bien avancés dans le travail.

Il y a eu un coup d'arrêt du côté des collectivités, qui ont eu leurs échéances décalées dans le temps, et on a des conseils communautaires, des communes qui n'ont été installées que fin juin ou en juillet. Bien sûr, entre ce moment-là et maintenant, leur capacité à prendre des engagements a été amoindrie, même si cela ne veut pas dire qu'elles n'en ont pas pris et qu'elles ne continuent pas d'en prendre.

C'est la même chose du côté des entreprises. Il a été fait la remarque qu'au regard du nombre d'engagements, la part des entreprises était encore aujourd'hui trop faible, ce qui est vrai. Pour autant, beaucoup en ont pris et continuent d'en prendre au travers par exemple de notre Fonds Renaissance, où nous avons inscrit une ambition autour de la COP. Aujourd'hui, les entreprises prennent des engagements et on les accompagne financièrement pour qu'elles réussissent ces engagements. Mais certaines se sont aussi retrouvées dans des difficultés telles qu'elles ont eu l'incapacité immédiate à prendre des engagements, même si elles continuent de considérer, et elles sont nombreuses, je crois, que leur avenir va aussi se jouer dans ces transformations et que si elles ne les engagent pas, elles seront évidemment en difficulté.

Cet accord rappelle la méthode, la démarche. Ce que nous actons aujourd'hui, c'est ce processus, ce cycle de deux ans. Tous les deux ans, nous reviendrons pour vérifier ce que ces engagements auront donné, pour mesurer l'impact réel, concret de ces actions sur ces trajectoires que nous devons suivre. Mais c'est aussi un cadre d'engagement financier. Dans cet accord, vous trouvez des éléments de clarification des dispositifs qui peuvent exister mais aussi de nouveaux dispositifs pour être en capacité d'accompagner financièrement ces engagements, d'accompagner une part de ces engagements, certains ne relevant pas d'une affaire financière mais plutôt d'une question de méthode.

Cet accord comprend aussi 250 engagements et, au moment où je vous parle, d'autres sont encore en train d'arriver. Et continuons, parce qu'évidemment nous n'avons fixé de date limite pour les engagements ; ces derniers peuvent arriver à n'importe quel instant. Il serait fou de dire « à partir de cette date, vous ne pouvez plus vous engager » ; ce n'est pas l'esprit de notre COP.

On retrouve également dans cet accord des avis de différentes natures qui ont été rendus, car nous souhaitons, pour donner de la force et de la transparence à cette démarche, avoir plusieurs avis, l'avis du Conseil scientifique, que vous retrouvez dans ce document, l'avis d'un panel citoyen, qui a travaillé pendant plusieurs mois sur ce processus, et nous aurons aussi l'avis du CESER. Lundi, j'étais en séance avec le CESER, nous avons travaillé sur cette COP, un avis a été rendu et il devrait être aussi associé évidemment, mais le CESER a un processus particulier d'adoption qui n'a été possible que lundi ; il ne pouvait donc pas être annexé à cette première version de l'accord.

Donnons peut-être quelques chiffres pour éclairer l'ampleur de la démarche qui a été engagée. Nous sommes d'abord allés porter ce sujet dans les territoires, nous avons fait trois semaines « COP » qui, chaque fois, ont rencontré un vrai succès. Nous avons eu beaucoup de monde dans les territoires et, surtout, une grande diversité d'acteurs : nous avons eu des entreprises, nous avons eu des collectivités, des associations, des citoyens à titre individuel. Je me rappelle une séquence à l'Université de Tours, où l'hémicycle a débordé parce qu'il n'y a pas eu assez de places. Ainsi, durant ces trois semaines, il y a eu un vrai intérêt pour le sujet, il faut le signaler. Mais, pour en attester, je voudrais indiquer qu'il y a aujourd'hui 315 opérateurs, qui sont des structures, des entreprises, des associations, des citoyens, qui sont des démultiplicateurs de la COP et qui continuent leur travail dans les territoires pour porter à connaissance le projet.

Je voudrais parler d'événements labellisés qui ont été engagés, 171 événements qui se sont tenus pendant toute cette période pour éclairer, pour apporter un regard, une compréhension, parce que nous sommes aussi devant un sujet qui invite, je crois, à une éducation collective, à une meilleure compréhension de ce qui est en train de nous arriver. 171 événements, de la même manière organisés par des acteurs extrêmement différents.

Nous avons 250 engagements, je l'ai dit, mais aussi 35 coalitions d'acteurs qui travaillent aujourd'hui sur des sujets qui ne se décident pas par un engagement individuel, mais qui supposent de confronter des points de vue, de prendre des décisions collectives.

Dans ces 35 coalitions, nous avons des sujets sur l'agriculture, des sujets sur la question de nos bâtiments, des sujets liés à la production d'énergie, des sujets liés par exemple aux événements culturels. Je pense à cette coalition portée par Terres du Son, qui réunit tous les grands organisateurs d'événements au-delà de 1 000 participants et qui travaille sur les éco-manifestations de deuxième génération, pour chercher à pouvoir dépasser ce qui est fait aujourd'hui pour aller beaucoup plus loin dans les engagements. Mais nous en avons aussi par exemple sur la question des végétaux, avec une implication très forte de Végépolys, des chambres d'agriculture, de tous les corps intermédiaires qui sont présents dans ces coalitions de manière extrêmement active. Je ne peux pas tous les citer, mais je vous dire qu'il y a une implication extrêmement forte.

Aujourd'hui, nous actons ces engagements, nous actons cette démarche, la méthode, les moyens financiers qui y sont associés. Il y aura évidemment un engagement de tous les acteurs qui la portent.

Je voudrais saluer l'implication de l'ADEME, qui a été un des acteurs clés de cette COP régionale, signifier et souligner aussi l'engagement de la Caisse des dépôts et consignations, à la fois comme porteuse de la démarche et étant impliquée par exemple dans le dispositif Renaissance dont je parlais il y a quelques instants, signifier le rôle d'acteur associatif de l'ONG WWF qui nous a aidés à travailler avec des grands comptes, ce qui nous a permis d'avoir une mobilisation de grandes entreprises, de grandes organisations dans le cadre de notre COP régionale, signifier le rôle des réseaux d'associations dans notre Région qui ont aussi participé à cette démarche, et donc dire que le résultat d'aujourd'hui est le fruit de cette mobilisation de toutes les parties prenantes.

J'ai oublié d'en parler, mais, avec François récemment, nous avons rencontré la fédération des banques, la Fédération bancaire, et l'ensemble des banques se disent tout à fait prêtes à s'impliquer dans la COP. D'ailleurs, une d'entre elles l'a déjà fait en actant la création d'un compte épargne pour mobiliser de l'épargne citoyenne vers des projets engagés dans le cadre de la COP, et les autres banques ont fait état de leurs engagements aujourd'hui et des engagements qu'elles pourraient prendre demain en complément, car nous avons besoin de mobiliser tous les instruments financiers, y compris l'épargne citoyenne, y compris les capacités des banques à inventer des réponses pour accompagner les transformations qui sont à l'œuvre.

Je ne serai pas plus long en introduction. Évidemment, j'aurai le plaisir de réintervenir en conclusion à la suite de toutes vos remarques. Aujourd'hui, c'est un moment important, c'est un pas, il n'est pas définitif, il n'est pas décisif totalement, mais il est inscrit dans un chemin, dans une obligation collective, et c'est ce qui était aussi important en lançant cette COP régionale.

M. le Président. - Merci, Monsieur le Vice-président, merci, Charles, de cette présentation.

Nous ouvrons le débat avec Madame de PÉLICHY.

Mme de PÉLICHY. - Merci, Monsieur le Président.

Après une matinée quelque peu agitée et où la bonne foi n'a pas toujours été entendue dans cet hémicycle, je vais choisir, je l'espère, la voie de l'apaisement et de l'objectivité.

Tout d'abord, je voulais simplement noter que je trouvais particulièrement intéressant et pertinent de présenter aujourd'hui la question d'une COP régionale en même temps que celle d'un Plan de relance. Il est dommage qu'on n'ait pas vu plus de ponts entre les deux, mais, à l'instar de ce qui peut être fait en Région Île-de-France, il semble aujourd'hui difficile de totalement séparer les deux sujets.

Cela étant, parce que la question de la réussite du défi climatique, environnemental et écologique ne peut pas être séparée de la question économique, de la question agricole, il nous est apparu quelque peu étonnant de ne pas voir plus souvent citer dans les différents documents que vous nous avez transmis à l'occasion de cette session, nos chambres consulaires, et je pense notamment à la Chambre d'agriculture, les fédérations de pêche, de chasse, la Fédération française du bâtiment par exemple et tant d'autres corps intermédiaires qui sont pourtant des maillons indispensables à la réussite de notre défi écologique. C'était la première remarque sur la forme.

Sur le fond, on en a parlé tout à l'heure à l'occasion du Plan de relance, mais je voudrais revenir un instant sur la question de la TVA à 0 % ; ce n'est pas simplement un effet d'affichage. Systématiquement, cette proposition est rejetée pour des arguments de forme. Une première fois, c'est le vœu qui ne va pas, parce que ce n'est pas de la compétence de la Région – cela, c'était à la dernière session. Alors, cette session-ci, on passe par un amendement mais cela ne va pas, parce qu'il aurait fallu faire un vœu.

À travers cette question de la TVA à 0 %, ce que nous proposons, c'est de rendre accessible ce qui nous semble, je pense, à tous, indispensable pour réussir les défis qui s'annoncent devant nous. C'est favoriser la création d'une filière demain ; on sait que sur la question de la rénovation énergétique de nos bâtiments, il y a non seulement la capacité des particuliers à investir, mais il y a aussi toute l'organisation de la filière de nos artisans pour être en capacité de répondre au défi de la rénovation thermique.

Dès lors, ma question est la suivante : si vous trouvez l'idée bonne comme vous nous l'avez dit tout à l'heure, pourquoi ne pas faire une contre-proposition et interpeller véritablement le gouvernement et l'État sur cette possibilité de TVA à 0 % ? Il y a des expérimentations dans le cadre de la loi 3D, et d'après ce que j'ai compris, la différenciation, donc l'expérimentation est un enjeu d'avenir. Pourquoi ne pas s'en saisir ?

Je terminerai cette intervention, même s'il y aurait beaucoup à dire, sur la question de l'énergie et de la mobilité.

Sur l'énergie, qui est probablement l'un des plus grands défis que nous aurons à relever, vous en avez parlé tout à l'heure à l'occasion du Plan de relance, nous trouvons dommage de ne pas avoir plus explicité la question de la filière hydrogène et notamment la structuration et la création d'une filière d'hydrogène vert. Il semble indiscutable aujourd'hui que cela fera partie du mix énergétique et de la souveraineté énergétique de nos territoires, comme de notre capacité à nous déplacer de manière verte.

Mais nous souhaiterions également attirer votre attention sur une inquiétude très forte dans notre mix énergétique. C'est la volonté de supprimer les douze réacteurs nucléaires et de les remplacer, à terme, par de l'éolien.

Ce matin encore, dans le journal *La République du Centre*, pour ne pas le citer, j'ai lu qu'il y a à nouveau une collectivité qui se positionne contre un projet éolien qui se fait en Seine-et-Marne juste à côté, mais pour lequel elle n'a pas de droit de vote. Il nous semble indispensable aujourd'hui de déclarer un moratoire sur l'éolien, qui ne pourrait être levé qu'en cas de référendum local et de vote des conseils municipaux impactés. La raison est simple : l'éolien ne fait pas ses preuves en termes de réelle capacité et de gain énergétique, mais, en plus, il est polluant du fait des tonnes, des milliers de tonnes de béton injecté dans nos sols, et, enfin, les dégâts causés sur la faune ne sont plus à prouver. C'est le sens du vœu que nous avons déposé et que nous discuterons un peu plus tard dans la soirée.

Pour terminer, sur la mobilité, la COP régionale, c'est bien, il y a des choses intéressantes, mais on aurait aussi pu s'attendre à des engagements plus forts de la part de la majorité et du groupe des Verts sur les déplacements en avion.

Ce qui me fait dire cela, c'est que quand on fait le calcul des déplacements au cours du mandat, nous sommes à 340 000 kilomètres parcourus par l'ensemble des élus de la majorité, en avion, soit neuf fois le tour de la Terre, dont 84 000 kilomètres pour le seul groupe des Verts, soit deux fois le tour de la Terre. Je me permettais simplement de citer cet exemple en guise de conclusion.

(Applaudissements et brouhaha)

M. le Président. - Merci, Madame de PÉLICHY.

Madame HAMADI a la parole.

Mme HAMADI. - Qu'on se rassure, je ne prends pas l'avion.

Nous arrivons au premier Accord de la COP régionale pour passer de l'ambition à l'action pour une Région plus résiliente face au dérèglement climatique. C'était un acte politique fort de la Région de prendre ses responsabilités et de lancer la dynamique de la COP en janvier 2019.

Le dérèglement climatique n'est plus un phénomène lointain qui toucherait les pôles ou bien l'autre bout de la planète, ce n'est plus seulement l'Amazonie qui brûle, mais bien, l'année dernière, la Brenne et cette année la Sologne qui voit par ailleurs mourir sur pied ses arbres, c'était aussi dans la Région des inondations sans précédent en 2016.

Notre Région a pris au sérieux la menace climatique en mettant tous les partenaires autour de la table. Merci à WWF, l'ADEME, la Banque des Territoires, la présidente du Conseil scientifique d'avoir accepté de relever le défi avec nous d'animer cette conférence des parties.

Il n'y avait pas besoin de retracer de cap, il était tout tracé dans le SRADDET, pour lequel notre groupe s'est pleinement investi. L'enjeu était bien de passer à l'action, à du concret. La Région s'est pleinement investie quant aux urgences sociales et climatiques, non seulement pour une COP interne et ses politiques publiques, mais aussi pour amplifier la mobilisation et l'action de toutes et tous sur le territoire régional.

Cet accord est le fruit d'acteurs du territoire qui ont travaillé pendant 18 mois pour arriver à des actions concrètes sur le territoire. Merci aux citoyens et aux acteurs du territoire de s'être mobilisés et de s'engager dans cette dynamique. Nous avons pu voir la volonté du panel citoyen, des COPérateurs, des associations qui ont participé au livre blanc, des acteurs de tout horizon qui ont pris des engagements ou qui participent à des coalitions, des membres du Conseil scientifique, des partenaires financiers, du CESER qui ont pris leur part dans cette aventure. Un hommage particulier aux jeunes qui sont très nombreux à se mobiliser dans les lycées et les universités, mais aussi au CRJ, au Conseil académique de la vie lycéenne, à la Fédération des maisons des lycéens et qui sont bien conscients que le monde de demain, c'est le leur.

Je me permets un petit détour pour illustrer quelques engagements, car ils donnent un visage à l'action :

- Dev'up, tout d'abord, qui s'engage à lancer un plan de formation auprès des développeurs de la Région pour accompagner le secteur économique ;
- la SARL COVADI, qui s'engage à revaloriser plus de 100 000 tonnes de déchets du BTP par an ;
- la Chambre d'agriculture, qui participe à Végépolys, à la coalition pour l'autonomie protéique régionale ;
- STI Centre, qui s'engage dans la transition énergétique de sa flotte d'autocars ;
- la Région, qui pilote une coalition pour la formation, l'emploi et la transition énergétique ;
- de nombreuses communes, qui s'engagent dans l'opération « Objectif Climat 2030 » pour une meilleure gestion de l'eau, la réduction de l'imperméabilisation et l'adaptation au changement climatique ;
- l'association Unis-Cité, qui s'engage à lancer un réseau régional des jeunes en service civique « ambassadeurs du climat ».

Cela fait plus de 250 engagements à ce jour. Nous voyons déjà que les engagements des uns viennent nourrir les imaginaires des autres ; la COP a cet effet démultiplicateur des initiatives inspirantes.

Pour cette première étape de la COP, nous avons mis en place de nombreux leviers pour impliquer tous les acteurs dans la transition et les inciter à participer, à changer le monde avec nous, ce qui nous permet de franchir une étape importante. Mais nous aurions pu aller plus loin pour ce premier cycle. La crise du Covid-19 est passée par là, elle a bouleversé en profondeur nos vies et elle est venue percuter la démarche. Elle l'a percutée à deux titres.

- En freinant le processus, à cause du confinement, avec de vraies répercussions sur la mobilisation du fait du report de nombreuses manifestations ou regroupements, à l'image des journées fondatrices du réseau des COPérateurs, initialement prévues en mars et qui se sont tenues en juillet. De même, le report des élections municipales a eu un véritable impact sur l'engagement des conseils municipaux. Beaucoup d'entre eux pourront formaliser leur engagement dans les semaines, les mois à venir – c'était l'idée du processus continu –, avec un accord tous les deux ans.

- Mais, en accélérant les envies de transformation, la crise a pu mettre à nu de nombreuses vulnérabilités de notre modèle, qui ont amené nombre d'entre nous à considérer nos modes de consommation. Plus en profondeur, elle a aussi observé nos imaginaires pour nos modes de vie, balayé nos priorités. On a pu observer une évolution des consommateurs allant vers des produits plus responsables, le retour à des productions locales et la multiplication d'initiatives locales et solidaires porteuses d'écologie.

Cette crise a affirmé la nécessité d'un changement de modèle, d'une relocalisation de nos activités et d'agir pour la résilience de nos territoires. Il s'agit d'accompagner les transformations qui ont commencé à s'opérer et de trouver les voies pour transformer en profondeur.

Selon une étude récente, 60 % des Français ne veulent pas, après cette crise, que cela recommence comme avant ; 30 % seulement pensent que ce changement peut avoir lieu. La COP replace l'intérêt général au cœur des préoccupations, trace un chemin collectif et permet de se donner un horizon commun et un espoir qui, pour certains, reste à reconquérir. C'est un des défis que nous avons à relever collectivement.

À l'heure de l'adoption de ce premier accord, de nombreux chantiers sont devant nous et nous devons encore les travailler :

- une animation renforcée des communautés de la COP pour amplifier les passerelles et massifier les avancées ;
- le besoin d'enchanter la transition et la culture, laquelle est évidemment un des premiers alliés.
- de nouvelles formes de coopérations de la collectivité, à l'image du Bateau Ivre ou du projet de la SIL des Colibris ;
- un budget « climat régional » dans lequel nous nous engageons ;
- le premier appel à projets de la COP, qui verra le jour début 2021, qui permettra d'accompagner la réalisation de nombreux engagements ;
- l'orientation des maquettes de la prochaine programmation européenne pour la massification des transformations à opérer, sujet sur lequel nous sommes déjà bien investis.

Je voudrais remercier les acteurs, je voudrais te remercier à nouveau, Charles, d'être déléguée à tes côtés, merci au Président, merci aux Vice-présidents aussi qui se sont investis, mais, vous l'aurez bien compris, pour nous, les transformations écologiques doivent se faire avec les citoyens et elles ne doivent pas et ne peuvent plus être remises à plus tard.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame HAMADI.

Monsieur de LA RUFFIE a la parole.

M. de LA RUFFIE. - Oui, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, vous nous soumettez un rapport de 160 pages relatif à l'adoption de l'Accord COP. Malgré de nombreux schémas fléchés, des codes couleurs sur papier recyclé, ce rapport reste indigeste, certains diraient mystérieux et sournois.

(Applaudissements)

Je mets au défi la plupart de nos collègues de m'expliquer en quelques mots le sens de ce texte et de cet accord. Comment pouvez-vous être crédibles et efficaces face à l'urgence climatique que vous invoquez à toutes les pages, avec un texte si peu audible ? D'ailleurs, vous reconnaissez expressément la complexité de ce projet en invoquant la nécessité de constituer une gouvernance structurée avec des rôles clairement identifiés. Dont acte, un peu d'ordre et de clarté, cela n'est pas inutile.

Trois instances sont distinguées.

- La première, ce sont les instances de pilotage. Il y a tout d'abord un comité de pilotage, une sorte d'exécutif collégial composé du Conseil régional – à tout seigneur, tout honneur –, de l'ADEME, qui est un établissement public industriel et commercial, pas de difficultés, de la Banque des Territoires, qui est une émanation de la Caisse des dépôts, pas de difficulté également.

La difficulté, vous l'avez compris, c'est l'association, la fondation WWF France, fondation internationale prétendument indépendante, avec une filiale française éponyme basée en Suisse qui emploie 5 200 personnes. Cette branche française a été épinglée en 2018 par la Cour des comptes pour son opacité financière et des imputations comptables. Cette branche française, anciennement dirigée par Monsieur Pascal CANFIN, que certains connaissent ici, ex-EELV devenu LREM pour les dernières élections européennes, est désormais dirigée par Madame Véronique ANDRIEUX, issue du Club de Madrid qui regroupe 90 anciens chefs d'État et de gouvernement, de Bill CLINTON à François HOLLANDE. Curieux, pour une ONG.

Nous doutons fortement de l'objectivité et de l'impartialité de cette organisation mondiale. Vous comprendrez qu'il n'est pas admissible que notre Conseil régional, fruit du suffrage universel, partage ce pouvoir de pilotage avec cette ONG internationale dont les intérêts sont nécessairement éloignés de ceux des habitants de notre Région.

Il y a également le Conseil scientifique, composé d'une cinquantaine d'experts, de chercheurs dont on ignore précisément les modalités selon lesquelles ils seront recrutés.

- Deuxième instance, la participation citoyenne. Là, c'est la grande inconnue. Qui sont les citoyens ? On ignore précisément les règles et les modalités de sélection. D'ailleurs, vous l'admettez en précisant : « *La démocratie participative est en constante évolution.* » C'est formidable, c'est comme les planètes, c'est la révolution permanente. Vous ajoutez : « *C'est pourquoi les modalités de la participation citoyenne seront redéfinies à chaque cycle COP.* » Plus c'est flou, mieux ce sera, et plus on pourra inviter les petits copains dûment triés et sélectionnés.

Certes, vous évoquez quand même un échantillon représentatif de la population. Mais, en réalité, il s'agit d'un micro-panel de 23 citoyens, où les jeunes de 16 à 20 ans sont particulièrement représentés. Je crois que c'est une réelle plaisanterie. Par ailleurs, il est précisé que les heureux élus viendront compléter des dispositifs existants, les COPérateurs, les WAG, les porte-voix, les activateurs, les oxygènes, etc. J'en passe et des meilleures.

- Troisième instance, les autres assemblées régionales déjà existantes. Parce que vous ne pouvez évidemment pas les ignorer, vous évoquez en dernier lieu ces structures déjà existantes, qui auraient d'ailleurs pu largement se suffire à elles-mêmes. Il s'agit de l'assemblée régionale pour le climat et la transition énergétique, ACTE, créée en 2019, qui associe d'ailleurs l'ADEME et l'État, ainsi que le CESER et les conseils de développement, qui font peu ou prou au niveau intercommunal ce que la COP aspire à faire au niveau régional.

Tout cela est bien joli, mais il y a des inconnues.

La première, c'est le coût, qu'on ne connaîtra jamais vraiment. À quel coût, on ne le saura jamais vraiment. Pour quels résultats ? Ceux-ci semblent bien maigres compte tenu de l'énergie déployée et des moyens utilisés. Il est difficile de connaître précisément l'écho que peut avoir cette COP régionale auprès de nos concitoyens.

Mais, depuis un an, on a quelques chiffres, et c'est évoqué à l'annexe 6 de ce rapport. Il y aurait eu 171 événements COP réunissant 5 000 personnes, soit une moyenne de 29 personnes par événement, sans déduire les professionnels de la « réunionite » qui assistent à tous ces événements. Le site Internet recenserait 12 778 utilisateurs uniques, avec un taux de rebond de 53 % ; ainsi, seule une minorité de 47 % aurait consulté plusieurs pages du site. Ce chiffre semble également bien médiocre. Enfin, 342 seulement sur le compte Twitter de la COP CVL. Tout cela est bien dérisoire.

Très sincèrement, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, je crois qu'il est grand temps de passer à autre chose.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur de LA RUFFIE.

Monsieur GIRARDIN a la parole.

M. GIRARDIN. - Merci, Monsieur le Président.

Cela n'étonnera personne, mais moi, je ne trouve pas du tout ce rapport indigeste et, au contraire, comme Charles FOURNIER, je le trouve enthousiasmant et je suis également très heureux de prendre la parole au nom de mon groupe. Je trouve ce rapport très ambitieux et même complètement indispensable, et je vais revenir sur ce point tout de suite.

Quant à son caractère audible, écoutez, je vais essayer de m'attacher, en cinq minutes et de manière très modeste, à apporter ma pierre à l'édifice en essayant de le synthétiser très rapidement.

Je vais d'ailleurs repartir des constats de Charles FOURNIER pour préciser qu'il y a eu de nombreuses études scientifiques qui démontrent l'effondrement de la biodiversité, lequel est un facteur essentiel de la propagation de nouvelles maladies infectieuses, et, de manière générale, les réponses à cet enjeu tardent malheureusement à arriver. Certes, de grandes organisations internationales ont consacré le principe de ce qu'on appelle le « One Health », le caractère unique de la santé humaine, animale et des écosystèmes, mais la France continue – il ne s'agit pas d'un procès d'intention à l'égard de ce gouvernement, loin de là, car cela traverse malheureusement les décennies – à le méconnaître.

Je n'invente rien, ce n'est pas du tout un discours politique, je viens de reprendre les quelques lignes de la *Revue Juridique de l'Environnement*, dans un numéro spécial 2020, et cela a fait l'objet d'un colloque à l'Université de Tours à la fin de l'année dernière.

L'Accord COP est également indispensable au regard de la crise alimentaire que nous connaissons et que nous traversons, et encore davantage depuis la crise sanitaire et dont on a d'ailleurs pris conscience à ce moment-là. On rappellera qu'en France – c'est simplement un chiffre, mais il est illustratif –, une exploitation agricole disparaît toutes les 26 minutes en 2020. La France a pourtant la réputation d'être un grand pays de production agricole, ce qui est le cas aussi de notre Région. Mais, en volume, peut-elle nourrir sa population ? La réponse est non, car une grande partie, malheureusement, de notre élevage dépend des importations de soja ; nous importons également nos fruits, nos légumes, qu'on pourrait pourtant produire sur le territoire. Et, bien sûr, il y a cette dépendance agricole de l'agriculture industrielle.

Nous devons donc, et ce n'est pas une nouveauté non plus, métamorphoser nos modes de vie – c'est le Conseil scientifique de la COP qui le rappelle, nos modes de consommation mais également de production. Un seul exemple est également très illustratif : les 10 % les plus riches de la population mondiale émettent la moitié des gaz à effet de serre, alors que, inversement, la moitié la plus pauvre de la population mondiale n'émet que 10 % de ces mêmes gaz.

Les régions ont ainsi un rôle central à jouer et, à ce titre-là, la COP régionale est aussi l'instrument de la nécessaire relance post-Covid.

Par ailleurs, et c'est tout le mérite de la COP, je crois qu'il faut y revenir et s'en féliciter et ne pas douter de cette réalité, il y a eu une mobilisation sans précédent, Charles FOURNIER l'a dit, des citoyens, des entreprises, des associations, des collectivités, des centres de recherche, des centres de formation, et ce, pendant plus de dix-huit mois. Il y a eu la constitution d'un panel citoyen qui a eu pour mission, je le rappelle très brièvement, d'exprimer une vision, de faire des propositions concrètes, et c'est qu'il s'est passé, de formuler un avis sur le premier Accord COP, d'apporter également une contribution sur les enjeux essentiels de relance post-Covid.

Pour cela, cinq domaines prioritaires ont été privilégiés :

- l'habitat ;
- la mobilité et les transports ;
- l'agriculture, l'alimentation ;
- les procédés industriels, les déchets et l'économie circulaire ;
- et les milieux naturels et la biodiversité.

Je rappelle que la biodiversité est une source essentielle d'emploi, elle stimule l'emploi de proximité et surtout de l'emploi non délocalisable.

Il y a pour cela des leviers prioritaires que sont :

- le développement des énergies renouvelables, avec une vraie ambition d'un territoire « 100 % énergies renouvelables » ;
- une sensibilisation, on l'a déjà dit, des citoyens et des acteurs ;
- un suivi du plan d'action, qui est très clair, je pense, même s'il mérite peut-être effectivement encore d'être affiné, mais les bases concrètes sont là, des indicateurs et des données ;
- un développement de la recherche et de la formation ;
- et, bien sûr, la mise en place d'instruments financiers.

Par conséquent, on arrive à des mesures très concrètes avec une efficacité énergétique des lycées, un verdissement de la flotte d'autocars Rémi 2018, une formation des agents aux enjeux de la TEE, et on pourrait multiplier les exemples.

Et puis rappelons également que la Région Centre-Val de Loire a quand même consacré 400 millions d'euros, soit un tiers de son budget d'intervention, à des actions contribuant aux objectifs climat énergie. On pourrait aussi mentionner la mise en place d'un budget climat qui est, je trouve, une innovation très intéressante.

En ce qui concerne les différents secteurs concernés, on en a parlé tout à l'heure, il y a bien sûr l'énergie. L'énergie, tout le monde a bien pris conscience, et la Région tout particulièrement, de son importance. La transition énergétique joue un rôle essentiel, d'autant plus qu'il faut rappeler que plus de 27 % des ménages de la Région sont considérés comme étant en situation de vulnérabilité. La rénovation constitue donc un enjeu à la fois de santé publique et de lutte contre les précarités.

La Région s'est ainsi engagée dans un vaste champ d'action, que ce soit sur les bâtiments scolaires ou sur le logement, et je rappellerai également l'existence du Service public régional de l'énergie.

Il va falloir que j'aille un peu plus vite... Il y a également des mesures sur les transports, sur l'agriculture, mais aussi, c'est très important, sur l'industrie.

Et je voudrais également revenir – Charles FOURNIER l'a dit et je vais être très rapide – sur la participation citoyenne. Il faut quand même être fier de cette participation citoyenne, car la transition démocratique va de pair avec la transition écologique.

J'aimerais revenir, d'ailleurs, sur des conclusions très intéressantes qu'il y a eu sur le panel citoyen, dans deux avis, mais sur lesquels je ne peux pas revenir.

M. GRICOURT. - Merci de conclure, cher collègue.

M. GIRARDIN. - Je vais donc tout de suite conclure en disant que sur ce rôle des régions... Je voudrais simplement dire une chose, c'est qu'avant le coronavirus, on avait une dette publique représentant 99 % du PIB et qu'aujourd'hui elle est à peu près évaluée à 120 %. La dette privée, elle, qui était avant la crise de 130 %, est, avec la crise, aux alentours de 150 %. Mais, à la différence de la dette publique, les entreprises qui sont endettées ne peuvent pas emprunter, ce qui n'est pas le cas des États.

Ce que je veux dire par là, c'est qu'il est important, s'agissant du secteur privé, de l'accompagner, le secteur public bien sûr, mais le secteur privé aussi, donc de les accompagner ensemble, de les faire participer et d'être présent à leur côté dans le cadre de cette crise. La Région a donc véritablement un rôle central à jouer.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur GIRARDIN.

Monsieur de GEVIGNEY a la parole.

M. de GEVIGNEY. - Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, Monsieur le Vice-président, je voudrais rebondir sur un des propos de Charles FOURNIER qui a parlé, dans son introduction, de la nécessité d'évaluer l'impact réel et concret des différentes mesures qui sont adoptées. Je voudrais parler notamment du problème des émanations de CO₂, qui est une ambition forte, y compris dans le SRADDET.

Je m'appuie, pour mon propos, sur une étude qui est sortie en juillet 2020, donc cette année, qui a été faite par la plus grande fédération allemande de sociétés immobilières, qui est donc quelque chose de conséquent, et cette étude tire la sonnette d'alarme sur la courbe réelle de l'effet de toutes ces mesures sur l'émanation de CO₂. Il faut savoir que l'Allemagne a adopté des mesures qui sont sensiblement les mêmes qu'en France, et que les courbes que prennent les effets de la politique allemande sont sensiblement les mêmes que celles liées à la politique de la France dans le futur.

Cette étude démontre plusieurs choses intéressantes, à savoir que malgré 340 milliards d'euros investis par l'Allemagne entre 2010 et 2018 – c'est quand même considérable – pour la rénovation énergétique des bâtiments, essentiellement des bâtiments résidentiels, la consommation énergétique dans cette même période, en réalité, n'a pas changé, n'a pas été modifiée, et notamment n'a pas baissé. Il faut donc en trouver les causes.

Une des principales causes qu'a identifiée cette étude, c'est qu'ils ont mesuré qu'un foyer consommait en moyenne 131 kilowattheures par an en 2010, et qu'après toute cette séquence de travaux, un foyer allemand continue de consommer en moyenne 130 kilowattheures par an. Et cela, pour une raison qu'ils appellent l'effet rebond, c'est-à-dire qu'à coût égal, un foyer préfère se chauffer à 22 degrés qu'à 20 degrés. Les ménages font le choix, plutôt que de baisser la note, de monter le chauffage pour le confort de la famille. C'est un fait.

Ensuite, l'étude montre un deuxième aspect, qui est très important. En effet, la baisse des dépenses de chauffage ne compensant pas le coût des travaux qui ont été faits sur ces huit années, ils se sont rendu compte que la logique de rénovation agit dans les grandes villes comme un facteur d'augmentation très sérieux, assez disproportionné, des loyers et que, par conséquent, ce sont les foyers les plus pauvres qui paient le plus lourd tribut, comme chaque fois, par définition de cette politique et de ces mesures, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de suivre les loyers qui augmentent, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire les travaux.

Ainsi, cette casse sociale, quelque part, se fait au détriment de la justice sociale, que vous prônez partout dans vos rapports, sans pour autant aller vers une diminution significative des émissions de CO2, ce qui est, je le rappelle, le but affiché, y compris dans le SRADDET.

Enfin, un troisième élément, et cela nous ramène à la France, est noté dans cette étude. L'étude allemande note que l'inefficacité d'une grande partie, d'ailleurs grandissante, de ces différents travaux est due à leur mauvaise réalisation.

Là, je voudrais peut-être frotter un tabou dans cet hémicycle. En France, cette politique de rénovation énergétique des bâtiments s'appuie sur des fonds publics – vous prenez par exemple le système d'isolation des combles à 1 euro –, et on sait que chaque fois que ce type de programme est monté, je ne dirais pas « à l'arrache », mais rapidement et avec la meilleure volonté de tout le monde, il y a un élément, dans cet édifice, qui n'est jamais intégré à la mesure de ce qu'il devrait être, c'est le système de contrôle. Or, comme dans tous ces systèmes-là, actuellement, en France, le système pêche par un manque de contrôle.

Et le tabou est le suivant. En France, aujourd'hui et comme chaque fois dans ces systèmes où il y a des fonds publics, il y a une captation de ces marchés par des réseaux de nature mafieuse, que tout le monde connaît, avec des milliers d'entreprises immatriculées à l'étranger, dont, volontairement, je ne citerai pas les nationalités des immatriculations. Toutefois, on les connaît, ce sont essentiellement deux nationalités. Et si vous voulez venir voir sur le terrain ce qu'il se passe – j'y suis allé, parce qu'il se trouve que pour des raisons personnelles je connais bien des gens de cette filière –, vous verrez qu'il y a beaucoup de chantiers qui sont faits le week-end, ce qui est étrange en France, énormément de chantiers, et que la qualité de ces chantiers laisse très sérieusement à désirer.

Cette étude allemande démontre très bien cela et tire la sonnette d'alarme en disant que, concernant l'Allemagne en tout cas, l'objectif de baisse des émanations de CO2 pour les années 2050, comme cela a été prévu, sera très en dessous de ce qui est envisagé. Voilà ce que je voulais signaler.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur de GEVIGNEY.

Madame BENMANSOUR a la parole.

Mme BENMANSOUR. - Merci, Monsieur le Président.

Après la mobilisation des acteurs du territoire, nous déclinons enfin les orientations de la COP en actions concrètes qui parlent aux habitants. Cette COP est facilitée par le Plan de relance, mais aussi par la prise de conscience collective des habitants pour enfin espérer passer des idées aux actes.

Nous avons tous pris conscience qu'il faut agir rapidement et à tous les niveaux pour résoudre la crise climatique, et surtout notre jeunesse, en quête d'un nouveau modèle. Il y a urgence, nous avons peu de temps, dix ans, certainement pas plus.

Les objectifs partagés de notre Région sont clairs : économiser l'énergie de l'ensemble du bâti, repenser et innover sur la mobilité et les transports, revoir nos modes de consommation, diminuer les énergies fossiles et l'utilisation des matériaux biosourcés.

Dans cette situation de crise sans précédent, nous devons repenser notre avenir, saisir cette chance incroyable de profiter de la relance tant européenne que nationale pour mettre en œuvre notre projet de COP21. Transformer notre modèle, enfin c'est possible, croire au changement, préserver notre planète et œuvrer à lutter contre les inégalités.

Cette transformation de notre modèle est possible, réaliste et souhaitée tout en continuant à œuvrer pour lutter contre les inégalités sociales. Aujourd'hui, ce sont les plus pauvres qui sont les plus vulnérables, même si ce sont eux qui sont le moins à l'origine du problème. Ce sont les plus pauvres qui se nourrissent des produits imprégnés de pesticides, ce sont eux qui subissent les malbouffes, ce sont eux qui ont le plus de difficultés à se déplacer en réalisant les plus grandes distances pour travailler, ce sont eux qui vivent dans les zones denses, qui respirent l'air le plus toxique, ce sont eux qui ont l'espérance de vie la plus courte par rapport aux nantis.

L'exploitation des ressources naturelles comme des terres rares a toujours été liée à l'exploitation des pauvres, des plus précaires. Les premières victimes de la sécheresse, des inondations, des incendies géants et d'autres catastrophes naturelles liées au changement sont toujours les plus pauvres. Ce sont eux qui vont migrer et ce sont eux qui frappent à nos portes et qu'on rejette à nos frontières.

Il faut s'attaquer au problème avec force et conviction pour un monde plus juste, pour les plus faibles, tout en préservant notre environnement. Nous ne pouvons accepter que les 26 personnes les plus riches du monde détiennent autant d'argent que la moitié de l'humanité. C'est inacceptable, d'autant plus que leur fortune est liée à des activités sources de réchauffement climatique. Le changement ne viendra pas d'elles, il viendra de la base, il viendra des citoyens que tous ici nous représentons.

C'est pourquoi, lorsque nous œuvrons pour la COP21, nous œuvrons pour un monde plus juste, plus égalitaire et plus solidaire. C'est pour cela qu'il faut changer de paradigme, revoir nos façons de consommer, nos priorités, notre rapport à l'argent, la distribution des richesses, changer le « toujours plus » comme forme de bonheur. Ensemble nous devons œuvrer à préserver notre environnement, la qualité de notre air, protéger nos forêts, nos rivières, nos océans, bâtir un monde sans gaspillages et trouver une solution pour mettre fin à la crise climatique.

L'Union européenne et le plan de relance gouvernemental ont consacré des milliards d'euros à des projets verts. La transition énergétique est une source de nouveaux emplois, d'un meilleur mode de vie ; elle est aussi la source d'une meilleure répartition des richesses. C'est pour cela que nous devons rêver d'une écologie heureuse sans craintes et sans désespoirs pour l'avenir.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame BENMANSOUR.

Madame GREFF, vous avez la parole.

Mme GREFF. - Merci, Monsieur le Président.

Je souhaite associer à mon propos mon collègue Jacques CHEVTCHENKO qui est retenu à cause de la Covid.

Monsieur le Président, si le rapport de la COP régionale souligne que l'énergie est le premier poste d'émission de gaz à effet de serre et que le développement d'énergies alternatives aux énergies fossiles est déterminant dans la lutte contre le changement climatique, il convient de rétablir, je pense, très sincèrement quelques vérités sur certaines énergies alternatives, dont l'éolien et le nucléaire, Monsieur FOURNIER.

L'éolien et le photovoltaïque ne sont pas adaptés pour faire face aux besoins en électricité de la France, surtout lorsque le nucléaire et l'hydroélectricité ne couvrent plus la demande, même quand la solidarité interrégionale s'exerce. Il faut donc faire appel aux importations d'électricité et aux énergies fossiles, en particulier le gaz. Et quand il y a un manque de vent et de soleil, que le vent et le soleil sont faibles ou inexistantes ou même qu'il fait nuit, et qu'ils sont par conséquent incapables de produire au bon moment, il faut faire appel à d'autres structures.

Pourtant, plus de 5 milliards d'euros annuels de subventions sont versés pour acheter des éoliennes fabriquées, je le rappelle, à l'étranger et des panneaux solaires qui sont importés de Chine. Ces milliards par an seraient certainement plus judicieusement utilisés pour subventionner des pompes à chaleur, de l'isolation ou de nouvelles filières nucléaires.

Le GIEC et l'ADEME confirment que le nucléaire en France produit 6 grammes de CO₂ par kilowatt électrique et que l'éolien, c'est 2 fois plus, le solaire, 7 fois plus. Et quand il n'y a pas de vent ni de soleil, on est obligé de faire appel au gaz qui, lui, produit 350 grammes de CO₂, et, pire, au charbon, qui est à 950 grammes. L'atome est donc bien la meilleure solution.

47 % du territoire ne peut pas recevoir d'éoliennes. Les parcs d'éoliennes du pays sont aujourd'hui inégalement répartis et, à eux seuls, les Hauts-de-France et le Grand Est, où les conditions de vent et de place sont favorables, accueillent la moitié de la puissance installée en France. Et pour éviter de trop concentrer les éoliennes, la filière souhaite que de nouveaux espaces soient libérés, d'où le forcing pour alléger les contraintes réglementaires. Tout écolo-flatteur vit aux dépens des politiques qui l'écoutent, et, en cela, le président MACRON porte une responsabilité historique.

De plus, la montée en puissance de l'énergie éolienne terrestre, supposée écologiquement correcte, s'accompagne de nuisances graves et de scandales multiples, comme l'atteinte à la biodiversité – c'est un rapport allemand qui le dit –, la défiguration des paysages, les dégâts sanitaires, les dépréciations immobilières, les soupçons de corruption, etc., sans parler du gaspillage des terres agricoles.

Et face aux promoteurs, des associations se mobilisent partout, y compris en Région Centre-Val de Loire, en multipliant les actions en justice. Mais, étonnamment, Monsieur FOURNIER, les Écologistes refusent d'écouter cette expression citoyenne.

Mettre une éolienne intermittente pour remplacer le nucléaire pilotable, cela conduit, comme en Allemagne en ce moment, à empiler les moyens de production et à appeler du gaz, *in fine*. D'ailleurs, POUTINE s'en réjouit, il le dit clairement, les fermetures de centrales nucléaires au profit des énergies renouvelables intermittentes, comme le soleil et le vent, vont évidemment contraindre les démocraties européennes à acheter du gaz russe. Si on ne fait rien, si on ne relance pas le nucléaire, l'Europe s'achemine vers un échec écologique, économique et politique.

L'énergie nucléaire, qui est très bas carbone et compétitive, pilotable bien sûr, est bonne pour le climat et elle l'est aussi pour l'emploi et le pouvoir d'achat. Patrick MOORE, un des fondateurs de Greenpeace, a entendu 2008 pour le reconnaître.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Je vous remercie de conclure, chère collègue.

Mme GREFF.- Je vous remercie. C'est un sujet important, vous me permettez de terminer ma phrase.

Je souhaiterais vous dire aussi que Veronika WENDLAND et Rainer MOORMANN, deux figures de l'écologie allemande, passés tous les deux par le militantisme antinucléaire, viennent finalement de changer d'avis.

Je termine, la vraie transition écologique, c'est du nucléaire pilotable et du bas-carbone, au combustible en partie réutilisable, en sachant que toutes les ressources sont nécessaires et doivent entrer dans le mix énergétique.

Monsieur le Président, face à l'éolien qui n'est que du vent, soyons tous de vrais écologistes, car l'écologie appartient à tout le monde et pas seulement aux Verts. Le CESER demande à la Région d'instaurer une dynamique d'information et de communication, et sur ce point-là, Monsieur le Président, nous ne pouvons que vous faire confiance.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame GREFF.

Monsieur CROTTÉ a la parole.

M. CROTTE.- Monsieur le Président, chers collègues, je vais aborder la COP régionale par une réalité quotidienne qui existe et se développe depuis de nombreuses années.

L'écologie du quotidien, c'est le Conservatoire des espaces naturels de la Région, qui depuis trente ans œuvre pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité du territoire.

L'écologie du quotidien, ce sont les coopératives d'utilisation de matériel agricole, que nous soutenons dans leur diversité.

L'écologie du quotidien, c'est le soutien aux bailleurs sociaux pour la réalisation de logements répondant aux normes à performance énergétique.

C'est également un réseau d'éducateurs à l'environnement que nous accompagnons à travers des actions auprès des jeunes, pour comprendre les enjeux climatiques et environnementaux.

Ce sont aussi des entreprises qui sur une zone industrielle mutualisent des services et mènent ensemble des actions autour de la responsabilité sociale et environnementale.

C'est un tissu associatif dynamique qui intervient sur le territoire régional pour créer et maintenir du lien là où les services publics peinent à se maintenir.

La COP régionale a réussi à réunir tous ces acteurs de l'écologie quotidienne pour co-construire un projet commun pour répondre aux enjeux de société que provoque le réchauffement climatique.

Merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur CROTTÉ.

La parole est à Madame TERY-VERBE.

Mme TERY-VERBE. - Merci, Monsieur le Président.

Je salue l'engagement de notre collectivité et toutes celles et ceux qui se sont mobilisés ou s'appêtent à le faire dans cette COP. Les indicateurs de la santé du climat et de la biodiversité sont au rouge et nous exhortent collectivement à diminuer notre pression sur notre environnement.

Nos concitoyens y sont prêts, comme en témoignent les remarques du panel citoyen dont il faut souligner l'excellent travail. Comme beaucoup de celles de la convention citoyenne, les propositions du panel de la COP vont majoritairement dans le sens de la sobriété : moins de consommation d'énergie, partage de véhicules, d'outillages, mutualisation de services, évolution de la ration alimentaire vers moins de viande, recyclage systématisé. J'interprète aussi la remarque du Conseil scientifique vis-à-vis du manque d'engagement des professionnels du bâtiment et de l'agriculture comme une inquiétude sur ces secteurs décisifs pour diminuer notre impact sur l'environnement.

La transition écologique sera donc d'abord un chemin vers plus de sobriété, et les politiques doivent encourager ces professions à évoluer plutôt que de croire que le progrès technique leur évitera de le faire. La transition écologique, ce n'est pas un nouveau tournant technologique, mais bien une révision de nos modes de faire, de nos activités et de leur interaction avec la nature, et cela signifie, n'en déplaise à certains sur ces bancs, de faire décroître nos activités polluantes, énergivores et gaspilleuses de ressources.

Les caricatures entendues ici ou là sur l'exigence de sobriété portée par les Écologistes sont dérisoires au regard des enjeux. Je remarque d'ailleurs qu'elles proviennent de ceux dont les partis ont reculé l'âge de la retraite, demandent à revoir les acquis sociaux ou parlent de revenir sur les 35 heures. À chacun sa vision du progrès.

Oui, nous voulons moins de voyages en avion pour quelques-uns et plus de qualité de vie pour tous. La technologie, je le répète, ne pourra pas résoudre les questions de l'épuisement des ressources. Si nous voulons assurer notre survie sur cette planète, nous devons prioritairement et urgemment construire une société plus sobre.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame TERY-VERBE.

Madame MAINCION a la parole.

Mme MAINCION. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Si vous le permettez, avant toute chose, je voulais, comme Philippe FOURNIÉ, avouer ma collusion, mais cette fois-ci avec des élus de la gauche de cet hémicycle, puisque j'ai chaudement applaudi notre collègue Anne BESNIER ; je lui réitère mes félicitations pour sa brillante intervention en faveur de l'hydrogène, que nous partageons complètement.

Aujourd'hui, je ne suis ni en colère ni de bonne humeur, mais je suis découragée. La lecture de l'Accord COP ces derniers jours a refroidi mon enthousiasme. Je ne reconnais pas cette belle initiative de la Région, noyée dans un document, je suis désolée de le dire, très confus. C'était d'ailleurs une belle idée, puisque la Région Île-de-France, si j'ai bien compris, lance à son tour sa COP régionale.

Néanmoins, je pense avoir tout lu en plusieurs fois. La COP n'est pas une bulle hermétique. Passer à l'action, c'est bien une mobilisation de tous les acteurs, certains sont engagés d'ailleurs depuis longtemps. Pourquoi ignorer les appels à projets de l'État en la matière, comme TEPCV, certes imparfait, mais aussi les contrats de transition écologique, dont la Région est partenaire ? Je le rappelle, ces derniers sont plus récents et ont le mérite de l'efficacité et surtout de la simplicité.

L'une des parties les plus intéressantes de cette contribution, c'est la contribution du panel citoyen, même si à mon goût elle manque de propositions innovantes. Mais on peut espérer qu'elles viendront.

Il nous semble que la COP doit être aussi le lieu où nous devons interroger nos politiques contradictoires à la lumière de la pandémie Covid, et elles sont nombreuses, car concilier la sécurité sanitaire avec la relance économique et la transition écologique, ce n'est pas chose facile et il nous faudra trouver des solutions collectivement.

Petite précision, Charles FOURNIER, à propos des clusters, en début de séance. Les clusters des scolaires et des entreprises sont identifiés et contrôlés. Ceux des bars et des restaurants ne sont pas identifiés, ne sont pas quantifiables et sont donc non contrôlables. Surtout, ils sont vecteurs de la recrudescence des cas dans les métropoles, ce qui rend d'ailleurs l'échec du logiciel Stop Covid encore plus cruel. Il faut s'interroger dessus.

Pour revenir à notre sujet, la suppression des plastiques est mise à mal par la nécessité de la sécurité sanitaire par exemple ; je vous invite à consulter les avis du Conseil national de l'alimentation, présidé par Guillaume GAROT – on va encore m'accuser de collusion. Autre exemple, le souhait du panel citoyen de consommer local. Pendant le confinement, le succès du retour vers les producteurs n'est plus à démontrer. Mais, fin juin, retour vers l'ancien monde à quelques exceptions près et retour vers les grandes surfaces. Là aussi, nous avons du travail.

Pour conclure, puisque j'arrive à la fin de mon temps imparti, deux questions. L'un des objectifs annoncé est de développer les puits de carbone. Parlez-vous d'une injection de gaz carbonique en sous-sol ? Il faudra le préciser. Et comment devient-on COPérateur officiel ?

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame MAINCION.

Monsieur FAUCHEUX a la parole.

M. FAUCHEUX. - Merci, Monsieur le Président.

Sur le sujet de la COP, de façon assez générale, je pense que l'intuition qui a été proposée par Charles FOURNIER et le Président de l'Exécutif et qui nous amène à ce rapport de la COP, c'est que si on veut réussir à relever ce défi mondial et humain qu'est la lutte contre le changement climatique, il faut une mobilisation la plus générale, la plus large possible de tous les acteurs. Il faut évidemment des politiques publiques de la réglementation et de l'incitation, mais si les acteurs eux-mêmes, en tant que personnes, en tant que professionnels ou en tant

que corps intermédiaires, ne sont pas mobilisés, on n'arrivera à rien. Et ce que je trouve vraiment intéressant dans la démarche, c'est bien cela, c'est d'avoir créé un processus ouvert de coopération avec des coalitions ouvertes à tous, dont ont pu se saisir tous les acteurs qui le souhaitaient, pour arriver à se mobiliser et faire des propositions d'engagement qui sont dans le premier accord.

On peut toujours trouver que ce n'est pas assez, que ce n'est pas assez bien organisé, mais l'idée générale de mobiliser fait qu'effectivement on n'est pas dans le cadre de politiques publiques très structurées, puisque l'idée, c'est de faire émerger tout une série d'initiatives intéressantes, de les fédérer et de les mettre en synergie. Je trouve que cette intuition-là montre des résultats tout à fait intéressants.

Je trouve un peu dommage et un peu facile de critiquer en disant qu'il manque tel ou tel acteur, parce que quand on regarde bien, ils ont tous été invités plusieurs fois et par plusieurs biais, voire par des coalitions, des fédérations dont ils font déjà partie. J'estime que tout l'écosystème régional a été mobilisé et, à un moment donné, il y a peut-être un peu de mauvaise foi ou de parti pris à dire qu'untel et untel n'a pas été invité. En tout cas, ce n'est pas du tout l'esprit du processus qu'on a lancé et, comme l'a indiqué Charles FOURNIER, le processus est ouvert, il est continu, donc que chacun s'en saisisse plutôt que de faire des critiques de ce type.

La deuxième chose que je voulais dire, c'est que si on veut mobiliser tous les acteurs, il faut qu'on travaille sur les imaginaires. En effet, la question de la mobilisation a beaucoup à voir avec ce qu'on a dans la tête, avec ce qui nous fait rêver, ce qui nous donne envie de nous mobiliser et ce qui nous donne envie d'agir. Et quels sont ceux qui nous aident à travailler sur les imaginaires, qui nous proposent des imaginaires intéressants, stimulants ? Parmi les acteurs qui font cela, il y a les acteurs de la culture, il y a les artistes, qui peuvent produire du rêve, de l'imaginaire et donner envie de se mobiliser. Alors, de l'imaginaire à l'action, il y a tout un chemin, mais je fais partie de ceux qui pensent que ce qu'on a dans la tête en imaginaire nous aide à nous mobiliser et à agir et qu'il faut vraiment travailler, finalement, sur l'univers culturel de la transition écologique.

Enfin, il y a un public qui est déjà très mobilisé aujourd'hui, et certains ont noté qu'il y avait plus de jeunes dans les panels, dans le panel citoyen, etc. Vous avez sans doute des enfants ou vous côtoyez des jeunes. Si on revient quelques années en arrière et qu'on se rappelle comment c'était quand on avait 15 ans ou 20 ans et de quoi on discutait, de mon côté, en tout cas, on discutait beaucoup de la question du chômage et je fais partie d'une génération de gens qui étaient, non pas terrorisés mais qui se demandaient : « Est-ce que demain j'arriverai à trouver une place dans le monde du travail ? » C'était un peu la grande question qui nous agitaient à cette époque, en tout cas dans le milieu dans lequel j'étais.

Mme MÜNSCH-MASSET. - Je vous remercie de conclure, cher collègue, s'il vous plaît.

M. FAUCHEUX. - Aujourd'hui, la question du changement climatique agite beaucoup la jeunesse et c'est pour cela que beaucoup de jeunes sont inquiets et qu'ils agissent sur ce sujet. La COP essaie donc de leur proposer des cadres d'action qui seront sans doute aussi amenés à évoluer pour leur permettre de s'engager encore un peu plus.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FAUCHEUX.

Madame PIDOUX a la parole.

Mme PIDOUX. - Mes chers collègues, j'ai une frustration, c'est celle de ne pas pouvoir échanger sur toutes les remarques qui ont été formulées, tellement elles ont été nombreuses, et j'aurais envie de partager la vision que je peux avoir avec vous sur l'intégralité du point.

Il y a finalement un point que je vais garder en vigilance, celui qui m'a le plus perturbée, qui est celui où on nous demandait quelle était notre légitimité à être crédibles et efficaces sur la question de la transition environnementale et dans le cadre de cette COP.

Du coup, j'en profite, à l'intention de ceux qui auraient été absents de temps en temps sur les cinq dernières années du mandat, pour rappeler que notre majorité est celle qui a investi sur les petites et les grandes lignes, celle qui a instauré la gratuité du transport scolaire, qui a changé le parc de bus et ses motorisations, qui a changé la tarification pour accentuer le recours aux transports collectifs. En effet, le transport représente la première cause d'émission de gaz à effet de serre dans notre Région. Ainsi, quand on conduit une action sur le transport, on conduit aussi une action pour la transition environnementale, mais également pour le pouvoir de vivre des familles.

Notre majorité est celle qui pense le vélo comme un mode de déplacement du quotidien, indépendamment du sport et du tourisme. Notre majorité est celle qui, dans chaque place de formation, achète, peu importe le secteur d'activité, des actions sur la question de la transition, notre majorité est celle qui, dans chaque Cap' Filières, prévoit l'accompagnement des agriculteurs et des agricultrices pour qu'il y ait une transformation vers une agriculture raisonnée et, du coup, une meilleure prise en charge aussi de nos terres et de la situation des éleveurs, notre majorité est celle qui repense l'alimentation de demain avec le développement des circuits courts, ce qui est un investissement fort de notre majorité, mais également dans nos lycées. Notre majorité est celle qui pense le tourisme, à l'image de notre Région, entre nature et culture. En conséquence, oui, on est crédible et efficace sur ces questions.

Maintenant, vous allez nous demander : « Si vous faites tout cela, pourquoi on fait une COP ? » Parce que l'urgence, elle est réelle. On a dix ans pour inverser les choses. Il faut accélérer, il faut aller encore plus loin ! On voit bien ici qu'il y a encore des personnes qui ne sont pas prêtes à aller dans cette dynamique. Nous, ce qu'on propose, c'est d'accentuer cette dynamique et de vous emmener de façon encore plus large avec nous pour aller vers cette transition. Il nous reste dix ans pour que les choses soient réversibles.

Les enjeux sont très graves pour les plus précaires, on l'a dit tout à l'heure. Notre majorité n'est l'otage de personne, elle est seulement lucide face aux enjeux et à l'urgence qui sont devant nous.

M. le Président. - Merci, Madame PIDOUX.

Madame PÉAN a la parole.

Mme PÉAN. - Merci.

Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, d'abord, je voudrais faire remarquer que notre Région est la seule jusqu'à maintenant à avoir inventé cet OVNI qu'est une COP régionale. Alors, on nous dit que l'Île-de-France va en faire autant, mais, pour l'instant, on est les seuls, et...

(Intervention hors micro – inaudible)

Bon, d'accord. Mais l'accord que nous, nous avons là, qu'on nous présente aujourd'hui reprend, et c'est normal, les notions qui étaient dans le SRADDET en y impliquant des partenaires supplémentaires. Mais, pour le reste, il y a bien peu d'idées neuves dans cet accord, qui reste un catalogue de vœux pieux et de bonnes intentions écologistes.

Je voudrais reprendre un peu la genèse du mouvement écologiste, qui a été récupéré tardivement par les forces de gauche et d'extrême gauche qui ont trouvé là un moyen commode de se recycler après la désaffection de l'opinion publique et de l'électorat.

Alors, à l'origine était la défense de l'environnement. L'homme était au centre du propos, il s'agissait de lui garantir un environnement, c'est-à-dire tout ce qui l'entoure, sain, durable et plaisant. Peu à peu, le propos s'est dénaturé, si j'ose dire, et nous voici à la défense de la planète. Mais la défendre contre quoi ? Contre l'homme. Maintenant considéré comme le plus dangereux des nuisibles, l'homme est un loup pour la planète.

Pour nous, il est temps de remettre l'écologie à l'endroit, au service de l'homme et non pas contre lui. Et pour cela, il est urgent d'en finir avec votre écologie politisée, punitive, mystérieuse et sournoise.

(Applaudissements)

Et je dis bien « stérile », en considérant l'absence de résultats des politiques mises en place, comme on peut le constater.

Cette année, en raison des mesures imposées à travers le monde contre l'épidémie de Covid, les résultats seront meilleurs en matière d'émissions de CO2. Mais la climatologue Corinne LE QUÉRÉ, qui préside le Haut Conseil pour le climat – français –, nous précise que ces chutes seront probablement temporaires, car elles ne reflètent pas de changement structurel dans les systèmes économiques de transports ou énergétiques. En fait, tout est là : repenser le système.

Un concept résume à lui tout seul l'ensemble des contrepoisons qu'il faudrait injecter dans nos pratiques, dans nos méthodes et dans nos politiques. Ce principe d'action, c'est la relocalisation des productions agricoles et alimentaires, la réindustrialisation, la relocalisation de l'industrie, la relocalisation des ressources énergétiques. Tout le monde en parle. Mais qui le veut vraiment ? Qui, ici, est prêt à reformater son disque dur idéologique ? Car, enfin, s'il y a un « local », c'est qu'il y a un « lointain », et c'est donc qu'on ne peut les confondre. Ainsi, qui dit relocalisation dit frontières. Et qui dit relocalisation dit souveraineté. On ne pourra par exemple jamais rapatrier un emploi ou une fabrication tant que la Commission de Bruxelles décidera pour nous des accords de libre-échange, qui vont détruire nos filières locales. Qui dit relocalisation, enfin, dit identité. Aucune conscience écologique autre que superficielle ou de marketing, ainsi qu'on le voit dans les publicités des grandes surfaces ou des promoteurs immobiliers, aucune conscience écologique sincère ne pourra naître dans une société biberonnée au globish.

La prise de conscience écologique a certes permis l'expression d'un souhait de ralentissement et de conservation...

Mme MÜNSCH-MASSET. - Je vous remercie de conclure.

Mme PÉAN. - Je finis, Madame, je vous remercie.

C'est l'essentiel, car il faut non seulement préserver la faune et la flore, mais aussi les cultures, les langues, les arts, les comportements, la singularité des peuples. Alors, comme Sylvain TESSON, nous prêcherons pour une écologie totale et cohérente, enracinée et identitaire.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame PÉAN.

Dernière oratrice inscrite, Madame MÜNSCH-MASSET a la parole.

Mme MÜNSCH-MASSET.- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, j'entends les mots « mystérieux », « sournois », « idéologie », « écologie », « identitaire » ; je m'interroge, chère collègue, pour savoir si nous avons observé la même démarche, si nous avons lu le même document.

Je voudrais, pour ma part, dire que ce premier accord, ce travail qui a été réalisé, aussi bien dans le processus qui a été lancé, les rencontres, ces traductions et le travail collectif impulsé sur le territoire, que dans sa première formalisation est un travail remarquable.

Je souhaite dire que cette ambition, qui est bien loin des terminologies que vous utilisez, c'est d'abord de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire, bien loin des idéologies, mais justement pour massifier les actions et inverser les trajectoires.

Dans cette mobilisation et dans cette démarche, la Région n'est pas en reste sur son propre champ de compétences, avec notamment – mais je ne rentrerai pas dans le détail – le travail sur les circuits de proximité dans nos restaurants scolaires, le travail prospectif sur les métiers de demain pour plusieurs secteurs qui sont au cœur de ces transitions et que sont le bâtiment et les travaux publics, l'agriculture, l'industrie, dans le cadre des cartes de formation et ce, aussi bien pour les formations initiales que pour les formations tout au long de la vie, afin de préparer les compétences de demain autour de ces transitions.

Bien sûr, il y a notre démarche de COEPI qui va nous permettre, s'agissant du parc de nos lycées, de passer, à horizon 2022, de 40 % à 100 % des lycées qui seront rentrés dans une démarche de performance énergétique. Nous sommes, je crois, la première région en France à aboutir aussi vite à 100 % de ce parc.

Mme GREFF.- On est les premiers partout !

Mme MÜNSCH-MASSET.- Eh bien, écoutez, je vous laisse vérifier, Madame GREFF, mais quand on est premier, on peut se le dire aussi, c'est quand même une bonne chose.

Le COEPI est une démarche qui nous permet d'accélérer, de massifier certains sujets considérables, et je rappelle que sur les 40 premiers lycées, nous réalisons des économies de l'ordre de 30 % sur la consommation d'énergie. Il n'y a donc là ni mystère ni sournoiserie, mais bien des actes et des résultats.

(Applaudissements)

Le pouvoir d'agir des jeunes, parlons-en, mon collègue Benoît FAUCHEUX l'a dit, on a en effet parlé d'une conscience aiguë de cette génération, mais qui ne doit pas se transformer en une peur, une crainte de l'avenir ou une pétrification.

Nous avons donc lancé une démarche qui s'appelle « Jeunes pour le climat ». À l'échelle du lycée et de son environnement, les jeunes peuvent répondre à l'appel à projets « 100 % éducation » et proposer des actions. Ainsi, plus de 15 projets ont été retenus pour cette année, une année particulière, puisqu'il ne vous a pas échappé que les lycées, en fin d'année scolaire, ont rouvert mais très peu de temps. Il s'agit de sujets comme le gaspillage alimentaire, la diversification des végétaux, la sensibilisation aux éco-gestes. Nous avons pris la décision de prolonger cet appel à projets jusqu'au 31 décembre pour permettre aux jeunes de faire émerger

encore davantage d'initiatives, et nous avons tout à l'heure voté un abondement à ce dispositif de 100 000 euros à travers notre DM2.

Par la COP régionale, nous avons donné une impulsion majeure à notre territoire, nous avons changé de braquet, imprimé un rythme qui doit aujourd'hui encore s'intensifier, je pense que c'est une exigence. Notre collectivité donne, à travers ses propres compétences et en grande partie dans nos politiques « lycée », un tempo qui, je crois, est exigeant, et en cette matière comme en d'autres, je pense que l'exemplarité, c'est aussi la crédibilité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci beaucoup, Madame MÜNSCH-MASSET.

Après ces interventions, la synthèse va être faite par le vice-président.

M. FOURNIER Charles. - Merci, Monsieur le Président.

Je ne sais pas si j'arriverai à répondre à tout, je suis comme Fanny PIDOUX, j'aimerais bien pouvoir débattre longuement de tous les points, mais je vais essayer d'apporter quelques réponses à ce qui a pu être dit.

Premier élément, Constance de PÉLICHY, qui n'est plus là, a fait le lien entre le Plan de relance et la COP. Je le disais ce matin, le Président le disait en introduction, évidemment ce sont deux démarches qui se nourrissent mutuellement. Il n'y aura pas de relance sans transition écologique, et la transition écologique est un des éléments de la relance. Par conséquent, de toute évidence, ce lien fort est présent, et, d'ailleurs, si vous faites la lecture des deux documents, vous verrez qu'un certain nombre d'actions sont inscrites dans les deux pour montrer la cohérence.

Vous pouvez, comme remarque légitime, considérer que les acteurs économiques n'ont pas été associés, mais nous sommes aussi légitimes à vous assurer, par la preuve et je vais vous donner quelques chiffres, de leur implication dans la démarche. Je ne sais pas d'où l'information vous est venue, mais, en tout cas, je vais essayer de vous montrer comment ils ont pu être impliqués, tout en tenant compte du contexte dans lequel cette implication s'est faite, un contexte extrêmement perturbé.

D'abord, je vais évoquer, et je l'ai dit, les grands comptes qui sont impliqués dans la démarche. Je peux vous les citer, vous verrez que ce ne sont pas que des amis des Verts : GRDF, Enedis, La Poste, Engie, EDF, Bell, Rians Triballat, Axéreal, Crédit Agricole, la BPCE, le Crédit Coopératif, etc., sont impliqués aujourd'hui dans la COP et dans des actions dans la COP.

Deuxième élément, 22 entreprises dans le cadre du Fonds Renaissance ont participé et ont obtenu une aide additionnelle au titre de la COP.

Troisième exemple, concernant les chambres consulaires, la CRMA est membre de 5 coalitions dans la COP, les chambres d'agriculture sont membres de 3 coalitions, la Chambre régionale de commerce et d'industrie est membre de 2 coalitions, la FFB et la CAPEB, à travers Envirobat, participent à 2 coalitions, la Fédération de la pêche et la Fédération de la chasse, à travers l'ARB, sont à l'animation de 3 coalitions.

Je pourrais vous parler de la coalition sur le Cap Aires légumineuses, du travail qui est fait avec Vegepolys Valley, avec la Chambre d'agriculture de la Région. Je pourrais vous parler de la C3A, qui est un travail engagé avec l'AREA, avec Berry Graines, avec Terra Cérès. Je pourrais vous parler de la coalition RSE, qui implique le MEDEF, l'U2P, France Chimie, Axérial, Actimesure, et je pourrais continuer à l'environnement. Sachez que le CESER a lui-même pris un engagement dans le cadre de la COP, qu'avec le CESER, nous avons eu des échanges avec le Président, que le CESER fait partie de la démarche de pilotage, puisqu'il est membre de l'ACTE et qu'il a suivi tous les travaux de la COP. Je pourrais vous parler de la Fédération bancaire, que nous avons rencontrée, qui va elle-même lancer une coalition dans le cadre de cette COP régionale, et je pourrais parler aussi du travail qui est fait sur l'écologie industrielle et territoriale avec la Chambre des métiers et la Chambre de commerce et d'industrie, que nous soutenons pour cette démarche extrêmement pertinente, extrêmement concrète. Ainsi, très clairement, il y a une implication des acteurs économiques.

Par contre, et c'est ce que faisait remarquer le CESER même s'il faut peut-être aller au-delà de cette remarque légitime, s'agissant des engagements, il n'y en a aujourd'hui que 12 % qui relèvent des entreprises et il faut aller beaucoup plus loin, il faudra accompagner.

Mais il y a, de ce point de vue, un sujet majeur pour les PME/PMI de notre Région notamment. C'est l'ingénierie pour accompagner les transformations, c'est-à-dire trouver les moyens, au plus près des mécanismes de la vie de l'entreprise, trouver les moyens, dans Dev'up, de travailler sur ce sujet. C'est pour cela que l'Université des développeurs, récente, a été consacrée à ce sujet, qu'on va former les 400 développeurs de l'économie de la Région, afin d'accompagner les entreprises. Parce qu'on s'en aperçoit à travers Renaissance, parfois, avec un peu d'aide, le pas supplémentaire pourrait être fait ; il n'est pas immédiatement perçu, il n'est pas immédiatement fait, mais s'il y avait un conseil judicieux, pertinent au bon moment, peut-être que les engagements seraient plus grands.

Voyez, il n'y a pas d'idéologie dans les acteurs qui ont été mobilisés. Les acteurs de l'économie sont très présents et ils sont même une des cibles centrales, car on sait très bien que sans eux, nous ne réussirons pas à tenir les trajectoires qui sont les nôtres.

Sur les questions d'énergie, j'appelle à un débat posé, où on prend le temps de l'échange, où chacun amène des études, parce que, franchement, vous avez des études, mais j'en ai une aussi, je vous invite à la lire, elle a été faite sur un quart de siècle dans 123 pays et compare les énergies renouvelables avec le nucléaire sur l'impact carbone global, sur le fameux mix. Mais là, le mix, on est en train d'éliminer tous ses éléments, on dit qu'on va faire un mix, mais, en fait, on enlève cela, plus cela, plus cela. Cela ne marche pas. Il n'y aura pas d'hydrogène sans énergies renouvelables, il faut des énergies renouvelables. Les centrales nucléaires, même si on y est favorable, ne représentent qu'un quart de l'énergie, car 75 % de l'énergie, c'est le pétrole ! C'est un sujet dont on ne parle jamais, on n'en parle jamais, et, derrière cela, il y a un enjeu majeur pour les années à venir. Comment on va faire face à la pénurie de pétrole ? Il n'y a pas de réserves secrètes de pétrole, ce n'est pas vrai. On a donc un sujet énorme de ce point de vue.

Et même si on maintient nos centrales nucléaires, même si on les maintient, à un moment donné elles vont s'arrêter. Et si on n'a pas mis en œuvre des alternatives, je peux vous dire qu'avec l'explosion de nos consommations d'énergie, parce qu'on travaille peu sur la sobriété énergétique, eh bien on aura un vrai problème. Au-delà même de la position qu'on peut avoir sur le sujet, je vous le dis, on a besoin des énergies renouvelables. Et, en matière d'électricité, l'éolien fait partie de celle qui aujourd'hui produit le plus d'électricité.

Après, je vous accorde...

Mais si, en termes de rendement, c'est la réalité. En termes de rendement, c'est la réalité ! Est-ce que je peux terminer ?

(Brouhaha)

Non, ce n'est pas des mensonges.

Est-ce que je peux terminer ?

En matière de production d'énergie, en termes de rendement, c'est efficace.

Par contre, je vous accorde, je le partage et je l'ai toujours dit, qu'il convient de travailler beaucoup mieux avec les territoires sur cette question, de travailler à leur répartition. Aujourd'hui, il y a...

Oui, mais êtes dans un département qui est particulièrement peu impacté par l'éolien, Madame GREFF. Il n'y en a aucune dans l'Indre-et-Loire, et d'autres départements sont...

(Brouhaha)

M. le Président.- S'il vous plaît ! S'il vous plaît.

M. FOURNIER Charles.- Est-ce que je peux terminer ?

M. le Président.- Monsieur FOURNIER, vous avez la parole et vous poursuivez votre propos.

M. FOURNIER Charles.- Aujourd'hui... Aujourd'hui... Aujourd'hui, il y a une mauvaise répartition, il y a des départements qui ont largement apporté leur tribut sur le sujet. Par contre, les arguments sur les oiseaux, s'il vous plaît, la route, c'est 200 fois plus d'oiseaux. Et on va arrêter les voitures ? Ce n'est pas à vous que je vais dire cela. Les maisons, aussi, tuent des oiseaux. Arrêtons avec les sujets qui n'en sont pas. Et on travaille...

Non, non. Alors là, j'ai toutes les contre-études, il n'y a aucun problème. Travaillez avec la LPO sur le sujet, vous verrez que... Bien évidemment, chaque fois qu'on en installe, on fait avec eux, c'est travaillé avec eux.

M. FORISSIER.- Regardez en Allemagne, demandez-leur les résultats.

M. FOURNIER Charles.- En Allemagne, je connais les résultats. Je connais aussi les résultats...

Si demain vous êtes opposés aussi à la méthanisation parce qu'elle posera d'autres problèmes, si vous êtes opposés, il n'y aura pas d'énergie.

Mais l'autre sujet, et c'est un point sur lequel on pourrait se retrouver, c'est que je considère que toutes ces productions d'énergie doivent être entre les mains des citoyens et des territoires. C'est cela qui doit être le sujet. Sinon, évidemment, il y aura un développement vorace autour de ces questions, il y aura un système capitaliste excessif sur ces questions. Et pour toutes les énergies, c'est vrai, ce que je dis là. C'est vrai aussi sur le nucléaire ; ce ne sont pas deux sous maîtrises totales de la puissance publique, bien au contraire. Il y a là aussi des intérêts à la fois internationaux et locaux autour de ce sujet, des sous-traitants, j'en passe et des meilleures. Dès lors, c'est la maîtrise par les territoires et les citoyens de la question énergétique.

C'est pour cela qu'il faut travailler à une relocalisation. Madame PÉAN, évidemment que nous n'avons pas la même vision de la relocalisation. Nous avons toujours dit « du local au global », nous n'avons jamais dit « le local replié sur lui ». Il y a un local identitaire, c'est le vôtre, et il y a un local qui coopère avec les autres, un local où on n'aura pas toutes les réponses, il y aura du local et il y aura du global. On n'a jamais dit que c'était le repli sur soi que nous prônions. Nous avons donc effectivement des visions extrêmement différentes sur le sujet.

Madame de PÉLICHY a parlé de la TVA. Peut-être que ma position ce matin n'était pas claire. J'ai fait une remarque sur la forme, mais ce n'est pas qu'une question de forme. Sur le fond, il y a des débats, je les ai posés, je pourrais les reposer et je suis tout à fait prêt à faire un travail avec vous sur ce sujet. Je pense qu'on a besoin d'une réforme fiscale d'ampleur, mais je suis favorable au fait d'étudier toutes les pistes qui pourraient entraîner plus de matériaux biosourcés, qui pourraient entraîner plus de transports collectifs, qui pourraient entraîner plus de réponses en matière d'écologie dans nos territoires.

Monsieur de LA RUFFIE, chaque fois que vous faites une intervention, vous commencez en commentant le nombre de pages, comme si c'était un élément extrêmement déterminant pour comprendre la valeur d'un document. Ensuite, vous le passez à charge sur tous les chiffres. Je n'en retire pas grand-chose, d'autant que vous ne m'avez pas fait non plus de contre-proposition. Tout ce qu'on fait, de toute façon, n'a pas d'égard pour vous, tout est négatif, tout est inintéressant. D'ailleurs, vous n'êtes jamais venu pour voir, finalement, si ça l'était ou pas. Je vous invite à venir regarder les séquences de travail que menons sur le sujet.

M. de LA RUFFIE. - Vous n'avez aucune réponse !

M. FOURNIER Charles. - Mais si, j'apporte des réponses. J'en apporte sur plein de sujets !

M. de LA RUFFIE. - Aucune réponse.

M. FOURNIER Charles. - Si, il y a toutes les réponses.

Monsieur de GEVIGNEY, sur la question que vous avez portée, sur l'étude sur le bâtiment, je rejoins une bonne part de vos remarques s'agissant de la question de l'effet rebond, mais il n'y a pas que l'effet rebond.

C'est aussi le fait que, pendant longtemps, et dans notre Région c'était le cas aussi, on a eu 75 % des rénovations qui se sont faites sans saut de classe, où la qualité n'était pas été au rendez-vous. L'opération « isolation à 1 euro » est une preuve fantastique d'arnaques qui ont existé dans les territoires, et c'est bien pour cela qu'on a besoin d'un service public pour faire face à cela. Mais quand c'est bien fait, quand on travaille sur des rénovations complètes performantes, le résultat se traduit, au bout, sur le porte-monnaie des citoyens. Vous avez des exemples dans notre Région de rénovations bois complètes, à Lussault, par exemple, où, à la fin, vous avez un loyer à 70 %, charges comprises. Il est donc possible de travailler sur la question de la précarité à travers ce sujet.

L'effet rebond, par contre, existe. Il faut travailler la sobriété. Plus on aura d'appareils connectés, plus on aura de consommation. Plus vous allez dépenser et chauffer davantage, évidemment plus cela aura un impact. La sobriété est donc le premier pilier sur lequel il faut travailler, et c'est malheureusement celui qui nous invite tous, à titre individuel, à des changements, et c'est complexe. Mais je rejoins pour l'essentiel les points que vous avez pu aborder.

En même temps, sur tous ces sujets, peut-être qu'on aurait besoin d'un décodeur comme *Le Monde* le fait sur les chiffres, sur les données qu'on amène, les résultats, où chacun a un point de vue. Je pense qu'il faut avoir un débat sérieux sur ces questions, posé. Moi, je suis prêt à entendre plein d'arguments, mais dès lors qu'ils sont...

INTERVENANT. - On ne le dirait pas.

M. FOURNIER Charles. - Mais si, je suis toujours prêt. Franchement, je suis un homme de débats, très clairement, il n'y a aucun problème. Amenons des chiffres, amenons nos études, posons les sujets sur la table, et c'est pour cela, d'ailleurs, que nous nous sommes dotés d'une sorte de GIEC régional, d'un Conseil scientifique. Alors, si vous voulez savoir comment il est composé, il suffit de venir me voir et je vous l'expliquerai. Mais, dedans, il y a des chercheurs des Universités de Tours et d'Orléans, de toutes disciplines. Ils ne sont pas à recruter, ils sont déjà recrutés. Il y a une présidence qui a été confiée à une chercheuse italienne spécialiste de ces questions, il y a des gens qui ont des avis très différents et ils éclairent nos travaux, ils éclairent les décisions que nous prenons. Très honnêtement, il y a là matière à poser l'importance de la recherche autour de ce sujet.

Après, mes collègues de la majorité ont cité un certain nombre de sujets sur lesquels on a avancé et pris des mesures importantes. Je pense à la mobilisation des jeunes dans les lycées, au travail autour des COP dans les lycées, je pense à tout ce qui a été évoqué autour des transports, l'engagement de supprimer les cars au diesel d'ici 2028, porté par Philippe FOURNIÉ. Je pourrais aussi parler du travail qui est fait autour de l'alimentation et de la relocalisation par Christelle de CRÉMIERS, je pourrais parler, dans le domaine de la culture, du travail qui est engagé autour de la transition écologique et de l'action des acteurs culturels, je pourrais parler, dans le sport, des éco-manifestations qui sont engagées, etc. C'est tout cela qui doit converger pour réussir, c'est toute cette mobilisation qui nous permettra, au bout du compte, d'être à la hauteur du sujet.

Et, évidemment, Isabelle MAINCION... Alors, déçue de la COP, moi un peu déçu de l'intervention, car, quand même, le CTE n'existe que parce que la Région met 80 % des crédits dedans. Est-ce que c'est possible de le rappeler ? Nous sommes impliqués dans les contrats de transition écologique, et, d'ailleurs, tous les engagements du Pays Vendômois...

Non, je termine mon intervention, sinon...

Oui, mais c'était une déception... « On ne fait pas », « on ne nomme pas les CTE »... Bien sûr qu'on les nomme. D'ailleurs, l'État avait même oublié de nous y associer, et il a fallu que nous allions demander, alors que c'est 80 % des crédits de la Région qui sont mobilisés, d'être des signataires, signataires un peu parfois de seconde zone, pas toujours très centraux dans la démarche. En ce moment, nous élaborons celui d'Amboise, tu y étais l'autre fois, j'y étais, les choses sont en train d'avancer sur ces questions. Cela fait partie des engagements qui sont pris dans la COP, comme cela a été proposé pour le CTE d'Amboise, pour celui des territoires d'Amboise et autour des trois territoires. Les engagements qui y seront pris seront des engagements qu'on retrouvera dans la COP. Franchement, le lien est fait, le travail est fait.

Voilà, je ne sais pas si j'ai répondu à tout le monde, il y a eu 4 COP régionales effectivement, celle de la Région Centre en a vraisemblablement inspiré d'autres, même si celle de l'Île-de-France est plus un moment qu'un processus comme celui que nous avons construit. Moi, je crois qu'il nous oblige, il nous oblige à évaluer, à mesurer les effets, à être capables de revenir devant cette assemblée pour dire ce qui aura été possible et ce qui aura été atteint.

Merci à vous.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Charles FOURNIER, pour le travail qui est accompli sur ce sujet.

Juste deux choses.

La première, c'est que j'étais hier ou avant-hier à cette réunion organisée par la ministre sur une nouvelle étape de décentralisation – c'était lundi matin –, et fort de l'engagement qui est celui de notre Région dans cette problématique de la marche en avant vers la protection de notre planète, j'ai proposé à nouveau, dans les évolutions de responsabilités, de confirmer le chef de filât, la responsabilité, l'échelle de la région comme l'échelle pertinente, non pas pour tout faire, mais pour engager, accompagner, etc. Et en disant cela, j'ai une claire conscience que ce que nous sommes en train de faire en termes d'expérience COP est tout à fait éloquent.

Deuxième élément, Charles, tu l'as dit, ce n'est pas un processus qui se referme avec le vote sur le premier Accord, c'est une première étape, c'est très important. Cela nous implique collectivement, cela implique un maximum de citoyens et de structures de notre territoire.

Enfin, dernier mot, cela a appelé et cela appelle une énorme mobilisation, à la fois de tous les élus, tu l'as dit, et de tous nos services, et c'est vraiment quelque chose que je veux saluer, car ce n'est pas forcément dans la culture de nos administrations au départ. Il y a beaucoup de créativité – tu as à juste titre cité l'économie, les lycées, etc. –, tous nos services s'impliquent sur cette question et ils nous aident à avancer.

Il s'agit donc d'une étape riche d'évolution des pratiques de l'action publique et c'est heureux.

Je voulais vous dire que nous avons été destinataires d'un amendement qui est proposé par l'UDC. Qui le présente ?

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

M. PELTIER.- Oui, Monsieur le Président, je veux bien y revenir, on l'a évoqué, je pense, dans nos échanges, c'est l'engagement d'associer l'ensemble des corps intermédiaires, entreprises, fédérations professionnelles, représentants du monde rural, agricole, fédérations de chasse et de pêche.

M. le Président.- Merci, Monsieur PELTIER.

Sur cet amendement dont vous êtes, je crois, chacune et chacun dépositaire, y a-t-il des demandes ?

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Très rapidement, d'abord un sous-amendement très rapide, je pense qu'il sera accepté par tout le monde. Je vois l'assemblée plénière réunie le 10 octobre, si on pouvait remplacer par le 15, ce sera un premier point. Je pense que cela, tout le monde l'acceptera.

Sur le fond, écoutez, on ne va pas discuter, je sais bien la réponse qui sera faite, à savoir qu'un certain nombre d'instances sont déjà associées, cela vient d'être dit. Mais, sur le fond, étant donné que nous ne sommes pas favorables à cette COP régionale, à son fonctionnement, à sa gouvernance, à son pilotage, à son mode de fonctionnement, etc., nous ne participerons pas au vote sur cet amendement.

M. le Président.- Merci, Monsieur CHASSIER.

Madame PIDOUX.

Mme PIDOUX.- Je vais vous surprendre, je vais être brève, je crois que tout a été dit, la liste parle d'elle-même et la COP est toujours ouverte à tous ceux qui veulent participer. Ainsi, mon groupe se positionne contre cet amendement.

INTERVENANTE.- Mais non ? Vous êtes d'accord...

M. le Président.- Merci, Madame PIDOUX.

Charles FOURNIER.

M. FORISSIER.- Même pas capables de prendre un amendement.

M. FOURNIER Charles.- En fait, c'est un amendement qui fait simplement redire quelque chose qui...

(Interventions croisées – inaudible)

Non, mais, simplement, c'est un amendement qui redit quelque chose qui est déjà dans le document. Mais c'est dans le document !

M. FORISSIER.- Ce n'est pas perçu comme cela !

M. FOURNIER Charles.- Je ne vois pas l'intérêt de dire quelque chose qui est fait et qui est prévu. C'est dans la méthode, cela a été calé, cela a été posé.

M. FORISSIER.- Ce n'est pas compliqué, de temps en temps, de voter un amendement.

M. le Président.- Merci aux uns et aux autres.

(Brouhaha)

Je mets...

S'il vous plaît. Je mets cet amendement aux voix.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Union de la Droite et du Centre est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER) / Écologiste

Pour : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR et Monsieur VERDIER

NPPV : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Je mets aux voix le rapport non amendé.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

**Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR**

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Madame RAIMBAULT

Contre : Rassemblement National

M. le Président.- Je vous en remercie.

(Applaudissements)

Merci à Charles FOURNIER pour le « boulot » qui a été accompli.

Nous passons maintenant au rapport qui porte sur la mobilisation pour l'insertion et l'emploi des jeunes, et j'appelle Isabelle GAUDRON qui nous rejoint.

MOBILISATION POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DES JEUNES

(RAPPORT N° 5)

Mme GAUDRON.- Monsieur le Président et mes chers collègues, depuis ce matin, nous parlons Plan de relance et je pense qu'il ne peut pas y avoir Plan de relance sans être mobilisés en faveur des jeunes.

Notre attention pour les jeunes, pour l'égalité de leurs chances dans la vie personnelle et professionnelle a toujours été notre préoccupation. Ce rapport, d'ailleurs, aurait pu s'intituler « Plan régional de relance sociale pour les jeunes ». Plan de relance, c'est plutôt, en fait, un plan d'accélération. Pourquoi faire plus ? Parce que lorsqu'il y a crise économique, vous le savez, ce sont toujours les jeunes les premiers touchés et, bien sûr, les nouveaux entrants sur le marché du travail en pâtissent très lourdement.

Alors, même si le taux de chômage de notre Région a toujours été inférieur au taux national, nous avons constaté avec inquiétude cette forte dégradation au second trimestre 2020, et plus encore pour les jeunes. La dégradation a été plus importante pour les jeunes : plus 5,7 % de jeunes sont demandeurs d'emploi. Il y a une dégradation qui, d'ailleurs, concerne plus les jeunes hommes que les jeunes femmes. Plus 5,7 % de jeunes, cela correspond à 1 780 jeunes, ce qui est beaucoup. Nous attendons des chiffres fin octobre, nous verrons si cette tendance se confirme, même si je pense que malheureusement elle se confirmera.

De ce fait, il y a le risque supplémentaire pour ceux qui sont peu ou pas qualifiés de voir les emplois occupés par les plus qualifiés, ces plus qualifiés étant eux-mêmes employés sur des postes qui ne correspondent pas à leur qualification.

Si on veut éviter ce double effet, nous devons proposer, nous devons nous mobiliser plus encore, et c'est ce que nous vous proposons dans ce rapport en créant 5 000 places de formation supplémentaires avec une formule originale, inclusive, le Combo Parfait qui intègre à la fois formation, rémunération et permis de conduire.

Deux mots caractérisent cette politique régionale en faveur de nos jeunes : appétence et persévérance.

Persévérance d'abord, parce que la première préoccupation qu'on doit avoir, c'est bien d'éviter le décrochage des jeunes, et, vous le savez, nous avons développé beaucoup d'actions sur ce raccrochage. Je n'en dis pas plus, c'est dans le rapport avec « Assure Ta Rentrée », « Assure Ton Année » ; il y a de nombreuses choses qui sont faites. Ce sont des dispositifs innovants, qui ont d'ailleurs beaucoup inspiré les instances nationales quand il s'est agi de rendre opérationnelle la loi qui a été votée en juillet 2019 pour une École de la réussite, qui a inscrit l'obligation de formation pour les jeunes de 16 à 18 ans. Dans ce rapport présenté cet après-midi, nous vous proposons un partenariat renforcé avec le Rectorat et les Missions locales.

Appétence surtout, il faut donner envie aux jeunes d'être dans un parcours de formation, d'acquisition de compétences nécessaires pour une insertion professionnelle durable et de qualité.

Nous sommes à l'écoute des jeunes et de ceux qui les accompagnent et nous avons proposé de nouvelles offres de formation. Vous les connaissez, il y a Visa+ vers l'emploi, les Chantiers formation, qu'on vous présentera très bientôt, les DEFI, que vous connaissez, ainsi que de nouveaux dispositifs comme la bourse de l'apprentissage et l'alternance, ou Jobaviz pour proposer des offres d'emploi aux étudiants. Il est de notre devoir de permettre aux jeunes de se projeter dans leur avenir, alors que le climat ambiant est anxiogène pour eux aussi.

Aujourd'hui, nous vous proposons un nouveau coup de « boost » supplémentaire, 5 000 Combo Parfait pour les jeunes, qui répondront à leurs désirs d'émancipation et d'insertion dans le travail et dans la société.

C'est d'abord un effort sans précédent sur leur pouvoir d'achat : une rémunération de 500 euros – pour vous donner un ordre d'idée, on était plutôt sur 150 euros jusqu'à présent quand ils étaient un peu aidés –, un coup de pouce de 200 euros lors de leur entrée en formation, le triplement des aides aux frais de transport et d'hébergement, le financement du permis de conduire pour un montant de 1 800 euros maximum et la mise à disposition d'ordinateurs et de connexion. Le Combo Parfait, c'est aussi évidemment une offre de formation, pour les jeunes sans qualification mais aussi pour des jeunes post-bac, dans des secteurs porteurs d'emplois, vers des métiers d'avenir. La prise en charge du permis de conduire est importante, on le sait, pour lever les freins à l'emploi, parce qu'avant d'avoir une voiture, il faut savoir conduire. Et on voit bien que pour beaucoup d'offres d'emploi, il y a l'exigence d'avoir ce permis de conduire. C'est une combinaison gagnante pour l'emploi et pour les jeunes.

Réactivité et innovation, vous le savez, sont les maîtres-mots de notre action. Et sachez que le Combo Parfait, si on le vote mais je ne suis pas très inquiète car je pense qu'on va avoir un accord sur ce projet, pourra être opérationnel dès le mois de janvier pour le permis de conduire, car la partie rémunération, coup de pouce et aides connexes est déjà effective depuis le mois de septembre.

Sur ces propositions, que nous avons proposées à l'État dans le cadre du PACTE, nous avons obtenu un accord financier, un engagement de 27 millions d'euros supplémentaires qui nous permettra de financer en grande partie cette nouvelle politique en faveur de la jeunesse.

Je tiens à remercier les services de la formation professionnelle qui ont élaboré ces nouvelles actions. Je remercie aussi, bien entendu, les Missions locales et tout le réseau des Missions locales, de Pôle emploi, les acteurs du Service public de l'orientation, parce que tout cela n'est possible que dans une dynamique globale, dans une synergie. Je remercie aussi les entreprises, qui jouent le jeu avec nous pour accueillir ces jeunes, notamment dans le cadre des DEFI, et aussi les organismes de formation qui relèvent les défis avec nous pour accueillir ces jeunes.

Vous le savez, sur un sujet comme celui de la jeunesse, nous avons besoin de l'implication de tous et je remercie vraiment l'ensemble des acteurs pour leur engagement à nos côtés pour donner de l'espoir et de l'avenir à notre jeunesse.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame la Vice-présidente.

Je prends sur ce rapport, les demandes d'intervention.

Madame LINGUET, vous avez la parole.

Mme LINGUET.- Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, nous le savons et cela justifie la mobilisation de tous, le soutien à la formation et l'emploi de la jeunesse dans nos territoires est fondamental, et il est normal qu'en ces temps fort troublés sur le plan économique et sanitaire, notre collectivité, dont c'est l'une des compétences phares, se mobilise fortement.

Posons-nous ensemble les bonnes questions. Quelles perspectives offrons-nous à nos enfants ? Notre génération n'a pas connu la guerre et nous avons les uns et les autres des souhaits d'avenir, des ambitions que nos systèmes socio-éducatifs étaient en mesure de nous assurer. Je ne vous cache pas aujourd'hui notre inquiétude ; il est de notre devoir de dénoncer le caractère alarmant des chiffres du chômage concernant les jeunes de moins de 25 ans dans notre Région. On déplore, hélas, une hausse du taux de chômage de deux points au-dessus de la moyenne nationale, et les perspectives qui se dessinent dans le présent rapport ne nous rassurent guère quant à son évolution.

Parmi les strates de populations les plus fragiles, la fracture sociale et numérique associée à de graves problèmes de mobilité favorise les phénomènes de décrochage scolaire et de difficulté d'accès à une formation qualifiante, le tout dans un environnement sociétal non apaisé. Le rapport souligne que dans un tel contexte, il est parfois difficile d'organiser le travail à distance, faute de moyens numériques, de logements, d'environnement, etc.

S'agissant de la mobilité, notre collègue et ami Jacques MARTINET soulignait il y a peu combien il était compliqué pour un jeune résidant à Isdes – je ne sais pas pourquoi, Jacques, tu as pris Isdes comme exemple – et sans moyens de transport d'aller travailler chez Amazon à Ormes – c'est un exemple. Il y a quelque temps, notre groupe avait proposé d'envisager une mise à disposition du parc automobile de la Région, je crois qu'il faut le rappeler. Nous savons dans le même temps que les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de la culture, des transports, des services subissent de plein fouet le drame économique et sanitaire provoqué par la Covid-19.

Avant que cette terrible pandémie nous frappe, nous vous avons déjà alertés sur la réalité qui veut qu'on désespère une jeunesse par manque de promesses d'avenir.

Je veux vous faire part du témoignage concret dont me faisait état hier soir une de mes connaissances. Elle m'indiquait comment, alors qu'elle accompagne une jeune alternante dans le domaine du marketing dans une grande mutuelle, 30 % de ses camarades de promotion bachelor N1 n'avaient toujours pas trouvé d'entreprises pour les accueillir. Et ce n'est qu'un exemple.

Proposer des formations, les renforcer, c'est bien, mais à condition que les entreprises soient en capacité d'agir, d'accueillir et qu'elles se sentent accompagnées. Pour ce faire, il me semble qu'il faut créer une sorte de bouclier de protection, un écosystème où la plupart des acteurs locaux pourraient se retrouver, dialoguer, avancer et co-construire une réponse collective – c'est ce que vous évoquiez, chère collègue.

Vous proposez des mesures fortes contre le décrochage en introduisant plus de moyens financiers vers la réflexion convergente entre partenaires traditionnels de l'intervention en faveur de la jeunesse, en particulier les Missions locales. Notre ami Jacques MARTINET en parlera, j'en suis certaine, tout à l'heure.

Sans doute faudrait-il aller au-delà en accentuant la mise en symbiose de tous les acteurs, dont l'efficacité est reconnue sur le terrain, tels les représentants de parents, les partenaires du monde éducatif, voire plus largement les éducateurs de prévention spécialisée, les acteurs de la réussite éducative, les travailleurs sociaux du Conseil départemental, les représentants des chambres consulaires, et j'en oublie évidemment. Sinon, on risque de dégrader la vision partagée, nuisant ainsi à la production de solutions complètes. Notre Région doit porter ce flambeau et rassembler toutes les forces vives, car l'heure est grave.

Vous proposez également des parcours de formation adaptés et attractifs. Comme je l'indiquais précédemment, aucune formation, aucun accompagnement, quelles que soient la bonne volonté et la qualité des acteurs, n'aboutit à la création d'emplois stables si la prise en charge des jeunes n'a pas été mise en œuvre de manière systémique. La volonté est là, mais il faut renverser la table, adopter une nouvelle méthode, créer de nouveaux paradigmes en agissant dans tous les domaines, main dans la main avec les créateurs d'emplois, les artisans, les chefs d'entreprise, le tout en réintroduisant un traitement global des difficultés économiques et socioculturelles, qui sont souvent vécues comme de vrais freins à la formation puis à l'emploi.

Un accompagnement personnalisé ambitieux est également proposé, je ne vais pas reprendre les éléments que je viens d'évoquer. Je suis convaincue qu'il faut prendre à bras-le-corps les problématiques, surtout quand elles sont graves, en gagnant en hauteur, en réunissant les principaux partenaires pour proposer des solutions de nature à redonner l'envie de s'engager, l'envie de reprendre l'ascenseur social, en œuvrant fondamentalement pour un avenir meilleur.

Attention, je ne dis pas qu'il y a simplicité en la matière, je dis qu'il nous faut poursuivre nos efforts collectivement, afin de ne pas désespérer la jeunesse si, au bout du compte, les ambitions affichées ne sont pas au rendez-vous.

Dans le contexte actuel, nous appelons de nos vœux des décisions fortes, ambitieuses et courageuses. Travaillons tous ensemble à mettre nos expériences au service de la jeunesse, de la formation et de l'emploi, ce qui ne retire rien à la qualité des présentes propositions contenues dans ce rapport.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

(Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional, cède le fauteuil de la présidence à Monsieur Marc GRICOURT, Premier Vice-président)

M. GRICOURT.- Merci, chère collègue.

Madame BEAULIER.

Mme BEAULIER.- Je vous remercie.

Monsieur le Président, chers collègues, si je devais résumer ce rapport à grands traits, j'hésiterais entre le film *Un jour sans fin* et le bœuf bourguignon. *Un jour sans fin*, car en ouvrant le dossier, j'ai d'abord cru à une inversion avec le rapport 20.07.20.17 déjà présenté en Commission permanente le 11 septembre, et le bœuf bourguignon, car réchauffé, c'est toujours meilleur, enfin la plupart du temps.

En effet, ce rapport n'est qu'une déclinaison du rapport précité. Or, la dotation additionnelle du PACTE régional vous a été adressée par courrier le 31 juillet et le décret relatif à l'obligation de formation des 16-18 ans date du 5 août. Nous pensons donc raisonnablement qu'en septembre le présent rapport était *a minima* en cours de rédaction et que cela aurait pu être spécifié au moins oralement lors des débats. Les différences entre ces deux rapports tiennent dans la restriction des actions aux seuls jeunes de 16 à 18 ans, au financement du permis de conduire et aux signataires de la convention.

Nous notons d'ailleurs, et Madame la Vice-présidente l'a redit dans son introduction, que nous ne prenons connaissance de cette tranche d'âge 16-18 ans qu'en deuxième partie. En effet, dans toute la première partie, les chiffres qui sont donnés et les réflexions ne concernent en fin de compte que les moins de 25 ans, et ce, même dans les chiffres que vous citez, de l'UNML, par ailleurs présidée par Jean-Patrick GILLE.

Petite parenthèse, si vous pouviez préciser vos sources comme il se doit, c'est-à-dire avec auteurs, titres, dates de parution, voire éditeurs, au lieu de notes de bas de page, aussi vagues que celles qui sont dans les rapports, nous vous en serions reconnaissants.

Concernant maintenant les mesures elles-mêmes, baptisées « mesures Rebond » en septembre, elles deviennent « Combo Parfait » en octobre. Combo Parfait, oui, mais parfait pour qui, et parfait pour quoi ? Car tout au long de ce rapport, flotte dans l'air un sentiment d'offres promotionnelles pour intégrer le « super cursus » de formations proposé par la Région Centre-Val de Loire.

Parmi ces offres, nous émettons en particulier des réserves sur la prime systématique – c'est le côté systématique qui nous dérange –, sans conditions et sans contrôle des 200 euros accordés pour toute entrée en formation. De votre côté, vous arguez du fait qu'il revient moins cher de donner cette prime sans contrôle, du nôtre, nous avons tout à fait conscience qu'elle est nécessaire pour bon nombre de personnes. Cependant, nous redoutons un effet boomerang quant au décrochage que vous combattez, pourtant sincèrement il nous semble.

À notre sens, le risque de décrochage augmente d'autant plus que l'investissement de départ est faible. Admettons que cette prime soit utilisée pour les frais relatifs au démarrage de la formation. Notre point de vue, c'est que si le bénéficiaire de la formation économise 20 euros par 20 euros pour acquérir son trousseau, son matériel, il aura d'autant plus à cœur d'aller jusqu'au bout de sa formation. Lorsque lui viendra la tentation de décrocher – parce que cela arrive, dans un cursus de formation, c'est normal –, il se rappellera ô combien il lui aura fallu d'efforts pour acquérir son matériel. Mais si ce dernier lui a été offert, ce garde-fou n'existe plus.

Finalement, en une génération et à grand renfort de mesures de type « Monsieur Plus de chez Bahlsen », nous sommes passés de « Passe ton bac, papa et maman te paieront le permis » à « Va en formation, signe la feuille d'émargement et la Région te donnera 200 euros, te paiera ton permis et ta voiture électrique, si tu en as envie ».

Pour conclure, nous ne partageons pas votre vision selon laquelle l'enjeu majeur est de rendre attractive la formation pour sécuriser les parcours professionnels. Il y a ici, et c'est probablement la base du problème, une inversion de valeurs : c'est l'envie et la nécessité de se construire un parcours professionnel sécurisé qui doit être un enjeu majeur, ce n'est pas la formation qui doit être attractive mais le parcours professionnel, l'avenir. La formation est certes un outil indispensable, mais c'est avant tout un moyen et non un but.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. GRICOURT.- Merci.

Madame GABORET.

Mme GABORET.- Merci, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président.

Chers collègues, nous affirmons avec cette mobilisation notre soutien à l'ensemble des jeunes de la Région. Relever le défi de l'urgence économique, sociale et environnementale pour nos jeunes. Ils sont notre avenir, ils sont ceux qui ont vu une partie de leur jeunesse volée par la pandémie et le confinement. Nous ne devons pas les abandonner. Oui, c'est dur, très dur d'avoir 20 ans en 2020. Il faut assurer à nos jeunes un avenir stable dans un monde qui ne l'est pas. Nous sommes avec eux, avec les plus démunis, comme nous l'avons toujours été.

Loin d'être des aides aux conditions imposées, les dispositifs que nous portons répondent au désir de ces jeunes de donner du sens à leur engagement professionnel. Avec cette politique jeunesse, nous intervenons au cœur de nos villes et villages, auprès d'un public qui se sent souvent oublié. Nous ne pourrions le faire sans les 29 missions locales, que nous continuerons de soutenir malgré le désengagement progressif de l'État.

La jeunesse est au cœur de nos priorités régionales, et ce, à tous les niveaux de nos compétences, les lycées, les transports, la culture, le sport. Nous sommes une Région hyper-engagée, hyper-mobilisée pour tous nos jeunes, les lycéens, les jeunes en formation, les jeunes en insertion, et nous allons souvent au-delà de nos compétences, contrairement à l'État et d'autres collectivités.

Avec ce rapport, Madame la Vice-présidente, vous apportez aux jeunes des actions, des solutions concrètes et rapides, un kit complet d'incitations à se former et à aller jusqu'au bout de leur formation et de leur insertion professionnelle. D'ailleurs, le CESER encourage vivement la mise en place de Combo Parfait.

Madame la Vice-présidente, vous nous présentez aujourd'hui, je le répète, une action importante, concrète et rapide pour notre jeunesse. Vous n'êtes pas dans l'incantation quand il s'agit de l'insertion et de l'emploi des jeunes. Les mesures prises s'inscrivent totalement dans le Plan de relance qui a été présenté ce matin et vont permettre une connexion rapide et des solutions apportées à nos jeunes pour qu'ils intègrent le monde de l'entreprise. Ce rapport, c'est une réponse au monde économique dans sa diversité et qui va permettre aux entreprises, surtout les petites et moyennes, de faire appel aux jeunes.

Vous l'avez dit ce matin, Monsieur GRICOURT, cette mobilisation, c'est aussi anticiper les besoins des entreprises de demain dans la perspective d'une relocalisation de la production. Nous avons confiance dans notre jeunesse, ce à quoi elle est confrontée aujourd'hui est sans commune mesure, et nous avons le devoir d'apporter des solutions nouvelles afin qu'aucun jeune ne reste au bord du chemin.

Madame LINGUET, je suis en accord avec vous quand vous dites qu'il faut poursuivre nos efforts collectivement. Mais quand je regarde les amendements proposés à ce rapport, chers collègues du groupe UDC, je me demande si vous avez connaissance de nos actions pour les jeunes dans le domaine de l'orientation, la lutte contre le décrochage et la formation professionnelle.

Je pense que vous ne les connaissez pas et je vous le dis clairement, notre Région est en avance. Votre ambition pour la jeunesse se limite à exonérer les entreprises des charges sociales et à une aide de 500 euros pour l'achat d'une voiture. C'est cela, votre message pour les jeunes ?

Mme LINGUET.- Je n'ai pas dit cela ! Franchement...

Mme GABORET.- Non, Madame LINGUET, vous ne l'avez pas dit.

Pour notre part, nous sommes animés par une vision...

C'est pour cela que je vous ai mis...

Pour notre part, nous sommes animés par une vision plus stratégique : donner à cette génération les compétences nécessaires pour répondre aux défis sociaux et environnementaux.

Chers collègues, vous n'avez pas besoin de nous ramener des expérimentations des Hauts-de-France, dont nous n'avons aucun bilan. Regardez ce qu'il se passe dans notre territoire. Monsieur le Président BONNEAU l'a dit ce matin, connaissez les politiques de la Région. Je vous invite à prendre le temps de lire le rapport d'activité 2019 – ne me dites pas que vous ne l'avez pas, car on l'a tous reçu ce matin – et regardez pages 15, 27, 28, 29, 30, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43, ce sont des actions concrètes qui concernent les jeunes et leurs familles : décrochage scolaire, orientation, gratuité des livres et des ressources numériques...

Je vous laisse toujours parler ! Je vous écoute toujours. Merci.

Je reprends : gratuité des livres et des ressources numériques, aide à l'achat d'ordinateur, gratuité des transports scolaires, pass Rémi Liberté Jeune, sans oublier tout ce qui a été fait pour l'apprentissage et qui nous a permis de nous placer en première place.

Aujourd'hui encore, vous apportez, Madame GAUDRON, des réponses et je profite de ma prise de parole pour saluer aussi à mon tour vos collaborateurs au sein du service de la formation professionnelle.

Madame GAUDRON, les propositions que vous présentez relèvent le défi de la jeunesse, une véritable mobilisation sociale, vous avez mis le « paquet », je le répète. C'est simple, c'est clair et je défie quiconque ici de vous attaquer pour non-assistance à jeunesse en danger.

N'est-ce pas, Monsieur PELTIER ?

Je vous remercie de votre attention.

M. GRICOURT.- Quel enthousiasme ! Merci.

Estelle COCHARD.

Mme COCHARD.- Merci, Monsieur le Vice-président.

Madame la Vice-présidente, chers collègues... Ça y est, c'est calme.

Cette mobilisation en réponse aux conséquences de la crise sanitaire sur l'insertion et l'emploi des jeunes est utile et indispensable, et elle a vraiment le mérite d'apporter des réponses, ce qui n'est pas le cas du groupe... du Rassemblement... qui ne fait aucune proposition.

En proposant au vote de notre assemblée ces mesures Rebond, notre Région prend elle aussi ses responsabilités pour les jeunes de 16 à 25 ans, stagiaires de la formation professionnelle : l'aide forfaitaire de 200 euros, l'augmentation à 500 euros du barème minimum pour les jeunes de 16 à 25 ans et le triplement des droits connexes en matière de transport et d'hébergement.

Rappelons que nous avons ici même voté le principe de fixer l'âge limite d'entrée en apprentissage à 30 ans. Peut-être que si nous avons poussé jusqu'à 30 ans, tout comme nous l'avons fait pour l'apprentissage, cela aurait pu être un effort de plus, mais cela a déjà le mérite d'exister.

Toutefois, ces mesures ne doivent pas nous faire oublier les difficultés récurrentes auxquelles sont confrontés les jeunes et qui ne leur permettent pas une insertion sereine.

En effet, si ces aides de la Région et de l'État représentent un premier pas nécessaire au regard de la situation dramatique que vivent nombre de moins de 25 ans, elles laissent sur le bord de la route toute une partie de la jeunesse, la plus touchée par la pauvreté : les jeunes à la rue, ceux qui résident dans des squats ou qui sont hébergés chez des tiers, dans un centre d'hébergement d'urgence, à l'hôtel ou encore dans des familles aux revenus modestes.

Ce n'est pas facile de parler, avec des conversations que j'entends très bien jusqu'ici. Là, j'ai quelques problèmes.

Madame GREFF ? Est-ce que ces conversations...

M. GRICOURT.- S'il vous plaît, chers collègues...

Mme COCHARD.- ...peuvent avoir lieu dehors ? Parce que j'entends même les mots que vous dites jusqu'ici pendant mon intervention.

(intervention hors micro de Madame GREFF – inaudible)

Non, mais là, votre groupe, pas que vous...

Mme COCHARD.- Allez faire vos conversations dehors, parce que cela me dérange.

(intervention hors micro de Madame GREFF – inaudible)

Non, mais cela me dérange.

M. GRICOURT.- S'il vous plaît, chers collègues, on écoute Estelle COCHARD... On écoute Estelle COCHARD.

Merci, Estelle.

Mme COCHARD.- Aujourd'hui, en France, je disais, un jeune sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté et la crise sanitaire du coronavirus a aggravé certaines de ces situations de précarité. D'après une enquête Ipsos commandée par la FAGE, la Fédération des associations générales étudiantes, 74 % des 18-25 ans déclaraient, en juillet, avoir eu des problèmes financiers dans les trois mois précédents.

Malgré tous ces constats, le revenu de solidarité active, RSA, reste fermé aux moins de 25 ans, sauf à être chargé de famille. Cette exclusion des jeunes des mécanismes de protection de droit commun est souvent justifiée par la solidarité familiale, censée leur assurer une protection suffisante. On peut considérer cela comme une vision un peu hypocrite, car les plus modestes sont justement ceux qui ont le moins accès à cette solidarité.

Une bonne insertion, c'est aussi accéder à un logement. Pour les jeunes, la situation peine à évoluer, y compris pour les jeunes actifs. Sur certains territoires, des places en internat sont disponibles de façon récurrente. C'est le cas au lycée à côté de chez moi, qui a 120 places inoccupées, alors que nos services assurent la maintenance de ces locaux. Ces places vacantes ne pourraient-elles pas être mises à disposition, en lien avec les foyers de jeunes travailleurs, par exemple ?

Une bonne insertion, c'est aussi se déplacer, résoudre les questions de mobilité – c'est ce qu'on fait dans ce rapport –, dont le financement du permis de conduire, à hauteur de 1 800 euros pour les jeunes qui entrent dans une formation du PRF, doit s'inscrire aussi dans un ensemble global de mesures, dont celles qui ont trait au plan vélo, dont nous traitons aussi et qui sera traité lors de cette séance.

Une bonne insertion, c'est aussi rester en emploi. Notre groupe avait déjà porté dans cet hémicycle la question de l'amélioration des conditions de travail des apprentis, qui pour beaucoup, rappelons-le encore une fois, sont des mineurs. Ainsi, par exemple, 77 % des apprentis déclarent avoir fait des heures supplémentaires alors que cela n'est pourtant possible que sur dérogation de l'inspecteur du travail. Et pour 45 % des apprentis, les heures supplémentaires ne sont tout simplement pas payées.

Malgré tout ce contexte, l'envie des jeunes d'exister est vibrante, comme l'est leur volonté d'arracher leur place dans un monde à l'horizon de plus en plus couvert. Et ils le prouvent : IRL, « In Real Life », par le mouvement Youth for Climate, en manifestant leur volonté de construire leur monde et en interpellant les décideurs.

À partir de cela, concernant le Combo Parfait, ne nous trompons pas : parfait pour quelle économie ? Qu'appelle-t-on un métier porteur pour l'économie ? Sont-ce en priorité les métiers des secteurs de l'aéronautique, de l'automobile, de l'armement, de la chimie ? Sont-ce vraiment ces secteurs qui ouvrent des perspectives d'avenir durable mais aussi désirable pour nos jeunes ? Est-ce pour sauvegarder ces secteurs professionnels que les jeunes se mobilisent ?

Nous, les Écologistes, nous sommes persuadés que cette crise est une raison supplémentaire de questionner notre modèle de développement, lequel est aussi à l'origine du changement climatique, de l'effondrement de la biodiversité. Cela doit accélérer un travail visant à développer à la fois les métiers de l'environnement, de l'ingénierie, de l'innovation sociale, de la low-tech et, plus largement, les nécessaires transformations des compétences dans tous les secteurs pour relever les défis de la transformation de notre société.

C'est ici un plaidoyer pour le secteur associatif qui anime et fait vivre nos territoires dans tous les champs, les métiers de la culture, du sport, du lien social, et, en la matière, nous avons le dispositif CAP' Asso qui constitue un formidable levier pour mettre tout cela en œuvre.

Oui, soyons mobilisés, faisons aboutir les travaux déjà engagés et faisons en sorte que cette génération dite « Covid » trouve un avenir désirable.

Notre vote sera bien entendu favorable sur ce rapport.

(Applaudissements)

M. GRICOURT. - Merci.

Annick GOMBERT.

Mme GOMBERT. - Monsieur le Président, chers collègues, je vais insister, comme mes collègues, sur les gros problèmes d'insertion et de formation qui ont considérablement augmenté depuis le début de la pandémie. En effet, Isabelle GAUDRON l'a rappelé, c'était en juillet 1 780 jeunes supplémentaires qui étaient au chômage.

Dans le programme régional de formation, classique, sur les 25 000 places, environ 6 000 sont à destination des jeunes. Ainsi, les 5 000 places supplémentaires dans le cadre du Combo Parfait que nous proposons représentent un effort considérable et tout à fait justifié. C'est un acte fort, un véritable investissement sur l'avenir pour l'insertion sociale, qui permettra de « booster » l'employabilité des jeunes, qui rencontrent des difficultés énormes en ce moment.

Tout cela, comme cela a été déjà dit, par cette formation préqualifiante ou qualifiante, par les mesures Rebond sur la rémunération, l'aide à l'entrée en formation, le triplement des frais connexes, etc., et, surtout, la prise en charge du permis de conduire.

Et là, je me permets d'insister. En tant qu'ancienne présidente de la Mission locale Indre Sud, j'ai pu constater que les difficultés pour les jeunes étaient liées au manque de formation, et c'est pourquoi il est vraiment important qu'on puisse aller sur ce secteur, mais aussi aux problèmes de mobilité, car dans les zones rurales en particulier, les problèmes de mobilité sont liés aux difficultés à avoir le permis de conduire, à financer le permis de conduire. Je pense donc que c'est une mesure essentielle pour ces jeunes qui, sinon, ont toutes les difficultés à accéder à l'emploi, en plus de la question du niveau de formation. C'est essentiel et je tenais à insister là-dessus.

Je peux aussi témoigner que ce dispositif complète utilement – Serge MECHIN va intervenir sur les Missions locales – le dispositif « garantie jeunes », qui avait déjà été une révolution sur l'accompagnement des jeunes. Je pense que c'est dans la même veine et que c'est absolument indispensable.

Je tiens donc vraiment à féliciter Isabelle GAUDRON et les services qui ont élaboré ce projet pour compléter le dispositif de l'État sur la formation obligatoire des jeunes en France d'une manière générale.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

M. GRICOURT. - Merci, chère collègue.

Monsieur LECOQ.

M. LECOQ. - Merci, Monsieur GRICOURT, pour la parole.

Chers collègues, le contexte particulier de la pandémie, grave et durable, qui impacte particulièrement l'emploi des jeunes, exige une relance graduelle de notre économie en tenant compte des nouvelles exigences sanitaires. Cette mobilisation doit répondre aux inquiétudes grandissantes d'une frange de plus en plus vulnérable de la jeunesse face au système de formation actuel, en sachant qu'ils sont 700 000 jeunes à arriver sur le marché chaque année.

Malgré ce cahier de mesures limité à nos compétences, l'impact des défaillances et des délocalisations d'un grand nombre d'entreprises sur l'emploi des jeunes reste ici, tout de même, rarement évoqué. Bien que la Région n'ait malheureusement pas les moyens d'empêcher ce fléau, elle doit jouer pleinement son rôle au titre du développement économique et de l'accompagnement des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

Ainsi, le parrainage pour l'emploi peut faciliter l'insertion professionnelle d'un grand nombre de jeunes, car l'entreprise, en tant que telle, reste à leurs yeux un monde difficile d'accès. Je rappelle que, dans certaines professions, le diplôme reste une exigence légale permettant d'évaluer la capacité du jeune à remplir les fonctions qui lui seraient proposées en cas d'embauche.

Les différentes mesures évoquées sous le nom de Combo Parfait, donc mesures Rebond régionales, prises pour « booster » l'employabilité des jeunes démontrent à quel point, Monsieur le Président, il est nécessaire d'aller plus loin dans la mise en place de nouveaux outils de relance.

Monsieur le Président, à ces mesures, on aurait pu intégrer deux nécessités : celle d'encadrer par un consultant spécialisé dans l'insertion professionnelle le jeune, qui le guide et l'aide à identifier les sociétés qui pourraient être intéressées par son profil – pourquoi pas –, et celle que le jeune soit suivi, une fois un travail obtenu, pour sécuriser son insertion professionnelle. Finalement, mieux informer pour mieux former.

Si, dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration... Prenons l'exemple des émissions de télévision culinaires. Ces reportages vous amènent à la rencontre d'une véritable vocation, bien plus que d'un métier.

(Monsieur Marc GRICOURT, Premier Vice-président, rend le fauteuil de la présidence à Monsieur François BONNEAU, Président du Conseil régional)

Bien que parfois sujettes à la controverse, ces émissions contribuent au partage des expériences et participent à l'apprentissage des publics. Ainsi, il doit probablement manquer un paragraphe, il me semble, au sujet de l'orientation et de l'attrait suscité par ces métiers. En effet, il est incompréhensible, dans notre pays, notre beau pays, dans notre Région, riche dans tant de domaines, qu'un nombre accru d'entreprises, de très petites entreprises, peinent à recruter des jeunes dans tous les secteurs liés au tourisme.

Un dernier mot, Monsieur le Président, avant de conclure. Je comprends effectivement que ce dossier soit l'une de vos priorités, car il serait inadmissible de laisser la jeunesse sombrer dans la pauvreté.

J'aurais seulement aimé que les élus intègrent ce groupe de travail régional, et je n'ose imaginer que ce projet de mobilisation puisse trouver sa raison dans le calendrier électoral plus que dans une démarche significative – j'ose croire.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur LECOQ.

Monsieur MARTINET a la parole.

M. MARTINET. - Bien, Monsieur le Président, mes chers collègues. Quel spectacle ! Depuis ce matin ! J'imagine des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans dans la salle. Qu'est-ce qu'ils retiendront de nos débats ? J'imagine les parents dont les enfants ne trouvent pas de stage, ne trouve pas d'apprentissage, qu'est-ce qu'ils diraient de nos débats ? Franchement !

Vous me connaissez, il n'y a pas plus optimiste que moi. Mais là, ce qui devrait nous rassembler, tous ensemble, le Plan de relance, la COP régionale, même si certains ne sont pas d'accord là-dessus, l'insertion des jeunes, le développement économique... Sincèrement, je suis malheureux et je suis fier d'être conseiller régional.

Je suis fier d'être conseiller régional quand, avec Dev'up, on reçoit des entreprises italiennes qui veulent investir sur notre territoire, qui veulent embaucher. Mais je suis le plus malheureux du monde quand cette photo Facebook de ce matin crée un climat de méfiance, de défiance, et ridicule. Si ma petite-fille était là, elle dirait : « Mais, Papou, c'est nul ! » « Mais Papou, c'est nul. »

Et il y a un dossier aujourd'hui, et notre groupe a toujours été constructif, moi je le vois en Commission n° 2, on essaie de trouver des solutions, de trouver des idées, on est favorable.

J'ai été président de la Mission locale pendant 19 ans. J'ai laissé ma place, parce que je ne suis plus élu local. Mais on a le droit à l'expérimentation. On a le droit de faire des essais, on a le droit à l'erreur, parce qu'on va bientôt nous le reprocher, la jeune génération qui arrive va nous le reprocher. Alors oui, on peut payer le permis de conduire, mais si on n'a pas l'argent pour la voiture, pour l'essence, comment on fait ? Les parents ne pourront pas le payer. Bien sûr qu'il faut donner un petit coup de pouce à la mobilité, un petit coup de pouce à la formation.

Je ne sais pas, vous êtes tous parents, vous êtes tous grands-parents, quelque part, notre argent public doit servir aussi à améliorer le quotidien des gens. Alors oui, mais il faut aussi éduquer nos enfants à la valeur du travail, au fait que s'il n'y a pas de travail, il n'y a pas de salaire. S'il n'y a pas de salaire, il n'y a pas de vie sociale. S'il n'y a pas de vie sociale, il n'y a pas de vie tout court ! Moi, je n'ai pas de leçons à donner à tout un chacun. Mais, regardez depuis ce matin, sincèrement, le... Qu'est-ce qu'on représente aujourd'hui ?

Eh bien moi, quand je rentrerai dans mon village... Et, franchement, je suis content du couvre-feu, car comme je n'aime pas me coucher tard... À Saint-Denis-en-Val, on se couche à 21 heures depuis longtemps.

Mais ce que je veux vous dire simplement, pour dynamiser, ce qui manque dans notre pays et ce qui manque pour nos jeunes, et c'est ce que nous, on essaie d'inculquer, c'est la confiance.

Vous savez, il y a quelques mois, je disais : « Essayons d'avoir envie d'avoir envie. » Je l'ai dit, ce n'est pas une chanson de moi, mais aujourd'hui je vous propose qu'on puisse trouver – je ne sais pas sous quelle forme, Président – un rassemblement de différents élus, de différents partenaires pour qu'on se dise : est-ce qu'il y a encore des choses qu'on pourrait inventer pour que les jeunes puissent s'installer et s'intégrer dans cette vie économique ? Je pense que c'est cela qu'il faut créer. Et il ne faut pas avoir peur de dire, parce que cela arrive, qu'on ne sait pas, mais que, tous ensemble, avec tous les groupes, on peut peut-être réfléchir à quelque chose de beaucoup plus dynamique, de beaucoup plus pertinent, et qu'il faut peut-être aussi regarder ce qu'il se passe dans les autres pays européens.

Je suis foncièrement positif et, à la Mission locale, parce que cela fait 38 ans qu'elles existent, il y a beaucoup de gens qui viennent. Et pour ceux qui ne les connaîtraient pas, je leur donne un petit conseil d'ami, il y a une Mission locale à peu près dans chaque département, il faut aller les voir, pour discuter avec un conseiller en insertion, pour discuter avec la directrice ou le directeur adjoint, etc. Et vous verrez que quand vous avez les jeunes en face-à-face, ce n'est pas si simple.

Alors, on peut avoir tous les beaux discours du monde, mais ce que je dis simplement, c'est qu'aujourd'hui on a une jeunesse formidable, on a une jeunesse qui a besoin de nous, et nous aussi, nous avons besoin de chaque jeune, déjà pour nous remplacer, mais tout cela se fera dans la confiance.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur MARTINET.

Monsieur MECHIN a la parole.

M. MECHIN. - Président, chers collègues, je rejoins tout à fait ce que vient de dire mon collègue MARTINET, étant ancien président de Mission locale où j'ai exercé pendant 15 ans.

Outre la formation, l'emploi, l'insertion, il y a le financement. Je salue l'aide non négligeable de la Région aux Missions locales, l'aide financière au fonctionnement, l'aide financière aux équipements. Je salue ces aides sur une Mission locale du Cher Sud, qui rayonne sur 2 pays, 8 communautés de communes, 136 communes, dont 120 kilomètres séparent les deux communes les plus éloignées.

Si cette Mission locale, qui est le seul service public dans notre secteur – j'insiste, c'est le seul service public –, n'avait pas, sur une grande partie du territoire, les financements de la Région, je vous laisse imaginer dans quelles difficultés seraient encore plus les jeunes, dont les plus démunis, sur ce territoire.

Vous comprenez bien la difficulté de mobilité, pour les jeunes mais aussi pour les conseillers qui doivent se déplacer et dont les déplacements sont importants en temps et en coût, contrairement peut-être à une Mission locale en agglomération mais qui a peut-être d'autres problèmes.

Nous devons donc plus que jamais continuer d'intervenir pour nos Missions locales pour nos jeunes. Nous avons fait, le temps que j'étais président, des prêts de vélomoteurs, des prêts de vélomoteurs qui permettaient aux jeunes d'aller par exemple à la gare la plus proche, d'aller voir une entreprise pour un emploi. Et nous avons arrêté pour une histoire d'entretien de ces vélomoteurs, mais je pense que nous allons relancer ce problème.

Je précise aussi que nous sommes en complément de financements de l'État. Voilà sur ces missions locales, continuons de les aider, et je rejoins complètement mon collègue MARTINET, nous avons à faire beaucoup pour ces jeunes qui sont les plus éloignés de l'emploi mais qui sont aussi les plus éloignés aussi de la ville.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur MECHIN.

Madame ROUXEL a la parole.

Mme ROUXEL. - Monsieur le Président, chers collègues, lors de la CPR de septembre, nous avons acté le rapport sur les mesures Rebond pour un montant parent de 5,9 millions d'euros, avec un triplement des aides connexes (transport et hébergement), une aide forfaitaire de plus de 200 euros à l'entrée en formation, et un barème minimum à 500 euros, pour 4 400 bénéficiaires, 3 mesures rentrées en concurrence avec les dispositifs de Pôle emploi et d'autres instances, nous vous l'avions dit.

Nous avons eu l'occasion de vous alerter en commission sur les inégalités territoriales des aides à la mobilité. En 2018, je vous demandais combien de centres d'éducation routière étaient recensés par la Région, pour l'aide à la mobilité et plus particulièrement au permis de conduire. Mes recherches de l'époque indiquaient 0 dans le Cher, 1 en Eure-et-Loir, 1 dans l'Indre, 0 en Indre-et-Loire, 0 dans le Loir-et-Cher, 2 dans le Loiret. Aujourd'hui, il y en a un de plus dans le Loiret. Et, de façon mystérieuse et sournoise, vous aviez l'air de découvrir le fait.

Wimoov 37, passerelle vers les associations Mobilité Emploi 37, Mob d'Emploi 36, l'Auto-école Sociale ACCV dans le 41, cela nous montre que l'aide apportée semble fonctionner, et les « retex » que vous nous faites nous montrent, là, pour le coup, que cela fonctionne.

Mais il y a des associations qui existent dans les autres départements. Pourquoi ne sont-elles pas non plus subventionnées ? Pourquoi ne faites-vous pas cette communication à l'ensemble des territoires de la Région ?

Alors, que dire de cette surenchère du permis de conduire de 1 800 euros maximums, alors que Pôle emploi propose déjà cette aide pour un montant minimum de 1 200 euros ? Nouvelle concurrence entre les instances ou nouvelle démonstration de la régionalisation de Pôle emploi.

Quant à la communication, au regard de ce que vous écrivez dans ce rapport – je travaille dans l'informatique depuis 32 ans –, l'émulation des informations par le SPRO devrait demander peu de temps, puisqu'elle semble exister partout. La formation devra cependant être rapidement opérationnelle afin de ne pas être pointée du doigt par *Mediapart*, qui réalise actuellement un reportage sur les différentes aides auxquelles les gens ont droit et dont ils ne bénéficient pas parce qu'ils n'en ont jamais entendu parler.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame ROUXEL.

Madame BENMANSOUR a la parole.

Mme BENMANSOUR. - Merci, Monsieur le Président.

Dans le cadre de cette mobilisation pour l'insertion des jeunes, je voudrais illustrer ce rapport par un exemple qui se réalisera à Châteauroux. Il concerne nos jeunes les plus en difficulté, les décrocheurs scolaires. La Région en a fait une priorité, un combat non seulement pour l'égalité des chances, mais aussi dans un esprit de justice sociale.

Au mois d'octobre 2018, François BONNEAU écrivait à la ministre du Travail, Muriel PÉNICAUD et il commençait son courrier par cette phrase : « Madame la Ministre, je ne peux me résoudre à accepter l'annonce brutale de la fermeture de cinq centres AFPA en Région Centre-Val de Loire. » Et il demandait à la ministre, avant la mise en œuvre des décisions de la fermeture, d'examiner les possibilités de développement des centres AFPA aujourd'hui menacés.

Aujourd'hui, cette mobilisation a payé. Dans le cadre du Plan de relance, le site AFPA de Châteauroux ne fermera pas. Il fait partie de la douzaine d'établissements retenus pour accueillir des décrocheurs scolaires dans le cadre du dispositif « 1 jeune, 1 solution ». Le site de Châteauroux, unique en Région Centre-Val de Loire, sera l'un des premiers à ouvrir et sera intégralement dédié aux 16-18 ans écartés du système scolaire. Des parcours personnalisés pour une durée de 4 mois – 15 jours à Châteauroux – seront mis en place pour les bénéficiaires. L'objectif est de les accompagner pour la construction d'un projet professionnel.

Toutefois, hélas, nous ne pouvons que regretter que ce dispositif ne s'insère pas dans le dispositif régional très ambitieux du décrochage scolaire, où l'engagement de la Région, pour ne laisser aucun jeune sans solution, s'inscrit dans la durée. L'opération « Assure ton Avenir » permet à 900 jeunes, actuellement, d'être pris en charge.

Néanmoins, la Région va optimiser ce dispositif, elle s'engage aux côtés des autorités académiques et des Missions locales, et je voulais citer les actions qui vont être réalisées, car elles permettent d'optimiser et d'être plus efficient à l'égard de ces jeunes.

- Ainsi, la Région réitère son soutien en apportant des moyens supplémentaires financiers aux Missions locales, aux jeunes de 16 à 25 ans ayant quitté le système scolaire.
- La Région va mettre aussi en œuvre plus de moyens financiers pour mieux cibler des actions de formation financées pour les jeunes, afin qu'ils obtiennent une qualification.

- Elle propose une rémunération de 500 euros pour soutenir les formations des jeunes âgés de 16 à 18 ans.

- La Région va également participer aux actions pour mieux identifier, solliciter et encadrer les besoins de compétences des jeunes.

- Elle va mettre en place une animation, une sensibilisation aussi des acteurs de terrain, qui ont obligation de formation aux dispositifs et aux solutions *via* des journées pour les Petites Fabriques de l'orientation.

- Elle va aussi renforcer la prise en charge psychologique de ces jeunes suivis en Mission locale *via* une prestation externe.

Ces dispositifs innovants font de la Région Centre un exemple unique dans la prise en charge des jeunes ayant quitté le système scolaire sans qualification.

On ne peut que s'en réjouir pour les jeunes de notre Région. Cet exemple répond entièrement à la mobilisation pour l'insertion et l'emploi des jeunes, la qualification des jeunes étant une réponse durable à l'emploi de ces populations.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame BENMANSOUR.

Monsieur NICAUD a la parole.

M. NICAUD. - Merci, Monsieur le Président.

Parler après Jacques MARTINET sur le sujet des jeunes, c'est quelque chose de redoutable. Jacques a bien décrit la situation de nos jeunes. Je crois que, dans cet hémicycle, nous ne pouvons pas « chipoter » sur des mesures qui sont mises en œuvre dans le cadre de ce rapport et nous devrions être unanimes sur ce que propose la Région. Jacques l'a très bien dit, s'il y avait des jeunes dans cet hémicycle, que diraient-ils de nos positions, de nos prises de parole ?

Ce que je voulais aussi rappeler, c'est que la Région est multiple. Il y a six départements, et, n'en déplaise à Monsieur de LA RUFFIE, le sud de la Région ne correspond pas à l'axe ligérien. Dans l'Indre, nous rencontrons des jeunes qui connaissent un taux de chômage plus important, des salaires qui sont beaucoup plus faibles que sur l'axe ligérien et sur les franges de la région parisienne, et je pense que les actions que mènent les Missions locales, dont ont parlé Jacques MARTINET mais aussi mon collègue du Cher, sont tout à leur honneur, et nous devons absolument les soutenir. Ces actions sont remarquables, elles détectent les jeunes qui sont sortis du système scolaire. Même si, demain, nous mettrons en place quelque chose pour aller les chercher, elles ont un rôle très important.

J'ai cité quelques points qui mériteraient qu'on travaille encore dessus.

D'abord, il faudrait qu'on favorise la présence des CFA et des lycées professionnels dans les collèges. Certes, dans le cadre de l'évolution de certaines missions, on a tout un travail qui est fait dans le cadre de l'orientation, mais il faudrait le renforcer, mieux informer les parents sur ces métiers. Il y a vraiment des débouchés de ce côté-là.

Il faudrait également faciliter les formes de formation, faciliter le logement des jeunes. À l'heure actuelle, c'est un point crucial, on fait trop appel aux familles en pensant qu'elles peuvent continuer à héberger leurs enfants, mais ce n'est pas toujours le cas.

Il faudrait favoriser la mobilité, on en a beaucoup parlé et on y reviendra tout à l'heure, puisqu'un amendement est proposé là-dessus.

Et pourquoi pas modifier le RSA dans sa forme actuelle et aller vers un RSA « jeunes » ou vers un salaire minimum pour les jeunes. Tout cela fait partie de choses que nous devrions regarder. On a évoqué aussi la garantie jeunes, tout cela, ce sont des points importants.

On pourrait également regarder ce qu'il se passe sur les Territoires zéro chômeur.

On a encore beaucoup de travail à faire pour nos jeunes. C'est une population que nous ne devons pas laisser hors de notre chemin, parce que demain, elle nous demandera des comptes.

(Applaudissements)

M. le Président. - Nous en avons terminé avec le débat sur ce rapport.

J'invite la vice-présidente à apporter...

Ah, Monsieur FOURNIÉ, désolé. Philippe FOURNIÉ.

M. FOURNIÉ Philippe. - Oui, je voudrais répondre à Madame ROUXEL.

Madame ROUXEL, sur la mobilité inclusive, on n'a pas forcément de leçons à recevoir de quiconque, et je vais essayer de vous rassurer et de vous informer.

Aujourd'hui, il existe à travers la Région, dans 5 départements sur 6, pas encore en Eure-et-Loir mais je vous donnerai des informations, des associations qui dépendent du secteur de l'insertion par l'activité économique et qui déploient dans le secteur de la mobilité des auto-écoles associatives, des plateformes en mobilité, des garages associatifs et des conseillers en mobilité.

Ces plateformes, ces associations sont portées et accompagnées par la Région avec deux dispositifs. Le premier, bien connu de tout le monde, c'est le dispositif CAP' Asso, dans lequel, dans beaucoup d'associations, les salariés sont accompagnés. Le second, c'est le dispositif de mobilité rurale, qu'on a développé il y a deux ans.

À ce jour, nous sommes, avec les départements, et cela dépend des départements, quasiment le premier financeur de ces structures d'insertion par l'activité économique, ce qui est un peu surprenant, mais nous avons avec ces structures la volonté de développer la mobilité inclusive, notamment pour les jeunes. Il reste un département, l'Eure-et-Loir, et mardi après-midi, j'étais à Chartres pour la restitution d'une étude et la mise en place, à partir du groupement des structures d'insertion par l'activité économique, d'une auto-école associative et d'une plateforme de mobilité.

Au-delà de l'enjeu humain qui est considérable, notamment pour la jeunesse, et je rejoins à ce titre Jacques MARTINET et mon collègue NICAUD, quand on voit les éléments financiers, on constate qu'on est le principal financeur, devant l'État et le Conseil départemental.

Voilà, c'était pour vous rassurer, pour vous informer et vous dire qu'on est extrêmement présent dans ce domaine. Peut-être aurait-on dû le rajouter dans le rapport, mais on ne peut pas tout mettre, il y a diverses actions qui sont coordonnées avec les services de la formation professionnelle.

Mme ROUXEL. - Merci, Monsieur FOURNIÉ.

M. le Président. - Merci, Monsieur FOURNIÉ.

Madame la Vice-présidente ?

Mme GAUDRON. - Merci pour vos interventions, je vais essayer, en tout cas sur certains sujets, de donner quelques éclairages.

Sur ce qu'a dit Marie-Agnès LINGUET, c'est vrai, elle l'a dit, on ne peut pas réussir sur les territoires sans mettre en mouvement l'ensemble des acteurs, et on voit, dans le domaine de la jeunesse, de l'emploi, de la formation, qu'on a une multitude d'acteurs, et il était avant tout nécessaire pour nous de les mettre en synergie. C'est d'ailleurs le rôle, souvent, que porte la Région sur ces sujets. Je pense que c'est aussi comme cela qu'on va pouvoir réussir, sinon on risque de ne pas être forcément compris et cohérent, notamment envers les jeunes qu'on veut toucher. C'est déjà sans doute un point de méthode important.

Concernant ce qu'a dit Madame BEAULIER tout à l'heure, on ne peut pas nous reprocher d'avoir déjà commencé à enclencher des actions que vous retrouvez là ; elles ne concernent d'ailleurs pas que les jeunes, car les mesures Rebond touchent l'ensemble des stagiaires de la formation, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. C'est vrai, nous avons voulu anticiper au maximum, aller le plus vite possible, c'était notre volonté d'être réactifs. En effet, les stagiaires de la formation, pour beaucoup, sont rentrés en formation à la rentrée de septembre, certains d'ailleurs ont eu des décalages de leur session de formation à cause de la crise sanitaire, et il était vraiment important de relancer vite cette mécanique et de retrouver de l'énergie pour tout le monde. C'est pourquoi nous avons été extrêmement rapides.

Annick GOMBERT a fait état du nombre important de places. 5 000 places, c'est un effort important et je pense que le signe est extrêmement fort. Pour vous donner un ordre d'idées, il y a actuellement 25 % de jeunes qui sont sur notre programme de formation, ce qui représente plus de 6 000 jeunes. Vous rendez-vous compte de l'effort important qu'on fait avec ces 5 000 places supplémentaires ? On double quasiment le nombre de places. C'est un effort important et je voulais le souligner.

Monsieur LECOQ est réintervenue sur les questions d'orientation, de la formation sur les métiers. Évidemment, c'est extrêmement important et tout est lié. Je rappelle que nous avons voté en février, à la session de février, un rapport extrêmement important sur les questions d'orientation et posé un peu tous les axes stratégiques sur l'orientation et sur le Service régional de l'orientation. De plus, on a recruté, vous le savez, des ingénieurs de l'orientation, qui vont très prochainement mettre en place sur nos territoires les Petites Fabriques de l'orientation. Tout cela, bien entendu, est lié.

Enfin, Gérard se demandait ce que diraient les jeunes s'ils nous écoutaient. C'est vrai, c'est une question que je me suis posée aussi, pas forcément là, pendant le débat, mais au moment où on a réfléchi avec les services à cette proposition. En tout cas, on va s'engager à faire une évaluation avec les jeunes de ce qu'on fait et je pense en particulier au CRJ, au Conseil régional de la Jeunesse – on en a parlé avec Charles –, qui pourra aussi être à un moment donné

observateur et faire une évaluation de ce qui marche et de ce qui ne marche pas. Je pense que c'est important, on l'a dit, parfois on peut ne pas être tout à fait dans la vérité, et il faut donc aussi pouvoir évaluer nos politiques publiques. Je m'y engage.

Je terminerai par ce qu'a dit Jacques MARTINET sur la question de la fierté et sur la question de la confiance. C'est important, les promesses doivent être tenues, c'est une chose à laquelle il est important de croire et il faut le proclamer, notamment en direction de la jeunesse. Il est important de ne pas se tromper quand on annonce un certain nombre de choses.

À la confiance, j'ajouterai aussi la bienveillance. Sur la jeunesse, il y a quelquefois des discours qui ne sont pas bienveillants du tout et je pense qu'il faut prendre les jeunes comme ils sont. On l'a dit, cela a été rapporté tout à l'heure, ils vivent quand même des moments extrêmement compliqués, extrêmement anxiogènes et il faut avoir de la bienveillance à leur égard.

De la fierté, j'en ai aussi quand j'ai la chance d'aller rencontrer des stagiaires qui sont en formation ; je pense en autres aux formations DEFI, puisque beaucoup de jeunes en bénéficient. Pas plus tard qu'hier, j'étais à la signature d'un DEFI avec Lidl, pour ne pas le citer, entreprise qui s'est engagée avec nous à intégrer des demandeurs d'emploi – il y avait beaucoup de jeunes dans un processus de formation – et à les engager en CDI. Du coup, on avait ceux qui rentraient en formation et on avait aussi le témoignage de ceux qui venaient de terminer, dont un qui est arrivé, très fier en se disant « j'ai trouvé un travail, j'ai trouvé ma place, je suis en CDI ». Et il s'est adressé aux nouveaux stagiaires pour leur dire: « Tenez le coup et, au bout, vous aurez un emploi et vous serez intégrés dans cette entreprise. »

Voilà, c'est cela aussi la fierté qu'on peut avoir quand on réussit. Alors, on ne réussit pas à tous les coups, mais quand on réussit, je pense qu'on peut porter ensemble cette fierté et j'espère, avec cette nouvelle action qu'on vous propose là, qu'on aura les mêmes fiertés dans quelque temps.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous avons été destinataires de deux amendements, qui sont tous deux portés par l'UDC. Qui les présente ?

Je vous en prie, cher collègue.

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE

M. CINTRAT. - Merci, Monsieur le Président.

Je ferai une présentation globale, si vous le voulez bien, même si les votes sont distincts, simplement parce que cela concerne bien sûr la situation de notre jeunesse, et on en a beaucoup parlé. Je crois effectivement que les plus jeunes d'entre nous sont très impactés par la situation sanitaire, mais aussi, en conséquence, par la situation économique.

Ainsi, notre objectif, par rapport à ces deux amendements, c'est d'inciter les entreprises, les chefs d'entreprise à embaucher des jeunes qui, encore une fois, sont les plus impactés par les problèmes d'accès à l'emploi, avec une incitation. Derrière les incitations financières, il y a aussi cette volonté de montrer que la collectivité régionale est bien présente

pour accompagner, aider les plus impactés par les situations que nous connaissons, en particulier pour l'accès à l'emploi.

Il y a deux problèmes pour l'accès à l'emploi.

C'est d'abord celui de l'embauche en CDI, et nous proposons un amendement qui permettrait de prendre en charge les cotisations sociales des moins de 25 ans, dans la limite de deux Smic, pour inciter les chefs d'entreprise à faire confiance aux plus jeunes d'entre nous.

On sait aussi que la problématique de l'accès à l'emploi est liée à la mobilité, on en a beaucoup parlé cette après-midi, et on sait bien que dans nos territoires, en particulier dans nos territoires ruraux, si on n'a pas un véhicule pour se déplacer, on est quasiment dans l'impossibilité de trouver un emploi.

D'où notre proposition, et notre deuxième amendement qui vous propose d'aider les jeunes, dans le cadre de la mobilité, par un service de location pour un euro par jour qui permettrait aux jeunes de disposer d'un véhicule pour se rendre dans l'entreprise, et par une aide à l'achat d'un premier véhicule, à hauteur de 500 euros.

Il y a des financements, mais il y a aussi cette volonté de montrer que notre collectivité régionale est bien là, auprès des jeunes et des entreprises, pour aider, dans le cadre d'ailleurs de la relance, à l'embauche des jeunes sur nos territoires.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur CINTRAT.

À une ou à deux voix, car il y a deux amendements.

Nous allons commencer par l'intervention de Monsieur GODEFROY pour les deux amendements.

Monsieur GODEFROY, vous avez la parole.

Non ? Pas d'intervention pour votre groupe ? *(Non)*

M. le Président. - Merci.

Pour le groupe SRD, tout d'abord l'intervention de Monsieur ROIRON.

M. ROIRON. - Monsieur le Président, j'ai bien vu l'amendement que vous proposez. Mais, d'abord, contrairement à ce qui est écrit, l'initiative qui a été prise par la Région Hauts-de-France est une initiative nationale, de l'État français et elle touche donc tous les territoires de notre pays. On peut toujours dire que c'est bien dans une région, mais cela touche tous les territoires français. Je tenais à l'indiquer.

Et ce qui me semblerait plus logique, c'est qu'on propose au gouvernement la continuité de cette demande jusqu'au mois de juin, comme vous le faites. Notre souhait est que ce soit l'État qui prenne cette affaire-là, et non pas les régions.

Nous ne voterons donc pas l'amendement.

M. le Président. - Merci, Monsieur ROIRON.

Madame GABORET pour le second amendement.

Mme GABORET.- Chers collègues du groupe UDC, Madame LINGUET, Monsieur MARTINET, Monsieur CINTRAT, je vous rassure, la Région est bien là pour nos jeunes et nos entreprises, vous le savez bien.

Ce que je vous propose, c'est de reprendre le rapport et de lister les mesures financières pour favoriser la mobilité des jeunes.

Les montants des aides au transport et à l'hébergement ont triplé, il y a 500 euros par mois pour tous les jeunes suivant une formation continue de la Région et ne bénéficiant pas du chômage. Notre système est donc beaucoup plus ouvert. Le jeune peut, grâce à cette aide, acheter une voiture. Il y a 200 euros d'aide forfaitaire pour toute entrée en formation. Et pour les 5 000 jeunes qui vont intégrer la formation Combo Parfait, c'est la prise en charge du permis de conduire à partir de 18 ans, dans une limite de 1 800 euros pour faciliter leur autonomie et leur insertion notamment en territoire rural.

Comme vous prenez toujours exemple sur les Hauts-de-France, j'ai regardé le permis de conduire dans les Hauts-de-France, c'est un prêt à taux 0 qui est moins bien que celui de l'État. Comme quoi, il ne faut peut-être pas toujours prendre exemple sur les Hauts-de-France.

Avec votre amendement, si je sors ma calculatrice et si je cible environ 50 000 jeunes qui pourraient être éligibles à une telle mesure, c'est un budget de 25 millions d'euros. Je suis étonnée...

Non, mais vous proposez, ne vous inquiétez pas, j'entends bien. Mais je suis étonnée que vous n'ayez pas demandé à l'intégrer ce matin dans la DM.

Jacques, tu as dit « nous, on propose », mais c'est qui, « nous » ?

Quand on est élu en responsabilité, il faut prendre des responsabilités budgétaires. C'est trop facile d'être dans l'annonce. Le mieux est de miser sur l'accompagnement des jeunes vers leur autonomie et l'emploi pour leur permettre d'acheter ou de louer leur propre véhicule.

Pour toutes ces raisons, notre groupe votera contre cet amendement.

M. le Président.- Merci, Madame GABORET.

Madame COCHARD, puis Monsieur NICAUD.

Madame COCHARD, vous avez la parole.

Mme COCHARD.- En fait, je n'ai pas grand-chose à rajouter, si ce n'est dire ce qui peut me gêner. C'est la confiance qui serait basée sur le fait d'être exonéré. J'ai bien entendu les mots qui ont été prononcés par Jacques MARTINET qui évoquait tout à l'heure le besoin d'avoir confiance, de faire confiance, ainsi que le mot « bienveillance » de la part de la vice-présidente.

Voilà, nous sommes bien sûr opposés à cet amendement.

M. le Président.- Merci, Madame COCHARD.

Pour terminer sur ces interventions, Monsieur NICAUD.

M. NICAUD.- Sur cette partie de l'amendement, en ce qui concerne l'acquisition du premier véhicule, je ne reviendrai pas sur ce que ma collègue Madame GABORET a donné comme éléments économiques qui sont repris dans le cadre du rapport. De ce côté-là, je crois que tout a été dit.

Ensuite, sur la location à un euro par jour, Madame LINGUET nous a dit tout à l'heure que c'est quelque chose que vous aviez déjà proposé, et c'est aussi faire état de mesures qu'on ne connaît pas. En effet, vous semblez dire que le parc automobile de la Région est peu utilisé, puisque vous le proposez à la location, alors qu'à mon avis, ce parc est bien utilisé et les personnes qui l'utilisent en ont bien besoin pour effectuer leurs déplacements.

Par conséquent, pour ces deux points, nous ne voterons pas cet amendement.

M. le Président.- Merci.

Je mets donc aux voix l'amendement portant sur la prise en charge des cotisations sociales.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Union de la Droite et du Centre est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

Pour : Union de la Droite et du Centre

Abstention : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Je mets aux voix le second amendement en faveur de l'acquisition du premier véhicule et du service de location.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe de l'UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

Pour : Union de la Droite et du Centre

Abstention : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Je mets aux voix le rapport non amendé.

(Mis aux voix, le rapport est adopté à l'unanimité)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR et Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Je vous en remercie.

(Applaudissements)

Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous passons au rapport portant Plan régional des mobilités à vélo, et j'invite M. CROTTÉ à nous rejoindre.

Monsieur CROTTÉ, vous avez la parole.

20.03.06 RAPPORT ORIENTATIONS STRATEGIQUES POUR UN PLAN REGIONAL DES MOBILITES A VELO

(RAPPORT N° 6)

M. CROTTÉ. - Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, chers collègues, les résultats sont là : 60 % d'augmentation de la pratique du vélo depuis le Covid, mais une baisse drastique en milieu périurbain et rural. Une utilisation touristique qui connaît des records. Ces dernières années, les marges de manœuvre sont très importantes pour faire du vélo au quotidien.

Le vélo, c'est aussi une filière économique qui en est encore à ses balbutiements mais qui ne cesse de se développer malgré les difficultés économiques.

Quelques chiffres sonnants et trébuchants. Le secteur économique du vélo, c'est 29 milliards d'euros en France pour le tourisme, la logistique, la fabrication, la location. Beaucoup de secteurs sont concernés. Notre collectivité doit permettre de passer à la vitesse supérieure, doit être un pignon supplémentaire pour cette économie. Elle s'inscrit complètement dans le Plan de relance.

En Centre-Val de Loire, tout un écosystème tourne autour du deux-roues : les vélocistes, les professionnels de la location et les associations adhérant à la Fédération des usagers de la bicyclette, sans oublier les acteurs de la mobilité du quotidien, qui sont nombreux et actifs. Notre Région est également pionnière en matière de tourisme cyclable. Avec les nouveaux axes répartis sur l'ensemble du territoire, nous avons près de 5 000 kilomètres d'itinéraires vélo aménagés en faveur du cyclotourisme. La Loire à Vélo a accueilli cette année 1,2 million de cyclistes.

Et n'oublions pas l'impact du vélo sur la santé, avec des économies estimées à 7 milliards pour la Sécurité sociale. Les vélotafeurs, ceux qui se déplacent à vélo quotidiennement, sont rarement malades, et, à titre d'exemple, la pratique du vélo divise par deux les risques d'AVC – il y en a qui feraient bien d'en faire un peu !

Nous sommes aussi en Région précurseurs dans l'intermodalité, avec de nouvelles rames de TER prêtes à accueillir un nombre conséquent de vélos à leur bord. Mais nous devons être stratégiques, c'est notre rôle d'élus de penser sur le long terme, d'anticiper les futures pratiques solidaires économiques à l'aune des crises sociale et environnementale que nous traversons.

Nous l'avons vu, le vélo représente un levier d'action important : agir sur le transport, sur l'environnement, la santé, l'économie. Il est essentiel pour atteindre nos engagements. Pris dans le cadre du SRADDET, il nous faut tripler son utilisation au quotidien et passer de 3 à 9 % d'ici 2025.

C'est pour cela que nous devons changer de braquet, que nous devons être plus ambitieux, et c'est ce que nous vous proposons aujourd'hui avec ce Plan régional des mobilités à vélo, développer l'intermodalité avec le réseau Rémi. Pour assurer une utilisation du vélo au quotidien, appuyons-nous sur nos forces : 44 % des habitants de la Région vivent à moins de 15 minutes d'une gare. En région, dans 16 d'entre elles, ce sont plus de 500 montées de cyclistes par jour qui se produisent.

Le maillage que nous avons créé avec Rémi est une véritable opportunité. Développer l'accès des halls multimodaux réduirait à terme l'utilisation de la voiture.

Proposer des aménagements et des services de qualité aux cyclistes. Pour encourager la pratique, nous devons assurer aux habitants des équipements sécurisants, continus et de qualité. Nous réduirons la discontinuité du réseau cyclable avec des collectivités locales qui développeront l'offre de stationnement vélo, encourageant l'usage du vélo auprès des scolaires.

Concrètement, nous allons aménager plus de 70 gares en stationnement sécurisé avec les communes et les EPCI.

Poursuivre l'essor du tourisme à vélo. Pour développer l'écotourisme et le cyclotourisme, nous poursuivrons l'aménagement des véloroutes, assurant un soutien au service de ce secteur – accueil, réparation, transport – et nous accompagnerons l'économie touristique locale liée aux vélos.

Fédérer les acteurs du secteur. Pour créer un réseau performant, une nouvelle filière industrielle, il est essentiel de créer un lien et nous communiquerons sur le vélo à l'échelle régionale. Nous coordonnerons des actions locales en favorisant les échanges entre les acteurs industriels, touristiques et associatifs. Il n'y aura pas de vélo dans les villes et dans les champs sans concertation, sans co-construction avec les habitants, les collectivités, les acteurs du secteur, et nous imaginerons des aménagements cyclables sécurisés et de qualité, notamment dans les zones rurales.

Ce plan se concrétisera par une stratégie régionale à hauteur de nos ambitions, qui vous sera présentée d'ici le printemps. Nous allons nous attacher d'ici là à agir dans notre Région sur 11 mesures concrètes.

- Créer et animer un groupe régional de coordination des actions locales en faveur du vélo.
- Aider à l'acquisition de nouveaux moyens de transport compacts pour les abonnés Rémi.
- Tripler dans les CRST le niveau d'intervention en faveur du vélo au quotidien. L'objectif est ici de passer à un investissement annuel de 7 millions d'euros pour le secteur cyclable.
- Aider à l'acquisition de vélos à assistance électrique en dehors des territoires couverts par une autorité organisatrice de mobilité locale.
- Mettre en place un plan de déplacement dans les lycées et les établissements de formation. Notre jeunesse doit s'approprier ce moyen de locomotion.
- Développer un service numérique des séjours cyclotouristes sur nos territoires.
- Amplifier les actions en faveur de la pratique du vélo par les agents de la Région.

Nous allons ensemble construire un écosystème régional vélo intégré. Ce mode de déplacement, profondément social et écologique, est essentiel pour l'avenir de notre Région, de ses habitants et de notre environnement.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur CROTTÉ, pour cette présentation.

Madame de PÉLICHY, vous avez la parole.

Mme de PÉLICHY. - Merci, Monsieur le Président.

Ma première pensée à la lecture de ce rapport a été de me dire que j'étais extrêmement chanceuse, car j'ai la possibilité de faire beaucoup de vélo dans mes trajets du quotidien et c'est même mon principal moyen de transport au quotidien. Si j'en crois Monsieur CROTTÉ, j'évite ainsi les risques d'AVC et je m'en réjouis.

Je me sens aussi extrêmement chanceuse, parce que je peux aller travailler à vélo et que, dans 90 % des cas, lorsque je viens à la Région, je le fais à vélo puis en train.

Mais combien d'entre nous ont réellement cette possibilité ? Si je regarde mes voisins, les autres communes de ma communauté de communes, nous sommes éloignés de 10 à 15 kilomètres les uns des autres. Ce sont des gens qui travaillent dans le bassin orléanais ou à La Ferté. Ont-ils d'autre choix que de prendre leur voiture le matin ?

Vous disiez à l'instant que 44 % de la population de la Région était à moins de 15 minutes d'une gare : 15 minutes à pied ou 15 minutes en voiture ? Parce que les habitants de ma communauté de communes qui ne sont pas fertésiens sont à 15 minutes de la gare. Mais en aucun cas ils ne pourraient prendre le vélo pour s'y rendre. Lorsqu'il fait nuit, sur une route départementale qui serpente un peu, je vous mets au défi de rester entier plus d'une semaine si vous prenez votre vélo.

Alors oui, des aménagements peuvent être possibles, mais ils sont essentiellement possibles dans les sites relativement denses, les métropoles, les villes préfectorales et les environnements citadins.

Que fait-on pour le monde rural ? Ma question est vraiment là : comment favoriser les déplacements ? Finalement, la question n'est pas sur les déplacements à vélo, dans le monde rural, mais elle vise à savoir comment favoriser une mobilité plus durable.

Et c'est un peu le reproche qu'on peut faire à votre rapport : il est centré uniquement sur la question du vélo et, de fait, il oublie la moitié des habitants de notre Région.

Il aurait été souhaitable, c'est en tout cas notre point de vue, que ce rapport nous développe un plan stratégique pour les mobilités durables à l'échelle du territoire et qu'il englobe de cette manière véritablement la problématique des trajets domicile-travail, mais aussi domicile-collège pour certains, domicile-lycée pour d'autres – il y a Rémi, mais cela ne fonctionne pas toujours aussi bien qu'on le souhaiterait –, domicile-crèche, tous ces trajets du quotidien qui ne peuvent pas toujours être faits à vélo ou en train lorsqu'on n'a pas la chance de vivre à proximité d'une gare ou d'un centre urbain.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame de PÉLICHY.

Madame de CRÉMIERS a la parole.

Mme de CRÉMIERS. - Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, pendant la période du Covid, nous avons constaté au niveau européen une augmentation des investissements pour le vélo. Pour être très claire, il y a eu 5 euros de plus par habitant européen, investis sur les trois mois du confinement, ce qui a permis en cumulé de construire, en seulement trois mois, un millier de kilomètres de pistes cyclables en Europe.

Mais il faut constater aussi qu'avec le retour à l'activité en juillet, les travaux ont cessé, il y a eu un plafonnement de cette construction.

Il y a eu indéniablement un engouement, mais c'est un peu le souci que nous avons avec le vélo, disons que tout le monde s'accorde à dire aujourd'hui que le vélo c'est très beau, et on voit des bandes blanches émerger un peu partout, parfois en dépit du bon sens. Pourtant, une bonne politique du vélo est une politique de très long terme qui exige une continuité de vision au cours de plusieurs mandats.

Le groupe Écologiste se réjouit bien sûr de voir la Région s'engager dans un Plan régional de mobilités à vélo. Ce plan régional est vraiment bienvenu, car la mobilité à vélo est une question centrale dans les politiques liées à la transition écologique – nous en avons parlé en début d'après-midi avec la COP. Nous n'avons qu'un seul regret, c'est qu'il ne soit pas déjà arrivé il y a plusieurs années.

Notre Région se caractérise par une position de leadership sur le tourisme à vélo, mais par un retard important en matière de vélo utilitaire. Les EPCI comme les départements de notre Région n'ont pas assez investi dans le vélo depuis des décennies. Cela saute aux yeux quand on observe la carte des territoires tenue à jour par l'association nationale Vélo & Territoires, à laquelle notre Région adhère. Depuis le rapport de la regrettée Catherine FOURMOND en 2007 sur les circulations douces, les Écologistes appellent, suggèrent et proposent que la Région s'empare de ce sujet.

Ce Plan régional pour le vélo a donc aussi une vertu d'entraînement des autres collectivités départementales et EPCI pour s'atteler résolument à combler notre retard dans la concertation, la détermination et la continuité de l'action politique afin de construire un véritable équipement qui permette justement de répondre à la question que vient de poser Madame de PÉLICHY.

Sur le cyclotourisme, on voit combien la continuité de la volonté sur le long terme est payante. Cela fait plus de vingt ans que notre Région travaille à construire une offre touristique innovante, autant dans la qualité que dans l'étendue des services, autant dans la mise en tourisme des parcours que dans la numérisation des trajets personnalisables. Vingt ans d'efforts et d'attention ont abouti à une fréquentation record en 2019 et en 2020 malgré la crise sanitaire qui a frappé le tourisme. La Loire à Vélo enregistrait plus de 30 % de fréquentation en juillet alors que l'année 2019 était déjà une très bonne année. Les EPCI et les départements, sous l'impulsion donnée par la Région et dans le cadre du partage des compétences touristiques souhaité par le législateur, ont tous priorisé le tourisme à vélo dans leur stratégie territoriale. Cela a été quelque chose que nous avons recherché avec eux et que nous avons accompli au cours de ce mandat.

Avec ce plan régional qui arrive enfin, la Région prend ses responsabilités en matière de vélo utilitaire et, nous l'espérons, entraînera dans cette dynamique les autres collectivités du Centre-Val de Loire.

Ce Plan régional des mobilités arrive après l'adoption du SRADDET qui a fixé un objectif ambitieux. Alors que la part modale des déplacements quotidiens à vélo est actuellement estimée à 3 %, la Région s'est donné l'objectif de tripler ce chiffre en six ans, et vous pouvez compter sur les élus Écologistes pour continuer ce développement des pratiques et l'appeler sur le long terme.

Pour y arriver, il faut d'abord construire l'intermodalité à la fois des parcours et des emports, ensuite équiper le territoire régional, et, enfin, faire pour et avec les habitants dès maintenant. Il est vraiment essentiel à nos yeux de jouer sur la complémentarité entre le vélo et les transports en commun. La pratique sécurisée du vélo pour rejoindre une gare peut convaincre un certain nombre de nos concitoyens de renoncer à l'usage individuel de la voiture pour les trajets domicile-travail. Nous avons, en tant qu'autorité organisatrice de mobilité, une responsabilité particulière pour développer l'intermodalité et le réseau Rémi, c'est-à-dire les trains mais aussi les cars.

Nous convenons que l'emport du vélo à bord des trains ou des cars pour le quotidien ne peut pas être une solution proposée systématiquement à tous les usagers, pour des raisons de capacité, mais cela ne signifie pas qu'il ne faut pas prévoir des emplacements dans les trains et dans les cars. Nous pensons au service Train Vélo Loire mais aussi aux trains Rémi Express, qui vont progressivement entrer en circulation et qui pourront accueillir jusqu'à 27 vélos par train. Il y a aussi les cars, nous avons déjà sur les lignes touristiques l'emport qui est possible avec des équipements adaptés, et cela devra être fait aussi pour les lignes régulières.

Ensuite, il y a l'investissement dans les équipements cyclables. La participation financière de la Région est déjà possible dans le cadre des CRST.

Puisque le temps est compté, je voudrais juste dire que les équipements ne sont pas seulement des sites propres. Il y a toute une réflexion derrière, on sait qu'on doit le faire et on sait que ce sont des années et des années à rattraper. Honnêtement, quand on regarde la carte de Vélo & Territoires, on voit qu'il y a une zone blanche au milieu de la France, et c'est notre Région.

Ainsi, maintenant, arrêtons de dire que c'est difficile de prendre le vélo, il y a un moment donné où il faut y aller, et ce plan a vraiment la vertu de donner le coup d'envoi pour que toutes les autres collectivités décident enfin de s'attaquer à ce problème.

Je terminerai en disant que l'usage du vélo doit être promu auprès de la population, notamment avec les très nombreuses associations d'usagers du vélo qui ne demandent qu'à partager à plus grande échelle leur passion et leur expérience, mais la Région doit aussi donner l'exemple avec les adultes de demain, les lycéens, ainsi qu'avec les agents. Nous avons l'indemnité kilométrique, dispositif qui a été mis en place par la Région à la suite d'un vœu porté par le groupe Écologiste il y a quelques années.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame de CRÉMIERS.

Madame PARIS a la parole.

Mme PARIS. - Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Avec ce Plan régional des mobilités à vélo, vous affichez votre satisfecit sur l'ensemble des politiques de mobilité menées par notre Région. Pourtant, si on cherche à approfondir le sujet, on ne peut que s'interroger sur le fait que vous occultiez les déséquilibres profonds entre les zones rurales et urbaines en la matière, que ce plan vélo ne réglera pas. L'écueil est de trop souvent vouloir isoler des actions politiques en faisant le focus sur des thématiques en vogue, là où il faudrait mener une réflexion globale et cohérente pour que les politiques mises en œuvre soient réellement efficaces.

Plus qu'un plan vélo, il faudrait un plan ambitieux de revitalisation de nos communes rurales qui souffrent de la disparition des commerces et services de proximité, des fermetures d'écoles, de la disparition d'emplois de proximité. L'éloignement de ces derniers a un véritable impact sur la qualité de vie et rend indispensable l'utilisation de la voiture, certes émettrice de CO₂, contrairement au vélo ou à la marche.

La Région pourrait tout à fait être le chef de file d'une telle réflexion de fond, qui doit être menée avec l'ensemble des collectivités territoriales, et pourrait interpeller l'État, notamment avec l'instauration d'une TVA, que nous proposons ce matin, à taux réduit dans les communes rurales et qui aurait un véritable impact de développement.

L'ambition écologique de ce plan vélo se cantonne en réalité à un problème d'urbain, comme vous semblez refuser de le voir. Force est de constater, comme le rappelait Madame de PÉLICHY tout à l'heure, que l'utilisation quotidienne du vélo n'est aujourd'hui possible qu'en zones urbaines compactes. L'étalement urbain et l'éloignement domicile-travail ne permettent pas d'autre usage aujourd'hui que celui de la voiture particulière. On cite souvent en exemple les Pays-Bas, que je connais bien par mes origines familiales. Là-bas, le vélo est roi, mais l'aménagement urbain est bien différent du nôtre, car la petite taille du pays a favorisé un aménagement compact et le développement de commerces de proximité sur l'ensemble du

territoire. Alors que 39 % des Néerlandais se rendent au travail à vélo, moins de 2 % des Français utilisent le vélo pour aller travailler. Mais, chez nous, un tiers seulement des salariés travaillent dans la ville où ils résident, et, dans 51 % des cas, le parcours domicile-travail s'effectue en voiture.

Nous reconnaissons qu'il y a une vraie opportunité, pour les salariés qui travaillent là où ils habitent, d'encourager l'usage du vélo. Mais cela doit se faire de manière positive et non punitive. Il faut faire véritablement aimer le vélo, valoriser son utilisation sans pour autant mener une guerre ouverte aux automobilistes qui n'ont pas d'autre choix que l'utilisation de leurs véhicules.

Il faut arrêter d'opposer systématiquement cyclistes et automobilistes. Chacun doit avoir sa place et apprendre le respect mutuel. Pour faire aimer le vélo, la mise en confiance des usagers doit être une priorité. La sécurisation et la continuité des parcours cyclables sont deux éléments indispensables au développement de la pratique quotidienne du vélo. On constate par contre que dès qu'un salarié doit quitter sa commune de résidence pour se rendre sur son lieu de travail, l'utilisation de la voiture passe à 89 %, hors Île-de-France qui est un cas à part. Dans un cas sur deux, les salariés parcourent plus de 15 kilomètres pour atteindre leur lieu de travail, et dans un cas sur quatre, plus de 26 kilomètres, ce qui rend l'utilisation du vélo inenvisageable, puisqu'il faudrait pédaler 1 heure, là où en voiture 15 minutes suffisent pour rejoindre le lieu de travail.

Le vélo est évidemment un moyen formidable de réduire les émissions de CO2 en ville. C'est également un outil pour lutter contre la densité du trafic et les nuisances sonores qui en découlent.

Le chemin à parcourir est long pour favoriser son utilisation quotidienne en zone urbaine, et l'accent doit être vraiment mis sur la sécurité et la continuité des parcours avec le développement de pistes cyclables indépendantes de la chaussée. Ce sera l'objet de l'amendement que nous présenterons tout à l'heure.

Mais n'oublions pas nos communes rurales bien éloignées de ces préoccupations urbaines, alors qu'elles se dévitalisent et se trouvent de plus en plus isolées.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame PARIS.

La parole est à Monsieur Philippe FOURNIÉ.

M. FOURNIÉ Philippe. - Mes chers collègues, avant de commencer mon intervention, j'entends à longueur de journée et là, depuis quelques minutes, que tout est fait pour les zones urbaines. Je veux quand même rappeler, et je l'ai dit ce matin, que tous les jours il y a dans la Région 500 000 voyages, dont 300 000 du réseau Rémi, qui est essentiellement rural, et 200 000 sur les zones agglomérées, les zones urbaines. Je crois donc qu'à un moment donné, il faut relativiser aussi les propos, car les chiffres ne vous donnent pas forcément raison.

Sur le rapport, Joël CROTTÉ vient de nous fredonner un refrain bien connu de ma grand-mère : *La Bicyclette*. Bien sûr... Ah non, surtout pas ! Bien sûr, le contexte n'est plus le même, où Fernand, Firmin, Francis et Sébastien partaient de bon matin sur les chemins, le monde n'est plus le même, les enjeux sont différents.

Cette stratégie vélo portée et présentée prend en compte ce véritable phénomène qu'est l'usage du vélo. Bien sûr, la pandémie est un accélérateur, bien sûr la Région Centre-Val de Loire a plusieurs braquets d'avance dans le tourisme à vélo, bien sûr le SRADDET porte de

vraies ambitions sur l'usage des mobilités douces, mais il manquait une réelle stratégie, une vision qui allie réponse et action immédiate et réflexion à moyen terme. C'est fait.

Un ensemble de réponses concrètes vous est proposé, répondant autant sur l'accélération de l'usage en milieu urbain que sur le développement en milieu rural.

Nous avons bien sûr besoin de réponses multimodales dans la complémentarité entre train, car et vélo. Ce sera le cas dès 2021 avec des racks et des remorques à vélo sur des lignes régulières de cars. Ce sera le cas avec des réaménagements de type Jumbo vélo sur les nouveaux trains Régio 2N.

Nous avons besoin de services facilitant l'usage. Ce sera le cas avec l'aménagement de plus de 70 gares bénéficiant de services adaptés.

Nous avons besoin d'aide à la création de pistes dédiées et sécurisées, pas juste des coups de peinture que, souvent, les nouveaux exécutifs communaux ou intercommunaux ont mis en place à la va-vite. Ce sera fait en lien avec les collectivités dans le cadre des contrats régionaux de solidarité territoriale.

Nous avons besoin de nous parler, acteurs associatifs, usagers, élus et professionnels, de réfléchir ensemble, de décider ensemble avec ce groupe régional de coordination.

Nous avons besoin de créer une filière industrielle, car l'immense majorité des vélos vendus en France sont juste assemblés en France. Aujourd'hui, certains industriels de la Région sont prêts à produire des pièces pour, à terme, avoir un vélo quasi certifié fabrication France ; nous les accompagnerons.

Nous avons besoin de beaucoup d'autres actions ; ce plan, cette stratégie nous y invite. Ce qui est inauguré est cohérent et dynamique. Cette stratégie associe la réflexion et l'action. C'est du bon boulot, Joël.

Après Fernand, Firmin, Francis et Sébastien, vous pensiez que j'allais terminer avec Paulette. Eh non ! Je vais vous parler de Rémi.

Les abonnés du réseau Rémi, la base des personnes qui prennent le train pour beaucoup et le car pour certains tous les matins, à eux nous leur proposons, dans le cadre de la fidélisation, dans le cadre d'une réassurance, une aide à l'acquisition d'un vélo pliable ou d'une trottinette électrique. Oui, nous voulons construire une vraie intermodalité, leur proposer des moyens de locomotion qu'ils pourront garder avec eux, à côté de leur place, permettant aussi d'apporter dans les trains leur moyen de locomotion alors que certains trajets sont déjà submergés par la présence de vélos.

Merci, Joël, merci aux services pour cette belle ambition.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Philippe FOURNIÉ.

La parole est à Monsieur COLOMBIER.

M. COLOMBIER. - Merci, Monsieur le Président.

Lancer des orientations stratégiques pour un Plan régional des mobilités en se focalisant essentiellement, dès le titre de ce rapport d'ailleurs, sur le seul vélo ne me semble pas être un bon postulat de départ.

En effet, au-delà du tourisme à vélo dont il est souvent question dans cet hémicycle, notamment avec la Loire à Vélo, et dont nous soutenons évidemment le développement et les retombées positives pour la région Centre-Val de Loire, il apparaît clairement que la notion de mobilités alternatives, puisque c'est de cela qu'il s'agit, dépasse très largement la seule utilisation du vélo dit mécanique.

On ne peut lancer un Plan régional des mobilités sans aller plus loin dans l'analyse du développement de ces nouveaux usages, de leurs réels impacts en termes de santé et en matière environnementale. Car toute mobilité alternative n'est finalement pas douce, pour reprendre votre terme.

La mobilité au quotidien répond à d'autres objectifs que ceux liés aux loisirs, à la pratique sportive ou encore au tourisme. Lorsqu'il s'agit de faire quotidiennement un trajet domicile-travail ou domicile-lycée par exemple, le facteur le plus généralement retenu reste celui de la praticité, du temps effectif de transport, sans parler des contraintes liées à la météo.

Comme vous l'avez souligné dans votre rapport, les pratiques ne sont pas les mêmes en zones urbaines, périurbaines et rurales, car les contraintes liées à la mobilité elle-même sont évidemment différentes. Dire que, sur de courtes distances, le vélo est aussi rapide que la voiture demande à être très nuancé. Si cela peut parfois, uniquement parfois, être vrai en zones urbaines, cela se révèle généralement faux en zones rurales, comme a pu le souligner Mathilde PARIS.

Il n'est donc pas étonnant de voir qu'aujourd'hui la part de l'électrique prend progressivement le pas sur les engins dits mécaniques, qu'il s'agisse de vélos, de trottinettes ou de tout autre support de mobilité alternative. La tendance est à une baisse de la part mécanique qui se voit remplacée par l'électrique. C'est un point majeur à prendre en considération dans l'approche de la mobilité de demain et qui, pourtant, ne semble pas avoir particulièrement retenu votre attention dans votre rapport.

Il est vrai que ces mobilités alternatives à assistance électrique peuvent poser question et même remettre en cause l'ensemble des bénéfices évoqués par la non-utilisation de la voiture. Une étude réalisée en 2018 par Arcadis a prouvé qu'en milieu urbain, le recours aux services de location en libre-service de vélos ou de trottinettes électriques engendrait des émissions de CO2 par kilomètre et par usager, production comprise évidemment, équivalentes à celles émises dans le cadre d'un covoiturage.

Il est important également, comme pour les voitures électriques, de ne pas négliger l'impact environnemental des batteries à lithium, qui posent la question de l'exploitation des terres rares pour leur fabrication et également la complexité de leur recyclage.

Quant aux bienfaits pour la santé de la pratique du vélo, ils s'annulent totalement dès lors qu'on s'inscrit dans l'utilisation d'un moyen de déplacement totalement électrifié qui ne demande aucun effort de la part de l'utilisateur, son utilisation étant plus proche de celle d'un scooter que de celle d'un vélo classique. C'est pourtant ce type de déplacement qui est de plus en plus privilégié dès lors qu'on parle de mobilités alternatives ou de mobilités du quotidien.

La première phrase de votre rapport rappelle qu'« *une Région stratège se distingue par sa capacité à anticiper, innover et agir dans la proximité pour accompagner les évolutions sociétales* ». Nous ne pouvons donc que vous inviter à aller plus loin dans l'approche des évolutions de demain en termes de mobilités alternatives, sans pour autant succomber à l'idéologie de l'écologie politique.

Je terminerai en rappelant que si vous insistez sur votre volonté d'une intermodalité permettant la combinaison entre mobilités alternatives et ferroviaires, cela nécessite le renforcement de l'offre ferroviaire régionale, l'amélioration de la ponctualité des trains et la limitation du nombre de dysfonctionnements, qui sont encore beaucoup trop fréquents. Il paraît difficile de demander à des personnes de se rendre à la gare à vélo quand elles ne peuvent même pas être certaines d'avoir un train à l'heure pour se rendre à leur travail.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci beaucoup, Monsieur COLOMBIER.

Monsieur DUMAS a la parole.

M. DUMAS.- Monsieur le Président, chers collègues, la Région Centre, vous le savez, a vocation à accompagner les évolutions sociétales. Elle l'a montré dans plusieurs domaines et notamment dans celui de la mobilité en s'engageant fortement pour le déploiement des mobilités durables sur tous les territoires, et je pourrais citer le réseau multimodal Rémi ou encore la Loire à Vélo.

La question qui nous est posée aujourd'hui et à laquelle nous proposons d'apporter une réponse, c'est celle de nous engager plus loin face aux évolutions des mobilités, en proposant un véritable Plan régional des mobilités à vélo.

Si cette volonté résulte d'un engagement ancien de notre collectivité dans ce domaine mais aussi du contexte des nouveaux besoins qui se sont exprimés notamment depuis quelques mois sans méconnaître le domaine environnemental, elle s'inscrit aussi à la fois dans les enseignements qu'on peut tirer d'études récentes sur le développement des usages du vélo, sur les résultats de la fréquentation de la Loire à Vélo, sans oublier bien sûr l'évolution des pratiques avec notamment une forte augmentation en zones urbaines et une baisse en zones rurales.

Le plan régional qui nous est proposé se construit autour des quatre orientations qui vous ont été présentées, à savoir le développement d'intermodalités avec le réseau Rémi, proposer des aménagements et des services de qualité aux cyclistes, poursuivre l'essor du tourisme à vélo et fédérer les acteurs du secteur.

Parmi ces quatre axes, je voudrais revenir sur le premier d'entre eux, qui touche au développement de l'intermodalité. Cet élément est capital dans le sens où les modes de transport sont aujourd'hui plus complémentaires que concurrentiels. Il convient de raisonner en termes de mobilité et de capacité de moyens de transport pour se rendre d'un point A à un point B. En effet, peu de moyens de transport autres que la voiture individuelle permettent de couvrir l'intégralité d'un déplacement. Dans ces conditions, il faut, si on veut accroître l'utilisation du vélo, mettre à disposition des usagers des moyens leur permettant par exemple de faire une première partie de trajet à vélo, de pouvoir ensuite remiser ce vélo de façon sécurisée afin d'emprunter un autre mode de transport, notamment les transports en commun.

C'est dans cet esprit que des abris sécurisés ou des arceaux pourraient être installés, en partenariat avec l'État, la SNCF et les collectivités locales. Cette notion de partenariat avec les collectivités locales est capitale, car c'est au sein de chaque territoire qu'il convient de bâtir un maillage d'itinéraires cyclables.

Pour cela, la Région mobilisera des financements pour apporter une aide aux petites communes qui manquent souvent de moyens pour engager cette démarche. De la même manière, une aide à l'organisation des moyens de transport compacts, comme la trottinette, le vélo pliant, sera consentie aux abonnés du réseau Rémi.

Ces pistes de travail présentent le double intérêt de favoriser l'utilisation du vélo mais aussi de permettre une plus grande utilisation des modes de transport en commun, en favorisant l'accès, parfois peu éloigné, du domicile à vélo. C'est en ce sens qu'on peut parler de réelles complémentarités.

Il s'agit bien de peser sur toute la chaîne du déplacement pour que la part modale du déplacement doux soit en harmonie avec les objectifs du SRADDET.

Je vous en remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur DUMAS.

La parole est à Madame GOIMBAULT.

Mme GOIMBAULT.- Merci, Monsieur le Président, chers collègues.

Nous sommes tous fiers des itinéraires cyclables créés en Centre-Val de Loire, que ce soit la Loire à Vélo, l'itinéraire du mont Saint-Michel ou bien d'autres boucles cyclables. Ces parcours ont le mérite de parvenir à créer la continuité avec les autres régions, les Pays de la Loire, la Bretagne, la Normandie.

Vous évoquez l'étude sur l'impact économique et le potentiel de développement des usages du vélo de l'ADEME, mais le vélo a aussi toute sa place dans la Stratégie nationale sport santé, en particulier dans les orientations du Plan national de santé publique. Nous le savons, le vélo ou la marche favorise le bien-être et agit contre l'apparition du diabète et de ses complications et diminue les risques cardiovasculaires, vous l'avez dit tout à l'heure, ainsi que les récurrences de cancer.

Le vélo est beaucoup plus pratiqué en loisir par les habitants de la Région lorsque les pistes en site propre sont à proximité de chez eux et portent une indéniable sécurité, notamment pour les jeunes et les plus petits.

Cependant, les collectivités ne peuvent pas toujours mettre en œuvre la réalisation de pistes cyclables, non pas qu'elles n'ont pas la possibilité d'obtenir des subventions qui réduisent considérablement les coûts, et nous constatons d'ailleurs que vous allez majorer par trois la participation de la Région, soit 3 millions d'euros par an, mais encore faut-il que le futur cahier des charges ne soit pas trop complexe pour réaliser ou réhabiliter 500 kilomètres de voies cyclables dans les prochains CRST.

J'ose espérer que favoriser les déplacements par modes actifs de l'espace public ne se réduira pas au soutien des aménagements adaptés uniquement pour les centres-villes, centres-bourgs et zones commerciales, comme vous le pointez dans votre rapport. Toutefois, l'obstacle majeur à la création de pistes cyclables tient plus aux difficultés d'acquisition foncière. Réaliser des pistes cyclables aujourd'hui est un travail de longue haleine, de négociation avec les multiples propriétaires fonciers ou les exploitants afin d'éviter le recours à l'expropriation systématique et demande d'anticiper l'inscription de ces pistes dans les PLU en tant qu'emplacements réservés.

Attirer les amateurs de tourisme vert à vélo, c'est aussi travailler sur les critères de labellisation des lieux d'accueil. En effet, les chambres d'hôtes, les gîtes, les restaurants ou les magasins de cycles doivent être situés à moins de 5 kilomètres d'un itinéraire cyclable validé pour être labellisé. Les cyclotouristes recherchent ces endroits qui sont actuellement très facilement repérables par la plateforme Accueil Vélo. S'ils souhaitent passer plusieurs jours dans nos départements, pour eux les distances comptent peu, ils ont l'habitude de dévorer les kilomètres et ils recherchent avant tout les moyens de pouvoir entretenir leurs vélos, voire de les réparer, que ce soit dans leur hébergement ou au moment de leurs pauses-déjeuners.

Cette contrainte imposée des 5 kilomètres devient caduque dès lors que nous passons à la dimension « vélo électrique », où la distance parcourue perd sa notion de temps et d'effort. Il serait sûrement opportun de réviser cette notion de distance, mais cela dépend de cahiers des charges nationaux de l'Accueil Vélo.

Pour autant, puisque vous souhaitez développer un service numérique facilitant l'organisation de séjours cyclotouristiques en région, j'espère que cette notion distancielle sera gommée afin de permettre à de nouveaux acteurs du territoire de se faire référencer et de pouvoir ainsi en profiter.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame GOIMBAULT.

Madame TERY-VERBE.

Mme TERY-VERBE.- Merci, Monsieur le Président.

Nous allons voter un rapport très attendu, qui aurait d'ailleurs mérité d'arriver plus tôt dans la mandature, avec des engagements qu'en tant qu'Écologistes nous aurions souhaités plus forts et plus précis, notamment sur l'intermodalité et sur les aménagements de véloroutes, ainsi que sur la sécurisation des pistes cyclables, car l'aide à l'achat n'est pas la priorité pour les cyclistes. La priorité, c'est la sécurité de la pratique.

Le travail de co-construction avec les autres collectivités, dont certaines sont très engagées dans la proposition d'aménagements pour favoriser les déplacements doux, devra se faire sans attendre pour proposer des voies sans discontinuité entre les différents territoires. Il ne faudra pas omettre non plus d'associer les nombreux collectifs et associations de cyclistes, dont l'expertise sur les territoires permettra d'éviter les écueils d'aménagements parfois inutilisables du fait de la méconnaissance du terrain du point de vue du cycliste.

Nous souhaitons insister sur le fait que c'est un plan vélo et que le vélo est un moyen de déplacement qui associe un effort physique bénéfique pour la santé. Le vélo, même avec une assistance électrique, engendre un effort, plus léger, certes, mais il permet à des personnes ayant une résistance physique plus faible de pratiquer et permet également d'effectuer des trajets au-delà des 10 kilomètres qu'on hésiterait à entreprendre dans un déplacement quotidien.

Ce n'est pas le cas de la trottinette électrique, qui a fait une apparition massive ces dernières années. Cette arrivée massive a fait l'objet de plusieurs études qui nous permettent aujourd'hui d'avoir un regard plus éclairé sur ce nouveau mode de transport. Plus de la moitié de l'empreinte carbone des trottinettes électriques provient de leur fabrication. Par ailleurs, ces nouveaux engins ont créé des conflits entre les usagers de l'espace public, faisant l'objet de nombreuses critiques dont le caractère accidentogène qui s'ajoute à une durée de vie beaucoup plus faible que les vélos électriques.

De plus, les trottinettes se substituent davantage aux piétons, aux vélos et aux transports en commun qu'aux voitures. C'est pourquoi nous ne sommes pas convaincus de l'intérêt de financer leur achat. Il n'est pas ici question d'être contre la trottinette électrique ou de l'interdire, mais ce mode de déplacement montre actuellement quelques limites sur différents aspects qui au début étaient montrés comme providentiels, mais qui méritent aujourd'hui qu'on se pose la question de l'utilité de financer son développement.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Madame TERY-VERBE.

Dernier orateur inscrit, Monsieur MOULAY.

M. MOULAY. - Merci, Monsieur le Président.

L'urgence de répondre au défi écologique, à la crise économique et à la crise sociale nous oblige à avoir une vision transversale de mise en œuvre d'une politique de développement durable. Le développement durable, c'est d'abord l'espérance d'une société meilleure, plus juste et plus solidaire.

Le Plan régional des mobilités à vélo s'inscrit parfaitement dans cette vision globale des politiques publiques portées par la majorité régionale de développement durable et de progrès social.

Ce progrès social durable existe parce que nous avons intégré des actions concrètes pour le bien-être des habitants de la Région, parce que nous avons aussi intégré dans le Plan des mobilités à vélo la qualité de notre environnement, la participation de chacun et l'efficacité économique. Et cette vision globale, nous la soutenons depuis de nombreuses années, tant au travers de nos actions que dans les partenariats avec les collectivités locales, avec les associations, les entreprises, et vous avez décidé, Monsieur le Président, avec Joël CROTTÉ d'aller encore plus loin.

Le plan vélo en est un exemple très concret, construit autour de quatre orientations stratégiques, comme cela a été dit tout à l'heure, l'intermodalité avec le réseau Rémi, le train plus le car, la poursuite de notre action en matière d'aménagement et de service de qualité aux usagers du vélo sur l'ensemble du territoire, que ce soit sur le plan rural ou sur le plan urbain, avec toujours plus de voies cyclables partout en Région, l'essor du tourisme à vélo qu'il faut bien évidemment développer, la coordination des acteurs locaux par le développement des services de proximité et l'implantation par exemple d'une filière de production et d'assemblage, et un thème qui m'est cher aussi, faire que les demandeurs d'emploi bénéficient de solutions de vélo adaptées.

Monsieur le Président, on ne peut que saluer cet engagement concret, fort, articulé autour de l'usage du vélo, du développement durable et de l'économie locale. Le choix du développement des déplacements doux par la majorité régionale est toujours clairement affirmé. Le vélo constitue plus que jamais une alternative crédible, utile et urgente.

Dans un nouveau modèle de société, dans un contexte social et économique de plus en plus difficile, il nous faut encore poursuivre notre vision prospective, porter une ambition et des valeurs. L'enjeu, toujours, est de donner à tous les habitants la possibilité de vivre sainement dans un environnement de qualité, et c'est tout le sens de ce Plan des mobilités à vélo.

Ces ambitions, nous les avons pour la Région, pour l'ensemble de ses habitants, mais aussi pour nos enfants et nos petits-enfants.

Merci, Monsieur le Président, merci, Joël CROTTÉ.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci beaucoup, Monsieur MOULAY.

Des éléments de réponse de la part du rapporteur délégué à ce dossier.

M. CROTTÉ. - Quelques éléments de réponse.

Madame de PÉLICHY, vous dites que c'est compliqué de travailler sur des axes cyclables non sécurisés, etc. Moi, je dis bien qu'il faut co-construire les projets. À un moment donné, il faut se mettre autour d'une table, voir les problèmes ensemble et les résoudre. C'est aussi mobiliser les collectivités locales pour aller chercher les fonds. Effectivement, on a un plan

d'action des mobilités actives qui a été lancé par le gouvernement ; il y a des fonds qui sont dédiés et il faut aller les chercher. Il y a aussi des fonds européens à aller chercher. Ainsi, c'est bien avec les collectivités qu'on peut construire ces schémas. Et répondre à ces solutions, c'est un élément.

Concernant l'aspect rural, je peux vous dire qu'il y a des axes cyclables, et j'en connais un qui s'appelle le canal de Berry à vélo, qui sont utilisés par des personnes pour se déplacer d'un point à un autre et qui font 30 kilomètres par jour, car cela leur offre une bouffée d'oxygène, une pratique du sport.

M. FORISSIER.- Pour aller au « boulot » ?

M. CROTTÉ.- Pour aller au boulot, oui ! Vous savez, les vélotafeurs, j'en connais un, c'est mon gendre, il part tous les matins, il fait 17 kilomètres pour aller et 17 kilomètres pour revenir, et il ne fait que du vélo.

(Interventions croisées)

Visiblement, vous n'êtes pas des pratiquants du vélo, parce que vous ne connaissez pas grand-chose.

INTERVENANT.- Quand vous voulez.

Mme GREFF.- Et on mettrait des chauffeurs au chômage.

M. CROTTÉ.- Comment cela ? Non, mais, vous savez...

INTERVENANT.- C'est le mauvais exemple.

M. CROTTÉ.- Non, ce n'est pas un mauvais exemple...

INTERVENANT.- Si.

M. CROTTÉ.- Il faut juste se renseigner sur ce qu'il se passe. Dans les pratiques de... Dans les pratiques qui sont liées à de nouveaux modes de déplacement.

Moi, j'ai rencontré les artisans du vélo, à Nantes. À Nantes, j'ai rencontré un plombier qui a un vélo cargo, qui fait ses déplacements avec. Je lui ai demandé : « Quand vous avez un chauffe-eau à changer, vous faites comment ? » Il m'a répondu : « Je le fais livrer chez le client, et je me déplace. » Il y a plein de solutions. Après, cette énergie, il faut aller la chercher et interroger les jeunes qui ont envie de monter des projets dans une culture liée à l'environnement et aux enjeux du réchauffement climatique. Vous le verrez, il y a énormément de réponses.

En milieu rural, j'ai rencontré aussi des gens qui ont des vélos pousse-pousse pour balader les personnes qui sont dans les EHPAD. Il y a énormément de solutions ; dans les sacoches, j'en ai plein.

Maintenant, la construction, c'est avec la population, avec les élus, avec un tissu associatif qui est « bourré » d'imagination et par lequel on pourra faire évoluer les mentalités et la culture autour du vélo.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur CROTTÉ.

J'ai été destinataire d'un amendement qui est déposé par le groupe Rassemblement National. Qui le présente ?

Madame PARIS, vous avez la parole.

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL

Mme PARIS.- Merci, Monsieur le Président.

Comme je le disais tout à l'heure, nous ne sommes pas défavorables au développement de la pratique quotidienne du vélo, bien au contraire, avec les nuances que j'ai émises tout à l'heure, mais nous estimons qu'il faut bien faire les choses.

Si l'argent est investi, il faut que ce soit dans des parcours sécurisés, car, aujourd'hui, on sait bien que le frein majeur à la pratique quotidienne du vélo, c'est le manque de sécurisation des parcours et le manque de continuité.

Nous proposons que soit ajoutée à ce rapport la précision suivante : que les subventions accordées aux collectivités territoriales soient conditionnées à la réalisation de pistes cyclables dédiées, séparées de la circulation automobile, afin de garantir un niveau de protection maximal pour les cyclistes.

Tout le monde semblait être relativement d'accord sur ce sujet et je pense qu'il faut vraiment l'intégrer. Cela doit être aussi un signal aux collectivités locales, que lorsqu'on crée des pistes cyclables, il ne suffit pas de faire une bande qui donne l'impression d'avoir fait le « job ». Il faut vraiment aller plus loin.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président.- Sur cet amendement tel qu'il a été présenté, y a-t-il des prises de parole ?

Monsieur FORISSIER, vous avez la parole.

M. FORISSIER.- Monsieur le Président, chers collègues, d'abord une remarque préalable qui, je crois, est partagée sur un certain nombre de ces bancs : je n'ai absolument rien contre le vélo, c'est très bien d'avoir une stratégie de développement du vélo. Je pense qu'on a suffisamment souligné qu'il ne fallait pas oublier le monde rural.

Mais cela fait une heure et demie qu'on est sur le sujet, alors que dans les semaines qui viennent, dans les mois qui viennent, on va avoir une crise économique et sociale dont on ne soupçonne même pas la violence. Nous aurons passé quasiment autant de temps sur les orientations stratégiques, la politique du vélo mise en œuvre par le Conseil régional que sur le Plan de relance ce matin. Quasiment autant de temps.

J'ai calculé. J'ai calculé. À 20 minutes près, allez, je vous l'accorde.

Je voudrais simplement qu'on prenne conscience de ce fait. Le vrai sujet aujourd'hui, et demain, et après-demain, c'est l'emploi de nos concitoyens et de nos concitoyennes. Le vrai sujet, c'est l'angoisse sociale. Le vrai sujet, c'est, collectivement et en prenant les idées partout, en le faisant ensemble, faire en sorte que le Conseil régional soit le plus réactif possible dans le cadre de la politique de relance qu'il a proposée, en allant plus loin, en réfléchissant à des solutions supplémentaires face à cette crise qui est sans commune mesure. La crise de 2008-2009, ce n'était rien par rapport à ce qu'on est en train de vivre, et j'aimerais bien qu'on ait juste un peu conscience. C'est très bien de parler du vélo, mais j'aurais préféré peut-être qu'on en parle un peu plus tard et qu'on s'occupe essentiellement de la crise.

Maintenant, sur cet amendement, la position du groupe, eh bien c'est de dire que c'est du bon sens. Nous soutiendrons donc cet amendement.

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Pour le groupe Écologiste, Madame de CRÉMIERS.

Mme de CRÉMIERS. - Merci, Monsieur le Président.

Madame PARIS, je vais m'attacher à répondre à votre amendement. Oui, le bon sens, c'est de dire qu'il faut étudier les pistes cyclables, de bout en bout, dans la continuité, travailler notamment dans tout ce qui concerne les croisements, les carrefours.

En revanche, le vœu, tel qu'il est rédigé, n'est pas... En fait, ce n'est pas ainsi que cela fonctionne. Cela dépend de la vitesse.

Il y a des voies où, effectivement, on travaille sur la...

(Interventions croisées)

Voilà, excusez-moi, je vous dis juste que ce n'est pas exact d'écrire « conditionnées à la réalisation de pistes cyclables dédiées », car ce n'est pas toujours le cas. Quand vous êtes en dessous de 20 km/h, vous avez le partage des usages entre voitures, piétons et cyclistes, et c'est balisé d'une certaine manière. Entre 20 et 50 km/h, vous avez des pistes qui sont protégées par les voitures en stationnement, qui sont dédiées, avec tout le travail sur la continuité et qui sont le long de la route. Et au-delà de 50 km/h, vous êtes en site propre et cela veut dire que ce sont peut-être des pistes complètement indépendantes de la route.

Cette graduation et ce travail, cela fera partie, de toute manière, du règlement qu'il y a dans les CRST pour pouvoir le faire. Si on commence à écrire cela tel quel... Ou alors on fait le règlement du CRST, qui le précise déjà.

C'est pourquoi nous ne pouvons pas voter cet amendement, qui part effectivement, comme vous le disiez, d'une nécessité de travailler à la sécurisation du transport à vélo.

M. FORISSIER. - Et vous nous dites ? Je n'ai pas très bien compris.

M. le Président. - Merci, Madame de CRÉMIERS.

Monsieur CROTTÉ, sur ce sujet.

M. CROTTE. - Juste deux réponses.

Si on s'en tient à cet amendement, on ne va rien faire. Il y a aussi l'éducation liée aux automobilistes qui se déplacent, et, en milieu urbain, on ne peut pas déplacer les maisons pour faire un espace dédié. À un moment donné, il y a une éducation à faire autour du déplacement cycliste avec les automobilistes.

Eh bien, à mon avis... Regardez dans les communes comment cela fonctionne.

(Interventions croisées)

Regardez dans les communes comment cela fonctionne. Il y a de nouvelles pistes...

Mme PARIS.- C'est un prétexte ! C'est parce que c'est le groupe Rassemblement National qui propose cet amendement que vous le refusez.

(Applaudissements)

M. CROTTE.- Non, non, c'est absurde ! Et on voit bien que vous êtes pour le déplacement en diesel. Venez donc avec vos 4x4 en ville, cela correspond bien à votre état d'esprit par rapport aux enjeux environnementaux.

(Brouhaha)

M. le Président.- L'amendement a été présenté, les prises de position ont été faites. Je mets cet amendement aux voix.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe Rassemblement National est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR

Pour : Rassemblement National / Union de la Droite et du Centre / Madame
RAIMBAULT

M. le Président.- Je mets aux voix le rapport non amendé.

(Mis aux voix, le rapport est adopté)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur
COMMANDEUR

Abstention : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National /
Madame RAIMBAULT

M. le Président.- Merci. Merci, Joël CROTTÉ.

Nous passons à la communication sur le fonds de relance européen REACT-EU, et c'est Monsieur GRICOURT.

**COMMUNICATION REPARER LES DOMMAGES DE LA CRISE ET
PREPARER L'AVENIR AVEC LE NOUVEAU FONDS EUROPEEN
REACT-EU**

(COMMUNICATION N° 7)

M. GRICOURT.- Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, c'est une communication qui concerne donc le nouveau fonds européen REACT-EU. La crise Covid a touché l'ensemble de nos États européens et de nos régions en mettant à mal des pans entiers de l'économie, en augmentant les inégalités sociales, nous l'avons tous évoqué et partagé, et en affaiblissant les plus vulnérables. La cohésion et le collectif sont aujourd'hui les piliers déterminants d'une reprise.

Au niveau régional, les plans de relance régionaux, dont nous avons débattu ce matin, mais aussi le plan de relance national, les travaux pour *all future*, programmation FEDER FSE+, et pour le futur CPER doivent donc être articulés, comme je l'ai évoqué également ce matin.

Il s'agit de fonds additionnels, des fonds additionnels REACT-EU à hauteur de 47,5 milliards d'euros supplémentaires pour ces programmes opérationnels sur la période 2014-2020, donc sur l'actuel plan opérationnel FEDER.

Je rappelle que le Conseil régional est autorité de gestion. Ce sont des actions qui vont nous permettre d'intervenir, de favoriser la reprise dans différents secteurs, en accompagnement à la fois sur des investissements pour le secteur de la santé, et on sait combien cette crise a mis en exergue les besoins, des investissements pour le soutien aux secteurs de l'économie, des investissements qui contribuent à la transition écologique, des investissements pour accélérer la transition numérique, que nous avons également évoquée, des investissements pour le développement des compétences, en favorisant les transitions du secteur de l'éducation/formation, ainsi que des investissements pour le soutien au secteur de la culture – cela a été aussi exprimé comme un besoin essentiel.

Nous sommes, à l'heure où les dotations publiques se font rares, dans une satisfaction de voir une recette pour nos territoires doubler en volume, c'est quelque chose qu'on ne peut que saluer. J'y vois pour ma part la traduction du volontarisme de l'Europe pour faire face à la crise, en sachant que beaucoup, dans le passé, ont pu regretter les faibles investissements européens. À ceux qui veulent jouer les Cassandre et qui affirment chaque jour la disparition du projet européen, l'Union européenne, cette fois, a su répondre en s'unissant et fait face à cette crise.

Tout n'est pas parfait, les maux d'hier persistent aujourd'hui, mais, une fois n'est pas coutume, je crois que nous pouvons nous satisfaire de cette avancée qui trouvera ainsi, à travers les choix d'orientation, une traduction concrète sur nos territoires.

Comme je l'ai dit, c'est un abondement de notre actuel plan opérationnel, dont l'exécution, je le rappelle, s'achèvera en 2023. Si on ne connaît pas encore le montant exact qui sera alloué à notre Région pour le prochain plan opérationnel, on peut espérer entre 80 et 100 millions d'euros, et nous savons que cette somme devra être dépensée selon des critères assez simples.

Cet abondement est prévu, bien sûr, pour répondre directement aux conséquences de la crise, je l'ai dit.

- C'est la lutte contre la désertification médicale. On est donc bien aussi dans l'équilibre territorial.

- C'est soutenir les outils financiers des secteurs de l'économie pour faciliter l'accès aux liquidités.
- C'est relancer l'activité et lutter contre le réchauffement climatique, notamment à travers les travaux d'isolation des bâtiments.
- C'est permettre aussi aux acteurs du tourisme, particulièrement touchés, d'adapter leurs outils au nouveau paradigme des voyageurs.
- C'est, on vient d'en parler mais c'est important aussi pour la Commission européenne, le développement du vélo du quotidien.
- C'est accélérer le déploiement du très haut débit, notamment dans le sud de la Région. Cela a été une juste revendication ce matin et ce sera intégré aussi dans le prochain plan opérationnel, pour le Cher et l'Indre.
- C'est enfin le déploiement de la fibre noire dans nos universités et nos lycées.

Cette somme doit être engagée rapidement. Il ne s'agit pas d'être doté d'un programme de crédits en nous disant qu'il nous faudrait construire quelque chose pour consommer ces crédits REACT-EU, c'est pour investir dans du concret, dans du tangible.

Par ailleurs, à travers cet abondement, nous privilégierons les porteurs de projet « solides » qui sont rompus au montage de ce type de dossier, mais c'est le rôle majeur d'accompagnement de nos services et de la Direction Europe. Et, comme je le disais, nous devons exécuter ces crédits d'ici la fin 2023, si bien que nous n'avons pas de temps à perdre.

Enfin, cette somme peut venir financer jusqu'à 100 % d'une action, ce qui est quelque chose d'exceptionnel, dès lors qu'elle relève d'un nouvel objectif thématique. Cette approche dérogatoire des pratiques habituelles sur les fonds européens nous donnera évidemment davantage de souplesse pour l'attribution des fonds, là où, souvent, comme on l'a régulièrement abordé, les acteurs perdent du temps pour trouver des cofinanceurs.

En termes de calendrier, notre Région va poursuivre le travail d'élaboration de la prochaine révision du Programme opérationnel régional FEDER/FSE, en intégrant REACT-EU, en consultant le partenariat, de la mi-octobre, donc à partir de ce mois-ci, jusqu'à la mi-novembre, sur la base de la première expression d'intention que nous débattons aujourd'hui. En décembre, une consultation du Comité de suivi, à laquelle participent de nombreux élus, aura lieu pour une présentation du projet de révision, pour une mise en œuvre au tout début de l'année 2021.

Voilà, Monsieur le Président, en résumé, ce qu'on peut dire sur ce dossier qui est également important dans l'accompagnement de la reprise économique.

M. le Président. - Merci pour cette présentation d'une communication qui n'appellera pas de vote. Toutefois, étant donné l'importance du dispositif, qui a d'ailleurs été cité à plusieurs reprises dans nos travaux, j'ai souhaité que nous partagions ce sujet et que vous puissiez apporter votre contribution, notamment dans la définition des priorités qui seront mises en œuvre, même si celles-ci ont déjà été évoquées dans la fameuse réunion du partenariat à laquelle je faisais allusion, qui traitait, elle, de 21 à 27. Mais nous avons évidemment, puisque nous avons cette information, porté au débat le sujet de REACT-EU.

Je donne la parole à Mme de PÉLICHY.

Mme de PÉLICHY. - Merci, Monsieur le Président.

En effet, on peut tous collectivement se réjouir que l'Union européenne ait décidé massivement d'investir dans son économie et dans ses systèmes de soins, et on peut également se réjouir que la législation sur les aides d'État soit temporairement assouplie pour nous permettre de soutenir le tissu économique et faire en sorte que l'impact en soit très fort.

J'aurais quelques questions sur la mise en place de ce fonds REACT-EU et sur la manière dont notre Région gère les fonds.

Je vous ai bien entendu, Monsieur le Vice-président, nous rappeler tout à l'heure que notre Région était dans le haut du panier s'agissant de la gestion des fonds, avec 84 % de FEDER programmés et 106 % de FSE programmés et une possibilité de paiement jusqu'en 2023.

On fera néanmoins une certaine distinction entre la programmation et la consommation réelle, et il serait très intéressant pour nous de connaître quel est l'état réel de la consommation, et pas seulement de la programmation. Nous aimerions savoir aussi où vous en êtes sur l'axe sur lequel nous avons moins de 10 % de programmation, qui concerne la politique de la ville, de mémoire.

S'agissant du fonds REACT lui-même, il s'agit de sommes considérables qui sont ajoutées à nos fonds européens et j'ai bien lu qu'elles pouvaient soutenir des actions qui étaient engagées depuis le 1^{er} février 2020, donc de manière rétroactive.

Quels sont les moyens humains et la communication que vous allez mettre en place auprès de nos entreprises pour qu'elles soient conscientes qu'elles peuvent bénéficier aujourd'hui de fonds sur les projets d'investissement qui ont déjà commencé, de manière à pouvoir accompagner nos porteurs de projet – en particulier ceux qui ne sont pas « staffés » comme il le faut pour remplir un dossier de fonds européens qui peut parfois être très laborieux –, et à nous assurer que nous aurons ainsi une bonne irrigation de notre tissu économique et une certaine équité dans la capacité à mobiliser ces fonds ?

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Madame de PÉLICHY.

Monsieur Charles FOURNIER.

M. FOURNIER Charles. - Merci beaucoup.

Avec le programme REACT-EU mais plus largement avec le nouveau pacte générationnel que propose l'Union européenne, ce n'est pas moins de 1 824 milliards d'euros qui vont être investis sur 7 ans. Je me rappelle les moqueries sur les bancs du Rassemblement National quand nous présentions un vœu qui proposait de mettre 1 000 milliards sur la table sur 10 ans pour faire face au dérèglement climatique, ce qui revenait à peu près à ce qui est mobilisé aujourd'hui, en disant que c'était impossible. Aujourd'hui, on démontre que face à des crises d'ampleur comme celle que nous vivons, nous sommes en capacité de mobiliser beaucoup d'argent pour essayer de faire face au marasme économique et social que nous sommes en train de connaître.

Ce pacte générationnel intègre REACT-EU mais pas seulement, il essaie aussi, et c'est important, de maintenir des engagements sur d'autres sujets, parce que cette crise n'a pas fait disparaître d'autres crises, nous l'avons dit et nous le répétons régulièrement. Dans la même période, nous avons une crise sociale d'ampleur avec une augmentation de la pauvreté de façon extrêmement forte, et nous avons aussi la crise climatique et la crise de la biodiversité qui se poursuivent. Nous devons donc, dans le même temps, faire face aux deux sujets, faire face à la crise économique et, en même temps, engager des mesures qui vont transformer notre avenir.

C'est ce que porte ce programme, c'est-à-dire essayer à la fois de répondre à l'urgence et de préparer l'avenir différemment.

Pour la Région, on peut estimer que ce sont 80 à 100 millions d'euros REACT-EU qui vont venir en complément et qui vont venir apporter une aide importante. Il faudra aller vite sans confondre vitesse et précipitation, car cela va se jouer sur trois années et je pense qu'il faudra prendre le temps de regarder année par année pour éviter de tout mettre à un endroit

en se rendant compte à la fin que les équilibres n'étaient pas tout à fait au bon endroit. Ce sera évidemment important.

La question qui est posée derrière REACT-EU, c'est la réparation et c'est là, peut-être, que le débat peut s'installer : que devons-nous réparer et comment devons-nous le réparer ?

Les sujets qui sont choisis, on peut les partager, mais si on parle de santé par exemple, un des enjeux majeurs va être de réparer notre système public de santé, notre système hospitalier. Je crois qu'une des priorités fortes devrait être aussi de répondre à cette situation, à la dégradation de notre système, à l'incapacité à répondre. C'est parce que cet indicateur est le plus important dans la crise que nous vivons et qu'il est dans le rouge qu'il y a alerte générale dans la capacité à accueillir en termes d'équipements et en termes de personnels.

La réparation, c'est aussi la réparation pour tous ceux qui vont être les victimes des licenciements, les victimes des entreprises, les commerçants indépendants, les artisans, l'hôtellerie-restauration, bref, ce sont tous ces domaines-là qui vont être les premières victimes, qui vont être en première ligne des conséquences de la crise que nous vivons, et ce sont aussi eux qui ont besoin d'avoir des réparations dans la phase que nous vivons.

Mais, la réparation, ce sont aussi les plus pauvres, j'en ai parlé, qui vont être directement concernés, pour lesquels la précarité augmente, pour lesquels les besoins alimentaires augmentent, pour lesquels les besoins d'aide immédiate augmentent. Les enjeux sont aussi là et c'est peut-être un regret que la question de la pauvreté, de la lutte contre la pauvreté ne soit pas plus affichée comme l'un des enjeux dans les thématiques que nous retenons.

En matière d'énergie, on met en avant l'hydrogène, il n'y a pas de problème sur le fait de l'inscrire là, mais la question de la réparation en matière d'énergie, c'est aussi la solidité de notre système, c'est aussi la sobriété, c'est aussi la production d'énergies renouvelables. C'est tout cela aussi la réparation dont nous avons besoin maintenant. Pendant la crise, c'est une question qui a été assez peu regardée, mais nous avons une fragilité, des vulnérabilités dans notre système énergétique. Par exemple, je l'avais évoqué, nous avons sur le réseau de gaz des difficultés d'approvisionnement en pièces pour la maintenance de ce réseau. Il nous faut aussi anticiper des rebonds de cette crise ou d'autres crises et être capables de faire face à cela.

Faire de la réparation, c'est également nous préparer à de prochaines crises, c'est travailler sur le risque, les risques systémiques, réfléchir aux moyens de déployer une culture collective du risque. On le voit, chaque fois que nous devons faire face à des crises, nous sommes en situation de panique, nous avons des difficultés à mobiliser les populations, à nous responsabiliser collectivement, et il faut aussi agir sur ces aspects.

Nous évoquons évidemment la question de l'économie et de l'aide. Il nous faudra là aussi travailler sur l'ingénierie pour accompagner les transformations dans les entreprises, je l'ai évoqué à d'autres moments.

Enfin, sur le numérique, il y a deux enjeux. Il y a l'enjeu des équipements pour éviter les inégalités territoriales, et la crise a montré l'importance de ces inégalités, mais il y a aussi les inégalités dans l'accès, dans la formation, dans l'éducation au numérique, et ce sera aussi un enjeu extrêmement important.

Voilà, l'Europe, à côté...

Cela passionne tout le monde, ce que je raconte.

INTERVENANT. - On vous écoute.

M. FOURNIER Charles.- Je peux venir sur la photo ?

(Rires)

L'important sera aussi dans la période d'articuler toutes ces interventions financières ; je crois, évidemment, que REACT-EU et les autres dispositions vont être importantes.

Ce qui est assez particulier dans le moment que nous vivons, c'est que nous terminons un mandat – on ne sait pas s'il va se terminer et à quel rythme il va se terminer, j'espère qu'il se terminera dans les délais imaginés – et que, dans le même temps, on est en train de fixer le Contrat de plan État-Région pour les années à venir, on est en train de fixer les maquettes FEDER pour les prochaines années, on a l'urgence qui est sur la table. Certes, il faut agir vite, mais cela dit déjà beaucoup de choses quant à la prochaine mandature ; il y a des petits sujets de calendrier qui sont posés.

Je terminerai en disant qu'aujourd'hui, l'Union européenne se mobilise sur ces questions et qu'il faut continuer à pousser le sujet. Elle vient par exemple de voter une loi climat avec un engagement de réduction de 60 % des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030, et je salue cette exigence. Maintenant, il faut la faire vivre très concrètement et cela, c'est aussi dans nos territoires que cela se passe, et REACT-EU doit aussi nous aider à engager ce changement utile pour nos activités économiques, utile pour nos territoires, utile pour notre avenir.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur FOURNIER.

Monsieur LOISEAU a la parole.

M. LOISEAU.- Merci, Monsieur le Président.

Il existe bien évidemment un consensus sur les conséquences catastrophiques, je dirais même mystérieuses et sournoises de la Covid-19 sur nos entreprises et nos emplois. La pandémie de Covid-19 a radicalement modifié les perspectives de l'économie européenne comme vous le savez, et ce qui est sûr, c'est que les prévisions de la Commission du printemps 2020 montrent une contraction record de l'économie de l'Union de 7,5 % cette année, suivie d'un rebond de 6,1 % en 2021. D'ailleurs, même dans cette hypothèse très optimiste, cela ne suffira pas à compenser entièrement les pertes de cette année.

En France même et dans notre Région, le bilan humain et financier de cette pandémie, gérée de manière très chaotique par ce gouvernement, ne peut pas encore être tiré. Une seule certitude apparaît déjà, il sera très lourd et les effets pervers de cette crise sont amenés à se prolonger dans le temps. Il appartient donc à la Région, dans le cadre du plan de relance européen, d'atténuer les effets de cette crise par la ventilation des fonds européens mis à notre disposition, et c'est le cas notamment, comme vous le savez, des fonds FEDER et FSE que vous détaillez ici.

Alors, vous vous félicitez de l'accord européen du 21 juillet dernier, qui prévoit que les fonds additionnels REACT-EU, d'un montant de 47,5 milliards, abonderont les programmes opérationnels 2014-2020 afin, dites-vous, de favoriser à court terme la sortie de cette crise. La Région, elle, poursuivra le travail d'élaboration de la prochaine révision du Programme opérationnel régional FEDER/FSE par intégration du fonds additionnel REACT-EU, de mi-octobre à mi-novembre comme vous le savez, et l'objectif annoncé de ce dispositif est donc la réparation de crises avec le financement prioritaire de projets dans le domaine de la santé et du soutien des PME-PMI.

Même si les aides allouées ici au secteur touristique ne répondent pas à nos attentes, cette priorité affichée et que vous relayez ici a toute sa légitimité. Mais encore faudrait-il que le cadre plus général de ce plan de relance soit favorable à la France et, bien sûr, aux contribuables français, ce que nous contestons très fortement.

À titre d'exemple, je rappellerai ici que la part du plan de relance allouée au deuxième pilier de la PAC qui est abaissée de moitié par rapport à la proposition initiale avec 7,5 milliards d'euros, cela va évidemment à l'encontre du discours européiste sur l'engagement de l'Union au service des territoires. De la même façon, la coopération territoriale perd 1,5 milliard d'euros, au passage.

Quant à la politique de cohésion, deuxième plus gros budget européen, l'enveloppe attribuée au Fonds social européen augmente, certes, et monte à 88 milliards d'euros, mais un quart des crédits devraient être alloués à l'inclusion sociale, dans laquelle figure, et vous le savez, l'inclusion des migrants. Or, plus que jamais en cette période de crise, une saine politique de priorité nationale et communautaire commanderait leur renvoi dans leur pays d'origine. Oui, Châteauroux avant Ouagadougou.

Autre problème et pas des moindres, en cas d'échec des négociations des pays membres sur les ressources propres, les États devront mettre la main au portefeuille, bien entendu, et cela sera au prorata de leur contribution actuelle, soit environ 20 % pour la France, ce qui n'est pas rien. Autant dire que les 40 milliards d'euros de subventions qu'elle perçoit seraient rapidement perdus, avec une contribution portée à 78 milliards d'euros, ce qui rendrait bien dérisoire et hypocrite les pseudo-largesses financières bruxelloises de ce plan REACT-EU.

Dans le même registre, le dernier projet de budget rectificatif, le n° 7, augmenterait consécutivement la contribution de la France. Après les ristournes réalisées au profit de l'Autriche, de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Suède, la France contribuerait à elle seule à raison du quart des montants additionnels de ce projet de budget rectificatif.

Dans le cadre du plan de relance, je précise au passage – cela vient d'être annoncé – que l'Allemagne ne lésine pas, elle, avec le soutien à ses entreprises : sur les 2 000 milliards déployés par la Commission pour renflouer les entreprises, 50 % de ces 2 000 milliards, soit plus de 1 000 milliards d'euros, vont à l'Allemagne. À titre comparatif, ce sera 17 %, soit environ 340 milliards pour la France.

Enfin, ce plan de relance, dont vous percevez ici uniquement les effets bénéfiques à court et moyen terme, est aussi l'expression d'une nouvelle étape vers le fédéralisme européen. C'est la première fois qu'une dette commune est contractée par les pays de l'Union européenne. C'est à noter. La Commission aura la main sur la manière dont les fonds sont utilisés, et proportionnellement, nous l'avons dit, notre contribution nette au budget de l'Union européenne va s'accroître pour les six prochaines années.

Bref, avant d'en voir les éventuels effets bénéfiques, ne perdons pas de vue les conséquences néfastes et certaines de ce plan.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur LOISEAU.

Madame BESNIER a la parole.

Mme BESNIER. - Un proverbe bien connu dit : « Aux grands maux les grands remèdes. » La crise sanitaire et économique que nous traversons est exceptionnelle, mais la réponse de l'État, de l'Europe et de la Région est aussi exceptionnelle. Elle est exceptionnelle par l'ampleur des moyens mis à notre disposition.

Je vous ai déjà cité cette phrase de Jacques DELORS : « En Europe, il faut le pompier mais aussi l'architecte. » Cela signifie qu'il ne suffit pas d'éteindre le feu, il faut penser aussi à reconstruire. C'est ce que nous faisons avec le Plan de relance dont nous avons parlé ce matin, c'est ce que nous faisons avec ces 80 à 100 millions d'euros ajoutés au FEDER actuel.

Certes, il y a plusieurs solutions pour bâtir un avenir, et nous savons très bien que dans cet hémicycle nous ne préconisons pas toujours les mêmes. Mais à situation exceptionnelle, remède exceptionnel, et nous devons donc travailler ensemble dans les quatre grands domaines qui doivent bénéficier immédiatement de ces aides : la santé, le secteur économique, la transition écologique et la transition numérique.

Les actions qui vous sont proposées dans ce rapport vont servir tout d'abord à réparer ce que la Covid a détruit. Je pense en particulier à tous les outils d'ingénierie financière que nous allons utiliser, à l'aide à la recherche Covid, aux actions en faveur du secteur touristique. Mais elles vont aussi servir à construire, en aidant les entreprises dans leur transformation environnementale, en accélérant pour la Région 100 % santé, en aidant les établissements de formation à bâtir une nouvelle pédagogie.

Un point d'attention sera toutefois porté sur le fait que REACT-EU ne propose pas de mesures de simplification en termes de gestion, de suivi et de contrôle. Il faut donc être prêt à accompagner les porteurs de projet dans la création et le suivi des dossiers qu'ils déposeront.

Regardons bien en face ce qui nous arrive. Nous avons en tant que femmes et hommes politiques une possibilité que peu de nos prédécesseurs ont eue : nous avons les moyens à la fois de protéger, d'accompagner et de bâtir. Certains penseront qu'il faut plus utiliser ces fonds pour protéger, nous pensons qu'il faut bâtir, car quelle meilleure protection que le futur ?

M. le Président. - Merci, Madame BESNIER.

La parole est à Madame MAINCION.

Mme MAINCION. - Monsieur le Président, chers collègues, dans mon intervention, je souhaite d'abord dire que nous sommes entièrement d'accord avec ce qui est proposé. D'ailleurs, j'en profite aussi pour remercier sur la future programmation ; je me suis connectée vendredi dernier et, voilà, je voulais vous communiquer toute ma satisfaction de l'amenée de la construction du futur projet européen.

Je voudrais surtout revenir sur la façon dont nous fonctionnons. J'ai deux questions à vous poser.

La première concerne les fonds LEADER. Est-ce qu'il y aura un redéploiement, est-ce que tout a été consommé chez nous ? Est-ce qu'il pourra y avoir un redéploiement sur les pays qui auraient besoin de nouveaux financements de projets ? C'est une question qui est intéressante. Si vous ne répondez pas aujourd'hui, ce n'est pas grave, mais il serait bien d'avoir une réponse. Je ne suis plus présidente de pays, je ne suis plus maire de ma commune, mais je m'intéresse toujours à ces sujets.

La deuxième question est un peu un mouvement d'humeur ; vous allez me trouver maussade aujourd'hui, mais peut-être que je le suis effectivement. Cela concerne l'appel à projets sur les bâtiments démonstrateurs.

Il se trouve que ma petite commune, juste avant que je la quitte, a déposé un projet sur un bâtiment démonstrateur. D'ailleurs, je vous en avais parlé, cher Président, et vous m'aviez dit que c'était bien de candidater. Il y a 6 projets qui ont été déposés, il me semble qu'il y avait 3 millions d'euros de dotations pour cela, mais 2 seulement ont été retenus.

Est-ce à dire que 2 projets vont se partager 3 millions d'euros ? Et qu'en est-il des petites communes ? Vu les mastodontes que... Si c'était une autre commune, peu importerait, mais une commune rurale qui ose déposer, qui ose construire un bâtiment démonstrateur, je trouve qu'il n'y en a pas beaucoup, et si on n'est pas capable de donner un petit coup de pouce, ne serait-ce que modeste sur ces fonds européens... Encore une fois, c'est un différentiel entre les grosses agglomérations et les communes rurales qui, moi, me contrarie. Je sais que le maire qui m'a remplacé va abandonner certains projets d'équipement, car il ne pourra pas les mener.

Je sais qu'il y avait un sursis, qu'il pouvait candidater de nouveau pour la deuxième, mais je regardais cela à nouveau et, de toute façon, une fois que c'est déposé, on ne peut plus rien modifier ni rien faire.

Effectivement, c'est la rigidité des fonds européens, mais comme c'est moi qui ai monté le dossier avec la secrétaire, je n'ai pas souvenir... Le personnel que j'ai interrogé a fait tout ce qu'il a pu pour me répondre, mais je n'ai pas souvenir non plus d'avoir été très aidée.

Voilà ce que je voulais vous dire, c'est un mouvement d'humeur, mais je pense que les petites communes rurales, qui n'ont pas d'ingénierie, se trouvent un peu dépossédées de ces fonds européens dont elles auraient bien besoin. C'était ma question et mon mouvement d'humeur du jour.

Merci.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame MAINCION.

Monsieur ROIRON.

M. ROIRON. - Monsieur le Président, assez rapidement pour dire les choses très simplement. Tout à l'heure, notre collègue FORISSIER a évoqué le fait qu'on ne parlait pas d'économie, de la crise ou peut-être pas assez de l'emploi. Eh bien là, on parle très concrètement de l'emploi. Parce que remettre de l'argent dans le système économique...

Mais je vous le dis. On met directement de l'argent pour créer de l'activité économique fortement, à la fois pour les entreprises, pour la transition numérique, je crois que cela a été évoqué, la transition écologique, cela a été aussi évoqué, pour tout ce qui concerne le tourisme. Il y a des choses à faire dans le tourisme, en particulier ce qui a été dit tout à l'heure par les collègues sur les véloroutes ; un certain nombre de choses comme cela doivent aussi être en capacité.

Un secteur a également été un peu évoqué aujourd'hui, qui est la culture. Je crois qu'à travers ces sommes, on voit bien que l'Europe peut venir aider en plus, c'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de choses qui n'étaient pas forcément prévues tout de suite et qui le seront désormais.

Je crois que c'est un outil important pour l'aménagement du territoire, pour les transitions écologique et numérique mais aussi pour soutenir des secteurs en grande difficulté.

Alors, on sait très bien que cette crise est terrible et vous avez eu raison de dire que la crise d'aujourd'hui n'a rien à voir avec les crises qu'on a eues depuis quinze ans en France.

Mais, aujourd'hui, à la Région et à l'Europe, on peut très directement apporter une partie des réponses à cette crise qui est terrible. C'est tout ce que je voulais vous dire.

M. le Président.- Merci, Monsieur ROIRON.

Monsieur FORISSIER a la parole.

M. FORISSIER.- Cela tombe bien ! Non, mais je n'ai pas dit autre chose. Ce n'est pas cela que je voulais dire. Évidemment que c'est intéressant de pouvoir bénéficier du fonds REACT-EU. Simplement, je faisais remarquer, y compris en termes de communication pour notre assemblée, que le fait de passer autant de temps sur le plan vélo, aussi qualitatif soit-il, par rapport...

Permettez-moi de répondre. ...Par rapport à l'intensité de ce qui nous attend et de ce que nous vivons déjà me paraissait dangereux. Je trouve qu'on a consacré peut-être trop de temps à ce sujet, qu'on aurait pu le traiter plus rapidement, pour pouvoir passer un peu plus de temps sur la situation économique. C'est un problème d'image, de communication et de priorité à exprimer à nos concitoyens. Permettez-moi de le dire, c'est en tout cas ma conviction et je ne suis pas le seul à le penser.

Deuxièmement, sur les fonds REACT, j'ai deux questions précises, Monsieur le Président et Monsieur le Premier Vice-président.

J'ai bien compris, Monsieur le Président, même si vous allez dire que je radote et que je suis obsédé par cela, que sur la question de l'achèvement d'équipements en très haut débit pour l'Indre et le Cher, qui sont les dernières zones pour lesquelles il faut régler ce problème, vous avez clairement pris l'engagement de faire tout ce qu'il fallait – je reprends vos termes –, soit en profitant dans un premier temps des fonds REACT-EU, soit ensuite en continuant en tant que de besoin, et on verra ce qu'il sera possible de négocier avant. J'ai donc transmis ce message aux deux présidents de département concernés et j'ai bien retenu votre engagement. Je crois que c'est clair, c'est au compte rendu et je vous en remercie.

J'avais exprimé, en fait, deux craintes techniques sur ce dossier. La deuxième est levée, puisque vous nous avez dit que la Région prenait le relais. Et j'ai entendu, Monsieur le Premier Vice-président, je voudrais que vous me le confirmiez, là encore peut-être avec des éléments très précis, qu'on était certain, puisque vous l'avez dit, que les choses, compte tenu de l'avancement de l'instruction, seraient opérationnelles début janvier 2021. C'est extrêmement important, car la DSP, je le redis encore une fois, doit être elle-même opérationnelle début 2021 et il faut que ce soit concomitant. C'est ma première question, et si vous pouviez nous le préciser, car c'est, je crois, très important.

La deuxième question porte sur la nature des projets, et j'ai bien entendu les différents projets qui allaient pouvoir bénéficier de ce fonds exceptionnel de l'Union européenne.

Est-ce qu'on va s'en tenir à de très grands projets ? Vous avez dit à un moment qu'on pouvait aller jusqu'à 100 % du financement, ce qui est exceptionnel, évidemment, qui est temporaire, mais c'est très important. Cela veut-il dire qu'on peut avoir des projets petits ou moyens ? Et je reviens sur ce qu'a dit Isabelle MAINCION tout à l'heure. En particulier, est-ce qu'on peut financer à 100 % pour des collectivités rurales qui ont des difficultés passagères ou qui sont plus pauvres que d'autres ? Et est-ce qu'on peut financer également à 100 % des premières étapes de projets ? Je pense par exemple à une étude de faisabilité, qui n'est pas de l'investissement immédiat mais qui est préparatoire à de l'investissement, mais sur des projets très stratégiques.

C'est une question très précise, j'imagine bien qu'on va essayer de simplifier et d'aller vite, je l'ai bien compris, il faut que ce soit opérationnel, mais il se peut que dans certains territoires il y ait des projets qui ont besoin de ce soutien exceptionnel parce qu'ils sont stratégiques pour l'avenir.

On en a parlé au sujet de certains projets et je suis persuadé que sur l'ensemble des territoires de la Région, il peut y avoir 10, 15 ou 20 projets qui ont besoin de ce type de mesure. Ce ne sont pas des sommes énormes, mais le fait que ce soit à 100 % pourrait être absolument décisif pour la suite.

Merci de vos réponses.

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Monsieur GAMBUTO a la parole.

M. GAMBUTO. - Monsieur le Président, chers collègues, ce sera une intervention assez rapide, d'abord pour rappeler aussi les effets du Covid. On constate non seulement une accélération de la plupart des projets, en tout cas des intentions et des réflexions que nous avons dans le cadre du numérique, mais aussi une transformation en profondeur des usages. Et cela nous oblige, justement, à intervenir – j'allais dire « à profiter » –, en tout cas à aller dans le sens de cette possibilité, de cette opportunité d'aller beaucoup plus loin dans nos choix.

On voit bien, par exemple, qu'il y a eu un changement profond en ce qui concerne la communication entre les individus, et maintenant cette nécessité qui nous semblait importante mais qui est devenue nécessaire, indispensable, de connexion entre tous les individus sur tout le territoire. Et c'est pour cela qu'on participera de façon assez importante à la montée en puissance du THD sur les territoires du Cher et de l'Indre, comme vous en parlez.

Il y a eu aussi des changements importants sur le télétravail. On voit bien qu'il y a des efforts à faire pour accompagner les entreprises mais aussi pour accompagner les personnels dans les services publics, dans le cadre d'une évolution qui ne date pas seulement de cette période du Covid. On voit bien qu'il y a des changements dans les modes de travail, dans les échanges qui font que, dans la durée, il nous faut prévoir, il nous faut investir très rapidement en la matière.

De la même manière, s'agissant de la formation, on voit bien que les visioconférences et que les échanges se font, en cette période de Covid, de façon importante mais nécessaire, mais on voit aussi un autre mode d'enseignement qui va, non pas remplacer, car c'est impossible et il ne le faudrait pas, mais certainement se perpétuer, de manière parallèle. Et, là encore, il nous faut faire des investissements, des investissements parfois sur le développement du Wi-Fi, que ce soit dans les universités ou dans les lycées, mais aussi dans du matériel comme des caméras ou des choses de cette nature, mais aussi du matériel à mettre à la disposition des étudiants, qui n'ont pas cette possibilité et qui ne sont pas en propriété de ce matériel. Ce sont donc des investissements qui seront importants et dans lesquels on s'engage.

Au niveau de la réflexion et des actions qu'on doit mener, on parlait tout à l'heure – mais on en parle de façon permanente, et heureusement – d'écologie, il semble important d'utiliser le numérique dans le cadre de la transition écologique, mais il faut aussi qu'il y ait une transition écologique dans le numérique, car cette accélération de l'utilisation du numérique nous amène à des consommations importantes qu'il nous faut réguler, qu'il nous faut repenser. Le numérique doit être pensé aussi par le prisme de l'écologie, il ne faut pas que ce soit quelque chose à part. Même si c'est un outil qui peut nous servir à la transition écologique, il ne faut pas oublier l'écologie au cœur du numérique.

Juste une petite réaction... Je voudrais, Madame, vous répondre sur le « comment s'adresser aux entreprises ? » et peut-être faire écho à ce qu'on se disait ce matin sur le besoin du guichet unique.

Je veux juste rappeler que nous avons la chance d'avoir sur nos territoires, dans chaque préfecture, ces espaces de région dans chaque département et que nos personnels, le

personnel de Dev'up, les élus, les élus municipaux sont tous en relation régulière et permanente avec les chambres de métiers, les chambres de commerce, l'ensemble des structures qui accompagnent le développement économique de chaque agglomération, de chaque pays. Et chaque fois qu'il y a des besoins et des rencontres, ils remontent ces informations qui redescendent ensuite. Je ne suis donc pas trop inquiet.

Et vous posiez ce matin la question sur la formation, ces personnes sont formées et sont mises de façon très régulière « au parfum » des nouveaux textes, même si parfois on les sollicite pour des annonces qui ne sont pas encore réelles.

Voilà en ce qui concerne le numérique et les opportunités que nous aurons grâce à ces fonds REACT-EU.

M. le Président. - Merci, Monsieur GAMBUTO.

Dernier orateur inscrit, Monsieur MECHIN.

M. MECHIN. - Oui, Président, depuis ce matin, je suis un peu agacé d'entendre parler du très haut débit. Je rejoins Nicolas, mais je voudrais faire une remarque quand même.

Dans la communauté de communes où je suis, les Portes du Berry, on a pris les choses à bras-le-corps, on s'est tous mis autour de la table, toutes tendances confondues, et je peux vous annoncer qu'à partir du mois de janvier – on aura probablement un peu de retard à cause du Covid –, au premier trimestre 2021, sur les 10 000 habitants de cette communauté de communes, 99 % des habitants seront raccordés au très haut débit. La CDC a mis la main à la poche, toutes les communes, y compris les plus petites, ont mis la main à la poche, quand elles ont vu l'aide de la Région.

On n'a pas attendu le 16 et le 18 pour ceci ou pour cela, on s'est mis autour de la table et, normalement, en mars 2021, 99 % des habitants – 98,5 % exactement – seront raccordés au haut débit sur la CDC des Portes du Berry dans le Cher.

DANS LA SALLE. - Bravo !

M. le Président. - Monsieur MECHIN, bravo. Merci.

Les apports complémentaires du Premier Vice-président sur ces sujets.

M. GRICOURT. - Merci, Président.

Chers collègues, il y a beaucoup de questions et je vais essayer d'y répondre le plus précisément possible.

S'agissant de la question de Madame de PÉLICHY sur le niveau de consommation des fonds européens, en effet, je confirme que c'est sur la politique de la ville que nous sommes le moins bons, mais c'est national ; la dernière réunion que nous avons eue avec la Commission l'a confirmé. On doit être à peu près autour de 20 % de consommation. Alors c'est vrai que dans l'enveloppe globale, c'était « minime », puisque c'était 9 millions d'euros sur 160 millions en tout. Par contre, l'année 2021 va être une année d'engagements assez importants, car les conventions PRUIR ont été signées et les projets s'engagent. Il y aura donc un rattrapage dès l'année prochaine qui devrait se confirmer.

Concernant les entreprises et le volet économique, on va être là aussi dans une recherche de plus grande efficacité sur les appels à projet. Les services ont eu d'ailleurs une réunion hier, c'est tout frais, entre la Direction économique, Dev'up, la BPI, la Banque des Territoires et l'ADEME, pour travailler sur cette relance. C'est la question, bien sûr, de la mobilisation des entreprises, le fait d'aller les susciter et de les accompagner. C'est donc la recherche de ce que vous exprimez à juste titre et que nous partageons tous, d'une plus grande mobilisation des entreprises pour répondre à ces appels à projets. Avec ce pool, on peut dire, que je viens de citer, il y aura, du coup, une centralisation de l'information.

On est sur le traitement des dossiers et je tiens à rappeler que nous sommes parmi les régions où la satisfaction a été reconnue...

Mme GREFF. - Meilleure.

M. GRICOURT. - Alors meilleure. Nous avons aussi consenti des efforts en termes de fonctionnement, puisque nous avons décidé de créer trois postes supplémentaires il y a un peu plus d'un an à la Direction Europe. Nous avons aussi, pour accélérer et favoriser le traitement des dossiers, externalisé, intensifié l'externalisation pour le traitement des dossiers.

Sur le taux d'engagement, comme l'a exprimé le Président ce matin, nous sommes bien à 84 % d'engagement et, au global, ce sont 297 millions d'euros qui sont programmés sur l'enveloppe globale de 353 millions précisément. Et sur le taux de paiement, nous sommes aujourd'hui à 74 %, à savoir 220 millions d'euros sur ces 297 programmés.

Il faut savoir que, malheureusement, on est toujours aujourd'hui dans un décalage parfois important entre la réalisation, l'engagement, et le paiement, qui peut poser des problèmes et on l'a d'ailleurs souvent évoqué en Comité de suivi. Encore récemment, on a eu des problèmes de trésorerie pour certains porteurs de projet, et c'est d'ailleurs un des aspects sur lequel l'attention sera portée par la Commission européenne et les régions dans le prochain plan opérationnel pour gagner en rapidité de règlement des porteurs de projet.

Il n'y a pas de dégagement d'office, j'ai déjà eu l'occasion de le dire et cela s'est confirmé, et non seulement il n'y aura pas de dégagement, mais, en plus, on est même plutôt en bonne voie pour percevoir la réserve de performance sur les fonds européens. Vous savez que c'est un coup de pouce supplémentaire, ce n'est pas neutre, c'est 6 % par programme sur tous les objectifs stratégiques. On devrait pouvoir en bénéficier sur tous les objectifs, sauf peut-être sur celui qui concerne l'environnement.

Que vous dire d'autre ? Sur les fonds LEADER, pour répondre à Isabelle MAINCION, non, on sait qu'il y a une demande de redéploiement, mais il n'y aura pas de redéploiement. Pour autant, il est encore temps de déposer des dossiers et on peut donc espérer une consommation plus grande des crédits. C'est aussi le message qu'il faut faire passer. Les fonds sont encore disponibles, les projets peuvent encore être déposés.

Concernant l'appel à projets « bâtiments démonstrateurs », c'est vrai qu'il y a eu plusieurs dossiers déposés. Les deux premiers qui ont été retenus ont en effet consommé l'intégralité des montants disponibles, à savoir 3 millions d'euros. Mais ne soyez pas désespérés, les dossiers qui ont été « retoqués » pour indisponibilité de fonds notamment pourront être reconduits, redéposés au prochain appel à projets qui, lui, sera abondé de façon un peu plus importante puisqu'on disposera de 4 millions d'euros. C'est un message important à vous faire passer mais qui vous serait parvenu à l'évidence et qui vous parviendra par les services. Ainsi, il y a bon espoir sur des projets que vous aviez peut-être en tête.

Sur le très haut débit, pour répondre à notre collègue Monsieur FORISSIER, des précisions ont été données pour l'Indre et le Cher, on ne va pas refaire l'histoire. Dans la prochaine maquette, nous avons imaginé inscrire un nouveau montant d'accompagnement qui sera de plus de 20 millions d'euros, de mémoire, pour abonder l'aide auprès de ces deux départements et pour nous assurer d'un développement en effet efficace de la fibre.

Et en ce qui concerne les modalités sur lesquelles vous avez des interrogations par rapport aux projets, c'est-à-dire les 100 %, les financements à 100 % sont réservés à des familles de projets qui ne sont pas dans la maquette actuelle du plan opérationnel européen. Il y a des exemples précis : le tourisme n'y figure pas, les projets santé, les projets concernant le vélo – on l'a évoqué ! –, mais aussi tous les projets sur ce qu'on appelle l'urbanisme durable. Voilà quelques exemples. Sinon, pour tous les autres projets, les règles habituelles s'appliqueront, telles qu'elles figurent dans la maquette actuelle. Voilà, j'espère que cela répond à votre question.

En tout cas, ce que j'ai demandé au Président, c'est qu'il valide ma proposition de demander aux services de nous préparer ce qu'on a déjà, un petit tableau récapitulatif nous indiquant où nous en sommes dans le niveau de consommation, Monsieur FORISSIER, et de le faire parvenir à chacun des présidents de groupe afin que vous puissiez le diffuser.

Je crois que cela peut se faire, Monsieur MARTIN, de façon assez rapide. Ce serait bien, après cet échange que nous avons, que ce soit dans des délais courts, de sorte que vous puissiez avoir ce tableau qui vous confirme les éléments que je viens de partager avec vous.

M. le Président. - Merci, Monsieur le Premier Vice-président.

Concernant l'action « éco », en particulier les entreprises sur lesquelles Madame de PÉLICHY est intervenue, nous avons, vous le savez, à travers Dev'up et avec l'ensemble des chambres consulaires, des responsables « éco », des ComCom, agglos et métropoles, un réseau de 350 développeurs, et c'est à travers ces 350 développeurs qui sont pilotés par notre Agence de développement très régulièrement que nous faisons passer des politiques de cette nature. Ces développeurs, au nombre de 350, vous le voyez bien, sont des armadas d'une soixantaine d'intervenants par département, et c'est à travers eux, au-delà de la communication, du numérique, etc., que nous faisons, au-delà des mobilisations et partenariats dans lesquels on a les chambres et tout le monde, que nous faisons passer l'information et, bien évidemment, l'accompagnement pour le montage des dossiers.

Et sur la consommation, par rapport à la période qui va se terminer, nous avons engagé au maximum ce qui est autorisé par l'Europe, c'est-à-dire la surprogrammation. Vous savez que, régulièrement, dans les contrôles qui sont observés, telle ou telle dépense apparaît, après coup, non éligible et que si on est au maximum de la programmation, ce qui apparaît comme non éligible, non pris en compte crée finalement du laissé-pour-compte de marges financières. On est autorisé à une surprogrammation pour prévenir, d'une certaine manière, ces décisions de l'Europe qui ne retiendraient pas tel ou tel aspect. Nous sommes donc engagés dans une surprogrammation sur un certain nombre de choses pour aller vraiment au maximum de l'enveloppe, soyez-en totalement assurés.

Pour être totalement complet, je crois que les éléments qui sont donnés par Marc GRICOURT sur le très haut débit sont extrêmement clairs. Nous aurons dans les toutes prochaines semaines avec les services des contacts avec la Commission européenne pour avoir les plus grandes assurances sur l'éligibilité et le niveau d'éligibilité, à la fois dans REACT-EU pour la fibre – c'est expressément cité dans les documents aujourd'hui, mais faut-il toujours ajuster les choses – et pour la programmation à venir. Ce que nous voulons faire, c'est, comme je l'ai expliqué, la meilleure articulation possible de l'engagement européen avec l'engagement de la Région. Et si je vous dis que cela va être dans le mois qui vient au plus tard, on voit bien que la signature de janvier pourra être sécurisée.

Pas d'autres interventions s'agissant d'une communication où il n'y a pas de vote ? Mais cela nous a permis, je crois, de nous approprier collectivement des enjeux de taille liés au financement de priorités d'actions publiques.

Nous avons donc terminé sur cette communication.

Une autre communication, Marc GRICOURT, s'agissant des observations définitives de la CRC.

**PRESENTATION DES ACTIONS ENTREPRISES SUITE AUX
RECOMMANDATIONS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES
COMPTES DANS SON RAPPORT D'OBSERVATIONS
DEFINITIVES DU 18 JUIN 2019**

(COMMUNICATION N° 8)

M. GRICOURT.- Oui, Président, nous l'avons déjà évoqué, c'est une présentation des actions qui ont été entreprises pour répondre aux recommandations de la CRC dans son rapport d'observations définitives de juin 2019, ce qui fait donc plus d'un an.

Au cours de cette année qui s'est écoulée, notre administration a engagé une série d'actions pour y répondre. Il y a eu bien sûr la survenance de la crise Covid qui a différé la mise en œuvre de certaines actions.

Je ne vais pas vous en faire une lecture exhaustive, mais sur la question de l'évaluation des politiques publiques, il y avait la première recommandation qui concernait l'évaluation de l'ensemble des actions inscrites dans le Schéma de développement économique et d'innovation. Je vous rappelle que nous avons mis en place un dispositif qui nous permet d'évaluer l'efficacité et l'impact du schéma actuel pour nous aider à définir les prochaines orientations en faveur du développement économique et de l'emploi dans notre Région. C'est l'évaluation du SRDEII, c'est la démarche d'évaluation, et cette mission d'évaluation a été confiée au cabinet SCET. Initialement prévue en mars, elle a été lancée, en raison du contexte que j'ai rappelé, début juillet seulement, mais la clôture de l'évaluation sera effective à la fin de cette année 2020.

Il y avait la recommandation 2 sur la fiabilité de l'inventaire immobilier. C'était lié aux enjeux de l'information comptable et du suivi du patrimoine. C'est un chantier qui est double, régulariser et apurer le passif. Là aussi, une série d'actions a été mise en place, elles vous sont rappelées dans le document et je vous en épargne la lecture détaillée. Néanmoins, il y a de nouveaux projets à l'échelle de la collectivité, qui vont constituer de réelles opportunités d'amélioration sur ces questions. C'est le changement de système d'information financier, avec une nouvelle version. Tout cela va être très positif.

Sur la recommandation n° 3, qui concerne la poursuite du travail de fiabilisation des comptes en partenariat avec la pairie régionale, les actions qui ont été menées vous sont également précisées dans le document. Sur la fiabilisation du suivi des participations financières, des erreurs ont été soulevées par la CRC dans des annexes du Compte administratif 2017, qui sont d'ordre matériel et elles ont été corrigées au Compte administratif 2018.

La recommandation n° 4 concerne, elle, les règles comptables applicables au rattachement des charges et des produits. C'est la question des provisions, c'est la question des AP et CP. Cela a été un travail de sensibilisation des différentes directions de la collectivité, un travail sur les AP annuelles avec des revues en 2019 et en 2020. Une réflexion est également engagée sous l'impulsion de la directrice générale pour analyser la pertinence des règles de

caducité plus restrictives dans le cadre du futur règlement financier. Et puis un travail plus approfondi sera mené dans l'année pour préciser des règles de gestion commune : un meilleur calibrage des AP et des AE, la question de ces ouvertures d'AP et d'AE, ou le démarrage des projets, avec une connaissance du stock réel des engagements pris par la Région.

Tout cela est évidemment un travail important demandé aux différentes directions, mais à la fois il va répondre aux attentes de la CRC et il facilitera pour nous aussi l'évaluation, tout simplement, de l'avancée de nos politiques publiques.

Voilà, Monsieur le Président, pour résumer ce dossier important.

M. le Président.- Il s'agit pour l'assemblée de donner acte que cette communication des observations définitives de la CRC a bien été faite. Je vous remercie de nous en donner acte.

(L'assemblée prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes)

Nous avons avant l'étude des vœux une dernière communication qui vous a été transmise sur la liste des marchés et avenants.

**DELEGATION AU PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL -
COMMUNICATION SUR LES MARCHES ET LES AVENANTS
PASSES DU 01/04/2020 AU 30/06/2020 ET SUR LES
ACTIONS CONTENTIEUSES INTRODUITES ET CLOSES
DEVANT LES TRIBUNAUX DU 15/06/2020 AU 15/09/2020**

(COMMUNICATION N° 9)

M. le Président.- Est-ce qu'elle appelle de votre part des observations ? Je n'en vois pas, je vous en remercie. Cette communication est également faite.

(L'assemblée prend acte de la communication sur les marchés et avenants)

Nous abordons maintenant l'étude des vœux.

M. le Président.- Initialement, cinq vœux avaient été adressés dans les délais. Toutefois, la réunion des présidents de groupe ce matin a remarqué que deux vœux, l'un déposé par le groupe SRD et l'autre par le groupe UDC, portaient sur le même objet, à savoir le souhait de la localisation des Jeux équestres à Lamotte-Beuvron, Lamotte/Chambord.

Nos présidents de groupe ont donc convenu qu'ils allaient se concerter pour voir s'il pouvait y avoir un vœu commun. J'ai donc reçu un vœu qui a été déposé par le groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates, le groupe Union de la Droite et du Centre et le groupe Rassemblement National sur ce sujet, en accord avec le groupe Écologiste qui n'a pas signé le vœu mais qui néanmoins prendra part au débat.

Qui présente ce vœu ? C'est Mohamed MOULAY, pour le sport ?

Monsieur MOULAY.

**VŒU PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES SOCIALISTES, RADICAUX ET DEMOCRATES,
UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE ET RASSEMBLEMENT NATIONAL « POUR
L'ACCUEIL DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DUR LE SITE EQUESTRE DE
LAMOTTE-BEUVRON -CHAMBORD »**

M. MOULAY. - Oui, Président, merci.

C'est un vœu qui s'inscrit parfaitement dans la démarche portée par le Président BONNEAU depuis de nombreuses années et par un ensemble de collectivités et d'acteurs du mouvement associatif et du mouvement sportif, donc bien évidemment le Département du Loir-et-Cher et la commune de Lamotte-Beuvron notamment, et qui confirme, qui illustre ce soutien à la candidature du parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron pour accueillir les épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Il intègre bien sûr l'objectif d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble des activités sportives organisées dans la perspective des JO et Jeux Paralympiques qui vont se dérouler sur notre territoire, en respectant, et cela rejoint ce qui a été dit tout à l'heure par Charles FOURNIER, les dispositions des éco-manifestations sportives promues par la Région. On est bien évidemment toujours dans l'esprit de la COP.

C'est aussi demander au COJO, au Comité d'organisation des JO, et au gouvernement de considérer avec sérieux cette option en réalisant une véritable évaluation comparative des coûts, de l'impact environnemental et de la pérennité des installations, afin de faire de ces Jeux ceux de la proximité, ceux des territoires, ceux des régions, ceux de la diversité, ceux de la France rurale.

Et c'est aussi inviter le Comité d'organisation des JO, sous l'égide de Tony ESTANGUET, de venir visiter le parc équestre de Lamotte-Beuvron pour qu'il apprécie, pour qu'il prenne la mesure, sur place, de la qualité exceptionnelle du site. Voilà, Monsieur le Président.

M. le Président. - Sur ce vœu, y a-t-il des compléments à apporter par les groupes signataires ?

M. le Président. - Monsieur FORISSIER.

M. FORISSIER. - Merci, Monsieur le Président.

Je crois que ce vœu, *a priori*, devrait faire consensus s'il est, au fond, le message d'une région qui essaie d'aller de l'avant et qui bénéficie d'un site exceptionnel à Lamotte-Beuvron, que personnellement je connais très bien. Je travaille depuis longtemps avec la Fédération française d'équitation.

Au passage, je vous signale, Monsieur le Président, que je vous ai fait passer une demande de réunion avec vous et avec le Conseil de la filière équine dans la Région. Ce serait bien qu'on puisse les recevoir ensemble pour les questions liées à l'évolution de leur situation dans le cadre de la crise actuelle. Je vous le signale, je referme la parenthèse, mais j'en profite.

Sur le site de Lamotte-Beuvron, moi, je trouve que tout milite pour que les Jeux Olympiques et Paralympiques d'équitation puissent se tenir à Lamotte-Beuvron plutôt qu'à Versailles où on a un budget colossal qui s'élève actuellement, je crois, à 28 millions d'euros. On sait très bien que ce genre de budget évolue et qu'il va être multiplié par trois, quatre ou plus et qu'on va aboutir à des sommes colossales, tout cela pour faire quelque chose de temporaire, certes sur un site magnifique, symbolique de la France. Mais peut-être que le message, l'argument qu'on pourrait envoyer et faire valoir, c'est qu'au contraire qu'il faut essayer de profiter de la province et de l'existant et qu'il faut le faire – je pense que Charles FOURNIER sera

d'accord – dans un esprit, pour le coup, très concret d'attachement au développement durable. En effet, le coût carbone, les gaspillages, notamment de matières, les dépenses, les coûts sous toutes leurs formes pour la planète qui seraient engendrés en accueillant les Jeux à Versailles seraient considérables par rapport à ce que coûterait l'accueil des Jeux à Lamotte-Beuvron.

Je trouve qu'il y a un message, au fond, d'humilité aussi, qui est envoyé. C'est que la France, ce n'est pas que le château de Versailles, la France, ce sont aussi des terroirs, la France, ce sont des traditions, c'est aussi le monde rural. Tout cela mis bout à bout me conduit vraiment à dire que nous soutenons – évidemment, puisque nous l'avons déposée, mais au-delà – cette démarche qui est celle de la Région, qui est celle, comme l'a dit notre collègue, de la plupart des collectivités.

Je veux rajouter que Guillaume PELTIER, qui est député de la circonscription, a fait des démarches auprès du gouvernement, que je suis moi-même, dans le cadre de mes relations de travail avec la Fédération française d'équitation, intervenu à plusieurs reprises auprès du président de la République et du gouvernement de la même façon. Je crois qu'on s'y met tous et ce serait bien qu'il y ait unanimité ce soir de notre assemblée sur ce vœu.

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER. - Très rapidement, Monsieur le Président, pour confirmer bien entendu notre vote, ce vœu étant d'ailleurs cosigné par plusieurs groupes.

Sur l'argumentation, je crois que tout a été dit et c'est contenu dans le vœu. Ajoutons aussi, car ce n'est pas tout à fait dit, que ce serait l'occasion pour notre Région de profiter de retombées économiques extrêmement importantes, et on ne pourrait que s'en féliciter.

Bien sûr, nous votons ce vœu, nous vous remercions de nous avoir associés. Effectivement, nous sommes tous d'accord et il y a des moments, quand on est d'accord sur quelque chose, on peut le dire, on peut l'écrire et on peut exprimer l'unanimité sur ce projet.

Je vous remercie.

M. le Président. - Merci, Monsieur CHASSIER.

Monsieur FOURNIER a la parole.

M. FOURNIER Charles. - Le suspense sur l'unanimité, c'est nous, puisqu'il reste un groupe sur les quatre !

(Rires)

Nous voulons déjà dire notre amour du sport, collectivement, individuellement. J'ai un passé sportif, encore un peu présent d'ailleurs, donc un attachement au sport pour tous, un attachement au sport et pour les valeurs qu'il véhicule, un attachement pour toutes les manifestations qui font lien, qui font cohésion. Ainsi, nous sommes favorables à tout ce qui peut contribuer à cela.

Il y avait deux versions du vœu. Nous avons proposé un amendement sur une des versions qui demandait que nous organisions une manifestation à neutralité carbone, et cet amendement a été intégré dans le texte. C'était notre première réserve sur l'organisation des Jeux dans notre Région. L'amendement est intégré et cette réserve est donc levée.

La deuxième réserve, qui sera levée dans quelque temps, c'est la question du coût et de la répartition de l'impact financier. On dit qu'il y a beaucoup de retombées économiques, mais je voudrais mettre des bâtons sur cet impact des Jeux Olympiques. Il est largement démontré que les impacts dans le temps sont à relativiser et qu'il y a plein d'enjeux fiscaux, plein d'enjeux autour des Jeux Olympiques, mais cela concerne moins ce qu'il va se passer en Région Centre.

Le dernier élément, c'est que sur l'impact écologique, nous considérons que notre Région est capable de montrer l'exemple et que cela aurait un impact bien moindre que si cela se passait à Versailles. Nous ne pouvons donc être que favorables à ce que ce soit là et que nous soyons une démonstration. Parce qu'une manifestation à neutralité carbone, vous la signez tous, très bien, mais cela veut dire qu'il faudra faire effectivement l'exercice pour qu'elle soit réellement à neutralité carbone, donc il faudra compenser une part de l'impact, comme nous l'avons fait sur l'organisation de la COP, par exemple en investissant dans des projets qui permettront de neutraliser cette organisation.

Par conséquent, pour toutes ces raisons, parce que nous considérons que nous pouvons être un fer de lance sur la transformation du sport, qui comme toutes les activités doit porter son tribut, j'aime moins l'aspect développement durable, mais aux transformations écologiques, nous voterons favorablement ce vœu et nous rejoindrons donc les trois groupes qui le portent.

M. le Président. - Très bien.

Je mets aux voix le vœu qui a été présenté.

(Mis aux voix, le vœu déposé par le groupe SRD, le groupe UDC et le groupe RN est adopté à l'unanimité)

Pour : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Nous avons donc le plaisir de porter ce vœu unanimement. Je vous en remercie et je vous en félicite.

(Applaudissements)

Le deuxième vœu est porté par les groupes SRD et Écologiste, qui est présenté, je crois, par Isabelle GAUDRON. Il s'agit d'amortir les dégâts sociaux entraînés par la crise.

Ce n'est pas Isabelle GAUDRON, c'est vous qui le portez. Allez-y.

**VŒU PRÉSENTÉ PAR LES GROUPES ECOLOGISTE ET SOCIALISTES, RADICAUX
ET DEMOCRATES « AMORTIR LES DÉGÂTS SOCIAUX ENTRAÎNÉS
PAR LA CRISE »**

M. FAUCHEUX. - Monsieur le Président, merci de me donner la parole pour la présentation de ce vœu.

Je vais tenter d'être bref, puisqu'il est tard, mais on a beaucoup parlé, je pense, de la situation socio-économique difficile dans laquelle nous nous trouvons, il y a déjà beaucoup de difficultés sociales dans notre Région et il est fort à craindre, malheureusement, qu'elles vont s'amplifier dans les mois à venir. Il nous semble donc qu'il est de notre devoir d'essayer de mettre en place des amortisseurs à ces problèmes sociaux.

Il y a deux propositions que nous faisons dans ce vœu.

La première part du principe qu'il y a beaucoup de demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler, qui voudraient avoir un emploi mais qui en sont privées parce qu'il n'y a pas assez de propositions qui leur sont faites, et l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée est une des réponses qui permet de créer et de proposer des emplois à des personnes qui en sont privées depuis longtemps. C'est une expérimentation dont l'extension est en discussion en ce moment à l'Assemblée nationale et au Sénat, et nous souhaitons donc proposer aux sénateurs de voter la prolongation de cette expérimentation.

La deuxième proposition que nous faisons, c'est de mettre en place un filet social pour les jeunes de moins de 25 ans, qui vivent des situations de plus en plus dramatiques et qui se retrouvent sans filets sociaux, donc sans revenus, ce qui accentue leur difficulté à chercher un emploi.

Ainsi, nous souhaitons proposer la mise en place d'un revenu de solidarité active ouvert aux jeunes de moins de 25 ans.

Voilà en substance les deux propositions qui figurent dans ce vœu.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci.

Madame de PÉLICHY, vous avez la parole.

Mme de PÉLICHY. - Merci beaucoup, Monsieur le Président.

On est un peu embêté pour ce vœu. Les Territoires zéro chômeur de longue durée sont une expérimentation formidable, qui permet de redonner dignité à un grand nombre de personnes qui ont pu être éloignées de l'emploi pour des raisons totalement indépendantes de leur volonté, qui permet de travailler sur des projets de territoire, qui intègre durablement toute la population sur un projet à vocation durable.

Cela n'a effectivement pas échappé à l'Assemblée nationale qui a voté une extension de l'expérimentation, et je pense que nous sommes nombreux dans cet hémicycle, soit à porter des projets de Territoires zéro chômeur dans nos territoires, comme c'est le cas à la Ferté-Saint-Aubin, soit à s'intéresser et à soutenir les projets de certains de nos voisins.

En revanche, s'agissant de l'extension du RSA aux jeunes de moins de 25 ans, nous sommes beaucoup plus interrogatifs sur les effets d'une telle mesure, non seulement vis-à-vis de l'insertion des jeunes et de leur capacité à trouver un emploi et à éviter de se marginaliser et d'être éloignés de l'emploi trop longtemps, mais aussi sur la capacité des départements à pouvoir porter une telle mesure.

Pour cette raison, nous vous ferons la demande suivante : est-il possible d'avoir un vote séparé sur ce vœu, nous permettant de voter favorablement sur les Territoires zéro chômeur et de voter défavorablement sur la question de l'extension du RSA pour les jeunes de moins de 25 ans ?

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame de PÉLICHY.

Monsieur CHASSIER.

M. CHASSIER.- Monsieur le Président, en effet, il y a deux sujets différents qui sont rassemblés par ce vœu.

Sur le premier, qui concerne l'accès au RSA des jeunes majeurs de moins de 25 ans, nous considérons que, d'une part, ce n'est pas la compétence de la Région, que c'est un vœu qui s'adresse au gouvernement et que, d'autre part, c'est quelque chose qui comporte un risque, car mettre ce dispositif en place serait, je dirais, alimenter encore davantage les pompes aspirantes, et on sait bien ce qui en résulterait.

Sur le deuxième sujet, nous avons soutenu, notamment lors de la campagne des municipales, l'idée de ces Territoires zéro chômeur de longue durée, mais, là aussi, nous trouvons un peu curieux que la Région vienne s'immiscer dans ce débat à un moment où on est dans une navette parlementaire. C'est quand même l'Assemblée nationale qui aura le dernier mot face au Sénat, et je ne vois pas très bien l'intérêt de ce message.

Nous ne participerons donc pas au vote.

M. le Président.- Je m'adresse aux deux présidents de groupe qui ont déposé ce vœu, pour savoir, à la suite de la question qui a été posée, si, pour la mise au vote, vous acceptez – c'est votre vœu – qu'il soit scindé en deux parties, auquel cas je mettrai chaque partie aux voix.

Monsieur FAUCHEUX ou Madame PIDOUX ?

M. FAUCHEUX.- Sur la proposition qui est faite, si cela peut aller dans le sens d'une avancée vers tout cela, cela nous semble très positif.

Je voulais simplement dire que, dans notre esprit, c'est complètement lié, car le RSA n'est pas un « truc » de fainéant ; le RSA, c'est un « truc » qui permet de se maintenir un peu à flot et d'avoir la capacité humaine à chercher un emploi. Pour nous, c'est complémentaire, mais bon, ce qui est important, c'est qu'on envoie aussi un message aux parlementaires sur les Territoires zéro chômeur de longue durée.

M. le Président.- D'accord.

Madame PIDOUX ?

Mme PIDOUX.- Sur la forme, on est en accord aussi sur la séparation. Sur le fond, je laisserai répondre ma collègue qui avait prévu d'intervenir.

M. le Président.- Merci.

Madame GAUDRON ?

Mme GAUDRON.- En fait, c'est quelque part le même sujet, les deux dispositifs portent quand même sur le même sujet. Le sujet, c'est le combat contre la pauvreté et le combat contre l'exclusion. Néanmoins, on a bien compris qu'il pouvait y avoir des nuances.

C'est vrai que le sujet du RSA pour les jeunes a souvent été un sujet de débat. Mais là, le problème, c'est que l'actualité est terrible pour les jeunes. On l'a évoqué un peu tout à

l'heure, avec l'aggravation du chômage des jeunes, ils n'ont plus accès à un certain nombre de petits boulots, à tous ces emplois intérimaires, ces emplois saisonniers, et ils se retrouvent ainsi dans une précarité plus grande que celle dans laquelle ils étaient jusqu'à présent. Ce sont des jeunes qui arrivaient tant bien que mal à trouver quelques revenus de-ci de-là, et ces revenus n'existent plus. On est donc dans des discontinuités de revenus. Alors, par moments, on va les voir, ils vont venir dans des formations, et, vous l'avez vu, on a fait des efforts sur ce sujet, mais il y a des moments où ils n'ont plus rien.

Je suis donc favorable à ce qu'on trouve une solution, car la crise est terrible pour les gens qui sont déjà en grande précarité. Je pense qu'on ne peut plus regarder aujourd'hui ces sujets-là comme on a pu les regarder à une époque.

Concernant le deuxième sujet sur les Territoires zéro chômeur de longue durée, c'est un vrai problème, certes, qui n'est pas nouveau, mais il se renforce. Je trouve intéressant que les dépenses passives liées à ces chômeurs de longue durée soient transformées en emplois, en activité, c'est extrêmement positif, et je pense qu'il faut envoyer un message très clair aux sénateurs qui, par une position qu'ils sont en train de prendre, remettent en cause la pérennité de ce dispositif qui me semble extrêmement intéressant.

M. le Président. - Merci, Madame GAUDRON.

Puisque les groupes qui ont déposé ce vœu en sont d'accord, nous accédons à la demande du groupe UDC de faire deux votes.

Je mets donc aux voix le vœu avec, bien évidemment, la même présentation de départ mais portant, dans ses conséquences, « *demande au gouvernement de supprimer les conditions spécifiques pour l'accès des majeurs de moins de 25 ans au RSA dans le cadre d'un Plan national de lutte contre la précarité des jeunes qui donnera les moyens aux départements de faire face au coût financier que cela représentera* ».

(Mis aux voix, le vœu des groupes Écologiste et SRD est adopté)

Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER)

Contre : Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR / Monsieur VERDIER

NPPV : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Maintenant, un second vœu qui porte « *demande aux sénateurs de défendre sans modification la proposition de loi votée par l'Assemblée nationale permettant le prolongement et l'extension de l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée, tel que proposé par l'association nationale TZCLD* ».

(Mis aux voix, le vœu des groupes Écologiste et SRD est adopté)

Pour : Écologiste / Socialistes, Radicaux et Démocrates / Union de la Droite et du Centre / Monsieur COMMANDEUR

NPPV : Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Nous passons au vœu présenté par les Écologistes, « *Pour une expérimentation par notre Région de l'accompagnement de territoires volontaires vers la sortie des pesticides* ». Qui le présente ?

Oui, Madame de CRÉMIERS.

**VŒU PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE ECOLOGISTE « POUR UNE
EXPERIMENTATION PAR NOTRE REGION DE L'ACCOMPAGNEMENT DE
TERRITOIRES VOLONTAIRES VERS LA SORTIE DES PESTICIDES »**

Mme de CRÉMIERS.- Merci, Monsieur le Président.

Ce vœu vise à permettre aux territoires volontaires de sortir des pesticides, de l'utilisation des pesticides dans son ensemble, y compris dans l'agriculture.

C'est une question qui doit être portée, qui est d'ordre démocratique. Bien sûr, le fait de sortir des pesticides concerne la santé, concerne l'économie, concerne le climat, concerne des aspects sociaux et réglementaires.

Ce vœu vise aussi à dire qu'il s'agit d'une question démocratique, c'est-à-dire que des territoires avec des élus qui souhaitent sortir des pesticides doivent pouvoir le faire.

C'est pourquoi nous proposons de solliciter auprès du gouvernement, dans le cadre du projet de loi 3D, la possibilité d'expérimenter l'accompagnement de territoires volontaires pour la sortie des pesticides, qui, à terme, devra concerner l'ensemble du territoire. Il s'agit de trouver le bon temps, le bon tempo et, effectivement, l'expérimentation est un bon moyen pour aller vers une sortie totale des pesticides.

(Applaudissements)

M. le Président.- Monsieur CINTRAT.

M. CINTRAT.- Merci, Monsieur le Président.

C'est un sujet d'importance qui nécessite, me semble-t-il, une réflexion approfondie. C'est un travail qui est fait avec les organisations agricoles, pour ce qui est de l'activité agricole, depuis déjà un certain nombre d'années, avec des améliorations.

Derrière ce sujet, il y a un problème évidemment environnemental mais aussi un problème économique, et je crois qu'il faut trouver un équilibre dans tout cela, sans laisser penser que l'utilisation en agriculture d'un certain nombre de pesticides peut être résolue en arrêtant de les utiliser. On est un peu, là, dans une caricature et la question est moins simple.

Je crois qu'on peut évoluer, continuer à évoluer dans ce domaine, en faisant davantage confiance à la recherche, et je trouve dommage qu'on ait quelques difficultés aujourd'hui, dans ce pays, à faire confiance aux scientifiques. Tout ce que les scientifiques peuvent dire est régulièrement contesté, alors que s'il y a bien un effort à faire, c'est sur l'innovation, sur la recherche, sur l'évolution, y compris génétique.

Alors, les organismes génétiquement améliorés ne font pas non plus l'unanimité, mais c'est une évolution technologique qui permettrait une réduction très importante de l'utilisation des pesticides. Je ne dis pas que c'est la solution à tout, mais, en tous les cas, cela justifie qu'on puisse continuer à y travailler, qu'on puisse continuer l'expérimentation.

En France, la recherche publique dans ce domaine précisément a été quasiment stoppée – stoppée – et on a laissé dans ce domaine la recherche privée par les multinationales se faire au détriment de la recherche publique. Il faut donc réinvestir dans de la recherche publique, dans tous ces domaines, pour continuer à évoluer.

Ce qui me gêne dans cette proposition, c'est cette façon de présenter les choses un peu caricaturale en disant : « Nous, on vous propose une solution qui, en fait, est simple, qui est d'engager tout le monde à réduire l'utilisation de pesticides. »

C'est beaucoup plus compliqué que cela, cela nécessite effectivement, avec les organisations professionnelles qui utilisent ces produits, qu'une réflexion soit menée dans le prolongement de ce qui s'est fait déjà par le passé, pour essayer de trouver des pistes. Mais je crois qu'on ne peut pas répondre, comme cela, aussi rapidement à cette proposition. Cela ne me semble pas sérieux de pouvoir y répondre comme cela aussi...

(intervention hors micro de Monsieur Charles FOURNIER – inaudible)

M. CINTRAT.- On a bien entendu. Autant sur l'objectif de faire un certain nombre d'expérimentations, et c'est ce que je propose, à savoir qu'on puisse donner davantage de moyens à la recherche publique, de façon à ce que nous puissions évoluer... Parce que c'est, encore une fois, la recherche, l'innovation qui permettra de faire évoluer les choses. Là, je trouve qu'on est dans un pays où la recherche ne fait pas suffisamment dans ces domaines.

Ainsi, plutôt que d'organiser des petits séminaires locaux dans les territoires pour réfléchir, je préférerais qu'on vote un vœu pour demander au gouvernement de mettre davantage de moyens dans la recherche publique sur ces sujets.

Encore une fois, si l'objectif que vous présentez est louable, je crois que les solutions que vous proposez ne sont pas la solution à tous les problèmes qu'on peut avoir dans ce domaine. C'est la raison pour laquelle nous ne participerons pas au vote sur ce sujet.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci, Monsieur CINTRAT.

Monsieur COUEILLE, pour le groupe Rassemblement National.

M. COUEILLE.- Merci, Monsieur le Président.

Je rejoins la position de notre collègue Patrick CINTRAT et je voudrais rajouter que, dans tous les cas, beaucoup de communes se sont déjà engagées dans le zéro pesticide pour leurs espaces verts, et c'est déjà le cas aussi de la SNCF qui ne traite plus ses voies ferrées, pour une bonne partie.

En revanche, pour la partie agricole, on ne peut concevoir une diminution ou une interdiction des intrants qu'au niveau européen, car on se retrouve avec des distorsions de concurrence et on met une nouvelle fois nos agriculteurs en position de faiblesse par rapport à des pays qui utilisent ces produits ; on n'est plus concurrentiel.

Un effort important a été engagé dans ce sens, il faut du temps pour que les solutions techniques soient trouvées. Prenez l'exemple des vignes bio, où on n'utilise que du sulfate de cuivre. Les sols sont gorgés de bouillie bordelaise et de sulfate de cuivre, ils en sont pollués, et cela montre que les solutions simplistes n'existent pas dans ce domaine.

Nous voterons contre ce vœu.

(Applaudissements)

M. le Président.- Merci.

Madame PIDOUX pour le groupe SRD.

Mme PIDOUX. - Sur le principe du vœu, nous avons eu l'occasion d'échanger, nous aurions aimé prendre plus le temps d'échanger avec vous et de travailler ce vœu plus amplement. On partage évidemment la même ambition de lutter contre les pesticides, on partage la volonté d'accompagner les agriculteurs et les agricultrices et on partage l'expérimentation, la démarche d'expérimentation sur le territoire. C'est le chemin choisi qui, pour nous, pose une difficulté, même si elle n'est pas majeure.

Ainsi, ce qu'on vous propose, c'est d'échanger de nouveau sur ce vœu si, à l'avenir, il ne passait pas et co-construire une nouvelle proposition qui pourrait répondre à la volonté de nos deux groupes.

Finalement, c'est une abstention constructive avec une volonté de retravailler ensemble sur une prochaine proposition.

M. le Président. - D'accord.

Pierre COMMANDEUR.

M. COMMANDEUR. - Merci, Monsieur le Président.

Pour moi, il y a plusieurs éléments qui posent problème dans ce vœu.

Le premier, ce serait de faire croire qu'on peut se passer totalement de pesticides alors que, cela a été dit, l'agriculture bio utilise des pesticides. Or, dans ce vœu, il n'est pas précisé qu'on parle de pesticides chimiques ou d'origine chimique, on parle de pesticides tout court. Cela voudrait donc dire qu'il faudrait aussi qu'on arrête le bio dans les territoires concernés. Je pense que c'est le premier problème.

Le deuxième, c'est qu'au-delà de l'expérimentation, on demande également de s'engager au niveau de la PAC, on fait « carrément » des vœux au niveau européen.

Et, troisièmement, si on veut aider les territoires à diminuer les pesticides ou à utiliser des pesticides d'origine naturelle, on peut le faire, on n'a pas besoin de l'État, on n'a pas besoin d'expérimentations ni de droits particuliers pour le faire.

Dès lors, je voterai clairement contre ce vœu, qui laisse penser qu'on pourrait avoir une agriculture sans pesticide, alors que la réalité, c'est que même l'agriculture bio utilise des pesticides.

Mme de CRÉMIERS. - S'il faut préciser que ce sont des pesticides de synthèse, il n'y a pas de souci.

M. FAUCHEUX. - C'est effectivement l'esprit du vœu. Ce sont les pesticides de synthèse, l'agriculture biologique étant plutôt une agriculture qu'on considère comme vertueuse. Je pense d'ailleurs qu'on a eu suffisamment d'échanges pour que ce soit évident.

M. le Président.- D'accord, je mets donc le vœu, tel que présenté, aux voix.

(Mis aux voix, le vœu du groupe Écologiste est rejeté)

Contre : Rassemblement National / Monsieur COMMANDEUR, Madame RAIMBAULT et Monsieur VERDIER

Pour : Écologiste

Abstention : Socialistes, Radicaux et Démocrates (hormis Monsieur VERDIER)

NPPV : Union de la Droite et du Centre

M. le Président.- Nous avons à étudier un dernier vœu qui est déposé par l'UDC. Il s'agit d'un moratoire sur la construction d'éoliennes. Qui le présente ?

Ce sera Monsieur FORISSIER.

VŒU PRÉSENTÉ PAR LE GROUPE UNION DE LA DROITE ET DU CENTRE
« POUR UN MORATOIRE REGIONAL SUR LA CONSTRUCTION D'EOLIENNES »

M. FORISSIER.- Merci, Monsieur le Président.

Il est 20 heures 28, si on veut partir pour aller dîner à 20 heures 30, il reste deux minutes. Je rêve donc que tout le monde vote tout de suite ce vœu, sans débat, comme cela tout le monde sera content, il y aura unanimité !

Bon, pour être plus sérieux, et pour résumer... On ne va pas refaire le débat sur les éoliennes. Je réagis à ce que disait Charles FOURNIER tout à l'heure sur les dangers de la prolifération d'éoliennes, notamment pour l'avifaune et les chiroptères. Moi, je faisais référence à une étude qui a été extrêmement approfondie et conduite en Allemagne et qui montre que les dégâts sont extrêmement importants, beaucoup plus qu'on veut bien nous le dire. Je crois qu'il y a de vrais problèmes en matière écologique, en matière de développement durable avec les éoliennes.

Je vais prendre un autre exemple. Vous savez que les pales des éoliennes sont des matériaux synthétiques, qui ne sont d'ailleurs pas produits en France et qui ne sont pas biodégradables. Qu'est-ce qu'on en fait ?

Il y a des centaines de millions de tonnes de béton qui sont intégrées dans le sol, ce qui pose d'énormes problèmes, et même après leur démantèlement partiel, car on est obligé de ne démanteler qu'un mètre sur les 4 mètres de profondeur. Cela pose d'énormes problèmes sur le ruissellement des eaux, sur l'aquifère, qui auront – ce sont là aussi des études allemandes qui le disent et qui commencent à sortir, en sachant que l'Allemagne produit beaucoup plus d'éoliennes que nous – des conséquences extrêmement dommageables sur la régulation des eaux et l'environnement.

Il y a tout un débat sur ces sujets. Alors, je sais très bien qu'il faut une part d'éoliennes dans le mix énergétique, j'ai moi-même, à une autre époque – à l'époque, c'était 16 % – voté pour cet objectif. Je ne dis pas qu'il ne faut pas d'éoliennes du tout, je crois qu'on sera tous d'accord sur ces bancs, il faut que ce soit une contribution à l'effort de production d'énergie électrique. Néanmoins, et c'est là que je veux en venir et c'est là que ce vœu entend apporter une réponse, le problème que nous connaissons aujourd'hui, au-delà des aspects que je viens d'évoquer sur les effets négatifs des éoliennes – j'aurais pu parler du paysage –, le débat qui est le plus vif aujourd'hui, c'est celui de l'acceptation.

Pourquoi y a-t-il un problème d'acceptation ? C'est de plus en plus difficile dans les populations de nos territoires. C'est parce qu'il y a une prolifération totalement immodérée de l'implantation d'éoliennes, de façon totalement irrationnelle. La réalité, c'est que vous avez – et je crois que vous l'avez dit, Charles, tout à l'heure – des sociétés...

Non, mais je pense qu'au moins, là-dessus, on sera peut-être d'accord.

...Des sociétés qui font des études qu'elles revendent ensuite, après avoir optimisé toutes les parcelles potentielles sur un territoire et après avoir séduit les élus locaux, les propriétaires, les fermiers, extrêmement cher à des opérateurs qui sont, à part EDF et quelques autres, souvent des entreprises par ailleurs non françaises, et tout cela se fait de façon très désordonnée, avec une espèce de pression sur l'opinion qui est absolument incroyable, parfois avec des procédures extrêmement opaques.

Je peux en témoigner, puisque j'en ai accepté. Il y a 14 éoliennes dans le pays de La Châtre qui dominant la vallée de Nohant – et le pays de George SAND, entre parenthèses. Elles ont été implantées au terme d'une enquête publique qui a été totalement opaque, ce qui veut dire qu'on n'a pas su. Précisément, dans les publications parues dans la presse pour annoncer le début et la fin de l'enquête publique, il n'y avait pas le mot « éoliennes ». Elles ont été subtilement glissées un jour de parution dans le journal *L'Écho du Berry*, pour tout dire, de façon à ce que personne ne s'en rende compte. Et ce, à telle enseigne qu'il n'y a eu aucune remarque d'aucune association.

On arrive ainsi à des procédures qui sont totalement déviantes, qui répondent à des recherches d'optimisation financière de certaines sociétés ou de certains groupes, et tout cela se fait au détriment de la population. Quand cela ne marche pas, quand il y a un refus, on va au tribunal administratif, le tribunal administratif bien souvent casse la décision du préfet, bref, on est dans un système totalement aberrant, et on arrive à avoir des concentrations d'implantations d'éoliennes qui dépassent l'entendement dans certaines parcelles de notre territoire régional. Il y a, certes, des départements de notre Région où il y a très peu d'implantations d'éoliennes, mais je vous invite à venir dans le nord de l'Indre ou du Cher, en Champagne berrichonne, où on ne peut plus se tourner sans voir d'éoliennes dans tous les sens. Il y a donc véritablement un problème, comment dire, de saturation lié à cette prolifération et à ces procédures.

Je ne veux pas être trop long, je pense avoir résumé un peu le problème, et c'est le sens de notre vœu de dire qu'il faut faire un moratoire, qu'il faut se poser, prendre le temps de réfléchir, voir où, effectivement, on peut accorder encore quelques éoliennes parce que, dans tels ou tels territoires, il y en a déjà beaucoup mais on peut en rajouter car cela ne posera pas de problème.

Il faut qu'on essaie de reconsidérer, Monsieur le Président, le schéma régional d'implantation de l'éolien. Je pense que nous devons prendre le temps, et c'est le sens de ce vœu, il ne s'agit pas de dire non à l'éolien...

(intervention hors micro de Monsieur Charles FOURNIER – inaudible)

Attends, il y en a eu une à une époque, mais elle a explosé, effectivement. Moi, on m'a fait faire une ZDE...

Mais je sais bien. On nous a incités à faire une ZDE, on a mis de l'argent, on a fait des propositions dans le Pays de La Châtre, dans le Berry pour imposer des éoliennes, et le jour où on a terminé notre travail et payé les factures, on nous a expliqué – ce n'était pas le Conseil régional, c'était le gouvernement de l'époque – que les ZDE, c'était terminé, elles explosaient en vol. On a une histoire de l'éolien dans ce pays qui est quand même assez erratique et qui, au fond, aboutit à un résultat très clair : premièrement, des excès dans certaines portions de notre territoire et, deuxièmement, un problème d'acceptation, que je comprends et qu'il faut comprendre, de plus en plus intense de la part de nombreux concitoyens et de nombreuses concitoyennes.

Monsieur le Président, ce vœu, qu'est-ce qu'il dit ? Il dit que la Région demande au gouvernement la possibilité de faire un moratoire sur le territoire régional sur l'implantation de nouvelles éoliennes et de se mettre autour de la table, comme le proposent d'ailleurs un certain nombre de fervents défenseurs de l'éolien, que je connais, y compris des élus de mon Département, qui disent « d'accord, on comprend cela, on se met autour de la table, on prend le temps, on réfléchit aux enjeux de paysage, aux enjeux écologiques », etc. Et on prend des décisions à tête reposée, mais pas sous la pression d'intérêts financiers qui aujourd'hui sont en train de construire, je n'hésite pas à le dire, les plus belles fortunes de ces dix ou quinze dernières années en France. C'est quand même cela qui se passe.

C'est ce que nous proposons, il ne s'agit pas d'être contre l'éolien, mais de prendre le temps de faire une pause, un moratoire et de pouvoir enfin réfléchir à tête reposée sur l'implantation d'éoliennes, y compris dans des départements de la Région où il n'y en a pratiquement pas. Parce qu'il y a aussi ce problème, à savoir que quand on est un département, excusez-moi de le redire, comme le Sud Touraine, l'Indre, le Cher, certaines zones de l'Eure-et-Loir, où il y a moins de moyens, où il y a beaucoup de communes rurales qui n'ont pas beaucoup de moyens, la séduction est beaucoup plus facile à opérer de la part des opérateurs, et c'est pour cela aussi qu'il y a beaucoup d'éoliennes dans ces régions-là, alors que c'est moins le cas ou pas de la même façon dans les zones plus peuplées ou plus riches de notre Région.

J'ai essayé d'être synthétique, mais sur un tel sujet, on ne peut pas l'être tellement.

Merci d'y apporter votre soutien et qu'on prenne le temps de réfléchir à ce sujet avec un moratoire que le gouvernement, à notre demande, pourrait prendre.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER.

Monsieur COUEILLE vous avez la parole.

M. COUEILLE. - Merci, Monsieur le Président.

Lors de la session d'octobre 2019, nous avons présenté nous aussi un vœu pour proposer un moratoire sur l'implantation des éoliennes dans notre Région. Les arguments développés par Monsieur FORISSIER nous semblent absolument pertinents et nous, nous affirmons que l'éolien terrestre, avec un facteur de charge de 20 %, n'est pas rentable. Il s'agit seulement d'une chasse aux subventions publiques, en sachant que sur notre facture d'électricité, nous payons tous en moyenne 200 euros par an pour financer l'éolien.

Il faut savoir que la fabrication des éoliennes ne se fait pas en France. Il faut savoir également que les promoteurs éoliens n'achètent jamais les terrains sur lesquels ils implantent les éoliennes. Pourquoi ? Cela leur coûterait pourtant moins cher d'acheter les terrains et de les exploiter pendant 50 ou 100 ans. C'est parce qu'ils savent très bien qu'au bout de 20 ans, il faut remplacer les machines et que cela coûte au minimum 450 000 euros sans enlever le béton. Sinon, c'est 250 000 euros de plus. Et s'ils sont en difficulté parce que l'État ne les subventionne plus, ils abandonneront purement et simplement les éoliennes sur le terrain et ce sera au propriétaire de payer le démantèlement. Mais cela, évidemment, on ne l'explique pas aux propriétaires fonciers.

Moi, j'ai participé et contribué, en tant que président d'une association, à mettre par terre un projet éolien dans ma commune, je les connais donc un peu maintenant. Ces sociétés, une fois qu'elles ont le permis de construire, créent tout de suite une société écran d'exploitation du champ d'éoliennes, qui a un capital social de 20 000 euros. De ce fait, le jour où cela se passera mal, où ils décideront d'abandonner les éoliennes parce qu'elles ne seront plus rentables et que cela ne vaudra pas la peine de les démanteler pour en remettre d'autres, ils abandonneront, la société se mettra en faillite et il n'y aura aucun recours contre elle.

Nous rejoignons donc tout à fait les positions du groupe UDC, mais nous, nous disons que l'éolien terrestre, il n'en faut pas du tout, car ce n'est structurellement et physiquement pas rentable et que c'est une course aux subventions publiques qui enrichit des groupes étrangers.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur COUEILLE.

Pour le groupe SRD, ce sera Madame BESNIER.

Mme BESNIER. - Tout n'est jamais tout blanc ou tout noir. Or, dans le début de votre vœu, le tableau que vous nous dressez est complètement noir, et vous ignorez totalement ce qui est en place sur la recherche et sur les solutions techniques. Vous en parliez pour les pesticides, là vous l'ignorez totalement.

Bien sûr qu'on ne peut pas mettre des éoliennes n'importe où et n'importe comment. Là-dessus, nous sommes d'accord. Mais ce que vous proposez, c'est un arrêt immédiat de toutes les constructions d'éoliennes en Centre-Val de Loire, alors qu'il y a des endroits où il peut y avoir des éoliennes et que cela peut répondre à des points.

Non, mais vous permettez, Madame. Je termine.

Je crois donc qu'on ne peut pas accepter un arrêt... On ne peut pas accepter un arrêt immédiat de la construction d'éoliennes en Centre-Val de Loire. Il faut bien évidemment réfléchir, il ne faut pas en mettre n'importe où et n'importe comment. Travaillons alors à ne pas en mettre n'importe où et n'importe comment, mais ne bloquons pas les projets dans des endroits qui ont donné leur total accord. Dans certains lieux en Région Centre-Val de Loire, en installer ne posera aucun problème, ni techniquement ni pour la population, parce que ce sont des lieux qui s'y prêtent bien.

Nous voterons donc contre ce vœu.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Madame BESNIER.

Pour le groupe Écologiste, ce sera Monsieur FAUCHEUX, dernier intervenant.

M. FAUCHEUX. - Merci, Monsieur le Président.

Effectivement, la proposition du vœu, c'est un moratoire. Un moratoire, si on comprend bien le mot, cela veut dire un arrêt immédiat de l'implantation d'éoliennes.

Votre vœu commençait bien, quand vous dites : « *La lutte contre le changement climatique est une urgence vitale, elle nécessite la mise en œuvre de transformations majeures dans nos modes de production, de consommation, de déplacement.* » J'aurais aussi ajouté « modes de vie », mais je ne vais pas amender votre vœu. Toutefois, cela commençait bien.

Après, je dirais que, comme vous, on partage une préoccupation qui est de ne pas développer n'importe comment l'éolien, y compris dans les formes capitalistiques, dans le type d'entreprise et dans les implantations géographiques. Il ne s'agit pas de faire n'importe quoi n'importe comment. Le SRADDET fixe des objectifs, c'est la ligne de conduite qu'on a décidée ensemble dans cette assemblée. En gros, l'idée, c'est de multiplier la production de l'éolien de 2020 par 4 – et non pas, d'ailleurs, par 8 comme vous le dites. C'est un objectif sur lequel on a voté, la multiplication par 4, objectif qui nous semble raisonnable, car le potentiel technique qui est identifié pour l'éolien en Région Centre-Val de Loire, c'est plus du triple de l'objectif qui est visé.

Et puis on peut rappeler, parce qu'en effet cela n'a peut-être pas été beaucoup dit, qu'il y a encore un département en Région Centre sur lequel il n'y a absolument aucune éolienne aujourd'hui, qui est le Département de l'Indre-et-Loire, pour toutes une série de raisons sur lesquelles je ne reviendrai pas aujourd'hui.

Alors, pour faire très vite, j'ai noté que vous argumentez sur les déchets de la filière éolienne. Moi, je voulais quand même vous dire que, d'ores et déjà, on a des filières adaptées qui existent avec des solutions techniques et des unités de traitement, ce qui n'est pas vraiment le cas pour les déchets radioactifs et les déchets de démantèlement des centrales nucléaires, pour lesquels les solutions techniques et les infrastructures ne sont pas encore tout à fait au point. Le seront-elles ? À quelle échéance ? En tout cas, je n'en sais rien.

Je suis d'accord avec vous sur le fait que la loi doit évoluer, qu'il faut améliorer les processus de décision locale. D'ailleurs, Charles FOURNIER a déjà commencé à enclencher un travail dans le Lochois avec les membres de l'ACTE et avec en particulier la fédération de l'énergie éolienne pour avancer dans ce sens.

Ensuite, vous nous dites qu'il faut développer des alternatives comme l'hydrogène. Je me permets juste de rappeler que ce n'est pas une source d'énergie, l'hydrogène, mais que c'est un moyen de stockage. Il n'y a pas d'hydrogène qui se balade, comme cela, dans la nature. En général, on fait de l'électrolyse de l'eau pour avoir de l'hydrogène. Il faut donc utiliser de l'électricité pour produire de l'hydrogène, qu'on peut stocker. C'est donc un moyen de stockage, comme une batterie. Et si l'hydrogène a un rôle à jouer, c'est précisément dans l'hypothèse d'un réseau électrique 100 % énergies renouvelables, car la très grande flexibilité en puissance des électrolyseurs va faciliter le stockage de l'hydrogène dans des infrastructures qui existent déjà. C'est comme le réseau de gaz, le stockage souterrain de gaz, cela permet de participer à l'équilibre du réseau électrique en absorbant les pics de production et en stockant l'énergie dans le réseau de gaz.

L'hydrogène se marie beaucoup mieux avec l'éolien et les autres énergies renouvelables qu'avec le nucléaire de quatrième génération, qui existera un jour, sûrement, sans doute, mais qui pour le moment n'existe pas.

Je voulais juste vous rappeler aussi que vous êtes très attachés à la défense de « *la beauté harmonieuse des paysages de nos provinces* » – c'est une citation de votre vœu –, mais que cela ne semblait pas être votre priorité lorsqu'on discutait de l'objectif de zéro artificialisation nette du SRADDET qui permet de stopper la prolifération de zones industrielles et commerciales.

Pour finir, parce que vous citez des chiffres, c'est intéressant, combien cela coûte, tout cela. Je vous conseille de consulter le rapport des « gauchistes » de la Cour des comptes qui indique que le montant total du déploiement du nucléaire, depuis les années 1950, est estimé à environ 38 milliards d'euros d'argent public pour ce qui concerne la recherche. Il faut faire de la recherche, c'est important, mais on peut se rappeler que pour l'éolien, la recherche est financée par le privé. Pour la construction des installations nécessaires à la production d'électricité nucléaire, ce qui s'appelle des centrales nucléaires, ce sont 121 milliards d'euros qui ont été dépensés, dont 96 milliards pour les 58 réacteurs en fonctionnement et 12 milliards pour le réacteur qui s'appelle EPR, qui fonctionnera sans doute, un jour, peut-être, quand il aura été terminé.

Se rajoute à cela le fait que nos centrales nucléaires, qui ont coûté 96 milliards, il faut un peu les entretenir. Il y a donc un programme de grand carénage qu'on a renforcé après Fukushima parce qu'on s'est rendu compte qu'il y avait deux ou trois difficultés, et la Cour des comptes estime *a priori* qu'il faudrait, en tendance faible, 100 milliards d'euros entre 2011 et 2025 pour faire la maintenance de ces centrales.

Enfin, puisqu'il faut finir la boucle, il y a deux ou trois déchets qui se baladent, qu'il faut arriver à gérer. La Cour des comptes estime le coût de tout cela à 23 milliards d'euros. Par conséquent, facture totale, 300 milliards, et non pas 80 milliards comme vous le dites. Je pense donc que c'était bien de donner ces quelques éléments.

Il est inutile, je suppose, de préciser qu'on va voter contre le vœu.

(Applaudissements)

M. le Président. - Merci, Monsieur FAUCHEUX.

Monsieur COMMANDEUR a la parole.

M. COMMANDEUR. - Merci, Monsieur le Président.

J'ai l'impression que c'est la mode des moratoires. On a eu le droit au moratoire sur le 5G, là on a le moratoire sur les éoliennes. Il y a une époque, on disait que quand on voulait tuer un sujet, on créait une commission pour le traiter. J'ai l'impression que, maintenant, quand on veut tuer un sujet, on crée un moratoire sur ce sujet. Dans les deux cas, c'est, en fait, une opposition radicale au sujet ; on fait un moratoire pour faire croire qu'on veut en discuter alors qu'on veut s'en débarrasser.

Finalement, je trouve bien que nos arrière-grands-parents, nos grands-parents se soient posé un peu moins de questions et aient avancé sur les différents sujets. Cela me rappelle certains villages où on a la moitié des habitants qui se plaignent d'avoir une zone blanche et l'autre moitié qui ne veulent absolument pas avoir d'antennes parce que cela fait des ondes et c'est moche.

Je voterai contre ce vœu, merci.

M. le Président. - Merci, Monsieur COMMANDEUR.

Je vais...

Un mot pour Monsieur FORISSIER qui a présenté le vœu, puis nous votons.

Monsieur FORISSIER.

(Brouhaha)

M. FORISSIER. - Un mot, s'il vous plaît...

M. le Président. - S'il vous plaît !

M. FORISSIER. - Écoutez, on vient d'avoir un catéchisme des Verts sur... On n'a rien compris, d'ailleurs, avec des milliards qui se baladent. Je peux peut-être juste apporter une précision.

Quand vous dites que c'est l'arrêt tout de suite – et, Madame BESNIER, j'ai bien entendu ce que vous avez dit, que cela a été équilibré –, il s'agit évidemment d'arrêter. Avec un moratoire, on arrête. Mais on arrête temporairement, c'est le sens d'un moratoire.

Et pourquoi on propose cela ? Parce que, au-delà de votre catéchisme, Monsieur FAUCHEUX, vous allez le voir, la réprobation sociale dans les territoires, la non-acceptation, elle est montante, elle est de plus en plus importante ! Et je peux vous dire que si on ne prend pas le temps de poser les choses sur la table, de trouver une stratégie intelligente, de mieux répartir – Monsieur FAUCHEUX, je suis d'accord avec vous sur ce point –, eh bien, vous verrez qu'on aboutira, pour le coup, à un arrêt, tôt ou tard, définitif de cette énergie.

M. le Président. - Merci...

M. FORISSIER. - Je vous en mets mon billet. C'est le bon sens, et peut-être que de temps en temps vous pouvez accepter des vœux venant de l'opposition.

M. le Président. - Merci, Monsieur FORISSIER... Merci, Monsieur FORISSIER.

(Brouhaha)

S'il vous plaît... S'il vous plaît. S'il vous plaît !

Je mets ce vœu aux voix.

(Mis aux voix, l'amendement du groupe de l'UDC est rejeté)

Contre : Socialistes, Radicaux et Démocrates / Écologiste / Monsieur COMMANDEUR

Pour : Union de la Droite et du Centre / Rassemblement National / Madame RAIMBAULT

M. le Président. - Chers collègues, je vous remercie de tous ces échanges parfois passionnés mais toujours intéressants.

Merci, bonne soirée.

(La séance est levée à 20 heures 48)

La Secrétaire de Séance

Annick GOMBERT

Le Président

François BONNEAU